



Réserve Naturelle Nationale
Saint-Nicolas des Glénan

Plan de gestion 2025-2034
Tome 1 : État des lieux



Marion Diard © Bretagne Vivante

Auteur

Iwein Le Frapper

Relecture

Marion Diard, Margot Le Guen, Tristan Guillebot de Nerville, Marion Hardeguen, Alain Hénaff, Antoine Chabrolle

Partenaires

DREAL Bretagne, Service des Espaces Naturels du Conseil Départemental du Finistère, Communauté de commune du Pays Fouesnantais, Mairie de Fouesnant-Les Glénan, Conservatoire du littoral, Conservatoire botanique national de Brest.

Photos de couverture :

Marion Diard, Lucas Brisson, Antoine Chabrolle © Bretagne Vivante

Référence : Le Frapper I., Bretagne Vivante., 2026 - Plan de Gestion 2025-2034 RNN Saint-Nicolas des Glénan., Tome 1 : État des lieux., Préfecture du Finistère, DREAL.



Table des matières

Liste des figures.....	3
Liste des tableaux.....	5
Liste des cartes.....	6
1. Cadre administratif de la Réserve.....	8
1.1. Introduction.....	8
1.2. Création de la Réserve.....	9
1.3. Localisation de la Réserve.....	10
1.4. Limites administratives et superficie de la Réserve.....	10
1.5. Règlementation.....	12
1.5.A Actes règlementaires.....	12
1.5.B Actes contrevenants et police de l’environnement.....	13
1.6. Gestion de la Réserve et moyens humains.....	14
1.7. Démographie et dynamique territoriale.....	15
1.8. Inventaires et classements en faveur du patrimoine naturel.....	16
1.9. Dynamiques d’occupation, d’usages et de gestion foncière.....	17
1.9.A. Evolution historique de l’occupation du sol sur l’archipel.....	17
1.9.B. Activités et occupation actuelle de Saint-Nicolas.....	19
1.9.C. Propriétés, gestion et maîtrise foncière de l’archipel.....	20
2. Climat et environnement géophysique de la Réserve.....	22
2.1. Climat.....	22
2.2. Eau.....	23
2.2.A. Eau douce.....	23
2.2.B. Courants marins.....	23
2.2.C. Qualité de l’eau.....	24
2.3. Géologie.....	25
2.3.A. Résumé.....	25
2.3.B. Histoire et formations géologiques.....	26
2.3.C. Géomorphologie actuelle et dynamique du relief.....	28
2.3.D. Dynamiques sédimentaires.....	29
2.3.E. Pédologie.....	37
2.3.F. Patrimoine géologique de la Réserve et enjeux de conservation.....	37
2.3.G. Géologie de l’archipel des Glénan : Conclusion.....	37
2.4. Impact du changement climatique sur la Réserve et son environnement.....	38
3. Patrimoine naturel de la Réserve.....	41

3.1. Flore et Habitats	41
3.1.A. Actualisation de l’atlas floristique de l’archipel des Glénan	41
3.1.B. Saint-Nicolas.....	44
3.1.C. Brunec	64
3.1.D. Le Veau.....	68
3.1.E. La Tombe	73
3.1.F. Conclusion du volet flore-habitats	79
3.2 Faune terrestre.....	80
3.2.A Mise à jour des inventaires faunistiques	80
3.2.B. Invertébrés terrestres	83
3.2.C. Vertébrés terrestres	90
3.2.D. Conclusion du volet faune terrestre	92
3.3 Avifaune.....	93
3.1.A. Contexte	93
3.2.B. Espèces nicheuses	95
3.2.C. Espèces hivernantes	105
3.2.D. Espèces migratrices.....	106
3.2.E. Conclusion du volet avifaune	108
4. Patrimoine archéologique, culturel et paysager de la Réserve.....	109
5. Contexte socio-économique de la Réserve	111
5.1. Activités socio-économiques.....	111
5.1.A. Transport de passagers	111
5.1.B. Plaisance.....	112
5.1.C. Activités sportives	114
5.1.D. Accueil du public sur Saint-Nicolas	114
5.1.E. Activités de prélèvement et d’exploitation des ressources	116
5.2. Influence du contexte socio-économique sur la gestion de la Réserve	117
6. Place de la Réserve dans le contexte socio-économique de l’archipel	118
6.1. Intérêt pédagogique de la Réserve	118
6.2. Description des actions de sensibilisation et d’éducation à la nature	118
6.3. Bilan décennale des actions de sensibilisation.....	119
6.4. Communication à travers les médias	120
6.5. Diagnostic d’ancrage territorial de la RNN de Saint-Nicolas des Glénan	120
6.6. Observatoire de la fréquentation sur l’archipel des Glénan	124
7. Enjeux et facteurs clés de la Réserve	126
7.1. Enjeux de conservation	126

7.1.A. Synthèse des responsabilités	126
7.1.B. Enjeux écologiques retenus	130
7.1.C. Facteurs d’influences et pressions identifiés	131
7.2. Facteurs clés de la Réussite	134
8. Bibliographie.....	135
9. Annexes	139

Liste des figures

Figure 1 : Photographie aérienne de Saint-Nicolas réalisée en 2023 (Source : Le Roux Jean-Paul)	8
Figure 2 : Synthèse illustrée de la réglementation appliquée sur la Réserve	12
Figure 3: Synthèse illustrée de la réglementation en vigueur sur le périmètre de protection.....	12
Figure 4 : Population de la commune de Fouesnant (29) par grande tranche d'âge.....	15
Figure 5 : Synthèse de l’occupation historique de l’archipel	18
Figure 6 : Comparaisons des données climatiques de l’archipel des Glénan et du continent (Biotope 2022).....	22
Figure 7 : Diagramme ombro-thermique de la station météorologique de Quimper, période 1991-2020.....	22
Figure 8 : Géomorphologie littorale de Saint-Nicolas et Bananec : principales formes littorales et sous-marines (A. Hénaff., 2025).....	25
Figure 9 : Photographie du tombolo reliant Saint-Nicolas et Bananec (à gauche) et aperçu du tombolo de la plage nord et de l’affleurement de leucogranite au premier plan (à droite) ; source : (Diard M., et al. 2020).....	26
Figure 10 : Evolution morphologique du littoral de 1984 à 2023 sur le secteur nord-ouest de l’île	32
Figure 11 : Evolution de la surface de Saint-Nicolas des Glénan depuis la fin du 18 ^e siècle (A. Hénaff, 2025).....	35
Figure 12 : Evolutions moyennes annuelles du trait de côte de 2011 à 2024 des quatre accumulations suivies et localisation des profils topographiques de référence (A. Hénaff., 2025).	36
Figure 13 : Dynamique du trait de côte et impact sur la forme générale de l’île de Saint-Nicolas par quart de siècle entre 1903 et 2024 (A. Hénaff., 2025).....	38
Figure 14 : Récit prospectif de la RNN de Saint-Nicolas des Glénan (réalisation : I. Le Frapper).....	40
Figure 15 : Légende des différents groupements végétaux inventoriés sur Saint-Nicolas (Burguin E. et al. 2024b).....	47
Figure 16 : Bilan du cumul des précipitation hivernales (janviers-mars) sur les deux dernières décennies (Source : Météo France ; Station météorologique de Quimper)	55
Figure 17 : Evolution décennale du nombre de pieds fleuris de Narcisse des Glénan au sein de la Réserve intégrale sur Saint-Nicolas (période 2015-2025). (Le Frapper I. 2025)	58
Figure 18 : Bilan sur deux décennies population d’Omphalode du littoral au sein des carrés permanent sur Saint-Nicolas. Source : (Diard M. 2024).....	60
Figure 19 : Omphalode du littoral en période de floraison. © Marion Diard	62
Figure 20 : Chou marin sur cordon de galet en période de floraison © Bretagne Vivante	63
Figure 21 : Bilan décennal du nombre de pieds fleuris de Narcisse des Glénan sur Brunec	67
Figure 22 : Bilan décennal du nombre de pieds fleuris de Narcisse des Glénan sur Le Veau (Le Frapper I. 2025).....	72
Figure 23 : Bilan décennal du nombre de pieds fleuris de Narcisse des Glénan et évolution du nombre de couples de goélands nicheurs sur La Tombe (Le Frapper I. 2025).	78

Figure 24 : Suivi de la population de Narcisse des Glénan de la Réserve par comptage unitaire © Bretagne Vivante.....	79
Figure 25 : Aperçu de quelques espèces d’arachnides inventoriées au sein de la Réserve	83
Figure 26 : Photographies de trois espèces de stylommatophore de la Réserve	84
Figure 27 : Photographies des deux espèces patrimoniales de coléoptères recensées sur la Réserve	85
Figure 28 : Photographies de 3 espèces de diptères identifiées sur la Réserve	86
Figure 29 : Aperçu de 3 espèces d'Hémiptères identifiées sur la Réserve.....	86
Figure 30 : Photographies de 3 espèces d'hyménoptères identifiées sur la Réserve	87
Figure 31 : Photographie des espèces déterminantes ZNIEFF recensées sur le périmètre de la Réserve	87
Figure 32 : Espèces d’orthoptères pouvant susciter l'attention du gestionnaire sur la RNN	88
Figure 33 : Importance de la Bretagne pour l’accueil des oiseaux d’eaux hivernants. Réalisation : Bretagne Vivante.....	93
Figure 34 : Aperçu de quelques passereaux nicheurs annuels sur Saint-Nicolas des Glénan.....	95
Figure 35 : Résultats du suivi de la reproduction du GCI aux Glénan sur 10 ans (hors Moutons). Source : (Le Frapper I. 2025)	98
Figure 36 : Evolution du nombre de couples nicheurs d’Huitrier pie sur l’archipel (hors Moutons). Source : (Le Frapper I. 2025)	99
Figure 37 : Evolution sur 50 ans des effectifs nicheurs de goélands argentés dans l'archipel des Glénan. Source : (Le Guen M. 2025b)	101
Figure 38 : Evolution sur 50 ans des effectifs nicheurs de goéland brun dans l'archipel des Glénan Source : (Le Guen M. 2025b).....	101
Figure 39 : Evolution sur 50 ans des effectifs nicheurs de goélands marins aux Glénan (Le Guen M. 2025b)	102
Figure 40 : Effectifs nicheurs des cormorans huppés dans l’archipel entre 1956 et 2024	103
Figure 41 : Espèces présentant des effectifs importants sur l'archipel en période d'hivernage.....	105
Figure 42 : Synthèse illustrée des principaux éléments archéologiques découverts sur l'archipel (île aux Moutons incluse), du Mésolithique au Moyen Âge (Hamon G. et al. 2015; Le Guen M. 2025a) .	110
Figure 43 : Infographie des différentes liaisons maritimes assurées par les vedettes de l’Odet entre l’archipel et le continent. Source : Site internet des Vedettes de l’Odet.....	111
Figure 44 : Logos des principaux services de transports assurant une liaison maritime entre l’archipel des Glénan et le littoral.	112
Figure 45 : Bilan décennal de la fréquentation humaine sur Saint-Nicolas entre 2014 et 2024 (Le Frapper I. 2025).....	115
Figure 46 : Bilan décennal des actions conduites auprès des scolaires et des visites guidées grand public en matière d’éducation à l’environnement sur Saint-Nicolas (Le Frapper I. 2025).	119
Figure 47 : Bilan décennal de la valorisation de la RNN de Saint-Nicolas des Glénan à travers les médias (Le Frapper I. 2025).....	120
Figure 48 : Liste des différents profils d’usagers contactés (Diard M. 2021).....	121
Figure 49 : Synthèse des différents profils cognitifs identifiés (Diard M. 2021).	122
Figure 50 : Détail des résultats de l’enquête par thématique (Diard M. 2021).	123
Figure 51 : Détail des résultats de l’enquête selon le secteur d’activité (Diard M. 2021).	123
Figure 52 : Bilan de la fréquentation et caractérisation des profils et usages sur Saint-Nicolas en juillet-aout 2023 (Diard M. 2023).....	125

Liste des tableaux

Tableau 1 : Détail des parcelles cadastrales incluses dans la RNN de Saint-Nicolas des Glénan.....	11
Tableau 2 : Liste des expert·e·s du conseil scientifique des Réserves insulaires sollicité·e·s par l'équipe de la RNN de Saint-Nicolas selon les thématiques (Le Guen M. 2025a).....	14
Tableau 3 : Evolution historique de la population de la commune de Fouesnant depuis 1968.....	15
Tableau 4 : Synthèse du classement Natura 2000 de l'archipel des Glénan.....	16
Tableau 5 : Synthèse des outils d'inventaires établis sur le territoire de l'archipel des Glénan	16
Tableau 6 : Présentation des différents gestionnaires des îles principales de l'archipel des Glénan... ..	20
Tableau 7 : Evolution du recul du trait de côte sur les différents secteurs d'étude de Saint-Nicolas (Hénaff 2024).....	35
Tableau 8 : Méthode d'évaluation du niveau d'enjeu de conservation (Burguin E. et al. 2024a).....	41
Tableau 9 : Classification des niveaux d'enjeux de conservations identifiés (Burguin E. et al. 2024a)	42
Tableau 10 : Bilan des connaissances sur l'inventaire des trachéophytes de l'archipel (CBNB, 2025).	43
Tableau 11 : Synthèse des principaux groupements végétaux terrestres identifiés sur Saint-Nicolas en 2023-2024 (Burguin E. et al. 2024a; COLASSE V. 2015)	48
Tableau 12 : Synthèse des habitats d'intérêts communautaires recensées sur la RNN et son périmètre de protection.....	50
Tableau 13 : Matériel et modèles employés pour suivre l'évolution du cortège floristique.....	54
Tableau 14 : Bilan décennal des taxons à enjeu de conservation identifiés sur Saint-Nicolas par le CBNB (Burguin E. et al. 2024a)	56
Tableau 15 : Inventaire général du nombre de stations et de pieds de chou marin recensé sur l'archipel des Glénan en 2016-2017 (Ferre B., Guyot G. 2017).....	63
Tableau 16 : Liste des 4 principaux groupements végétaux terrestres identifiés sur Brunec par le CBNB en 2023-2024 (Burguin E. et al. 2024a ; COLASSE V. 2015).....	66
Tableau 17 : Liste des taxons à enjeu de conservation identifiés sur Brunec par le CBNB en 2023-2024 (Burguin E. et al. 2024a)	67
Tableau 18 : Liste des 5 groupements végétaux terrestres (unités simples) identifiés sur Le Veau par le CBNB en 2023-2024 (Burguin E. et al. 2024a ; COLASSE V. 2015).....	70
Tableau 19 : Description des communautés végétales (unités composites) associées aux laisses.....	71
Tableau 20 : Liste des taxons à enjeu de conservation identifiés sur Le Veau par le CBNB en 2023-2024.....	72
Tableau 21 : Liste des 4 groupements végétaux terrestres (unités simples) identifiés sur La Tombe par le CBNB en 2023-2024.....	76
Tableau 22 : Liste des taxons à enjeu de conservation identifiés sur La Tombe par le CBNB	77
Tableau 23 : Nombre d'espèces animales observées aux Glénan par groupe taxonomique	80
Tableau 24 : Mise à jour des inventaires faunistiques réalisés sur l'archipel (Le Guen M. 2025b)	81
Tableau 25 : Nombre d'espèce d'invertébrés identifiés par île sur l'archipel en 2025	82
Tableau 26 : Synthèse des connaissances sur l'entomofaune et autres invertébrés de l'archipel.....	89
Tableau 27 : Description des espèces de reptiles recensés aux Glénan	90
Tableau 28 : Description des espèces de mammifères recensées aux Glénan (Le Guen M. 2025b)....	92
Tableau 29 : Synthèse des éléments déterminant le niveau d'enjeu des vertébrés terrestres.....	92
Tableau 30 : Synthèse des espèces suivies sur l'archipel hors île aux Moutons (Le Guen M. 2025b)..	94
Tableau 31 : Lise des espèces nicheuses sur le périmètre de la RNN (Le Guen M. 2025b)	96
Tableau 32 : Synthèse des éléments déterminants le niveau d'enjeu des limicoles côtiers nicheurs	100

Tableau 33 : Synthèse des éléments déterminants le niveau d'enjeu des oiseaux marins nicheurs (Biotope 2022 ; Le Guen M. 2025b ; Ragot P. 2014)	104
Tableau 34 : Importance de l'archipel pour les populations hivernantes d'après les Wetlands 2015-2024. (Le Guen M. 2025b).....	106
Tableau 35 : Synthèse des espèces remarquables observées en période de migration sur les îles de l'archipel au cours des 10 dernières années. Source : Faune-Bretagne	107
Tableau 36 : Synthèse des principaux services de transport maritime entre le continent et l'archipel des Glénan en 2025.....	112
Tableau 37 : Détail des responsabilités de la Réserve concernant le patrimoine naturel	126
Tableau 38 : Sources utilisées afin de réaliser la synthèse des données naturalistes terrestres.	127
Tableau 39 : Niveau de responsabilité, enjeux de conservation et priorité d'action par élément du patrimoine naturel pour lequel la RNN de Saint-Nicolas des Glénan joue un rôle en terme de conservation (Douard A. et al. 2021).	128
Tableau 40 : Synthèse des facteurs influant sur la conservation du Narcisse des Glénan et de son habitat	131
Tableau 41 : Synthèse des facteurs influant sur la conservation des habitats dunaires et des milieux littoraux	132
Tableau 42 : Synthèse des facteurs influant sur la conservation de l'avifaune nicheuse et hivernante de l'archipel des Glénan	133

Liste des cartes

Carte 1 : Localisation de la RNN de Saint-Nicolas des Glénan dans l'archipel	10
Carte 2 : Délimitation du cadastre sur Saint-Nicolas et les îlots du périmètre de protection	11
Carte 3 : Périmètre d'application du zonage réglementaire autour de l'archipel (Le Guen M. 2025a)	17
Carte 4 : Cartographie des surfaces bâties et artificialisées sur l'île de Saint-Nicolas	19
Carte 5 : Infographie des différents propriétaires des îles de l'archipel	21
Carte 6 : Dénomination des chenaux, récifs et chaussées composant l'archipel (Ehrhold et al., 2006)	23
Carte 7 : Etat écologique des eaux côtières - Rapportage DCE 2019 © Eau France. DDTM 29	24
Carte 8 : Cartographie des unités géologiques composant l'archipel des Glénan	27
Carte 9 : Aperçu du relief terrestre et sous-marin de l'archipel	29
Carte 10 : Trajectoire et vitesse moyenne de migration des dunes et bancs de sables sous-marins... ..	30
Carte 11 : Topographie et localisation des principales formations dunaires de Saint-Nicolas ; Source : SHOM - Litto3D® - Finistère.....	31
Carte 12 : Représentations successives des positionnements du trait de côte au niveau de la dune nord-est de Saint-Nicolas de 1771 à 2023 (Hénaff, 2024).	33
Carte 13 : Déplacement des points d'ancrage et de la forme du tombolo au cours du temps (Hénaff 2024).....	34
Carte 14 : Évolution du trait de côte sur 91 ans (1932-2023) à Saint-Nicolas (Hénaff 2024). Données : position du trait de côte en 1932 (orange), 2011 (noir) et 2023 (bleu).....	36
Carte 15 : Infographie des différentes RNN et RNR Bretonnes impliquées dans le projet Natur'adapt	39
Carte 16 : Périmètre d'étude du diagnostic écologique réalisé dans le cadre de ce plan de gestion ..	44
Carte 17 : Profil topographique de Saint-Nicolas et estimation par photographie aérienne de la superficie couverte par les habitats naturels et semi-naturels.....	45
Carte 18 : Cartographie des groupements végétaux sur Saint-Nicolas (Burguin E. et al. 2024b).....	46
Carte 19 : Classification des habitats d'intérêt communautaires recensés sur la Réserve et son périmètre de protection.....	53

Carte 20 : Cartographie des valeurs de l'indice NDVI mesuré au sein de la Réserve intégrale ces 4 dernières années (Fourcy D. 2025)	54
Carte 21 : Localisation des dispositifs de suivi de l'Omphalode du littoral sur le périmètre de protection.....	60
Carte 22 : Comparaison des effectifs 2024-2025 d'Iberodes littoralis le long du transect.....	61
Carte 23 : Profil topographique de l'île de Brunec et estimation de la superficie du couvert végétal.	64
Carte 24 : Présentation des groupements végétaux identifiés sur l'île de Brunec en 2023-2024 d'après les relevés phytosociologiques réalisés par le CBNB (Burguin E. et al. 2024b).....	65
Carte 25 : Profil topographique de l'île du Veau et estimation de la superficie du couvert végétal. ...	68
Carte 26 : Présentation des groupements végétaux identifiés sur l'île du Veau en 2023-2024 d'après les relevés phytosociologiques réalisés par le CBNB (Burguin E. et al. 2024a).....	69
Carte 27 : Profil topographique de La Tombe et estimation de la superficie du couvert végétal.	74
Carte 28 : Présentation des groupements végétaux identifiés sur l'île du Veau en 2023-2024 d'après les relevés phytosociologiques réalisés par le CBNB (Burguin E. et al. 2024b).....	75
Carte 29 : Répartition de la richesse spécifique des invertébrés terrestres à travers l'archipel (2025).	82
Carte 30 : Répartition des couples nicheurs de GCI recensés au cours de la saison 2025 sur l'archipel	98
Carte 31 : Dénombrement et répartition des couples nicheurs d'Huitrier pie inventoriés en 2025....	99
Carte 32 : Dénombrement et répartition des nids de goélands sur les îles et îlots de l'Archipel en 2021 (Diard M. 2021)	102
Carte 33 : Dénombrement et répartition des nids recensés lors de la saison de reproduction 2025	103
Carte 34 : Niveau d'enjeu de conservation de la reproduction de l'avifaune marine et côtière par île et îlot au regard des effectifs nicheurs recensés au cours des 10 dernières années sur l'archipel....	105
Carte 35 : Cartographie des sites de mouillage de l'archipel et de leur capacité d'accueil (Peuziat I. 2005).....	113
Carte 36 : Cartographie des zones spéciales pour la préservation des habitats pour la pêche aux bivalves et aux Coquilles Saint Jacques dans le secteur de Concarneau-archipel des Glénan	117
Carte 37 : Bilan de la fréquentation sur l'archipel en juillet-aout 2023 (Diard M. 2023).	125

1. Cadre administratif de la Réserve

1.1. Introduction

La Réserve Naturelle Nationale (RNN) de Saint-Nicolas des Glénan est localisée dans l'archipel du même nom, au sud du Finistère (Figure 1). Elle s'étend sur le périmètre strictement terrestre de l'île Saint-Nicolas (hors partie urbanisée), ainsi que sur les îlots de Brunec, du Veau et de La Tombe. Créée le 18 avril 1974, la réserve initiale correspond au secteur principal de développement du Narcisse des Glénan (*Narcissus triandrus var. loiseleurii*), une sous-espèce endémique de l'archipel, responsable du classement du site en RNN. La végétation de la Réserve se distingue nettement de celle du reste de l'île. Elle prend l'aspect d'un ourlet littoral où dominant, au printemps, la Jacinthe des bois (*Hyacinthoides non-scripta*), le Narcisse des Glénan et la Ficaire fausse-renoncule (*Ficaria verna*). La fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) et les ronces (*Rubus sp*) leur succèdent en fin de saison.

À sa création, la gestion de la Réserve fut confiée à la Commune de Fouesnant. Depuis 1986, la Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne (SEPNB, aujourd'hui Bretagne Vivante-SEPNB) est désignée gestionnaire de la Réserve par convention. 10 ans plus tard, en 1997, la surface protégée s'élargit : la Réserve bénéficie alors d'un périmètre de protection (PP). Celui-ci englobe l'ensemble des habitats naturels terrestres de Saint-Nicolas, ainsi que les îlots du Veau, de Brunec et de La Tombe, qui abritent eux aussi des populations de Narcisse des Glénan.

Cette extension du périmètre protégé a permis de diversifier les actions de gestion en faveur du patrimoine naturel au-delà de la seule protection du narcisse des Glénan : la conservation de l'avifaune nicheuse, la protection de la flore patrimoniale et le maintien de la diversité des habitats sont intégrées aux mesures de gestion. Depuis plus de cinquante ans, des suivis écologiques et mesures de protection réglementaires sont mis en œuvre pour préserver les richesses paysagères et écologiques de l'archipel, dont la Réserve constitue le socle de connaissance et de conservation historique.

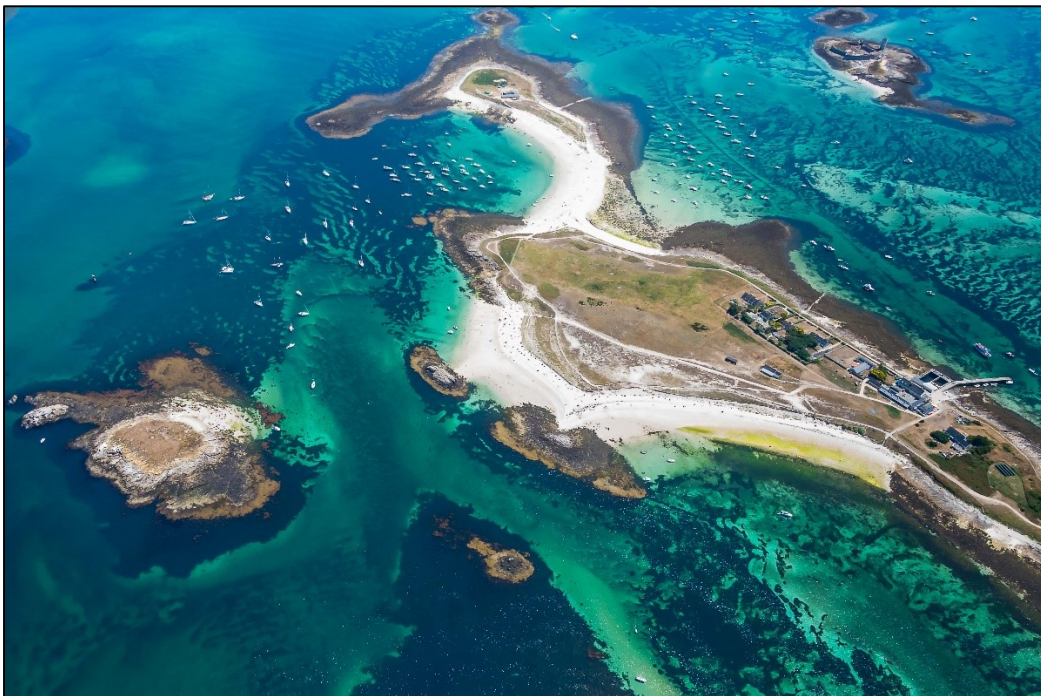


Figure 1 : Photographie aérienne de Saint-Nicolas réalisée en 2023 (Source : Le Roux Jean-Paul)

1.2. Création de la Réserve

La création de la Réserve Naturelle Nationale (RNN) de Saint-Nicolas des Glénan trouve son origine dans la découverte du Narcisse des Glénan en 1803 par M. Bonnemaïson, pharmacien à Quimper. Cette découverte suscite l'intérêt de nombreux botanistes et provoque des controverses passionnées sur le statut taxonomique de cette plante et sa conservation. Dès les années 1920, les premières alertes sont lancées face à la vulnérabilité du Narcisse des Glénan à la cueillette, à l'arrachage et au piétinement.

A l'initiative du Ministère des Affaires Culturelles et à la demande de certains propriétaires, l'archipel est désigné en tant que site classé par décret le 18 octobre 1973, sur la base de critères « scientifiques et pittoresques » (source : DOCOB N2000 Glénan). Ce classement couvre l'ensemble de l'archipel et son domaine public maritime (DPM) dans un rayon de 6 milles nautiques.

Six mois plus tard, une partie de l'île Saint-Nicolas est classée en RNN par arrêté ministériel, le 18 avril 1974. Initialement confiée à la commune de Fouesnant, la gestion évolue peu à peu vers un pilotage scientifique grâce à l'implication de la SEPNB et du Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB). Cette dynamique aboutit à la signature d'une convention quadripartite entre l'Etat, la commune de Fouesnant, la SEPNB et le Conseil général du Finistère (PDG 2014 RNN). Celle-ci désigne la SEPNB en tant que gestionnaire de la Réserve en 1986. Un dispositif de suivi écologique et un comité de gestion sont établis.

D'importants chantiers sur la Réserve nouvellement créée permettent de contrôler l'extension des broussailles et de restaurer une strate herbacée ouverte. Différentes expériences de pâturage sont menées : introduction d'un troupeau de moutons d'Ouessant, remplacé ensuite par deux ânes et un poney, mais la pression de pâturage n'est pas suffisante et entraîne en même temps une eutrophisation du cortège floristique, le pâturage est alors abandonné en 1998. A la place, un entretien régulier par fauche tardive est mis en place post-période de fructification du Narcisse des Glénan, complété par un arrachage manuel régulier des espèces concurrentielles (radis ravenelle, maceron...).

L'extension du périmètre protégé, actée en 1997, intègre l'ensemble des habitats naturels terrestres de Saint-Nicolas, ainsi que les îlots de Brunec, du Veau et de la Tombe, rachetés par le Conservatoire du littoral. Par la suite, l'ensemble de l'archipel est progressivement intégré au dispositif européen Natura 2000, en tant que zone spéciale de conservation (ZSC) en 2004, puis de protection spéciale (ZPS) en 2007.

Portée par une structuration institutionnelle de plus en plus solide et soutenue par l'implication de différents partenaires (État, CBNB, OFB et CCPF), la Réserve a vu sa gestion se renforcer depuis sa création. Les outils de suivi se sont améliorés au fil des années, pour accompagner l'évolution des enjeux et des pratiques de conservation.

1.3. Localisation de la Réserve

L'archipel des Glénan est rattaché à la commune de Fouesnant – Les Glénan. La RNN de Saint-Nicolas se situe sur l'île du même nom, à environ 13km des côtes au large du Finistère sud. L'archipel des Glénan est constitué de 7 îles principales (Drenec, Saint-Nicolas, Bananec, Penfret, Le Loch, Moelez, Fort Cigogne), et d'une multitude d'îlots (Carte 1).



Carte 1 : Localisation de la RNN de Saint-Nicolas des Glénan dans l'archipel

1.4. Limites administratives et superficie de la Réserve

L'actuelle Réserve s'étend sur le périmètre strictement terrestre de Saint-Nicolas (hors partie urbanisée). La Réserve initiale, créée en 1974 couvre une surface de **1,53 ha**. Dans ce plan de gestion, le terme de « réserve intégrale » est utilisé par abus de langage pour désigner le périmètre réglementaire de la Réserve Naturelle Nationale (RNN), afin de le distinguer du périmètre de protection, correspondant à une zone d'intervention élargie, instaurée en 1997.

L'établissement d'un périmètre de protection permet la protection d'environ 14 hectares supplémentaires sur Saint-Nicolas, Brunec, Le Veau et La Tombe. Au total, la surface couverte par la Réserve et son périmètre de protection s'élève à environ **15,5ha**. L'élargissement du périmètre protégé profite à l'ensemble du patrimoine naturel de l'île.

Sur le plan foncier, la Réserve, avec son périmètre de protection, comprend 10 parcelles cadastrales (Tableau 1). Sept sont situées sur Saint-Nicolas et toutes sont propriétés du Conseil Départemental du Finistère (CD29). Les îlots du périmètre de protection (parcelles n°19, 20 et 34) sont propriétés du Conservatoire du Littoral (CdL). La délimitation du cadastre de la Réserve est présentée à la page suivante (Carte 2).

Tableau 1 : Détail des parcelles cadastrales incluses dans la RNN de Saint-Nicolas des Glénan

Nom	N° de parcelle	Surface (ha)	Propriétaire
Réserve intégrale	30 (devenue une partie de 107)	1,53	CD29
Périmètre de protection SN	45	0,42	CD29
Périmètre de protection SN	64	0,79	CD29
Périmètre de protection SN	67	0,7	CD29
Périmètre de protection SN	77	0,75	CD29
Périmètre de protection SN	102	0,28	CD29
Périmètre de protection SN	105	0,07	CD29
Périmètre de protection SN	107	8,56	CD29
Brunec	34	1,17	Conservatoire du Littoral
La Tombe	19	1,06	Conservatoire du Littoral
Le Veau	20	1,63	Conservatoire du Littoral

Commune : Fouesnant ; Section : N ; SN = Saint-Nicolas

A l'heure actuelle, La délimitation du cadastre s'avère approximative sur l'archipel. Un travail de révision du plan cadastral est en cours d'élaboration. Les superficies présentées dans ce document sont donc susceptibles de changer.



Carte 2 : Délimitation du cadastre sur Saint-Nicolas et les îlots du périmètre de protection

1.5. Règlementation

1.5.A Actes réglementaires

Le premier acte réglementaire applicable au périmètre de la Réserve prend effet dès sa création, en 1974 (Figure 2). Il interdit l'accès à la Réserve pour toute activité autre que celles liées à la gestion du patrimoine naturel. La chasse, la cueillette, l'introduction d'animaux domestiques ou de végétaux, ainsi que l'allumage ou le dépôt d'objets incandescents ou enflammés y sont strictement interdits. Le dépôt de déchets dans son périmètre, sous quelque forme que ce soit, est également proscrit. Enfin, tous travaux susceptibles de modifier l'état ou l'aspect de la Réserve sont proscrits, sauf autorisation préfectorale.

Articles	Interdictions applicables au sein de la Réserve
Article 3	Pénétration dans la Réserve (sauf gestion)
Article 4	Chasse
Article 5	Introduction d'animaux non domestiques, végétaux, graines Troubler ou déranger volontairement les animaux par des cris, des bruits, des jets de projectiles ou toute autre manière
Article 6	Jeter ou déposer des papiers, boîtes de conserves, bouteilles, ordures, détritiques Jeter ou déposer tout objet incandescent ou enflammé
Article 7	Tout travaux public ou privé susceptible de modifier l'état ou l'aspect de la Réserve (sauf autorisation)

Figure 2 : Synthèse illustrée de la réglementation appliquée sur la Réserve

Une réglementation complémentaire est appliquée en 1997, suite à l'instauration du périmètre de protection de la Réserve (Figure 3). L'introduction d'animaux et végétaux exogènes est interdite. Toute atteinte à la flore (cueillette, arrachage, prélèvement) est interdite, tout comme la circulation de véhicules motorisés (hors services publics et de gestion). Le dépôt de déchets et d'objets susceptibles d'occasionner un départ de feu est également proscrit sur le périmètre de protection.

Articles	Interdictions applicables au sein du périmètre de protection
Article 2	Introduction d'animaux sauvages, végétaux, graines Atteinte aux végétaux Export de végétaux
Article 3	Circulation d'engins ou de véhicules motorisés (sauf services publics et gestion)
Article 4	Jeter ou déposer des papiers, boîtes de conserves, bouteilles, ordures, détritiques Jeter ou déposer tout objet incandescent ou enflammé

Figure 3: Synthèse illustrée de la réglementation en vigueur sur le périmètre de protection

1.5.B Actes contrevenants et police de l'environnement

• Contexte

Une veille au respect de la réglementation est assurée toute l'année sur l'archipel des Glénan (île aux Moutons incluse). Cette surveillance est fortement renforcée en saison, d'avril à septembre, période clé du cycle biologique des espèces à enjeux (reproduction des oiseaux marins, floraison du Narcisse des Glénan, etc.). Plusieurs organismes participent à la mise en œuvre de cette police de l'environnement

○ L'équipe de la RNN

Deux agentes assermentées ont pouvoir de police sur la partie terrestre de Saint-Nicolas, ils interviennent sur la Réserve et son périmètre de protection. Leurs missions inclues :

- La protection des stations de narcisse (prévention des intrusions, surveillance des usages)
- Le respect des zones mises en défend (habitats sensibles) préservées de la fréquentation
- Le contrôle de la divagation des chiens
- L'information et la sensibilisation du public

○ La brigade nautique de Port-la-Forêt L'équipe de la RNN

Elle assure le contrôle du respect de la réglementation sur l'ensemble du périmètre Natura 2000 « archipel des Glénan ». Les agents veillent notamment au respect de la réglementation sur la partie marine du territoire. Les missions comprennent :

- L'intervention de la brigade en cas de débarquement sur les îles et îlots protégés
- La prévention du dérangement des espèces protégées (oiseaux et mammifères marins)
- Le contrôles de activités de pêche et des usages nautiques

○ L'Office Français de la Biodiversité (OFB)

Les agents assermentés interviennent également sur le secteur de l'archipel. Les missions de police sont coordonnées avec les équipes de la RNN et de la brigade nautique. Outre ces missions de veille au respect de la réglementation, l'OFB assure aussi :

- La veille sanitaire concernant les épizooties, notamment en période de reproduction
- La surveillance des foyers épidémiques et du risque de propagation des épizooties
- Le prélèvement et l'analyse des cadavres (oiseaux, mammifères marins).

• Respect de la réglementation sur Saint-Nicolas : bilan décennal

En l'espace de 10 ans, les interventions sur le terrain pour surveiller et prévenir les comportements non conformes ont fortement augmenté. Le nombre d'interventions est passé de 46 en 2014 à plus de 900 en 2023, témoignant d'un renforcement de la surveillance sur Saint-Nicolas, notamment depuis l'instauration d'un arrêté préfectoral interdisant l'accès à l'îlot de la Croix.

Concernant les infractions, aucune n'a été constatée ou relevée de 2014 à 2017. Elles commencent à être signalées à partir de 2018, avec un pic en 2021 (post-année Covid et année de mise en place de l'arrêté autour de l'îlot de la Croix). Le nombre de personnes sensibilisées augmente significativement en 2022 et 2023 (Diard M. 2021, 2023).

Depuis 2021, l'augmentation du nombre d'interventions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement s'accompagne d'une diminution du nombre d'infractions (Le Frapper I. 2025). Ce constat témoigne de l'efficacité des actions de sensibilisation menées et des effets positifs d'une communication régulière et soutenue sur le long terme.

1.6. Gestion de la Réserve et moyens humains

Une convention de gestion, signée en 1986 entre la préfecture du Finistère, la commune de Fouesnant et Bretagne Vivante - SEPNB désigne l'association comme gestionnaire de la Réserve, avec l'appui du CBNB. La gestion conservatoire du patrimoine naturel de l'île est assurée tout au long de l'année par une équipe salariée permanente, renforcée en période estivale par un-e volontaire en service civique. Le gestionnaire de la Réserve bénéficie du soutien financier et opérationnel des services de l'État (DREAL, DDTM, OFB...), en particulier pour le suivi de la réglementation en vigueur.

Sur le plan financier, la DREAL apporte un socle financier de 0,9 ETP concernant la gestion conservatoire de la RNN, complété par 0,3 ETP au profit de la sensibilisation du public et de son éducation à l'environnement. La CCPF apporte un appui significatif à l'équipe de la Réserve, en contribuant activement aux opérations de gestions (fauche de la végétation, veille aux EEE, piégeage) et à l'entretien des infrastructures d'accueil du public sur Saint-Nicolas.

Pour mener à bien l'ensemble des missions relatives à la gestion des espaces naturels sur Saint-Nicolas en 2023, la CCPF a mobilisé 67 jours de régie et de coordination entre les différents agents affiliés au service environnement (Diard M. 2024). Pour l'élaboration des mesures de gestion, la Réserve s'appuie sur l'expertise d'un conseil scientifique composé d'expert-es locaux impliqués dans la connaissance et la conservation du patrimoine naturel et géologique insulaire (Tableau 2). Certain-e-s membres participent directement aux actions sur le terrain, en apportant leur savoir-faire et leurs connaissances (suivi du trait de côte, inventaires archéologiques, naturalistes, etc...).

Tableau 2 : Liste des expert-e-s du conseil scientifique des Réserves insulaires sollicité-e-s par l'équipe de la RNN de Saint-Nicolas selon les thématiques (Le Guen M. 2025a)

Domaine d'expertise	Organisme	Référent-e
Archéologie	CReAAH	HAMON G.
Avifaune marine	GISOM - MNHN	CHABROLLE A.
	Bretagne Vivante - MNHN	CADIOU B.
Botanique	CBNB	HARDEGUEN M.
	UBO	BIORET F.
Ecologie marine	IUEM – UBO - LEMAR	GRALL J.
	MNHN – CESCO	DERRIEN S.
	Retraité	HILY C.
Elasmobranches	APECS	STEPHAN E.
Entomofaune	Indépendant	RAMAGE T.
	Argyronète	PICARD L.
Génétique	IUEM – UBO - LEMAR	CHARRIER G.
Géomorphologie	UBO	HENAFF A.
Mammifères	INRAe	LORVELEC O.
Mammifères marins	ACMOM - Océanopolis	HASSANI S.
Sciences humaines et sociales	IUEM – UBO – LETG	PEUZIAT I.
	IUEM – UBO – AMURE	ALBAN F.
	UBS – Géoarchitecture	DEBRE C.
	IUEM – UBO – AMURE	QUEFFELEC B.

Dans le cadre du projet d’extension de la RNN lancé en 2022, un groupe de travail spécifique a été mis en place au sein du conseil scientifique des Réserves Naturelles Nationales insulaires de Bretagne. Ces travaux ont permis d’établir un diagnostic écologique et géologique approfondi, fondé sur les connaissances expertes mobilisées dans les différentes thématiques (Le Guen M. 2025a). La synthèse du patrimoine géologique, naturel, archéologique et socio-économique de la Réserve dans ce plan de gestion s’appuie sur les résultats de ce groupe de travail.

Le plan de gestion définit les mesures et actions à mettre en œuvre à court et moyen terme pour parvenir aux objectifs fixés à long terme. La stratégie proposée est évaluée à son échéance, après 10 ans. Cette évaluation précède la rédaction du plan de gestion suivant, qui doit être validé par le Conseil scientifique des Réserves Naturelles Nationales insulaires, puis par le Comité consultatif avec les instances de l’Etat, les collectivités locales et les acteurs socio-économiques du territoire, et enfin par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN). Le présent document constitue ainsi la feuille de route établie pour la période 2025–2034.

1.7. Démographie et dynamique territoriale

L’île de Saint-Nicolas est rattachée à la commune de Fouesnant-Les-Glénan. La ville fait partie de la communauté de communes du Pays fouesnantais (CCPF). La CCPF compte 7 communes pour une population totale de 29 273 habitant·e·s, contre 22 424 en 1999 (INSEE 2022). La population de Fouesnant a plus que doublé en l’espace d’une cinquantaine d’années, passant de moins de 4 000 à plus de 10 000 habitant·e·s entre 1968 et 2022 (Tableau 3).

Tableau 3 : Evolution historique de la population de la commune de Fouesnant depuis 1968

Année	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2016	2022
Population	3 962	4 653	5 239	6 524	8 076	9 716	9 143	9 520	10 204
Densité moy. (hab/km ²)	120,9	142,0	159,9	199,1	246,5	296,6	279,1	290,6	311,5

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2022. Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2008 au RP2019 exploitations principales.

Un vieillissement progressif de la population est constaté depuis 2008 (INSEE 2022), avec une diminution régulière du nombre d’habitant·e·s de moins de 45 ans et une augmentation régulière de la population âgée de plus de 60 ans (Figure 4).

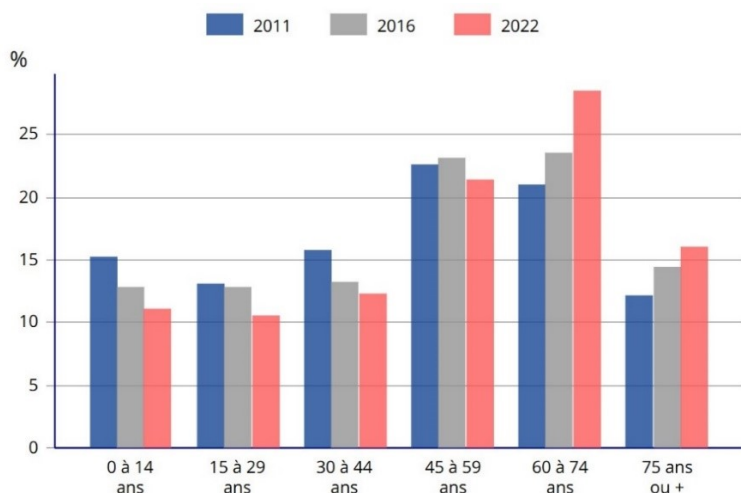


Figure 4 : Population de la commune de Fouesnant (29) par grande tranche d’âge.

L'île de Saint-Nicolas, qui n'est pas habitée à l'année, est la seule de l'archipel à être reliée au continent par liaison maritime. Les embarquements et retours à terre sont assurés depuis Concarneau, Bénodet, Loctudy, Port-La-Forêt (La Forêt-Fouesnant), Beg-Meil (Fouesnant) et Trévignon (Trégunc).

1.8. Inventaires et classements en faveur du patrimoine naturel

L'archipel des Glénan a fait l'objet de nombreuses mesures de protection sur son territoire, de la part d'acteurs institutionnels et associatifs dès 1960, avec notamment la création de la réserve associative de l'île aux Moutons, qui vise à protéger une colonie plurispécifique de sternes nicheuses. Elle se poursuit avec le classement du site « Archipel des Glénan, île aux Moutons, ensemble des îles et îlots (DPM) » en tant que site classé (site n° FR5310057 ; 38 660 ha) le 18 octobre 1973.

La protection se renforce sur Saint-Nicolas avec la création de la RNN et de son périmètre de protection en 1974, suivi par la désignation de l'archipel comme site Natura 2000 en 2004. La RNN fait depuis lors partie intégrante de la ZSC et ZPS couvrant l'ensemble de l'archipel (Tableau 4). Le document d'objectifs (DOCOB) associé à ce classement N2000 a été approuvé en 2006, et renouvelé en 2014 (Ragot P. 2014).

Tableau 4 : Synthèse du classement Natura 2000 de l'archipel des Glénan

Classement	Code du site	Secteur désigné	Surface
ZSC*	FR5300023	Archipel des Glénan	58 637 ha
ZPS**	FR5310057	Archipel de Glénan	58 701 ha

* ZSC = zone spéciale de conservation ; ** ZPS = zone de protection spéciale - source : INPN

Les inventaires ZNIEFF et ZICO menés par le MNHN, le CBNB et les associations naturalistes (Bretagne Vivante-SEPNB, LPO...) sur l'archipel ont servi de base scientifique à la désignation des ZSC et ZPS en vigueur sur l'archipel (Tableau 5). La Carte 1 fait état du zonage réglementaire en vigueur sur le territoire de l'archipel à l'heure actuelle.

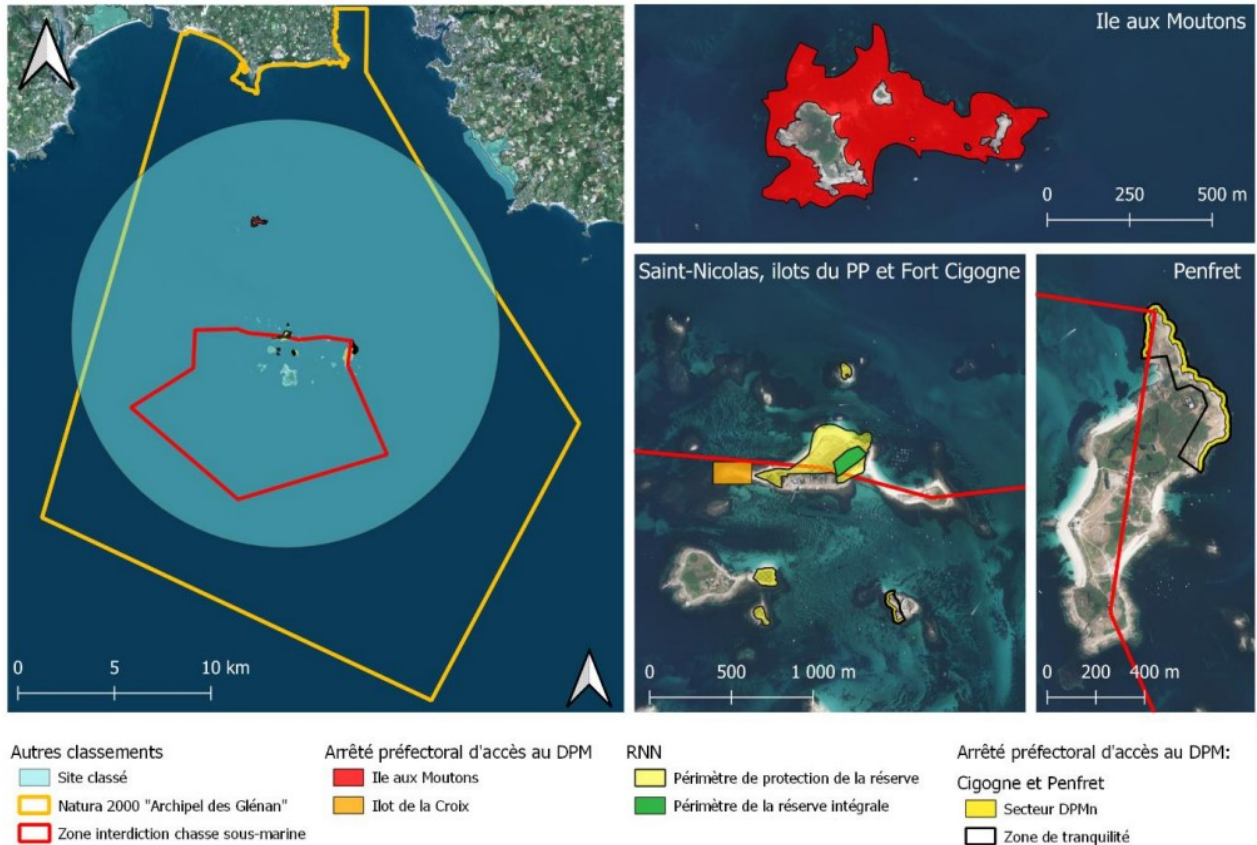
Tableau 5 : Synthèse des outils d'inventaires établis sur le territoire de l'archipel des Glénan

Outil d'inventaire	N° régional	Secteur désigné	Surface
ZNIEFF* continentale de type I	02110001	Le Loc'h	92 ha
ZNIEFF continentale de type II	02110000	Ensemble de l'archipel	6349 ha
ZNIEFF marine de type I	M031	Bluiniers - Penfret	2096 ha
ZNIEFF marine de type II	M030	Ensemble de l'archipel	6440 ha
ZICO**	BT11	Saint Nicolas - archipel	4100 ha

* ZNIEFF : Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique

source : INPN

** ZICO : Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux



Carte 3 : Périmètre d'application du zonage réglementaire autour de l'archipel (Le Guen M. 2025a)

1.9. Dynamiques d'occupation, d'usages et de gestion foncière

1.9.A. Evolution historique de l'occupation du sol sur l'archipel

Les premières traces d'occupation humaine sur l'Archipel semblent remonter au Paléolithique inférieur ou moyen. Cette estimation est basée sur la découverte archéologique d'un chopper en quartz (galet grossièrement taillé, utilisé comme outil polyvalent) à Saint-Nicolas suite au recul de la dune (Bernier G. 1989). Bien que l'occupation humaine du site remonte au Paléolithique, il est important de rappeler qu'à cette époque, les îles des Glénan formaient encore une extension continentale émergée. L'archipel n'a pris sa configuration insulaire qu'au cours de l'Holocène moyen (environ 5000 ans avant J.-C.), à la suite du dernier relèvement post-glaciaire du niveau marin, amorcé il y a environ 20 000 ans (Hijma M-P. et al. 2025).

L'archipel conserve plusieurs vestiges mégalithiques du Néolithique et de l'Âge du Bronze (Briard J., Gueguen M., Le Roux T. 1989). Les restes d'un tumulus découvert sur Saint-Nicolas témoignent d'une occupation sédentaire ancienne de cette époque. Aussi, la présence de petits artefacts assimilables à des perçoirs destinés à perforer coquillages et minéraux suggère une activité artisanale liée à la confection de parures (Deliou N., Bioret F., Loussouarn A., Diard M 2014). Les fouilles archéologiques ont permis d'identifier cinq couches de sols distincts contenant des traces d'activités humaines : trois datées de la fin de la Tène (150 à 50 av. J.-C.), une de l'âge du Bronze (2000 à 1500 av. J.-C.) et une du Néolithique récent (3000 à 2000 av. J.-C.). La découverte de tessons d'amphores et de pièces de monnaie atteste également d'une occupation du site à l'époque gallo-romaine (Gehres B. 2021).

Un inventaire archéologique mené en 1926 évoque la découverte d’amas coquilliers, interprétés comme les vestiges d’un atelier de fabrication de teinture (Figure 5), témoignant d’une occupation en période médiévale (début V^e à fin du XV^e siècle).

Les vestiges de deux fours à goémon datant du 18^e siècle à l’ouest de Saint-Nicolas soulignent une occupation plus récente : les pains de soude produits par incinération des algues dans ces fours étaient revendus aux industries (Deliou N., Bioret F., Loussouarn A., Diard M 2014). À l’époque contemporaine, le développement de la pêche entraîne une augmentation de la fréquentation humaine sur l’archipel (Langouet L., Mercier A., Hamon G. 2014). De nombreux abris sont construits sur Saint-Nicolas pour héberger temporairement les pêcheurs venus du continent. Un grand vivier de 800m² est aménagé en 1870 sur le domaine maritime de Saint-Nicolas, pour faciliter le stockage temporaire du produit de pêche avant export sur le continent (Gueguen M., Le Maître L.-P. 1981). Parallèlement, la majeure partie terrestre de l’île est exploitée, notamment pour cultiver le blé. La mise en culture et le pâturage laissent peu à peu place à différentes parcelles réduites à l’état de friche, suite à la déprise agricole à partir du 20^e siècle (Delliou N., Chebahi C., Evangelista J. 2016).

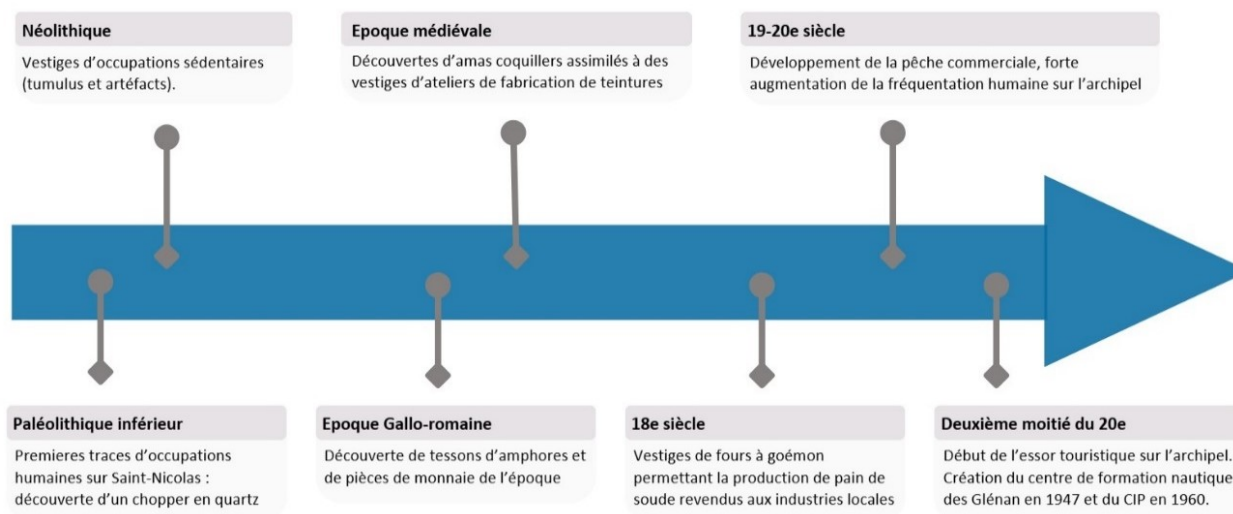


Figure 5 : Synthèse de l’occupation historique de l’archipel

L’essor touristique de l’archipel débute en 1947 avec la création du Centre de Formation International (CFI) sur l’île de Penfret par Philippe et Hélène Viannay, fondateurs du mouvement de résistance *Défense de la France*. Ce centre avait pour vocation d’accompagner la réinsertion dans la vie civile des personnes engagées dans la Résistance durant la Seconde Guerre mondiale.

Dès l’été 1947, 120 stagiaires, sont accueillis sur l’île du Loc’h. Deux saisons estivales plus tard, Penfret accueille à son tour les stagiaires du CFI. Les activités de l’association s’étendent à plus large échelle en 1952 avec la location de l’île de Dréneq et l’acquisition de l’île de Penfret. Cette étape structurante marque le début de l’implantation durable de l’école de voile des Glénans dans l’archipel (Béquignon J.-Y. et al. 2024).

En 1956, le CFI est renommé Centre Nautique des Glénans (CNG) et devient progressivement le socle de l’école de voile des Glénans, aujourd’hui reconnu à l’échelle internationale. Dans la continuité de ce développement, le centre international de plongée des Glénan (CIP) est construit sur Saint-Nicolas en 1960. L’école de voile, le CIP et les compagnies maritimes de transport de passagers constituent aujourd’hui les principaux moteurs économiques de l’archipel.

1.9.B. Activités et occupation actuelle de Saint-Nicolas

Compte tenu de l'essor du tourisme et de la diminution de l'activité de pêche au sein de l'archipel, l'occupation du sol sur Saint-Nicolas s'articule principalement autour de l'accueil du public en saison, d'avril à septembre. Les surfaces bâties et artificialisées se concentrent essentiellement au secteur sud de l'île, sur des parcelles publiques et privées (Carte 4).



Carte 4 : Cartographie des surfaces bâties et artificialisées sur l'île de Saint-Nicolas

Les aménagements actuels de l'île sont décrits ci-après d'ouest en est :

- Un calvaire et deux fours à goémon à la pointe ouest de l'île face à l'îlot de la Croix.
- Un champ de panneaux solaires et une éolienne exploités par la société Enedis.
- Un bâtiment utilisé par le Centre international de plongée (CIP) des Glénan pour l'accueil, l'hébergement et la restauration.
- La cale et ses abords pour l'embarquement/débarquement du public et des usagers du port.
- Le restaurant « Castric » et son vivier et le café-restaurant « La Boucane » face à l'embarcadère.
- La capitainerie de la commune de Fouesnant, regroupant les habitations, locaux techniques et de stockage des professionnels en charge du port, de l'entretien du paysage et des infrastructures (platelage, ganivelles, clôtures, fauche-export...). Le bâtiment abrite également le poste de secours en saison.
- Le gîte d'accueil touristique « Le Sextant ».
- Les résidences secondaires privées et leurs jardins.

Le secteur englobant la cale, les restaurants et la capitainerie est imperméabilisé (bitumé). Vers l’est, le chemin littoral longe les habitations sur un sol stabilisé jusqu’à la dernière maison. Au-delà, un platelage a été aménagé afin de limiter l’impact de la fréquentation sur la dune grise. A l’arrière de la capitainerie subsistent une ancienne ferme et un bâtiment annexe, utilisés par le CIP comme hébergement et local technique au centre de l’île.

Le reste de l’île est occupé par les habitats naturels. Les dunes grises recouvrent plus des deux tiers de la surface terrestre de Saint-Nicolas. Les aménagements y sont limités à la mise en défens et à la canalisation du public (ganivelles, clôtures, descentes de plage et platelage), ce qui assure une bonne continuité entre les différents habitats.

La pointe de l’îlot de la Croix à l’ouest présente des signes de dégradation liés au piétinement estival chronique. Aussi, le secteur est temporairement aménagé (pose de chaises, autel) à l’occasion du pardon des Glénan, célébré en septembre, ce qui peut aussi contribuer à la perturbation de la végétation rase. Le couvert végétal semble toutefois se régénérer en hiver — un suivi régulier permettrait de le confirmer.

L’artificialisation des hauts de plage demeure ponctuelle et se limite à quelques accès au littoral (escaliers, descentes de plage), à la cale, au vivier et à divers équipements de protection côtière (ganivelles, brise-vents, etc.).

1.9.C. Propriétés, gestion et maîtrise foncière de l’archipel

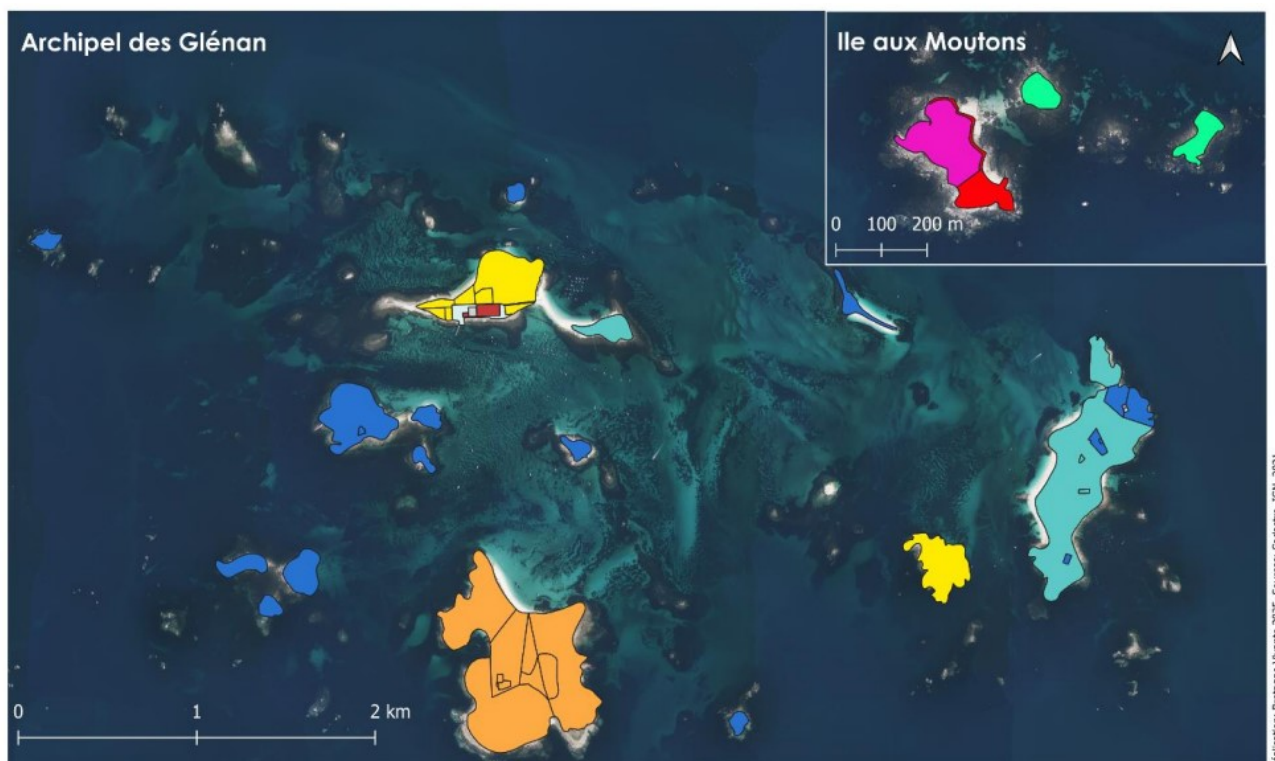
En 2025, l’archipel des Glénan compte un nombre important de propriétaires, publics et privés. La gestion des sites n’est pas toujours assurée par les propriétaires : plusieurs conventions de gestion sont établies, notamment entre le Conservatoire du Littoral, la Communauté de communes du Pays Fouesnantais et le Centre Nautique des Glénan (CNG), ou encore entre le Conservatoire du Littoral et Bretagne Vivante (Tableau 6).

Tableau 6 : Présentation des différents gestionnaires des îles principales de l’archipel des Glénan.

Iles	Gestionnaires
Penfret	CCPF et Les Glénan
Saint-Nicolas (parcelles non-urbanisées)	Bretagne Vivante et CCPF
Drenec	CCPF et les Glénans (centre nautique)
Bananec	Les Glénans
Brunec – Le Veau – La Tombe	Bretagne Vivante
Le Loc’h	Groupe Bolloré
Ile aux Moutons	Bretagne Vivante (hors secteur phare)
Cigogne	CCPF et les Glénans

Saint-Nicolas est l’île où l’on trouve le plus de bâtiments et de résidences. La maîtrise foncière est répartie entre plusieurs propriétaires dont le Conseil Départemental du Finistère qui possède près des trois quarts de la superficie (Carte 5).

L'embarcadère, unique cale entretenue dans l'archipel, permet l'accostage de bateaux de taille modérée. L’île Drenec et les îlots du Veau et de la Tombe sont la propriété du Conservatoire du littoral depuis 2003, ainsi que Brunec depuis 2004.



Propriétaires

 CD29	 Les Glénans	 Groupe Bolloré	 SCI Ar Moelez - CdL	 Sextant
 CdL	 Etat - CdL (affectataire)	 Phares et Balises	 Propriétaire privé	 Commune

Carte 5 : Infographie des différents propriétaires des îles de l'archipel

Sur Saint-Nicolas, le Conseil Départemental du Finistère est propriétaire de l'ensemble des zones non-urbanisées de l'île, soit une surface correspondant environ aux trois-quarts du périmètre de l'île. La commune de Fouesnant est propriétaire du secteur englobant l'embarcadère, la cale et la capitainerie. L'association « Sextant » est propriétaire du terrain sur lequel est installé le refuge éponyme. Le reste du périmètre foncier urbanisé sur Saint-Nicolas, composé de 4 maisons fait l'objet de propriétés privées.

2. Climat et environnement géophysique de la Réserve

2.1. Climat

L'archipel est soumis à des conditions climatiques océaniques renforcées par rapport au continent en raison de son insularité. L'amplitude thermique annuelle est plus faible, les vents sont globalement plus forts et les précipitations sont moins importantes. Les données climatiques de l'archipel disponibles ne concernent que la période 1891-1930. Les stations météorologiques les plus proches se situent aujourd'hui à Penmarc'h et Quimper. Une station météorologique installée jusqu'en 1935 sur l'archipel a permis de récolter des données climatiques localisées sur la zone d'étude. Bien que très anciennes, ces données permettent de caractériser certaines différences avec le climat continental, en le confrontant avec celles de la station de Quimper (Figure 6).



Figure 6 : Comparaisons des données climatiques de l'archipel des Glénan et du continent (Biotope 2022)

Le diagramme ombrothermique suivant représente les variations mensuelles moyennes des températures et des précipitations à Quimper, station météorologique la plus proche de l'archipel (Figure 7). Il permet ainsi d'identifier les périodes de sécheresse, relatives à un stress hydrique pour la végétation. Développé selon la méthode Gaussen-Bagnouls, il superpose une courbe des températures moyennes mensuelles (T) et une courbe des précipitations moyennes mensuelles divisée par deux. Concrètement, 1°C correspond ici à 2 mm de précipitations ($P = 2T$) sur ce graphique. Les périodes de sécheresse sont mises en évidence lorsque la courbe des précipitations (en orange) se situe en-dessous de celle des températures (histogrammes bleus). La période de sécheresse sur Quimper s'étale donc de mai à septembre ($P < 2T$), d'après les données Météo-France récoltées sur un pas de temps de 30 ans (1991 à 2020).

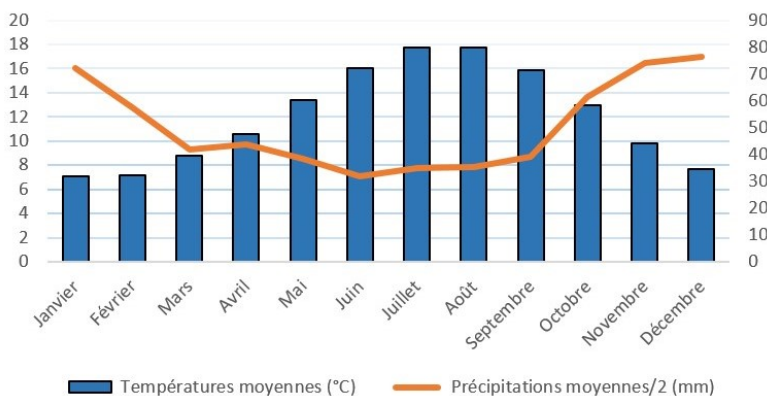


Figure 7 : Diagramme ombro-thermique de la station météorologique de Quimper, période 1991-2020

Pour les Glénan, le diagramme ombrothermique de la station de Penfret établi sur la période 1891-1930 montre également une période sèche de 4 mois (Bioret F. 1989).

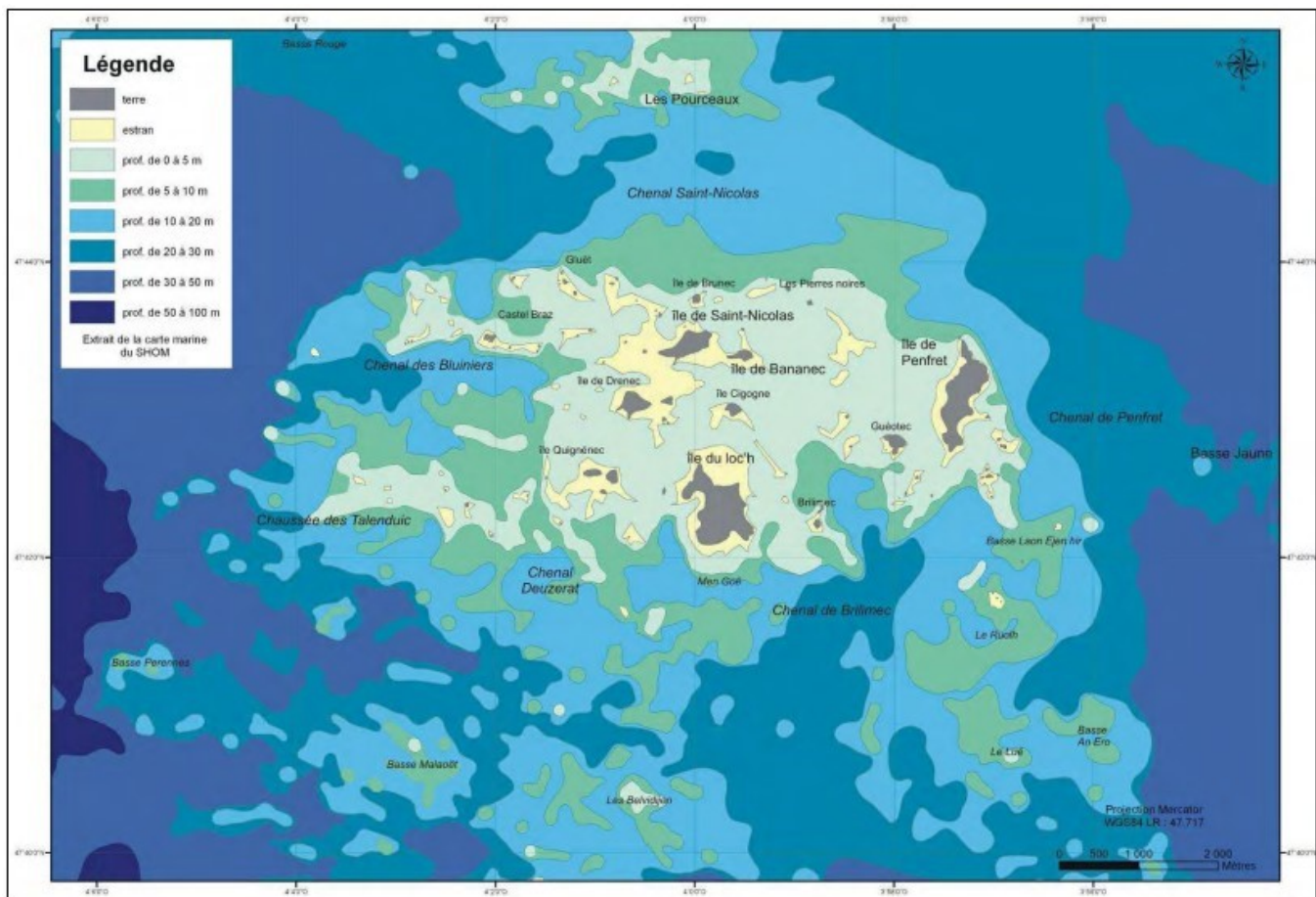
2.2. Eau

2.2.A. Eau douce

L'archipel des Glénan est pauvre en eau douce, d'une part parce qu'il y pleut relativement peu, d'autre part parce que le réseau hydrographique est très peu développé. Il existe cependant une nappe phréatique ayant permis l'installation d'un puits sur Saint-Nicolas. Seule une lentille fine est constituée d'eau douce. Une fois pompée, la nappe est remplacée par de l'eau saumâtre. Des citernes sont installées pour récupérer l'eau de pluie des toits des habitations.

2.2.B. Courants marins

Quel que soit le chenal considéré, les courants de marée sont relativement faibles, au centre comme en périphérie de l'archipel. Des mesures de courants ont été réalisées par le SHOM (Ehrhold A. et al. 2006), dans le chenal Saint-Nicolas, au nord de l'archipel (Carte 6). Le flot porte à l'est (vitesse maximale = 1 nœud, 2 heures avant la pleine mer) et le jusant à l'ouest, avec une vitesse plus forte (jusqu'à 1,3 nœuds une heure avant la basse mer). Ces courants ne dépassent pas 0,4 m/s dans l'archipel en période de vives eaux et 0,25 m/s lors des marées de mortes eaux (Ehrhold A. et al. 2006).



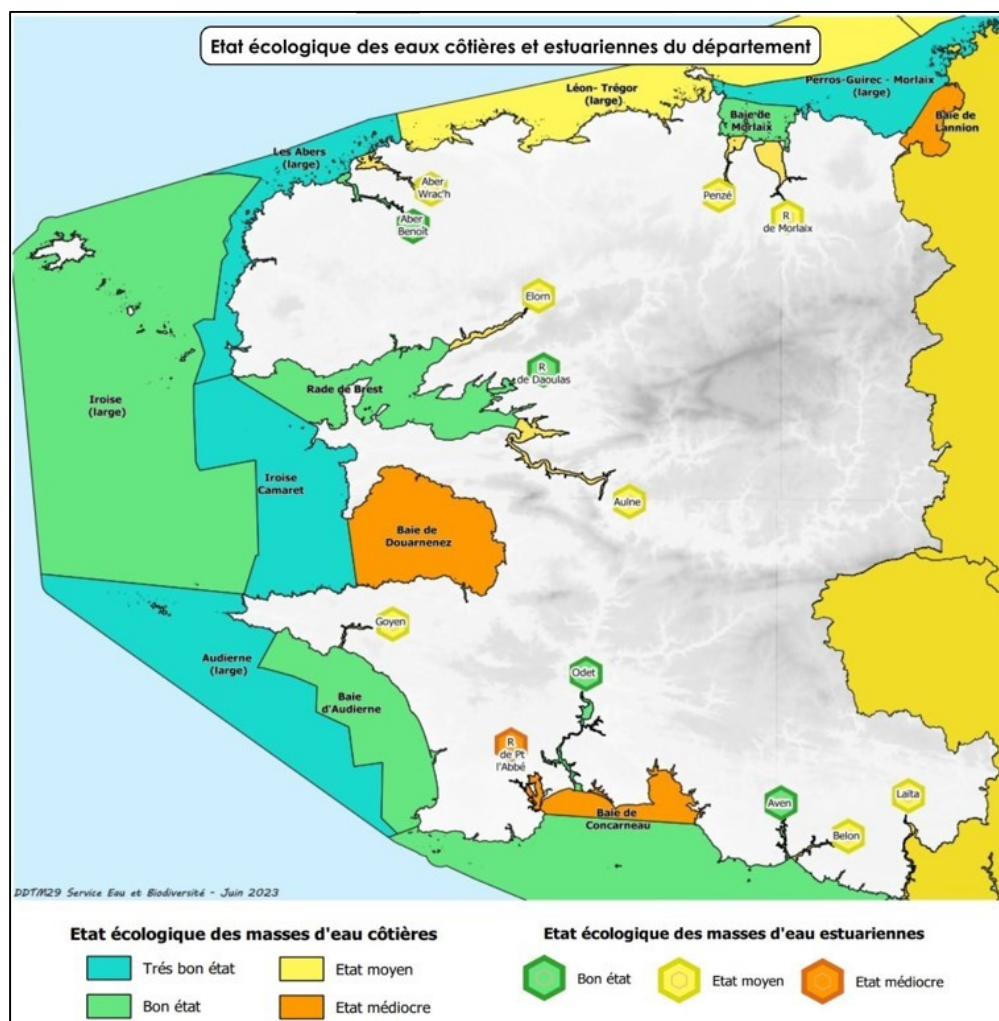
Carte 6 : Dénomination des chenaux, récifs et chaussées composant l'archipel (Ehrhold et al., 2006)

2.2.C. Qualité de l’eau

La gestion de la qualité de l’eau s’appuie sur un cadre réglementaire précis, défini par la directive cadre sur l’eau (DCE). Cette directive fixe quatre grands objectifs pour les masses d’eau souterraines, côtières et de transition (comme les estuaires) :

- Éviter toute dégradation de leur état
- Atteindre un bon état écologique et chimique
- Réduire, voire supprimer, la pollution par les substances dites « prioritaires »
- Respecter les autres directives européennes liées à l’eau.

D’après les critères et objectifs définis par la DCE dans son rapportage de 2019, les masses d’eau côtières englobant l’archipel des Glénan sont considérées en bon état écologique (Carte 7). Ce rapport fait également état d’un bon état chimique de l’ensemble des eaux côtières du département.



Carte 7 : Etat écologique des eaux côtières - Rapportage DCE 2019 © Eau France. DDTM 29

Sur l’archipel, les eaux de surface sont presque exclusivement constituées d’accumulations d’eaux de pluies. Le réseau hydrographique à la surface des îles est presque inexistant. La seule formation remarquable est la lagune saumâtre de l’île du Loc’h, mais elle ne fait l’objet d’aucun suivi concernant la qualité de l’eau et n’est donc pas considérée dans l’analyse. La végétation observée traduit cependant une eutrophisation de la lagune (CBNB), sûrement due à l’absence de traitement des eaux usées.

2.3. Géologie

2.3.A. Résumé

L'île de Saint-Nicolas correspond à l'émergence d'écueils du socle rocheux présent sous l'intégralité de l'archipel des Glénan. Ces socles émergeant sont réunis à l'ouest et à l'est par deux principaux cordons dunaires : l'un le long du rivage nord (du nord-ouest au nord-est), l'autre le long du rivage sud-est. Tous deux encadrent une dépression topographique centrale, elle-même couverte par des accumulations de sables dunaires (Figure 8). Le point culminant de l'île, localisé au sein de la dune du nord, s'élève à 10,34 mètres au-dessus du zéro des altitudes terrestres (NGF).

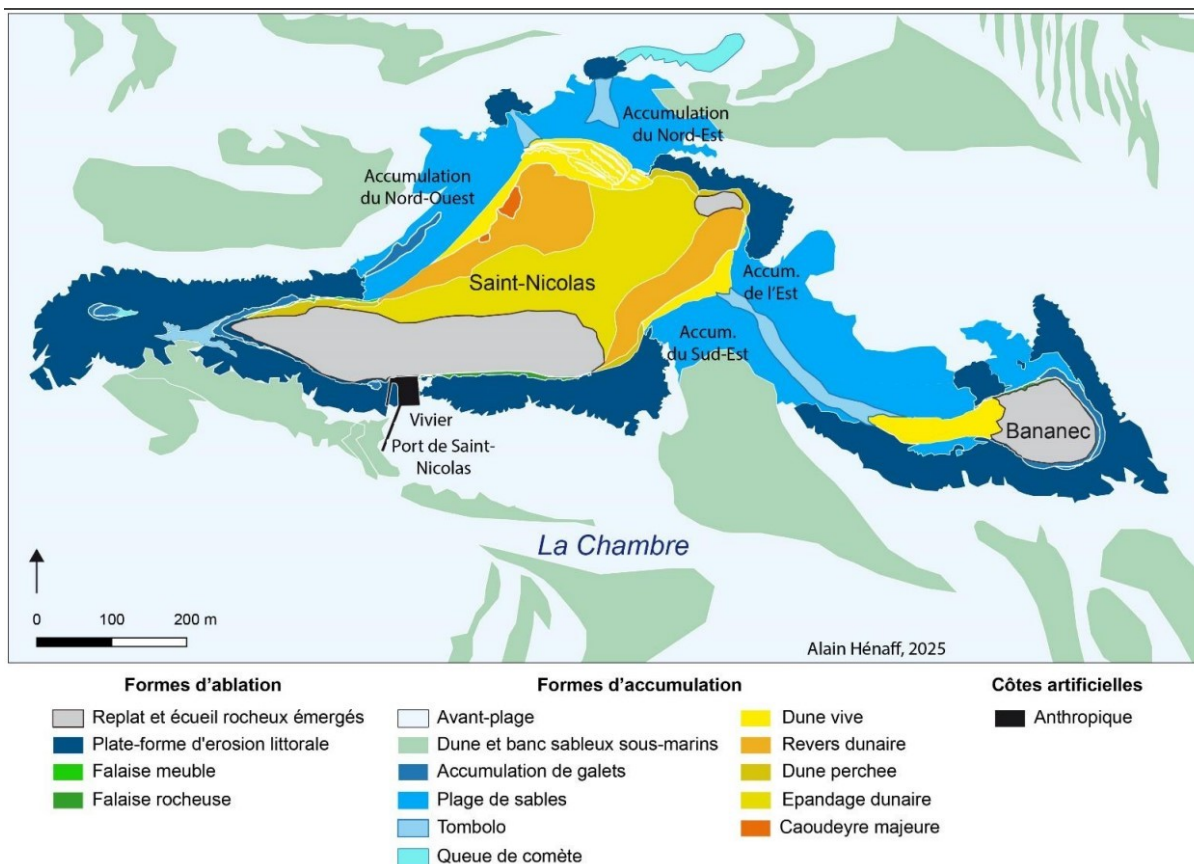


Figure 8 : Géomorphologie littorale de Saint-Nicolas et Bananec.
Formes littorales et sous-marines principales (A. Hénaff., 2025).

Au nord de l'île, deux petits tombolos (80 à 120m de long), submersibles à marée haute, relient la plage du nord à deux écueils rocheux (Figure 9). À l'est de l'île, un autre tombolo submersible, plus large et long d'environ 250 mètres relie Saint-Nicolas à Bananec, une île isolée de Saint-Nicolas à marée haute et au sous-bassement rocheux partiellement masqué par les dunes (Figure 9).

Comme le souligne la Commission Régionale du Patrimoine Géologique (CRPG), la RNN de Saint-Nicolas des Glénan ne présente pas de patrimoine géologique reconnu. Elle ne figure donc pas à l'inventaire national du patrimoine géologique (INPG). L'archipel présente toutefois un intérêt géomorphologique singulier, qui justifie une attention particulière et une valorisation dans les actions pédagogiques.



Figure 9 : Photographie du tombolo reliant Saint-Nicolas et Bananec (à gauche) et du tombolo de la plage nord et de l'affleurement de leucogranite au premier plan (à droite) ; source : (Diard M., et al. 2020)

2.3.B. Histoire et formations géologiques

L'archipel des Glénan s'inscrit dans le domaine sud-armoricain, un secteur géologique marqué par l'empreinte de la chaîne hercynienne, formée il y a 300 millions d'années. Cet ancien relief, façonné par la collision de continents, est aujourd'hui largement érodé, ses vestiges affleurent toujours dans les granites clairs qui composent les îles de l'archipel (Ehrhold A. et al. 2006).

Le massif granitique de l'archipel des Glénan constitue la partie émergée d'un vaste ensemble granitique en profondeur, appelé batholite, qui s'étend jusque sous la baie de Concarneau. Ce granite clair (leucogranite) à grains moyens est riche en muscovite (mica blanc) et ponctuellement en biotite (mica noir). Il est parcouru de filons de quartz et de pegmatite et présente quelques traces de tourmaline (Biotope 2022).

L'histoire géologique de l'archipel trouve racines bien plus loin dans le temps. Les socles les plus anciens sont constitués d'orthogneiss et de métagranites. Ils datent d'environ 600 à 500 millions d'années (Protérozoïque supérieur et Ordovicien). Ces socles résultent de contextes tectoniques actifs (subduction, collision, arc insulaire) qui ont marqué la région avant la formation de la chaîne varisque. Au Carbonifère (il y a 330 à 300 millions d'années), l'intrusion des granites alumino-potassiques (comme celui des Glénan) est venue recouper ces anciennes formations, pour donner naissance à la formation granitique actuelle (Biotope 2022).

Le paysage insulaire tel qu'on le connaît aujourd'hui est le fruit des variations climatiques des 2,6 derniers millions d'années du Quaternaire. Les phases glaciaires et interglaciaires, rythmées par des régressions et des transgressions marines corrélatives, ont façonné les reliefs actuels. Depuis la fin de la dernière période froide, la transgression marine actuellement en cours a entraîné une élévation du niveau marin d'environ 120 mètres. Progressivement, ce phénomène a ennoyé le relief de collines du plateau des Glénan au cours des 21 000 dernières années et a conduit à la définition du contour des îles actuelles au cours de l'Holocène (Hijma M-P. et al. 2025).

Les sables dunaires dits "flandriens" désignent les dépôts récents mis en place lors de la dernière transgression marine, amorcée à la fin de la dernière montée du niveau marin, il y a environ 10 000 ans (Holocène). L'origine de ces sables est multiple. Une part importante provient de l'altération des leucogranites du socle armoricain, soumise à des conditions climatiques variées au cours des temps géologiques.

Ce processus d'altération entraîne la dégradation progressive des minéraux les plus fragiles (feldspaths et micas), tandis que le quartz, plus résistant, s'accumule préférentiellement. Il constitue aujourd'hui une composante majeure des sables clairs caractéristiques des plages des Glénan (Pinot J.-P. 1974).

Les sédiments des plages et des dunes proviennent également de l'érosion marine des affleurements rocheux du plateau des Glénan et des côtes insulaires. L'action des houles et des vagues, combinée au balayage de la plateforme sous-marine, contribue à l'alimentation continue des stocks sableux littoraux. Enfin, une contribution biogène significative s'ajoute à cette origine détritique. Une part des sables blancs résulte de la fragmentation de débris coquilliers, de maërl et d'autres organismes calcaires marins, issus de la production biologique intertidale et sous-marine. Ces apports carbonatés renforcent l'éclat clair des sables et contribuent à l'homogénéité visuelle caractéristique des plages de l'archipel (Ehrhold A. et al. 2006). L'association de ces apports minéraux et biologiques confère aux sédiments dunaires des Glénan leur composition, leur dynamique et leur aspect actuels.

En résumé, la géomorphologie actuelle de l'archipel résulte essentiellement de l'usure progressive du granite : façonnés par l'érosion marine et continentale sur de longues périodes, les îles et îlots présentent un relief très plat. Ces reliefs granitiques émergés du socle servent aujourd'hui de points d'accroche aux plages de sables (et localement de galets) et aux cordons dunaires plus récents. Des platiers rocheux caractéristiques de l'archipel et, localement, quelques linéaires de basses falaises ont été façonnés par la mer dans ces affleurements (Carte 8).



Répartition des formations géologiques de l'archipel des Glénan

Unités géologiques :

- Leucogranite porphyroïde
- Plages et estrans sableux
- Sables dunaires "flandriens"

Réseau de failles :

- Faille observée et visible. Cinématique non précisée
- Faille supposée, masquée et hypothétique. Cinématique non précisée



Réalisation : Iwein Le Frapper

Carte 8 : Cartographie des unités géologiques composant l'archipel des Glénan

Cartographie réalisée par l'équipe de la Réserve, à partir des données SIG mis à disposition sur le site du BRGM.

2.3.C. Géomorphologie actuelle et dynamique du relief

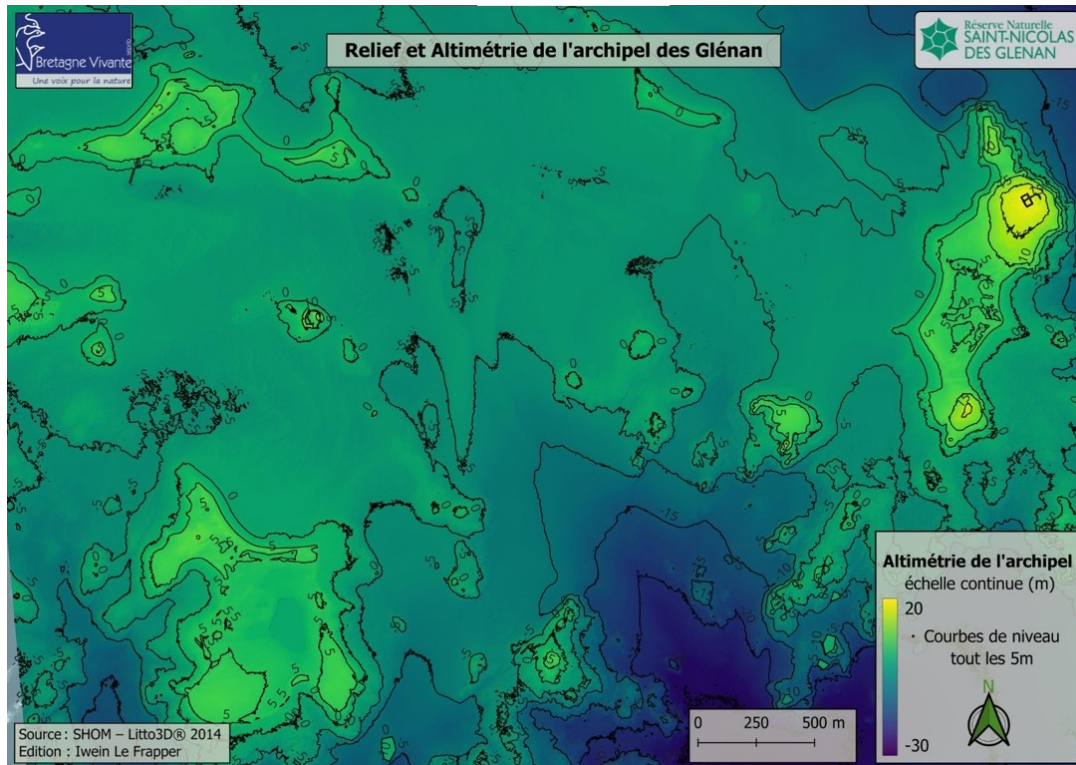
La géomorphologie actuelle de l'archipel des Glénan et de la baie de Concarneau résulte de l'héritage géologique ancien, et du façonnement continental passé, sur lesquels les fluctuations du niveau de la mer liée aux transgressions post-glaciaires sont venues retoucher les reliefs. Le fond marin de la baie, dans l'axe du nord-ouest vers le sud-est, descend régulièrement jusqu'à 27 mètres de profondeur au large de la pointe de Trévignon, avec une pente très faible (inférieure à 0,1°). En bordure, les fonds remontent brutalement, notamment à l'est, entre Concarneau et Trévignon, où un ressaut de 13 mètres génère des pentes atteignant 10° d'inclinaison. Ce ressaut, qualifié de « terrasse », témoigne des anciens niveaux marins (Delanoë Y., Pinot J.-P. 1977).

La baie communique avec l'océan par plusieurs passes plus ou moins profondes. La principale, le chenal de l'île Verte, atteint 50 mètres de profondeur et correspond à une ancienne vallée fluviale submergée lors de la transgression holocène. D'autres passages plus étroits, entre la Basse Jaune et les Glénan ou encore au nord des Glénan (profondeur de 22 m), ont été progressivement envahis par la mer. Le fond de ces chenaux est aujourd'hui remanié par les courants de marée et des dépôts plus récents (sables coquilliers, maërl...) s'y sont accumulés.

À l'ouest et au sud-ouest de la baie, la barrière rocheuse formée par les Moutons, l'archipel des Glénan et la Basse Jaune se prolonge sous forme de hauts-fonds granitiques (basses Malaoët, Belvidijen...) séparés par des couloirs de failles (chenaux Deuzerat, Brilimec...).

Ces structures canalisent l'énergie des courants marins, qui vont à leur tour influencer sur la dynamique sédimentaire de l'archipel. Plus au large, au sud de l'archipel, les fonds marins plongent progressivement jusqu'à 100 mètres de profondeur.

Sur les îles de l'archipel, le relief terrestre est particulièrement modeste (Carte 9). Le point culminant est atteint sur l'île de Penfret à 18 mètres d'altitude, confirmant la nature basse et peu accidentée de ces îlots granitiques. Saint-Nicolas ne fait pas exception avec une altitude maximale de 10 mètres au-dessus du zéro NGF. Ces reliefs insulaires, hérités d'anciennes collines continentales, sont les supports des cordons dunaires, tombolos et platiers rocheux qui caractérisent la physionomie littorale actuelle des Glénan.



Carte 9 : Aperçu du relief terrestre et sous-marin de l'archipel

2.3.D. Dynamiques sédimentaires

2.3.D.a. Contexte

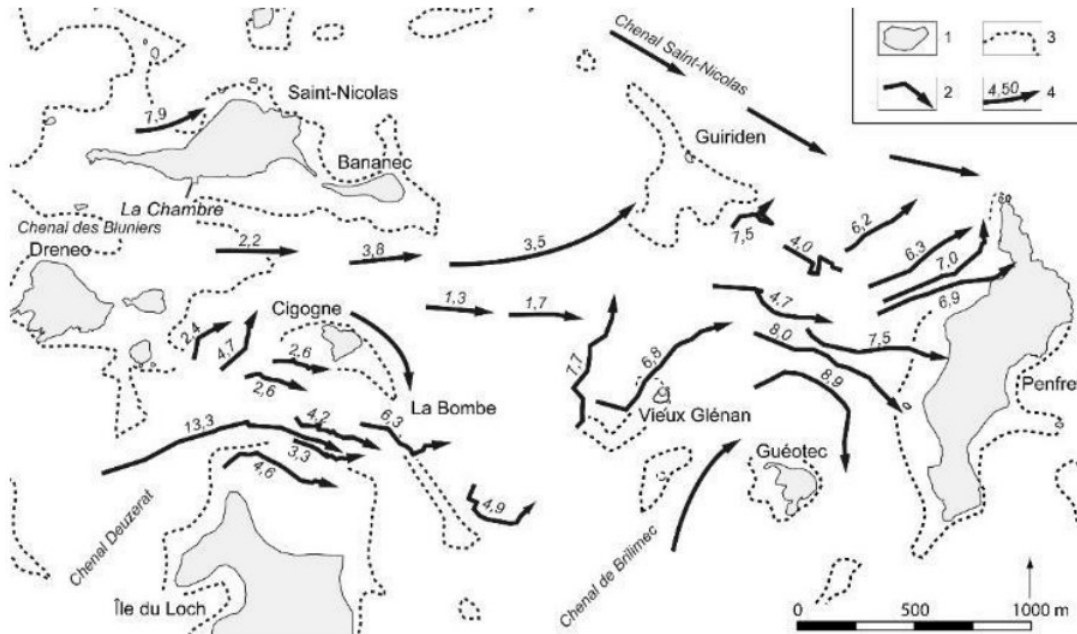
L'île de Saint-Nicolas est soumise à des mouvements sédimentaires, eux-mêmes conditionnés par les phénomènes météorologiques et océaniques impactant l'archipel. Ces mouvements affectent à la fois les accumulations littorales sous-marines (avant-plage sédimentaire) et terrestres (dunes), entraînant une modification importante et parfois brutale du trait de côte.

Des relevés topo-morphologiques bisannuels sont effectués depuis 2011 par Alain Hénaff (UBO, LETG UMR 6554 CNRS,) sur Saint-Nicolas, pour suivre l'évolution des accumulations littorales et du trait de côte. Les premiers résultats mettent en évidence certaines tendances morphodynamiques à long terme (Diard M., Ferré B. 2019).

Des transits sédimentaires sous forme de dunes hydrauliques sont constatés au nord et au sud de l'île, générant un transfert de sédiments global d'ouest en est. Ces transits sont amplifiés par certains événements météorologiques (tempêtes, grandes marées...) et entraînent une dérive littorale globale des sédiments vers l'est.

Concrètement, les plages les plus à l'ouest de l'île sont les plus pénalisées par ces mouvements. Tandis que les plages du nord-est et de l'est, en aval de la dérive, tirent profit de ces apports sédimentaires provenant des plages en amont. Ces plages à l'est se trouvent ainsi en voie de progradation (progression de la terre vers la mer en zone d'accrétion). Cette progradation dépend toutefois de l'alimentation en sédiments provenant des plages en amont (Carte 10).

Le recul global des plages au sud-est de Saint-Nicolas (au niveau de l'ancienne décharge notamment) semble indiquer que celles-ci ne bénéficient pas de cet apport sédimentaire, malgré leur position en aval du transit. L'avancement de la cale du port de Saint-Nicolas au sud-ouest pourrait faire barrage à ce transit et expliquer ce manque d'apport sédimentaire. Enfin, une raréfaction des apports sédimentaires en amont pourrait remettre en cause la tendance actuelle et entraîner à terme une modification significative du trait de côte.



Carte 10 : Trajectoire et vitesse moyenne de migration des dunes et bancs de sables sous-marins.

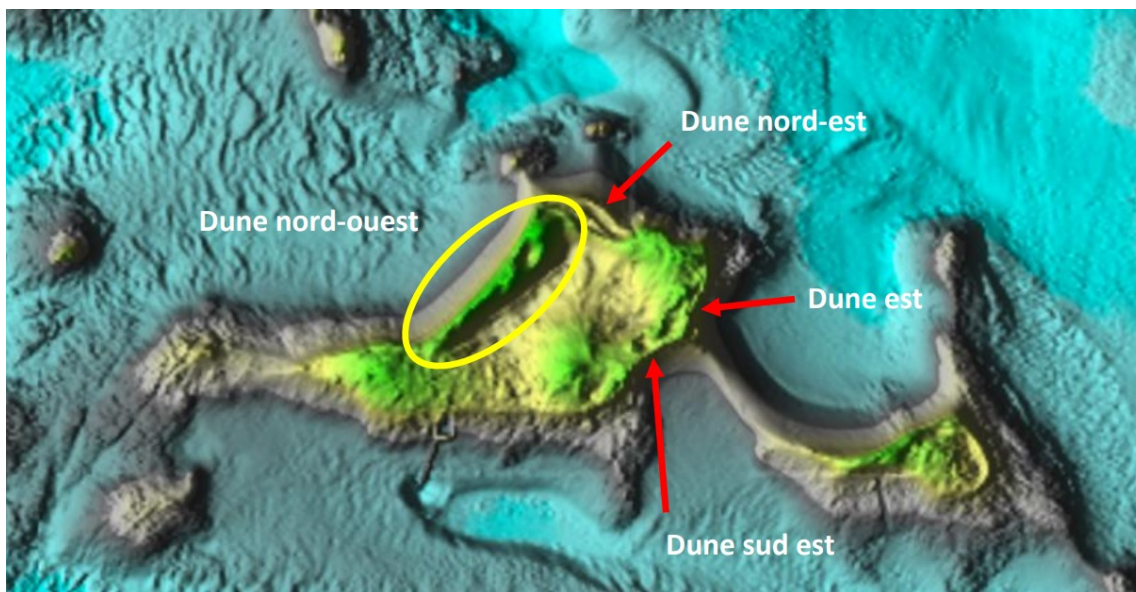
Légende : 1 : îles et îlots ; 2 : trajectoire des bancs et dunes sableuses sous-marines ; 3 : zéro hydrographique ; 4 : vitesse de déplacement en m/an ; (Hénaff A. et al. 2015)

Sur la carte précédente, les flèches indiquent les axes préférentiels de transport des sédiments. Elles illustrent l'influence combinée de la houle, des courants de marée et des haut-fond rocheux sur la redistribution des sédiments autour des îles des Glénan (carte E). Les migrations dans l'archipel sont de l'ordre de 5,4 m/an en moyenne, ces dynamiques sont qualifiées de « relativement lentes » en comparaison à d'autres environnements côtiers dans le monde (Hénaff A. et al. 2015).

En résumé, compte tenu du transit sédimentaire en mouvement d'ouest en est, toute intervention sur une île en amont dérive peut engendrer, à plus ou moins long terme, des impacts significatifs sur celles en aval dérive. L'archipel dans son ensemble est à considérer comme un système littoral interdépendant dans la gestion des évolutions côtières (Le Guen M. 2025c).

2.3.D.b. Incidences des dynamiques sédimentaires sur le système dunaire

Du fait de son occupation presque permanente, Saint-Nicolas est l'île la plus exposée de l'archipel aux enjeux liés au recul du trait de côte. Les informations fournies ci-après proviennent des travaux d'Alain Hénaff sur les dynamiques géomorphologiques littorales et les risques côtiers d'érosion et de submersion à Saint-Nicolas. Ces travaux se focalisent sur l'évolution morphologique des 4 principales formations dunaires de l'île (Carte 11) et du tombolo reliant Saint-Nicolas à Bananec.



Carte 11 : Topographie et localisation des principales formations dunaires de Saint-Nicolas ; Source : SHOM - Litto3D® - Finistère

- **Dune nord-ouest**

Il s'agit de la plus grande accumulation dunaire de l'archipel, culminant à 10 mètres NGF sur une largeur de 330 mètres selon un axe sud-ouest/nord-est. En 2024, celle-ci couvre environ 1,8 hectare (16% de la superficie de l'île environ). L'étude des anciennes cartes et photographies aériennes retrace l'évolution de cette dune au fil des décennies.

Les cartes du XVIIIe et XIXe siècles suggèrent que la dune a pu être plus large et végétalisée qu'aujourd'hui. Le milieu du XIXe siècle est marqué par son extension maximale qui débute aux alentours de 1820 après une période de recul durant la fin du XVIIIe siècle. Le recul du trait de côte dunaire intervient à nouveau durant la seconde moitié du XIXe siècle et se poursuit tout au long du XXe siècle. D'autres phases de recul, antérieures au XIXe siècle, sont attestées par l'analyse de cartes anciennes de l'île de Saint-Nicolas. Une courte période d'avancée de la dune vers la plage est observée entre les années 1980 et 2000, avant qu'une reprise marquée du recul ne s'impose au cours du XXIe siècle.

Le suivi photographique de la dune nord-ouest témoigne d'un profil en pente douce en 1984. Le front d'érosion actuel apparaît en 2001 et oscille entre 1 et 2 mètres au-dessus du niveau de la mer. Celui-ci n'a cessé de croître depuis et culmine aujourd'hui à 10 mètres d'altitude (Figure 10).

Actuellement, la dune présente un front d'érosion attaqué à la base par la mer et soumis à une déflation éolienne renforcée par l'abrupt. Le profil abrupt de la dune nord-ouest renforce ainsi de plus le balayage et l'enlèvement du sable. Ce phénomène empêche la fixation et le développement de la végétation sur le front dunaire et entraîne l'apparition de caoudeyres (creux) en sommet de dune, qui ne font qu'accroître l'érosion à leur tour (effet Venturi).



Figure 10 : Evolution morphologique du littoral de 1984 à 2023 sur le secteur nord-ouest de l'île

Vent et vagues contribuent fortement au recul de la dune nord-ouest. Toute tempête et/ou épisode de forte houle coïncidant avec un épisode de grandes marées implique un impact sévère sur le trait de côte de cette accumulation littorale. Toutefois, l'action érosive des vagues sur la plage et la dune du nord-ouest provoque un flux sédimentaire vers l'aval dérive littorale et contribue à l'engraissement actuel de la dune nord-est.

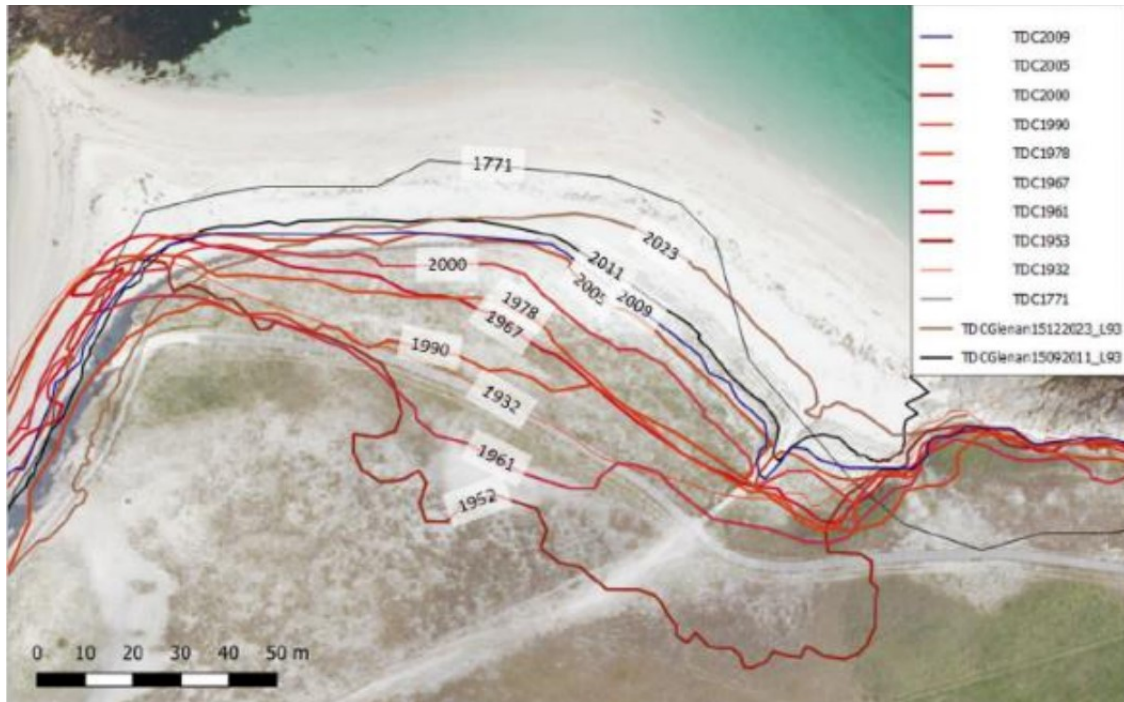
Il a été montré que la dynamique sédimentaire de la plage et de la dune nord-ouest de Saint-Nicolas était liée à la migration de bancs sableux sous-marins présents notamment au nord de l'île. Une corrélation a été établie entre la diminution de la surface du banc de sable sous-marin dans le chenal au nord de Saint-Nicolas et l'évolution positive du trait de côte sur le secteur du nord-ouest de l'île (Hénaff A. et al. 2015).

- **Dune nord-est**

La morphologie convexe de cette dune s'avère assez récente d'après les cartes et photographies aériennes anciennes. Un socle rocheux prenait autrefois la place de la dune actuelle, d'après les cartes du XVIIIe siècle.

Des alternances successives de phases d'engraissement et d'amaigrissement aux XVIIIe et XIXe siècles ont conduit à une modification de la morphologie de la plage, qui alterne alors entre une forme concave et convexe.

Suite à la persistance de la dune en amont de la plage, la forme convexe se stabilise depuis la fin des années 1990. Malgré un recul historique en 1952, la tendance s'inverse et le trait de côte évolue positivement grâce au ré-engraissement du massif dunaire, qui bénéficie du transit sédimentaire d'ouest en est. La progression du massif se poursuit de nos jours, malgré un recul ponctuel en 1990. Le positionnement actuel du trait de côte sur ce secteur de l'île à presque atteint sa plus large extension de progradation depuis 1771 (Carte 12).



Carte 12 : Représentations successives des positionnements du trait de côte au niveau de la dune nord-est de Saint-Nicolas de 1771 à 2023 (Hénaff, 2024).

- **Dune est**

Le secteur est protégé des houles et des vents dominants, tout en bénéficiant des apports sableux en provenance de l'ouest qui alimentent le tombolo. Ces conditions favorisent l'accrétion des accumulations littorales et la stabilité du massif dunaire grâce à la position abritée par rapport au vent dominant et en aval dérive des sédiments. Les crêtes dunaires situées en arrière du trait de côte actuel témoignent de cette tendance à l'accrétion, qui semble établie sur le long terme. Les fluctuations du trait de côte sont saisonnières, avec une alternance d'érosions hivernales contrebalancées par les avancées estivales. Les tempêtes de l'hiver 2013-2014 ont provoqué un recul temporaire du trait de côte, mais l'impact s'avère moindre au regard des dégâts observés sur d'autres secteurs d'accumulation de l'île (Hénaff A. 2018).

- **Dune sud-est**

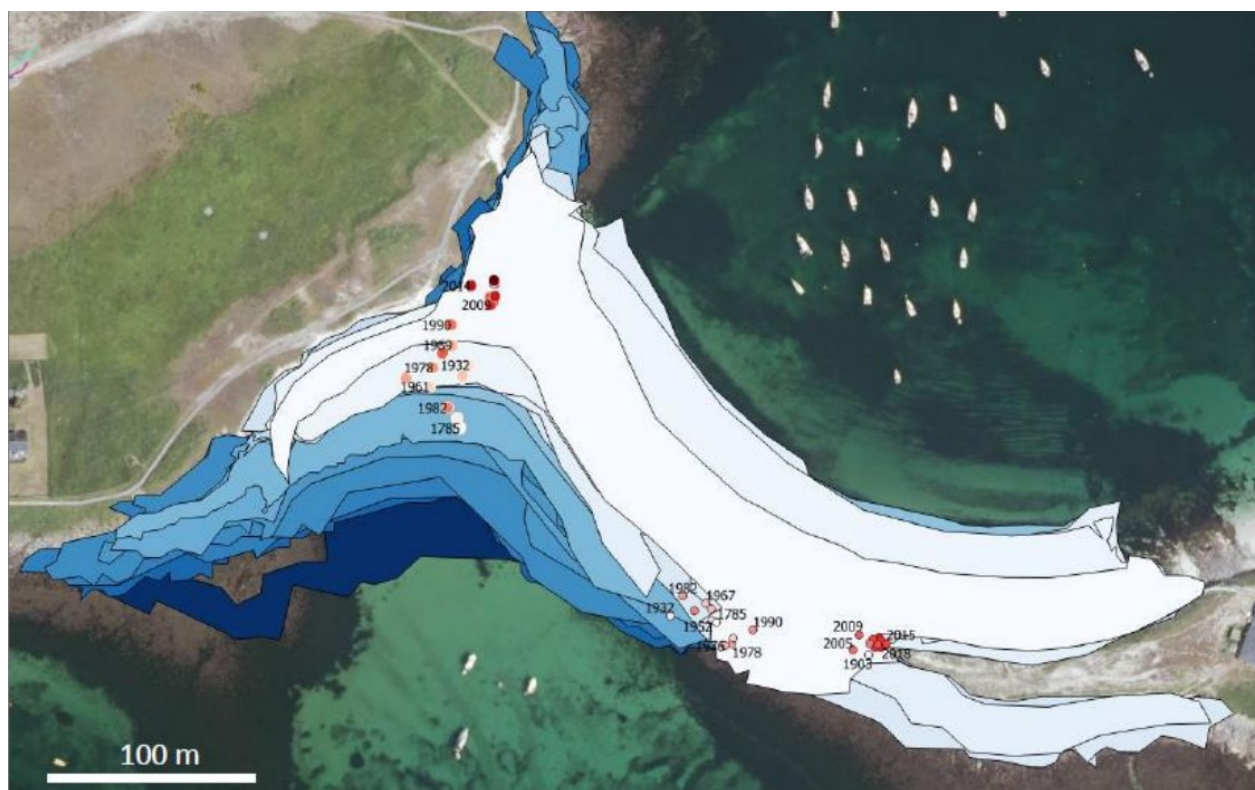
Ce secteur s'avère particulièrement concerné par le recul du trait de côte depuis le début des observations. Les tempêtes de l'hiver 2013-2014 ont engendré un spectaculaire recul de 12 mètres en l'espace de 7 mois (entre octobre 2013 et mai 2014). Ces événements ont bousculé la morphologie et la topographie de l'accumulation sableuse : le platelage permettant l'accueil du public a été déplacé vers l'intérieur des terres en conséquence. De même, l'ancienne décharge de l'île est progressivement mise à nue par le recul du trait de côte, et libère peu à peu les déchets ensevelis jusqu'alors.

En 2025, le secteur conserve une morphologie de dune en érosion, avec un versant pentu et une végétation très clairsemée. Récemment, les tempêtes survenues en 2023-2024 ont récemment accéléré le processus d'érosion. Cette nouvelle dynamique menace de nouveau le platelage, qui risque probablement d'être atteint par le recul du trait de côte à très court terme. Un projet de réaménagement du cheminement en périphérie de la Réserve est donc en cours de réflexion.

- **Tombolo**

Saint-Nicolas est relié à Bananec par un tombolo submersible à pleine mer, alimenté par les flux sédimentaires de la plage sud-est et les bancs de sable sous-marins qui traversent la Chambre d'ouest en est vers la partie marine centrale de l'archipel.

Les points d'ancrage de ce tombolo ont bougé au cours du temps. Du côté de Saint-Nicolas, un déplacement de 70 m vers le nord s'est opéré entre 1785 et 2021, tandis qu'à Bananec, le point d'ancrage s'est décalé vers l'est d'environ 80 m sur la même période (Carte 13).



Carte 13 : Déplacement des points d'ancrage et de la forme du tombolo au cours du temps (Hénaff 2024)

2.3.D.c. Etat global du trait de côte sur Saint-Nicolas : bilan 2024

Saint-Nicolas subit, comme l'ensemble de l'archipel des Glénan, une lente dérive littorale d'ouest en est, entraînant une évolution continue du trait de côte (Hénaff A. et al. 2015). Malgré quelques zones localisées d'engraissement, la tendance générale reste à la réduction progressive des superficies insulaires (Figure 11).

Les tempêtes de l'hiver 2013-2014 ont marqué un épisode érosif majeur : un recul brutal du trait de côte de plus de 10 mètres au sud-est de l'île a été enregistré, provoquant notamment l'effondrement d'un escalier d'accès à la plage. D'autres secteurs, notamment au nord de Saint-Nicolas, ont aussi subi des effondrements de dunes et des dégradations d'infrastructures.

Depuis cet événement, plusieurs réaménagements du platelage et des accès aux plages ont été réalisés pour limiter les impacts de l'érosion. Sur le long terme, l'évolution du littoral traduit une perte de surface estimée à environ 1 hectare depuis le XIX^e siècle, confirmant la vulnérabilité de Saint-Nicolas face au recul du trait de côte (Hénaff A. et al. 2015).

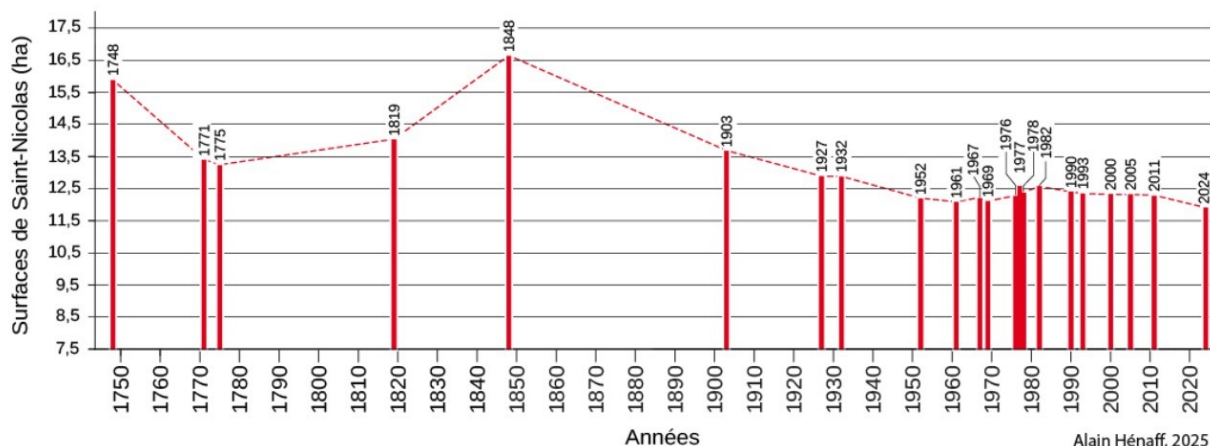


Figure 11 : Evolution de la surface de Saint-Nicolas des Glénan depuis la fin du 18^e siècle (A. Hénaff, 2025)

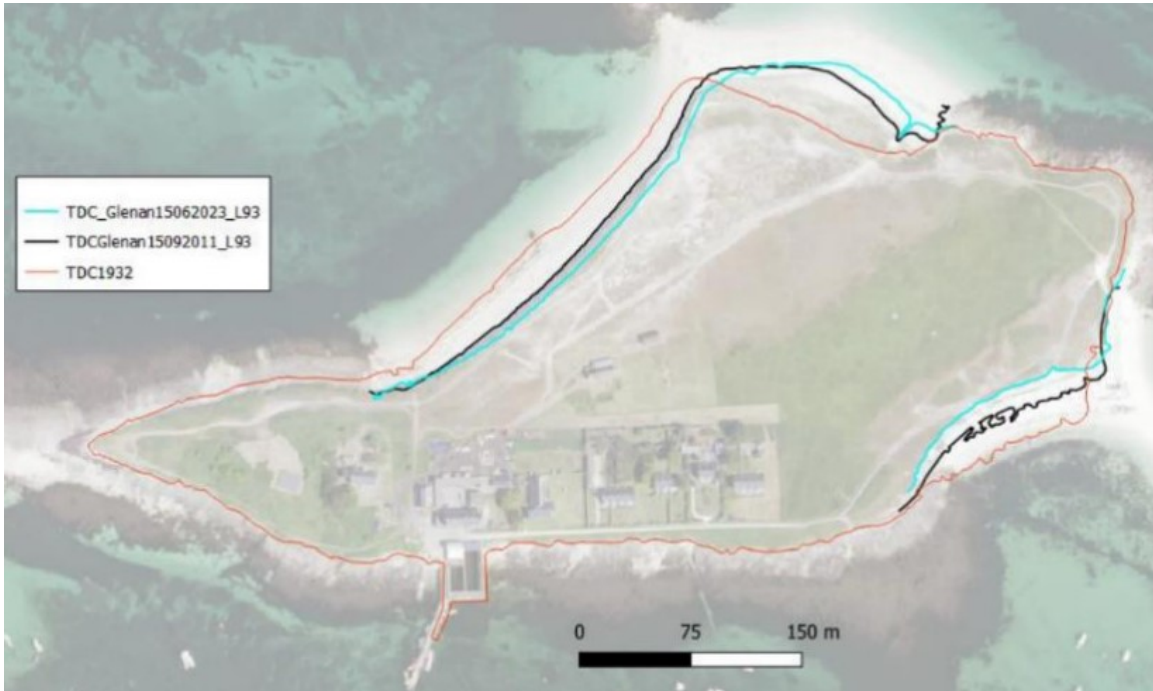
La dynamique du trait de côte varie d'un secteur de l'île à l'autre : seule l'accumulation du nord-est progresse vers la mer depuis 2011, avec une avancée moyenne de 3,5 mètres, soit un rythme d'environ +0,3 m/an. Les autres secteurs sont tous en recul sur la période 2011-2023 (Tableau 7). Cependant, au-delà des profils dunaires suivis, il faut également tenir compte des côtes rocheuses de l'île, sur lesquelles on n'observe pas de modification sensible du trait de côte, ni depuis le début des observations de terrain, ni avec les photographies aériennes et cartes associées. Il existe donc des linéaires de côte que l'on peut considérer comme stable sur le long terme sur Saint-Nicolas.

Tableau 7 : Evolution du recul du trait de côte sur les différents secteurs d'étude de Saint-Nicolas (Hénaff 2024)

Secteur	Evolution total sur la période 2011-2024 (m)	Evolution moyenne (m/an)
Dune nord-ouest	-7,4	- 0,57
Dune nord-est	4,6	+ 0,35
Dune est	- 8,8	- 0,68
Dune sud-est	- 14,2	- 1,09

Les vitesses de recul observées à moyen terme sur les quatre accumulations littorales de l'île sont significatives, bien que l'essentiel de ces pertes soient associées aux conditions météorologiques marines particulièrement violentes de l'hiver 2013-2014. Ces épisodes ont largement contribué à façonner l'évolution récente du trait de côte (Carte 14). Des atterrissements sableux en provenance des avant-plages ne sont pas encore venus compensés ces déperditions.

La vitesse de recul du trait de côte observée sur la dernière décennie est significative. Elle est principalement associée aux tempêtes hivernales de 2013-2014, qui ont fortement influencé son évolution récente (Figure 12). Les tempêtes de l'hiver 2025-2026 ont aussi fortement contribué au recul du front dunaire, notamment sur le secteur sud-est. Le platelage y permettant la circulation du public est fortement dégradé par le recul du trait de côte. En 2026-2027, le réaménagement des infrastructures permettant la circulation du public au sud-est de Saint-Nicolas constitue une priorité du conseil de l'archipel.



Carte 14 : Évolution du trait de côte sur 91 ans (1932-2023) à Saint-Nicolas (Hénaff 2024). Données : position du trait de côte en 1932 (orange), 2011 (noir) et 2023 (bleu).

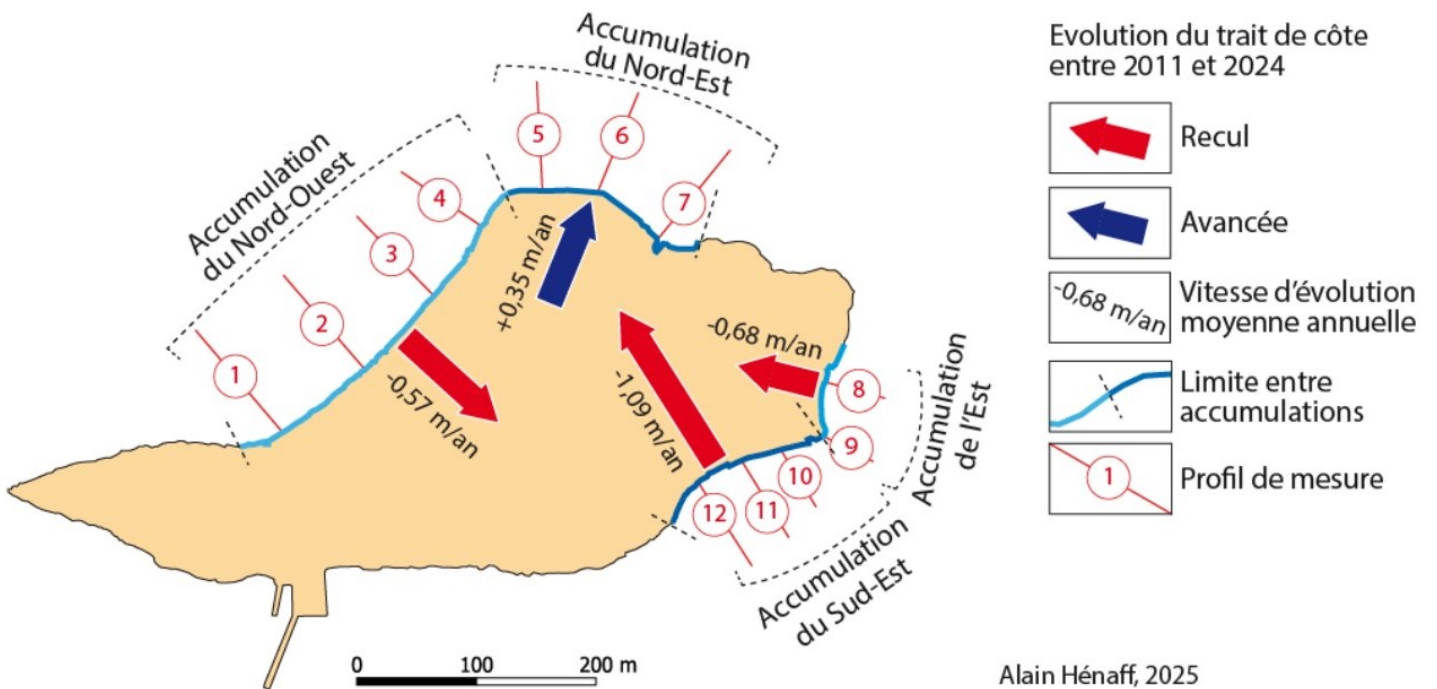


Figure 12 : Evolutions moyennes annuelles du trait de côte de 2011 à 2024 des quatre accumulations suivies et localisation des profils topographiques de référence (A. Hénaff., 2025).

2.3.E. Pédologie

Sur les îles de l'archipel, le sous-sol granitique affleure souvent dès 20 à 30 cm de profondeur. Il est en partie recouvert de sable issu de l'altération des granites et par des dépôts éoliens et marins, composés de sables coquilliers et de fragments de maërl. Ces matériaux forment les plages et les massifs dunaires caractéristiques de l'archipel, tel que le tombolo sableux submersible reliant les îles de Saint-Nicolas et Bananec. Aucune étude ou analyse pédologique concrète n'a été réalisée sur l'archipel (Biotope 2022).

2.3.F. Patrimoine géologique de la Réserve et enjeux de conservation

La géologie de l'archipel des Glénan et plus spécifiquement de la Réserve ne présente pas de caractère particulièrement remarquable. Un patrimoine géologique similaire est retrouvé sur de nombreux sites à travers la région. En l'état actuel des connaissances géologiques de la RNN, il n'y a pas de caractère patrimonial reconnu à signaler au regard des affleurements rocheux inventoriés sur l'archipel.

Il est cependant judicieux de ne pas restreindre le patrimoine géologique des Glénan à la simple considération des affleurements rocheux recensés, dont la richesse est effectivement limitée. Toutefois, une forte diversité de formes d'accumulation littorales est présente : à la fois aux avants plages, en zone intertidale et sur les dunes. Ces accumulations mobiles et dynamiques sont révélatrices de l'évolution topographique de Saint-Nicolas, qui sert de témoin à la dynamique littorale des autres îles de l'archipel.

Quelle que soit leur nature, ces accumulations littorales sont le socle d'une riche diversité de communautés végétales et animales. Les liens entre les caractéristiques biologiques des espèces et des formes sédimentaires existent et sont documentés, ne serait-ce qu'à travers l'expansion et la régression des herbiers de zostères, la couverture algale, etc. (Ragot P. 2014). En résumé, cette singularité en matière d'accumulations littorales justifie leur inventaire et classification, ainsi que leur valorisation pédagogique auprès du grand public (A. Henaff, *comm. Pers.*).

2.3.G. Géologie de l'archipel des Glénan : Conclusion

Les îles de l'archipel des Glénan se sont formées sur un soubassement rocheux ancien submergé à plusieurs reprises au Quaternaire. Depuis la dernière phase froide qui a abaissé le niveau de la mer de plus de 100 m en dessous de son actuel niveau, la transgression marine post-glaciaire a ennoyé le paysage antérieurement continental de la plateforme des Glénan. Les parties rocheuses émergées des îles actuelles en sont le résultat.

Les stocks sédimentaires et les formes littorales d'accumulations présentes sur l'avant-plage, les espaces intertidaux et dunaires de l'archipel et des îles, et en particulier de Saint-Nicolas, sont formées des résidus de l'altération des granites et enrichis par la production biogène de sable. Ces accumulations sont dynamiques et évoluent sous les effets des processus marins et éoliens d'orientation prédominante d'ouest vers l'est à l'échelle de l'archipel.

Les sédiments dérivent sur la plateforme selon cette orientation générale et le long des rivages des îles. C'est le cas en particulier à Saint-Nicolas où les rivages septentrionaux et méridionaux sont sous l'influence de dérives littorales qui conduisent les sables des secteurs les plus exposés à l'ouest à migrer vers l'est.

Les dynamiques du trait de côte des accumulations littorales de Saint-Nicolas sont régis par des apports de sédiments depuis les avant-plages ; les premières accumulations qui en bénéficient sont celles qui sont localisées à l'ouest, elles tendant alors à s'engraisser puis ce sont les accumulations de l'est qui en profitent aux dépens de celles de l'ouest qui démaigrissent alors si les apports des avant-plages ne compensent pas les départs.

Le suivi topographique mené depuis plus de quinze ans apporte des connaissances précieuses sur le fonctionnement géomorphologique des accumulations littorales et sur les enjeux de gestion associés à ces milieux sensibles (Figure 13). Sa poursuite apparaît indispensable pour consolider ces acquis et affiner la compréhension des dynamiques en cours.

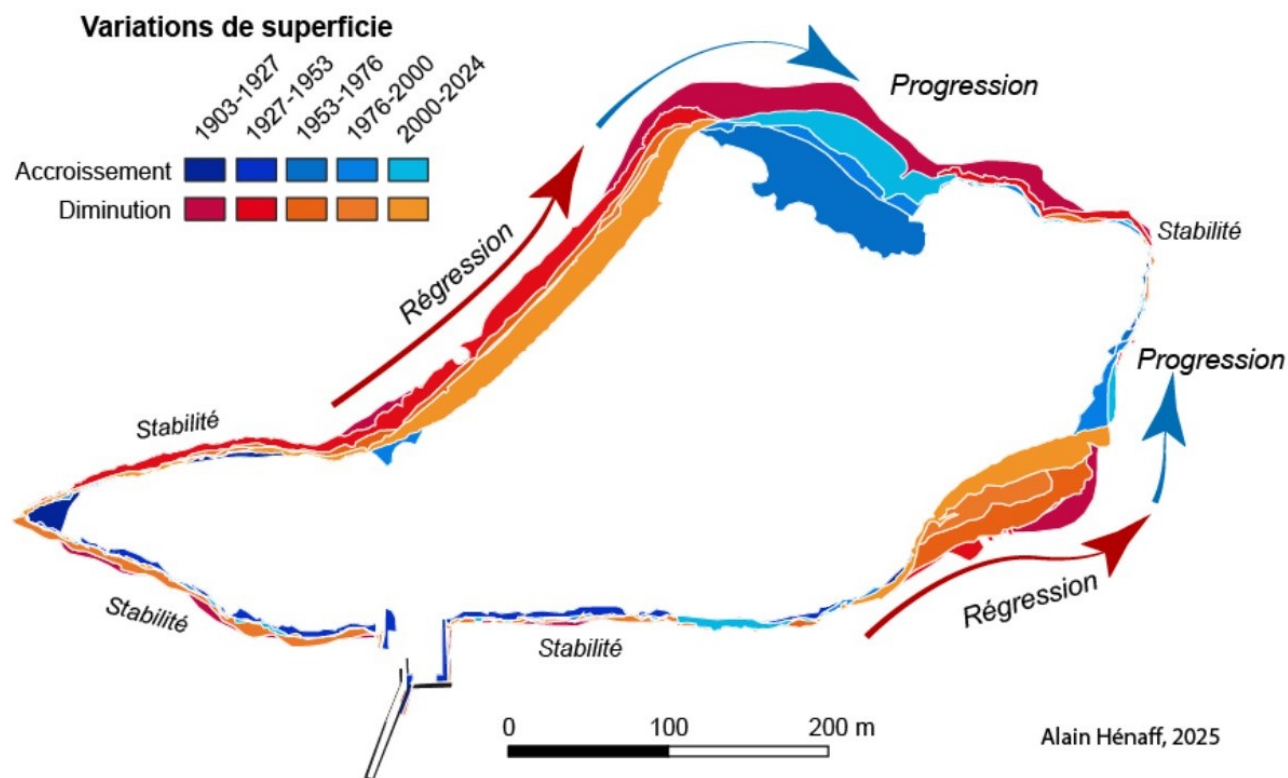


Figure 13 : Dynamique du trait de côte et impact sur la forme générale de l'île de Saint-Nicolas par quart de siècle entre 1903 et 2024 (A. Hénaff., 2025).

2.4. Impact du changement climatique sur la Réserve et son environnement

L'analyse climatique constitue une étape clé pour comprendre les effets passés et actuels du changement climatique, et anticiper ses impacts futurs sur le territoire. Elle permet d'identifier les enjeux auxquels il convient de s'adapter et de se préparer. Cette démarche repose sur la sélection de paramètres et d'indicateurs climatiques structurants pour le territoire, ainsi que sur l'exploitation de séries de données climatiques longues, idéalement supérieures à 30 ans, afin d'en analyser les tendances.

L'adaptation de la RNN de Saint-Nicolas des Glénan aux changements climatiques s'intègre dans le programme régional Breizh Natur'Adapt, qui accompagne les réserves naturelles bretonnes dans l'anticipation et la prise en compte des impacts climatiques. Six réserves se sont engagées collectivement dans cette démarche pour favoriser l'entraide et la mutualisation des moyens (Carte 15).

À cette fin, l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne (OEB) a été mobilisé pour concevoir un outil dédié à l'analyse climatique à l'échelle des réserves, et pour produire une synthèse régionale sur l'évolution du climat en Bretagne. Ces travaux visent à fournir un socle commun de connaissances sur les tendances climatiques passées et futures (Lucas R. et al. 2025).



Carte 15 : Infographie des différentes RNN et RNR Bretonnes impliquées dans le projet Natur'adapt

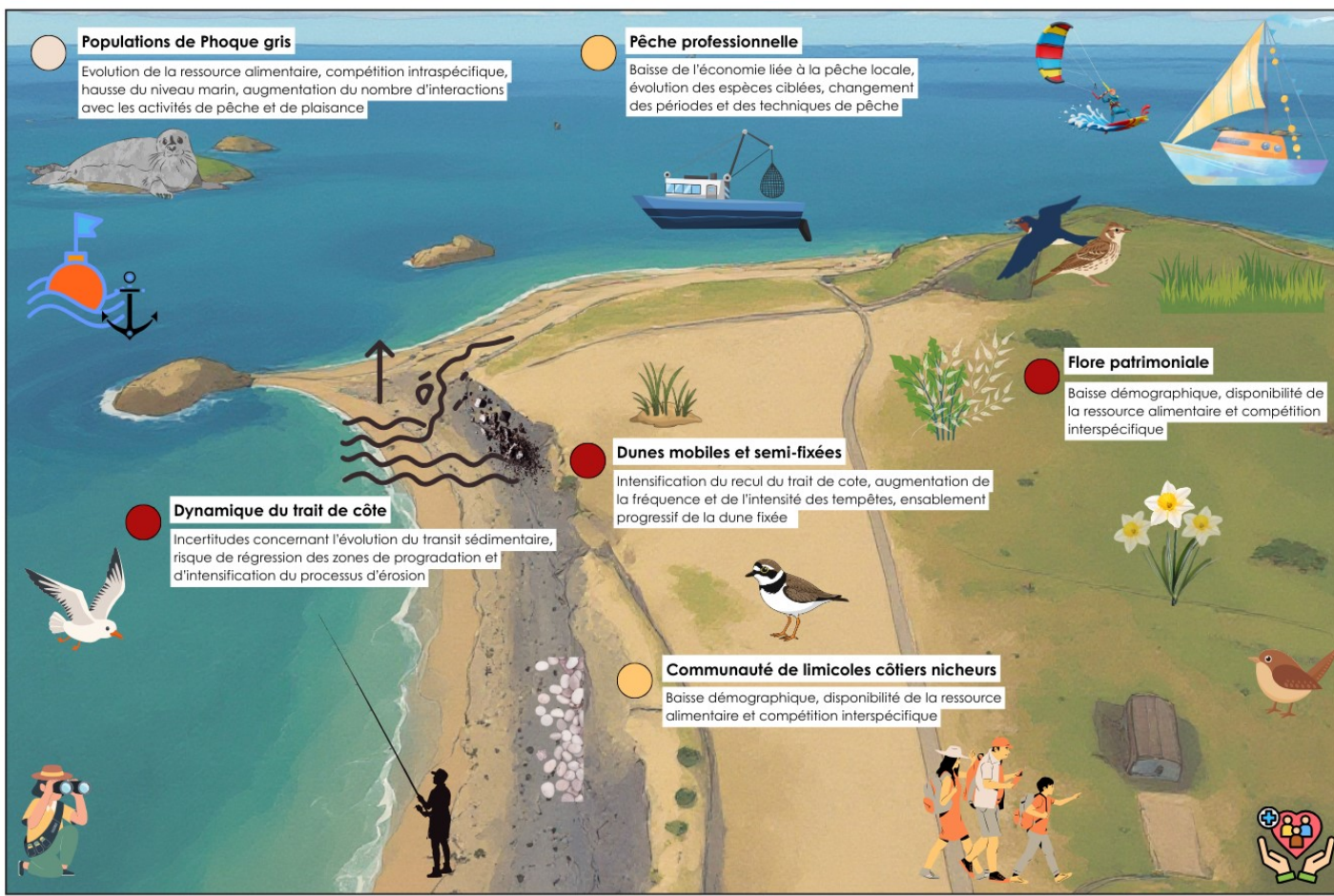
Cette dynamique intervient dans un contexte où les effets du changement climatique sont déjà observables, soulignant la nécessité d’engager dès à présent une stratégie d’adaptation cohérente et progressive. Un premier stage de master 2, réalisé en 2024, a permis de poser les bases d’un diagnostic de vulnérabilité et d’opportunités (DVO) pour la Réserve de Saint-Nicolas, à l’image de celui publié par la RNN de la baie de Saint-Brieuc en 2025 (Ollivier P., Solsona N., Sturbois A. 2025). Toutefois, des compléments d’analyse ainsi qu’une restructuration du document restent nécessaires en amont de la publication du DVO de la RNN de Saint-Nicolas. Ces travaux feront l’objet d’un projet de stage, actuellement en cours d’élaboration.

En somme, l’approche Natur’Adapt permet d’identifier, les habitats, espèces, fonctions écologiques et activités humaines les plus vulnérables aux changements climatiques à l’échelle de l’archipel. En complément du DVO, cette démarche a conduit à l’élaboration d’une analyse prospective visant à envisager les impacts futurs sur ces socio-écosystèmes, afin de ne pas subir les changements à venir mais de les anticiper et d’orienter en conséquence les décisions de gestion. Cette approche intégrée prend en compte les interactions entre les différentes composantes du territoire.

À partir de l’analyse des évolutions climatiques, les effets du changement climatique sont évalués sur le patrimoine naturel comme sur les usages humains. L’ensemble de ces résultats est formalisé sous la forme d’un « récit prospectif ». Par souci de synthèse et d’opérationnalité, le récit prospectif de la RNN de Saint-Nicolas des Glénan est présenté sous la forme d’un tableau de synthèse en page suivante, récapitulant les principales composantes du territoire affectées par les changements identifiés (Figure 14).

DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉ DE LA RNN DE SAINT-NICOLAS DES GLÉNAN AU CHANGEMENT CLIMATIQUE À L'HORIZON 2050

- Mouillage**
Maintien d'une forte fréquentation nautique sur l'archipel, adaptation des dispositifs à l'accueil des plaisanciers
Valorisation des acteurs socio-économiques du territoire, réaménagement des dispositifs de mouillage face à l'évolution du climat et de la hausse du niveau marin
- Vulnérabilité**
 - Forte
 - Moyenne
 - Faible
- Opportunité**
 - Moyenne
- Communauté d'oiseaux marins nicheurs**
Baisse démographique, disponibilité de la ressource alimentaire et compétition interspécifique
- Surveillance du territoire et police de l'environnement**
Evolution des pratiques et usages sur l'archipel. Evolution démographique et spécifique des communautés suivies. Intégrité des suivis conditionnée par l'implication des acteurs du territoire (collectivités locales, contexte politique)
- Acquisition de connaissances et suivis du patrimoine naturel**
Evolution démographique et spécifique des communautés faunistiques et floristiques suivies.
Augmentation du risque d'annulation des missions de terrain au regard de l'évolution du climat d'une année à l'autre
- Pêche de loisir**
Baisse démographique et évolution de la répartition des espèces ciblées (pêche à pied et pêche embarquée)



- Activités nautiques et aquatiques**
Evolution des pratiques et usages en vigueur. Maintien d'une forte fréquentation nautique sur l'archipel, valorisation des acteurs socio-économiques du territoire. Evolution des interactions entre les usagers et le patrimoine naturel
- Dunes grises**
Intensification du recul du trait de côte, ensablement progressif de l'intérieur de l'île, tempêtes plus fréquentes
- Avifaune migratrice et hivernante**
Décalage phénologique, réduction de la ressource alimentaire, compétition interspécifique et changement de communautés
- Populations de Narcisse des Glénan**
Intensification des épisodes de sécheresse, altération de la composition minéralogique du sol et appauvrissement de la banque de graine
- Communauté de passereaux nicheurs**
Baisse démographique, disponibilité de la ressource alimentaire et compétition interspécifique
- Prestations d'accueil du public (animations et sensibilisation)**
Adaptation des prestations au changement climatique (aléas météorologiques), annulation occasionnelles des sorties
- Fréquentation touristique**
Développement de l'écotourisme, valorisation des acteurs socio-économiques du territoire. Capacité d'accueil limitée par le recul du trait de côte

Figure 14 : Récit prospectif de la RNN de Saint-Nicolas des Glénan (réalisation : I. Le Frapper)

3. Patrimoine naturel de la Réserve

3.1. Flore et Habitats

3.1.A. Actualisation de l’atlas floristique de l’archipel des Glénan

3.1.A.a. Contexte

Haut-lieu de la diversité végétale reconnu à l’échelle nationale, l’archipel des Glénan abrite plusieurs espèces rares et menacées, dont l’endémique Narcisse des Glénan (*Narcissus triandrus var. loiseleurii*), à l’origine de la création de la RNN Saint-Nicolas. Plusieurs habitats naturels patrimoniaux sont également recensés, et contribuent au classement de l’archipel en tant que « Zone Spéciale de Conservation » (ZSC) au titre de la directive habitats-faune-flore (FR5300023 Archipel des Glénan).

L’état des connaissances sur la flore et les habitats de l’archipel s’avérait partiel et relativement ancien : la majorité des inventaires datent principalement du début des années 2000. Une actualisation du diagnostic écologique de l’ensemble de la ZSC « Archipel des Glénan » a été réalisée en 2023-2024 par le Conservatoire botanique de Brest (CBNB) avec l’appui de l’équipe de la Réserve, afin de réévaluer la conservation du patrimoine naturel terrestre. Un rapport d’expertise dressant la synthèse de ces inventaires floristiques réalisé par le CBNB a été publié en 2025.

Ces travaux ont permis d’actualiser :

- La composition floristique de la végétation terrestre des îles et îlots de l’archipel
- La liste et la localisation des espèces végétales à forte valeur patrimoniale.

Ce plan de gestion tire profit de ces travaux pour présenter l’actualisation des connaissances sur la végétation et les habitats naturels et semi-naturels de Saint Nicolas, Brunec, Le Veau et La Tombe. Chaque île fait l’objet, à la section suivante, d’une description de ses principaux groupements végétaux et espèces à enjeux de façon hiérarchisée. Concrètement, cette actualisation repose sur :

- L’inventaire floristique général réalisé sur le terrain en mai 2023,
- Les suivis floristiques complémentaires réalisés par l’équipe de la Réserve naturelle et le CBNB en 2023-2024
- Les données SIG issues de la cartographie de la végétation terrestre de l’archipel des Glénan, menée par le CBN de Brest entre 2023 et 2024 (Burguin E. et al. 2024b)

3.1.A.b. Méthode d’évaluation des enjeux de conservation

Pour chaque taxon, le niveau d’enjeu est défini au regard de sa représentativité (soit son occurrence française en Bretagne) et de sa catégorie Liste rouge la plus élevée (entre LR régionale et nationale). Cette double catégorisation permet de décliner 4 niveaux d’enjeux (Tableau 8).

Tableau 8 : Méthode d’évaluation du niveau d’enjeu de conservation (Burguin E. et al. 2024a).

Représentativité	Catégorie Listes rouges France et/ou Bretagne (prise en compte : catégorie la plus élevée)							
	RE	CR	EN	VU	NT	LC	DD	
5	Non revu	Enjeu majeur				Enjeu très fort	Pas d’enjeu particulier	
4						Enjeu fort		
3		Enjeu très fort				Enjeu fort		
2								
1								

Les 3 premiers niveaux d'enjeux de conservation (majeur, très fort et fort) sont détaillés ci-après (Tableau 9). Par ailleurs, certaines espèces protégées relèvent d'un enjeu de conservation indépendant de leur statut de menace (ex : espèces patrimoniales). Celles-ci sont regroupées dans une quatrième catégorie : « enjeu réglementaire ». Enfin, une cinquième catégorie rassemble les taxons figurant dans la liste des espèces déterminantes ZNIEFF (Queré E. 2024) ou dans la liste « rouge » du massif armoricain (Magnanon S. 1993) mais n'étant ni protégées ni inscrites sur liste rouge (Tableau 9).

Tableau 9 : Classification des niveaux d'enjeux de conservations identifiés (Burguin E. et al. 2024a)

Priorité	Niveau d'enjeu	Description
1	Majeur	Taxons classés CR, EN et VU sur les LR France et Bretagne et fortement représentés à l'échelle régionale (> 20% des mailles de leur occurrence nationale se situent en Bretagne)
2	Très fort	Taxons classés CR, EN et VU sur les LR France et Bretagne mais moins fortement représentés en Bretagne (< 20% des mailles de leur occurrence française se situent en Bretagne) Taxons classés NT sur les LR France et Bretagne et fortement représentés à l'échelle régionale (> 20% des mailles de leur occurrence nationale se situent en Bretagne).
3	Fort	Taxons classés NT sur les LR France et Bretagne, quelle que soit leur représentativité à l'échelle régionale
4	Réglementaire	Taxons protégés ne relevant pas d'un enjeu de conservation lié à leur statut de menace (statut LC sur LR France et Bretagne).
5	Autres taxons intéressants	Taxons non-protégés, classés LC sur LR mais qui figurent dans la liste « rouge » du Massif armoricain (Magnanon, 1993) ou dans la liste des espèces déterminantes ZNIEFF
6	Pas d'enjeu	Ensemble des taxons ne répondant à aucun des critères ci-dessus

L'état actuel des connaissances ne permet pas de fournir de liste de références pour évaluer les enjeux de conservation des bryophytes, charophytes et lichens à l'échelle régionale. Faute de connaissances suffisantes, ces groupes taxonomiques sont peu intégrés aux listes d'espèces protégées. La non-prise en compte de ces groupes taxonomiques dans l'analyse des enjeux de conservation ne doit pas être interprétée comme une absence d'enjeux les concernant.

3.1.A.c. Etat des connaissances

Les inventaires réalisés en 2023-2024 ont été répartis sur plusieurs journées au printemps, en été et en arrière-saison sur les grandes îles (Saint-Nicolas, Le Veau et La Tombe) tandis que Brunec n'a été visité qu'une seule fois au printemps compte tenu de sa surface plus réduite.

Au total, 648 observations ont été réalisées sur la Réserve et son périmètre de protection en 2023-2024. Le cumul de ces observations aboutit à l'inventaire de 155 espèces de trachéophytes sur Saint-Nicolas, 49 sur Le Veau, 39 sur La Tombe et 37 sur Brunec (Tableau 10).

À titre comparatif, 268 espèces de trachéophytes ont été inventoriées à l'échelle de l'archipel sur ces deux années d'inventaire. L'île de Penfret comptabilise la plus forte diversité végétale avec 192 espèces recensées compte tenu de sa superficie et de l'importante richesse de milieux naturels et semi-naturels qu'elle abrite. Viennent ensuite Saint-Nicolas et l'île du Loc'h, abritant respectivement 155 et 143 espèces décrites en 2023-2024.

Plusieurs espèces de trachéophytes parmi celles recensées lors des inventaires 2023-2024 n’avaient jamais été observées auparavant sur l’archipel. De même, certaines espèces observées avant 2023 n’ont pas été relevées lors des prospections 2023-2024. Afin d’apprécier la richesse spécifique de chaque île, le nombre d’espèces total est indiqué page suivante (Tableau 10).

Les travaux d’inventaires de 2023-2024 ont contribué au recensement et à la localisation des végétaux exotiques envahissants. L’identification des taxons invasifs se base sur la référence du CBNB en la matière (Burguin E. 2024).

Tableau 10 : Bilan des connaissances sur l’inventaire des trachéophytes de l’archipel (CBNB, 2025)

Ile ou îlot	Nombre d’observations avant 2023	Nombre d’observation en 2023-2024	Nombre d’espèces avant 2023	Nombre d’espèces en 2023-2024	Nombre total d’espèces
Saint Nicolas	353	435	146	155	188
Le Veau	134	100	50	49	62
La Tombe	88	113	37	39	48
Brunec	126	66	44	37	50
Penfret	482	1100	188	192	232
Le Loc’h	386	593	162	143	191
Drenec	141	205	88	87	112
Total archipel	1959	2984	298	268	325

En jaune : RNN + périmètre de protection

En blanc : Richesse spécifique des plus grandes îles de l’archipel, à titre comparatif

Malgré sa faible superficie d’environ 15 hectares et de son environnement majoritairement composé d’habitats dunaires, l’île de Saint-Nicolas comprend plus de la moitié de la richesse floristique de l’archipel. Le cortège floristique des îlots est également remarquable, au regard de leur faible superficie et de la présence de certaines espèces patrimoniales, dont l’endémique Narcisse des Glénan. Le travail ci-après décrit la flore et les habitats de chaque île et îlot au cas par cas, afin de proposer une approche de gestion et un diagnostic (inverser les deux) propre à chacune.

La section suivante présente et décrit l’organisation spatiale de la végétation des quatre îles intégrées au zonage de la RNN et de son périmètre de protection (Saint-Nicolas, Le Veau, La Tombe et Brunec). Elle constitue ainsi un socle d’appui à l’identification des enjeux de conservation, indispensable à l’élaboration de la stratégie de gestion.

La cartographie des habitats présentée dans ce plan de gestion se limite au périmètre actuel de la Réserve et de son périmètre de protection, en cohérence avec les limites administratives définies (Carte 16). Bien que cette approche soit opérationnelle, elle ne rend que partiellement compte des dynamiques écologiques qui structurent les milieux naturels de l’ensemble de l’archipel. Les continuités écologiques, les processus sédimentaires littoraux, ainsi que la répartition des habitats d’intérêt communautaire et des espèces patrimoniales ne se cantonnent pas aux limites actuelles de la Réserve.

D’un point de vue fonctionnel et biologique, une approche globale à l’échelle de l’archipel serait donc pertinente à l’avenir pour appréhender les enjeux de conservation dans leur intégralité. Dans cette perspective, une extension du périmètre protégé pourrait offrir un cadre plus adapté à la préservation cohérente et intégrée de l’ensemble des habitats naturels de l’archipel.



Carte 16 : Périmètre d'étude du diagnostic écologique réalisé dans le cadre de ce plan de gestion

3.1.B. Saint-Nicolas

3.1.B.a. Diagnostic écologique

L'île emblématique de l'archipel, socle de la deuxième plus vieille réserve naturelle nationale bretonne recèle d'une multitude de milieux dunaires en bon état de conservation, et d'un cortège floristique remarquablement diversifié au regard de sa faible superficie. Outre le fait que l'île abrite l'historique plus importante population de Narcisse des Glénan de l'archipel, l'originalité de sa flore repose sur la présence de plusieurs espèces d'affinité méridionale, en limite d'aire de répartition (ex : omphalode du littorale).

Ce constat donne lieu à un cortège de groupements végétaux diversifié qu'il s'agisse de milieux dunaires (ourlets thermophiles, pelouses aérohalines), de végétations caractéristiques des cordons de galets ou de typologies associées aux hauts de plage. Dans l'archipel, il s'agit de l'île présentant la plus grande richesse spécifique végétale après Penfret et le Loc'h, malgré sa plus faible surface et la moindre diversité d'habitats recensés : plus de 150 espèces végétales ont été recensées lors des inventaires menées par le CBNB en 2023-2024.

Depuis 1997, la RNN bénéficie d'un périmètre de protection élargi. Sur Saint-Nicolas, celui-ci s'étale sur l'ensemble des habitats naturels du périmètre de protection. La pression de piétinement liée à la fréquentation humaine est limitée et canalisée par l'aménagement d'un platelage et d'infrastructure de mise en défens des habitats dunaires.

Cet aménagement bénéficie à la diversité spécifique de l'île, qui témoigne d'une abondance d'espèces caractéristiques des milieux dunaires fixées en périphérie de la Réserve intégrale. La dune grise couvre 8,3 hectares et représente plus de 80% de la superficie de l'île en matière d'habitat naturel.

À l'image des autres îles de l'archipel, Saint-Nicolas présente un relief peu marqué, favorable à l'intégrité des milieux dunaires. La surface inventoriée par le CBNB lors de l'actualisation des connaissances sur la flore et les habitats de l'archipel s'étale sur environ 10 hectares (Carte 17).



Carte 17 : Profil topographique de Saint-Nicolas et estimation par photographie aérienne de la superficie couverte par les habitats naturels et semi-naturels

D'après l'analyse des groupements végétaux inventoriés sur l'île en 2023-2024, 3 grands types de végétations dominent l'île :

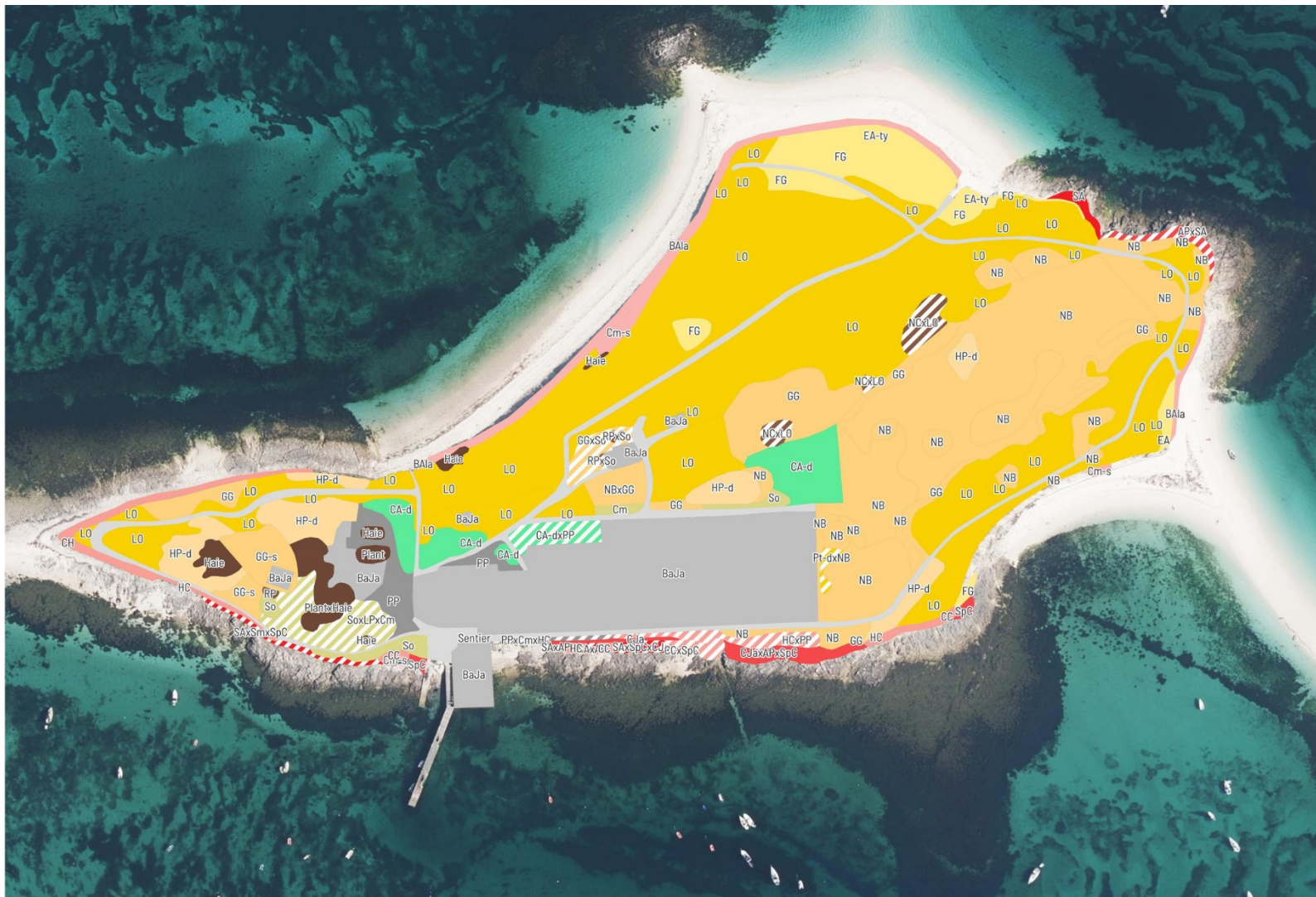
- Une pelouse plurispécifique caractéristique des dunes grises, composées d'espèces méso- et xérophiles (Linaires des sables, Omphalodes du littoral).
- Un ourlet dunaire dominé par le Brachypode rupestre, habitat favorable au développement du Narcisse des Glénan.
- Des groupements végétaux vivaces et annuels, caractéristiques des hauts de plage et des laisses de mer, en périphérie du périmètre de protection de Saint-Nicolas.

Ces deux types de végétations couvrent environ 8,3 hectares sur Saint-Nicolas, soit plus de 80% de la surface couverte par les habitats naturels et semi-naturels de l'île. Ils sont tout deux rattachés à l'habitat patrimonial « dune grise », qualifié d'habitat d'intérêt communautaire (HIC 2130) reconnu à l'échelle européenne, compte tenu de son importante valeur écologique et de son déclin.

En périphérie de cet habitat prédominant des végétations vivaces et annuelles, caractéristiques des hauts de plages et des laisses de mer. Ces groupements végétaux se développent à l'interface entre l'estran et les milieux dunaires.

Saint-Nicolas a fait l'objet de plusieurs inventaires phytosociologiques réparties sur deux années de terrain, lors de l'actualisation des connaissances sur la flore et les habitats naturels et semi-naturels de l'archipel par le CBNB en 2023-2024.

À cette occasion, 19 groupements végétaux naturels et 7 associations végétales associées à des communautés piétinées anthropisées ont été inventoriés. Afin de faciliter la lecture de cette cartographie, chacun d'entre eux ont été associés à des grands types de végétation, en distinguant les végétations naturelles des milieux anthropisés (Carte 18). La description des différents groupements végétaux identifiés est détaillée dans les pages suivantes (Figure 15 ; Tableau 11).



Cartographie de la végétation de l'île de Saint-Nicolas des Glénan
Carte des groupements végétaux (1/ 2 500)

Réalisation : Service de l'information géographique (CBN de Brest) - 2025

Sources des données géographiques : BD ORTHO® IGN - 2021 ; Relevés phytosociologiques réalisés par le CBN de Brest 2023-2024

Ce projet est financé par la Communauté de communes du Pays fousnantais, la DREAL Bretagne, le Fonds vert



Carte 18 : Cartographie des groupements végétaux sur Saint-Nicolas (Burquin E. et al. 2024b)

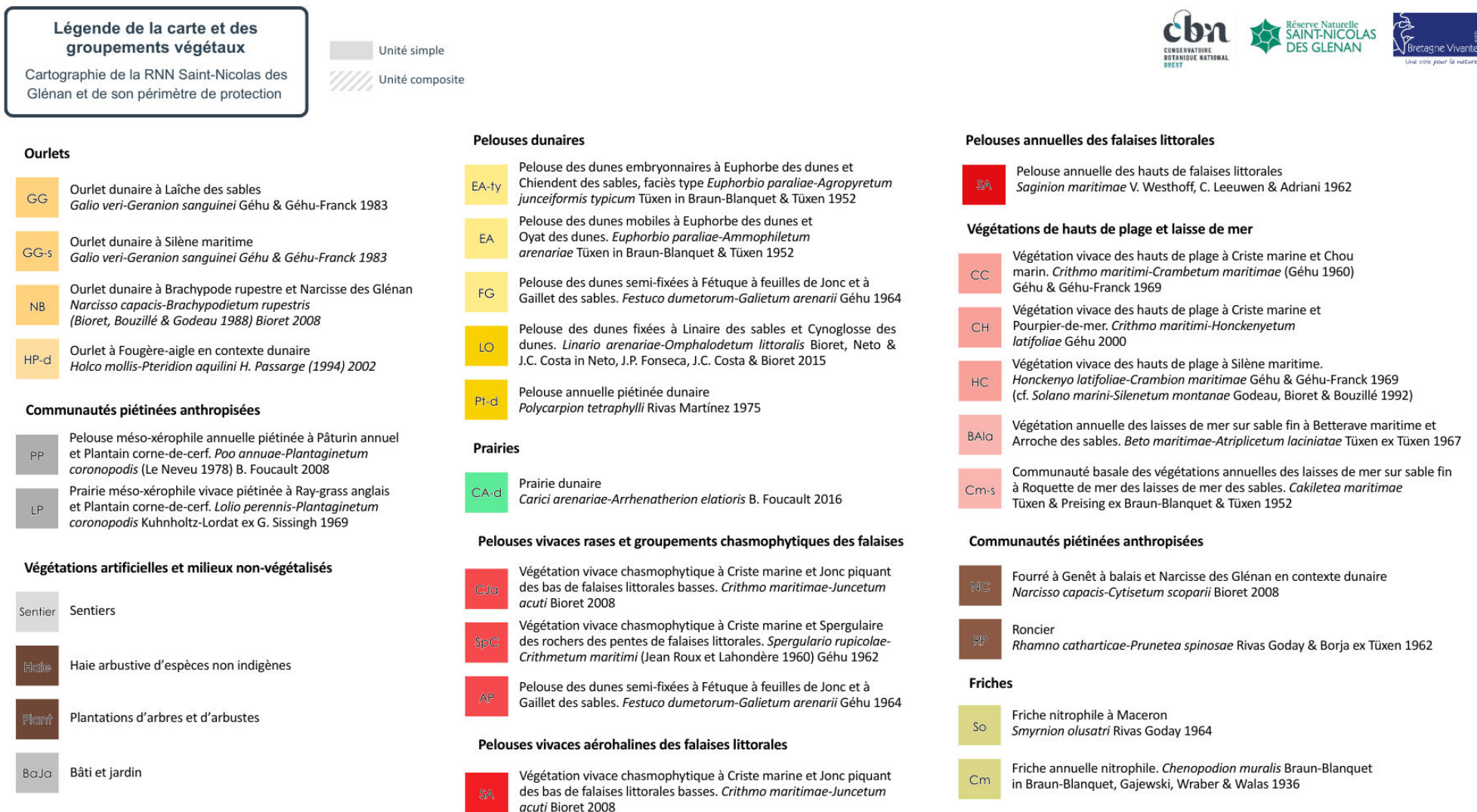


Figure 15 : Légende des différents groupements végétaux inventoriés sur Saint-Nicolas (Burquin E. et al. 2024b)

Tableau 11 : Synthèse des principaux groupements végétaux terrestres identifiés sur Saint-Nicolas en 2023-2024 (Burguin E. et al. 2024a; COLASSE V. 2015)

Groupement végétal	Sigle associé	Description générale	Espèces caractéristiques	Intérêt patrimonial	Surface occupée (carto 2024)	Pressions et menaces
Pelouses des dunes fixées à Linaire des sables et Cynoglosse des dunes (Omphalode du littorale)	LO	Pelouses dunaires rases et fixées abritant une forte richesse spécifique, mêlant espèces vivaces, annuelles et bryophytes. L'ensemble constitue un cortège xérophile se développant sur substrat sablonneux, pauvre en nutriments et matière organique mais enrichi en ions calcium. Cette association végétale est endémique du littoral sud armoricain.	<ul style="list-style-type: none"> · <i>Iberodes littoralis</i> · <i>Linaria arenaria</i> · <i>Mibora minima</i> · <i>Cerastium diffusum</i> · <i>Lysimachia linum-stellatum</i> · <i>Sonchus bulbosus</i> · <i>Festuca gr. rubra</i> 	<ul style="list-style-type: none"> · Végétation récemment décrite (2015), non analysée dans la dernière bioévaluation régionale mais dont la valeur patrimoniale est considérée comme élevée (richesse et originalité du cortège floristique) 	<ul style="list-style-type: none"> · 5,17 ha ; 52 % de la surface inventoriée (Saint-Nicolas). · 17,19 ha ; 17 % du site (archipel des Glénan). 	<ul style="list-style-type: none"> · Nitrophilisation · Rudéralisation
Ourlets dunaires à Brachypode rupestre et Narcisse des Glénan	NB	Ourlet graminéen dominé par le Brachypode rupestre, ici accompagné du Narcisse des Glénan dans sa variante endémique de l'archipel. L'alliance se développe en milieu dunaire fixé, sur un substrat sablo-humifère mésophile	<ul style="list-style-type: none"> · <i>Brachypodium rupestre</i> · <i>Narcissus triandrus</i> var. <i>loiseleurii</i> · <i>Hyacinthoides non-scripta</i> 	<ul style="list-style-type: none"> · Végétation très rare mais considérée stable · Vulnérabilité moyenne à modérée 	<ul style="list-style-type: none"> · 2,18 ha ; 22 % de la surface inventoriée (Saint-Nicolas). · 2,18 ha ; 2,1 % du site (archipel des Glénan). 	<ul style="list-style-type: none"> · Nitrophilisation · Broutage
Ourlet dunaire à Laïche des sables	GG	Association végétale méso-xérophile dominée par la Laïche des sables, se développant sur substrats sableux enrichis en bases mais pauvres en matière organique et nutriments au sein de la dune fixée.	<ul style="list-style-type: none"> · <i>Carex arenaria</i> · <i>Eryngium campestre</i> · <i>Festuca gr. rubra</i> · <i>Galium arenarium</i> 	<ul style="list-style-type: none"> · Végétation méconnue, rareté non évaluée en Bretagne. 	<ul style="list-style-type: none"> · 0,52 ha ; 5 % de la surface inventoriée (Saint-Nicolas). · 4,01 ha ; 3,9 % du site (archipel des Glénan). 	<ul style="list-style-type: none"> · Embroussaillage · Rudéralisation
Ourlet à fougère aigle en contexte dunaire	HP-d	Ourlet dense dominé par la Fougère-aigle à forte capacité de colonisation, se développant en lien avec les communautés des pelouses dunaires fixées : la strate sous-jacente abrite des espèces caractéristiques du cortège d'origine. Cette végétation s'inscrit dans une dynamique d'embroussaillage faisant suite à une perturbation du milieu.	<ul style="list-style-type: none"> · <i>Pteridium aquilinum</i> · <i>Holcus lanatus</i> · <i>Molinia caerulea</i> 	<ul style="list-style-type: none"> · Groupement assez commun en Bretagne, intérêt patrimonial faible. Participe toutefois à la diversité paysagère et constitue un écotone apprécié par l'avifaune 	<ul style="list-style-type: none"> · 0,43 ha ; 4 % de la surface inventoriée (Saint-Nicolas). · 4,47 ha ; 4,4 % du site (archipel des Glénan). 	<ul style="list-style-type: none"> · Embroussaillage (espèces successives)
Prairie dunaire	CA-d	Prairie dunaire mésophile sur sol sableux humifère caractérisée par la présence de taxons relictuels des pelouses dunaires.	<ul style="list-style-type: none"> · <i>Holcus lanatus</i> · <i>Anthoxanthum odoratum</i> 	<ul style="list-style-type: none"> · Végétation méconnue, rareté non évaluée en Bretagne. 	<ul style="list-style-type: none"> · 0,38 ha ; 0,4% du site (archipel des Glénan) et environ 4 % de la 	-

RNN de Saint-Nicolas des Glénan – Plan de gestion 2025-2034 – Tome 1 : État des lieux

		Alliance végétale exclusive à Saint-Nicolas sur l'archipel des Glénan	· <i>Agrostis stolonifera</i>		surface inventoriée sur Saint-Nicolas.	
--	--	-----------------------------------------------------------------------	-------------------------------	--	----------------------------------------	--

Groupement végétal	Sigle associé	Description générale	Espèces caractéristiques	Intérêt patrimonial	Surface occupée (carto 2024)	Pressions et menaces
Végétation annuelle des laisses de mer sur sable fin à Betterave maritime et Arroche des sables	BAIa	Végétation herbacée méso-xérophile se développant sur des substrat sableux pauvres en MO et nutriments. Ce cortège se développe sur le haut des plages sableuses de l'archipel et forme un développement linéaire mais discontinu, constituant la première ceinture de végétation terrestre à la base des dunes côtières.	· <i>Beta vulgaris subsp. maritima</i> · <i>Atriplex laciniata</i> · <i>Salsola kali</i> · <i>Cakile maritima</i> · <i>Atriplex prostrata</i>	· Végétation peu commune et en régression dans la région · Vulnérabilité moyenne à modérée	· 2323 m ² ; 2 % de la surface inventoriée (Saint-Nicolas). · 0,43 ha ; 3,8 % du site (archipel des Glénan).	· Erosion côtière · Tempêtes
Végétation vivace des hauts de plages à Criste marine et Chou marin	CH	Végétations vivaces très ouvertes se développant de manière discontinue et linéaire sur les cordons de galets, en lisière des hauts de plage. Ces végétations sont adaptées à l'action mécanique du vent et profitent des apports en matière organique des amas de laisses de mer.	· <i>Crambe maritima</i> · <i>Crithmum maritimum</i> · <i>Honckenya peploides</i>	· Végétation non évaluée faute de données en Bretagne, mais probablement très rare	· 900 m ² ; < 1 % de la surface inventoriée (Saint-Nicolas). · 0,16 ha ; 0,2 % du site (archipel des Glénan).	· Erosion · Submersion · Tempêtes
Pelouses des dunes embryonnaires à Euphorbe des dunes et Chiendent des sables	EA-ty	Cortège floristique halonitrophile et psammophile, associé aux grèves de sables fins à moyens. Alliance paucispécifique dominée par le Chiendent des dunes, à l'aspect d'une pelouse relativement haute et ouverte. Ce groupement végétal contribue au processus d'édification des dunes, par fixation du sable grâce au système racinaire du Chiendent des dunes.	· <i>Elytrigia juncea subsp. boreoatlantica</i> · <i>Convolvulus soldanella</i> · <i>Eryngium maritimum</i>	· Végétation rare, en régression en Bretagne · Vulnérabilité moyenne à modérée sur le littoral Manche-Atlantique	· 1170 m ² ; 1 % de la surface inventoriée (Saint-Nicolas). · 0,45 ha ; 0,4% du site (archipel des Glénan).	· Erosion côtière · Tempêtes · Submersions
Pelouses des dunes semi-fixées à Féтуque à feuilles de Jonc et à Gaillet des sables	FG	Pelouses xérophiles des dunes semi-fixées enrichies en calcaire, se développant sur le revert interne de la dune blanche. Cette végétation bénéficie des apports en sable des hauts de plage et de la dune embryonnaire, apportés par le vent. Végétation bistratifiée, moyennement haute (50 cm environ) et plus ou moins ouverte.	· <i>Festuca juncifolia</i> · <i>Galium arenarium</i> · <i>Ammophila arenaria</i> · <i>Convolvulus soldanella</i>	· Végétation en régression en Bretagne · Vulnérabilité moyenne à modérée	· 0,38 ha ; 3,8 % de la surface inventoriée (Saint-Nicolas). · 0,96 ha ; 0,9 % du site (archipel des Glénan).	· Erosion côtière · Tempêtes

3.1.B.b. Cartographie des habitats d'intérêts communautaires

L'étude conduite en 2024 par le Conservatoire botanique national de Brest (CBNB) correspond à une cartographie de la végétation, réalisée au niveau typologique, c'est-à-dire à l'échelle des associations ou alliances végétales.

Afin de permettre une analyse à l'échelle des habitats naturels et semi-naturels, des correspondances ont été établies par les experts du CBNB entre les typologies phytosociologiques identifiées sur le terrain et les principales classifications d'habitats existantes (EUNIS et Natura 2000). Le tableau ci-après présente les correspondances entre les végétations recensées et les habitats d'intérêts communautaires (HIC) dont elles sont indicatrices (Tableau 12).

Tableau 12 : Synthèse des habitats d'intérêts communautaires recensées sur la RNN et son périmètre de protection d'après les végétations indicatrices associées (Classification Natura 2000 ; (Burguin E. et al. 2024a)

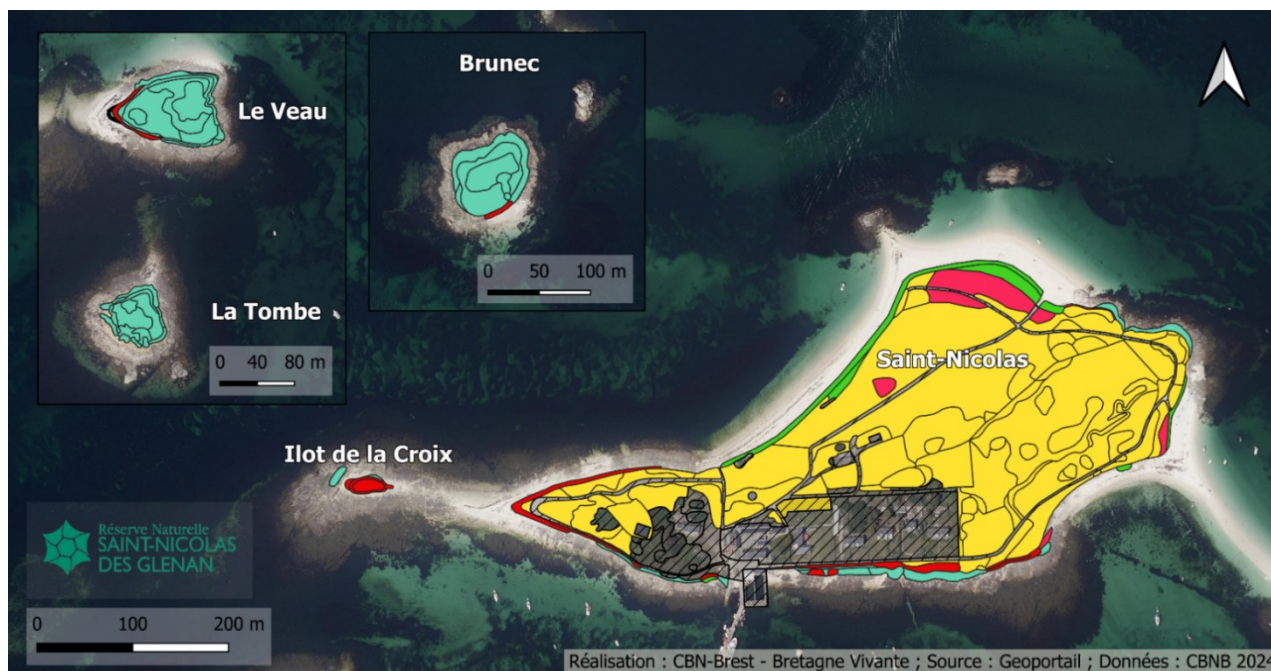
HIC	Végétations indicatrices	Saint-Nicolas (RNI)	Saint-Nicolas (PP)	Brunec	Le Veau	La Tombe
2130 - Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)	Pelouse des dunes fixées à Linaire des sables et Cynoglosse des dunes (<i>Linario arenariae-Omphalodetum littoralis</i>)	X	X			
	Prairie dunaire (<i>Carici arenariae-Arrhénatherion elatioris</i>)	X	X			
	Ourlet dunaire à Laïche des sables (<i>Galio veri-Geranion sanguinei</i>)	X	X			
	Ourlet dunaire à Brachypode rupestre et Narcisse des Glénan (<i>Narcisso capacis-Brachypodietum rupestris</i>)	X				
2110 – Dunes mobiles embryonnaires	Pelouse des dunes embryonnaires à Euphorbe des dunes et Chiendent des sables (faciès type <i>Euphorbio paraliae-Agropyretum junceiformis typicum</i>)		X			
	Végétation annuelle des laisses de mer sur sable fin à Betterave maritime et Arroche des sables (<i>Beto maritimae-Atriplicetum laciniatae</i>)		X			
	Communauté basale des végétations annuelles des laisses de mer sur sable fin à Roquette de mer des laisses de mer des sables (<i>Cakiletea maritimae</i>)		X			
2120 - Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i>	Pelouse des dunes semi-fixées à Fétuque à feuilles de Jonc et à Gaillet des sables (<i>Festuco dumetorum-Galietum arenarii</i>)		X			
	Pelouse des dunes mobiles à Euphorbe des dunes et Oyat des dunes (<i>Euphorbio paraliae-Ammophiletum arenariae</i>)		X			

HIC	Végétations indicatrices	Saint-Nicolas (RNI)	Saint-Nicolas (PP)	Brunec	Le Veau	La Tombe
1220 – Végétation vivace des rivages de galets	Végétation vivace des hauts de plage à Criste marine et Pourpier-de-mer <i>Crithmo maritimi-Honckenyetum latifoliae</i>		X			
	Végétation vivace des hauts de plage à Silène maritime <i>Honckenyo latifoliae-Crambion maritimae</i>		X			
	Végétation vivace des hauts de plage à Criste marine et Chou marin <i>Crithmo maritimi-Crambetum maritimae</i>		X	X		
	Végétation vivace des hauts de plages à Criste marime et Chiendent des sables <i>Crithmo maritimi-Elytrigietum boreoatlanticae</i>				X	
1230 – Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques	Végétation vivace chasmophytique à Criste marine et Jonc piquant des bas de falaises littorales basses <i>Crithmo maritimae-Juncetum acuti</i>		X		X	X
	Végétation vivace à Doradille marine des fissures fraîches et ombragées des falaises littorales <i>Armerio maritimae-Asplenietum marin</i>					X
	Végétation vivace chasmophytique à Criste marine et Spergulaire des rochers des pentes de falaises littorales <i>Spargulario rupicolae-Crithmetum maritimi</i>		X			
	Pelouse vivace écorchée à Armérie maritime et Plantain corne-de-cerf des falaises littorales basses <i>Armerio maritimae-Plantaginetum coronopodis</i>		X		X	
	Pelouse vivace aérohalophile des sols peu profonds à Armérie maritime et Fétuque pruinuse des falaises littorales basses <i>Armerio maritimae-Festucetum pruinosa</i>				X	
	Végétation vivace chasmophytique à Spergulaire des rochers et Armérie maritime des replats rocheux des falaises littorales basses <i>Spargulario rupicolae-Armerietum maritimae</i>		X	X	X	X
	Végétation vivace à Spergulaire des rochers et Puccinellie maritime des cuvettes des falaises littorales basses <i>Spargulario rupicolae-Puccinellietum maritimae</i>				X	
	Pelouse vivace rase à Plantain corne-de-cerf et Spergulaire des rochers des falaises littorales basses <i>Plantagini coronopoidis-Spargularietum rupicolae</i>				X	X

HIC	Végétations indicatrices	Saint-Nicolas (RNI)	Saint-Nicolas (PP)	Brunec	Le Veau	La Tombe
1230 – Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques	Ourlet aérohalin nitrophile à Dactyle aggloméré et Jacinthe des bois des falaises littorales <i>Endymio-Dactylidetum glomeratae</i>			X		X
	Végétation vivace à Betterave maritime et Pariétaire de Judée des falaises littorales à colonies d'oiseaux marins <i>Beto maritimae-Parietarium judaicae</i>			X		
	Végétation vivace à Betterave maritime et Pariétaire de Judée des falaises littorales à colonies d'oiseaux marins, faciès à Mauve royale <i>Beto maritimae-Parietarium judaicae</i>			X		
	Ourlet à Fougère-aigle des hauts de falaises littorales <i>Holco mollis-Pteridion aquilini</i> H				X	
	Ourlet nitrophile des falaises littorales à colonies d'oiseaux marins à Houlque laineuse et <i>Agrostide stolonifère</i>				X	
	Prairie sur placages sableux <i>Carici arenariae-Arrhenatherion elatioris</i>				X	
	Pelouse annuelle à Catapode maritime et Brome mou des hauts de falaises littorales <i>Desmazerio marinae-Brometum ferroni</i>				X	X
	Pelouse annuelle à Sagine maritime et Catapode maritime des hauts falaises littorales <i>Sagino maritimae-Catapodietum marini</i>					X
	Pelouse annuelle des hauts de falaises littorales <i>Saginion maritimae</i>					X
	Végétation annuelle halonitrophile à Betterave maritime et Arroche du littoral des falaises littorales <i>Beto maritimae-Atriplicetum littoralis</i>					X
	Pelouse vivace aérohalophile des placages sableux à Laïche des sables et Fétuque pruinuse des falaises littorales basses <i>Carici arenariae-Festucetum pruinosa</i>				X	X
	Végétation vivace chasmophytique à Criste marine et Jonc maritime des bas de falaises littorales basses <i>Crithmo maritimi-Juncetum maritim</i>				X	
Végétation annuelle halonitrophile à Betterave maritime et Arroche prostrée des falaises littorales <i>Atriplici hastatae-Betetum maritimae</i>				X		

1210 – Végétation annuelle des laisses de mer	Végétation annuelle des laisses de mer sur cordons de galets à Betterave maritime et Arroche prostrée <i>Atriplici hastatae</i> -Betetum maritimae				X	
-----------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	---	--

Sur la base de ces correspondances, une cartographie des habitats d'intérêt communautaire de la Réserve naturelle nationale de Saint-Nicolas des Glénan et de son périmètre de protection a été réalisée (Carte 19). Le choix de la classification Natura 2000 a été retenu afin de faciliter les comparaisons avec les évaluations de l'état de conservation réalisées sur d'autres sites naturels à l'échelle régionale, lesquelles reposent majoritairement sur les cahiers d'habitats Natura 2000.



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire de la RNN et du périmètre de protection

- 1210 - Végétation annuelle des laisses de mer
- 1220 - Végétation vivace des rivages de galets
- 1230 - Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques
- 2110 - Dunes mobiles embryonnaires
- 2120 - Dunes mobiles du cordon littoral à *Ammophila aren*
- 2130 - Dunes côtières fixés à végétation herbacée (dunes grises)
- ▨ - Habitats ordinaires ou anthropisés



Carte 19 : Classification des habitats d'intérêt communautaires recensés sur la Réserve et son périmètre de protection

3.1.B.c. Dynamique du cortège floristique de la Réserve intégrale

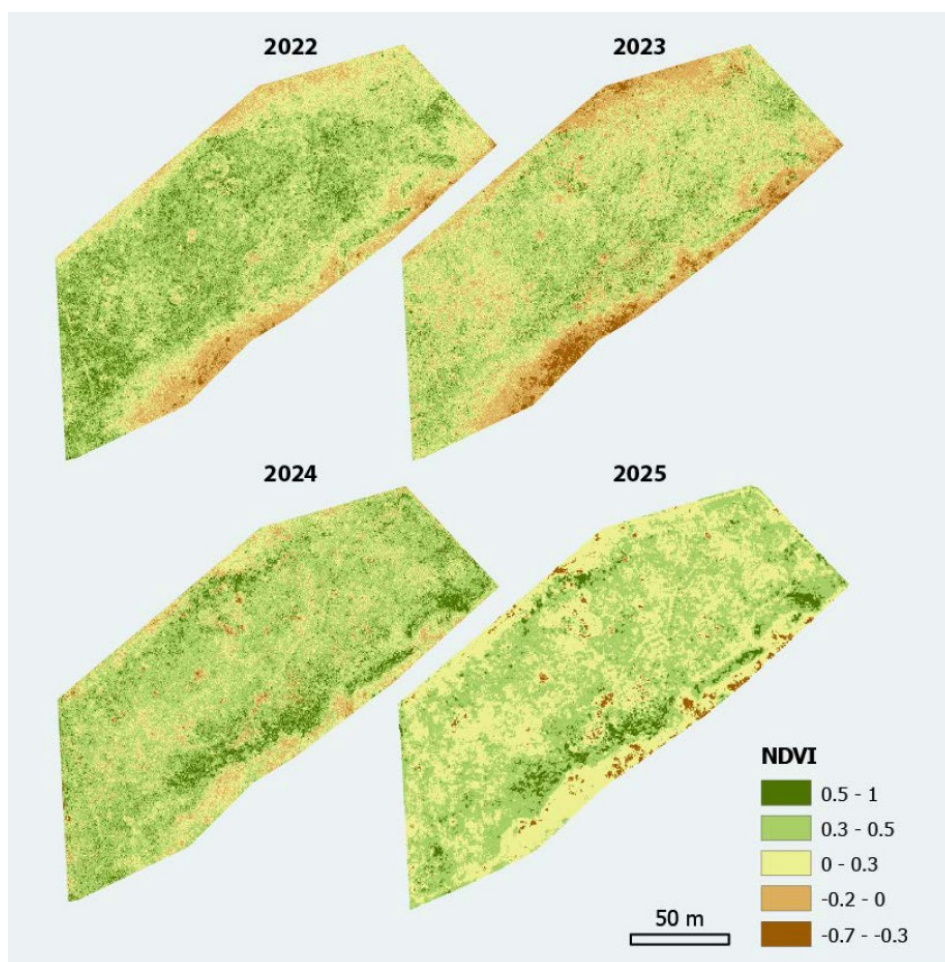
En complément du comptage aérien des pieds de Narcisse des Glénan par drone, des acquisitions multispectrales sont réalisées depuis 2022, afin de caractériser le contexte végétal dans lequel se développe la population endémique au sein de la Réserve intégrale (Diard M. 2021).

Les images aériennes ont été acquises dans quatre bandes spectrales (vert, rouge, red edge et proche infrarouge), permettant le calcul et la cartographie d'indices spectraux de végétation. Les prises de vue ont été réalisées selon des plans de vol automatisés, optimisés afin de répondre aux contraintes de photogrammétrie et de vol (taux de recouvrement des images, résolution spatiale finale, durée de vol, etc.). Le matériel mobilisé pour ces acquisitions est détaillé ci-après (Tableau 13).

Tableau 13 : Matériel et modèles employés pour suivre l'évolution du cortège floristique

Drone	Caméra (spectre visible)	Caméra (multispectral)
Yuneec H520	Yuneec E90	DJI M3M

Ces données ont permis la production de l'Indice de Végétation par Différence Normalisée (NDVI), largement utilisé comme indicateur de l'activité chlorophyllienne et de la biomasse végétale. Le NDVI renseigne ainsi sur la vigueur et l'abondance relative de la végétation, sans toutefois permettre de distinguer la composition floristique ou le statut patrimonial des espèces présentes. Les cartes de NDVI produites pour les années 2022 à 2025 sont présentées ci-dessous (Carte 20).



Carte 20 : Cartographie des valeurs de l'indice NDVI mesuré au sein de la Réserve intégrale ces 4 dernières années (Fourcy D. 2025)

Photos prises respectivement le 14 avril 2022, 17 avril 2023, 12 avril 2024 et 8 avril 2025.

Les résultats illustrent une évolution globale décroissante des niveaux d'activité photosynthétique au sein de la Réserve intégrale. Une diminution relative des valeurs les plus élevées est observée en 2022, au profit de valeurs intermédiaires à faibles en 2024 et 2025. Cette évolution semble traduire un éclaircissement progressif de la couverture végétale, notamment en lisière de la Réserve et un développement localisé de l'abondance en maceron (*Smyrniium olusatrum*).

Il est toutefois à noter que le schéma spatial des zones faiblement végétalisées demeure assez stable d'une année à l'autre, suggérant une structuration pérenne du milieu à l'échelle de la Réserve intégrale (Fourcy D. 2025).

D'autre part, les données météorologiques de la station de Quimper indiquent une augmentation globale des cumuls de précipitations sur la période hivernale (janvier–mars) depuis 2022 (Figure 16). Néanmoins, cette évolution climatique ne semble pas se traduire par une augmentation concomitante de l'activité photosynthétique globale mesurée par le NDVI, ce qui souligne le rôle probable d'autres facteurs écologiques dans la structuration du couvert végétal (nature des sols, exposition aux vents, dynamique de la végétation, pression de broutage).

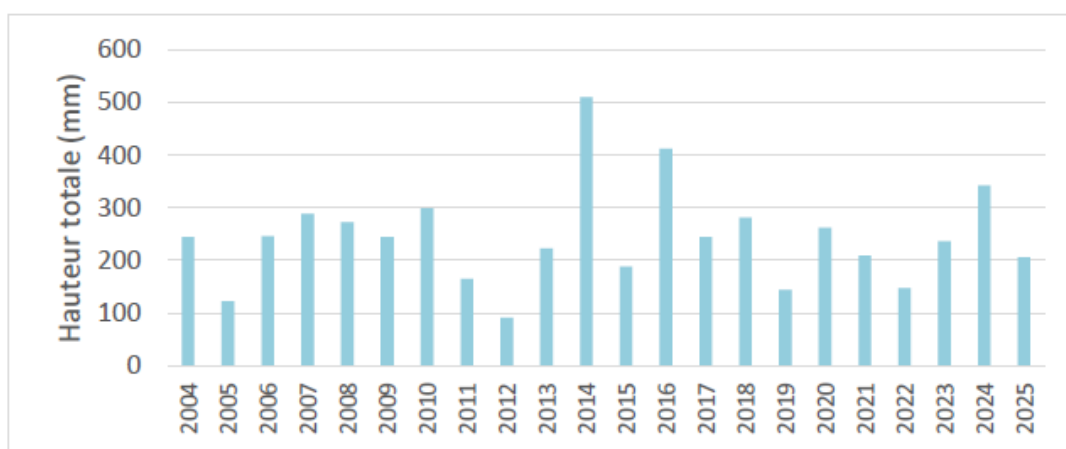


Figure 16 : Bilan du cumul des précipitation hivernales (janviers-mars) sur les deux dernières décennies (Source : Météo France ; Station météorologique de Quimper)

Enfin, il convient de rappeler que les pelouses et ourlets dunaires constituent des milieux naturellement peu productifs, caractérisés par des sols sableux pauvres en nutriments, une faible réserve utile en eau, une exposition marquée au vent et des stress hydriques fréquents. Ces contraintes écologiques se traduisent par une activité photosynthétique moyenne naturellement modérée, bien inférieure à celle de formations végétales plus denses, compétitives et souvent nitrophiles (ronciers, fourrés à ajonc ou prunellier, formations à fougère aigle), peu compatibles avec les exigences écologiques du Narcisse des Glénan.

Dès lors, l'analyse conjointe du cumul des précipitations hivernales et des valeurs de NDVI, bien qu'informatrice, demeure insuffisante pour interpréter à elle seule la dynamique végétale observée comme favorable ou défavorable à l'espèce. Cette interprétation doit nécessairement être complétée par des observations de terrain portant sur la structure et la composition floristique du milieu.

3.1.B.d. Flore patrimoniale

Selon la méthodologie d'identification des espèces à enjeux définis par le Conservatoire Botanique, 14 taxons d'intérêt ont été recensés sur Saint-Nicolas (Tableau 14). Tous ont été observés en 2023-2024 par le Conservatoire botanique, à l'exception de l'Ophioglosse du Portugal, non-revue sur l'île depuis 2015.

Tableau 14 : Bilan décennal des taxons à enjeu de conservation identifiés sur Saint-Nicolas par le CBNB (Burquin E. et al. 2024a)

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TaxRef 17)	LR nationale/régionale	Niveau de protection réglementaire	Dernière observation	Représentativité (% Fr. en Bretagne)	Niveau d'enjeu (CBNB 2025)
Narcisse des Glénan	<i>Narcissus triandrus</i> var. <i>loiseleurii</i> (Rouy) A.Fern	NT/NT	National 1	2025	100 %	Très fort
Isoète épineux	<i>Isoetes histrix</i> Bory	LC/NT		2023	26,36 %	Fort
Renouée maritime	<i>Polygonum maritimum</i> L.	LC/NT	Régional	2024	23,39 %	
Ophioglosse du Portugal	<i>Ophioglossum lusitanicum</i> L.	LC/NT	Aucun en Bretagne	2015	27,03 %	
Chou marin	<i>Crambe maritima</i> L.	LC/LC	National 1	2024	44,63 %	Réglementaire
Omphalode du littoral	<i>Iberodes littoralis</i> (Lehm.) M.Serrano, R.Carbajal & S.Ortiz [Omphalodes littoralis Lehm].	LC/LC		2024	34,38 %	
Panicaut des dunes	<i>Eryngium maritimum</i> L.	LC/LC	Régional	2024	27,41 %	
Linaire des sables	<i>Linaria arenaria</i> DC.	LC/LC		2024	60 %	
Crépis bulbeux	<i>Sonchus bulbosus</i> subsp. <i>bulbosus</i> (L.) N.Kilian & Greuter	LC/LC		2023	3,39 %	
Asperge prostrée	<i>Asparagus officinalis</i> subsp. <i>prostratus</i> (Dumort.) Corb.	LC/LC	Aucun	2024	50 %	Autres taxons intéressants
Laîche de Paira	<i>Carex pairae</i> F.W.Schultz	LC/LC		2007	8,15 %	
Cynoglosse officinal	<i>Cynoglossum officinale</i> L.	LC/LC		2023	1,79 %	
Astéroline en étoile	<i>Lysimachia linum-stellatum</i> L.	LC/LC		2024	3,55 %	
Morelle douce-amère maritime	<i>Solanum dulcamara</i> L. var. <i>marinum</i> Bab	NE/LC		2024	73,58 %	

Parmi ces espèces d'intérêt, trois ont fait l'objet d'un suivi spécifique régulier au cours du précédent plan de gestion : le Narcisse des Glénan (*Narcissus triandrus* var. *loiseleurii*), l'Omphalode du littoral (*Iberodes littoralis*) et le Chou marin (*Crambe maritima*).

Le Narcisse des Glénan, endémique de l'archipel, trouve sur Saint-Nicolas sa plus importante population historique. Elle fait l'objet d'un comptage annuel et de diverses mesures de gestion favorables au maintien de l'ourlet à *Brachypode rupestre*, qui constitue son habitat de prédilection. Compte tenu de son caractère emblématique, à l'origine de la création de la Réserve en 1974, le Narcisse fera l'objet d'un cas d'étude détaillé à la section suivante

Autre espèce inféodée aux milieux dunaires, l'*Omphalode* du littoral fait aussi l'objet d'un suivi annuel par l'équipe de la Réserve avec l'appui du CBNB. L'espèce présente plusieurs stations en bon état de conservation sur l'île, étudiées à l'aide de méthodes de suivis par transects et quadrats (Le Frapper I. 2025). Enfin, le Chou marin complète la liste des espèces végétales d'intérêt faisant l'objet d'un suivi particulier. Plusieurs pieds se développent à l'interface entre les hauts de plages et les milieux dunaires, sur les cordons de galets jonchant notamment le littoral ouest de Saint-Nicolas face à l'îlot de la Croix.

Conservation du Narcisse des Glénan (*Narcissus triandrus var. loiseleurii*)

○ *Diagnostic physique*

Le Narcisse des Glénan est une amaryllidacée caractérisée par ses fleurs penchées de couleur blanc crème, inodores, solitaires ou groupées par 2-3. C'est une plante glabre haute de 15 à 40cm, dont le fruit charnu prend la forme d'une capsule ovoïde d'1,5cm, renfermant 30 à 75 graines. Avant floraison, la plante se présente sous la forme d'un bulbe ovoïde large d'environ 2cm à tuniques extérieures grises. Avant dispersion, les graines sont disposées sur deux rangs dans chaque loge de l'ovaire. Chaque graine mesure environ 2mm et se caractérise par une forme sphérique luisante pourvu d'une strophiole blanche (Bensettiti F. et al. 2004).

○ *Caractères biologiques*

Il s'agit d'une espèce géophyte à bulbe : les bourgeons passent la saison froide enfouis dans le sol et émergent à la sortie de l'hiver. Le développement complet d'un bulbe nécessite trois ans. La floraison s'effectue au bout de la quatrième année, une fois que le bulbe a accumulé les réserves nutritives essentielles à sa croissance. Les bulbes âgés produisent un nombre de fleurs généralement plus important. La floraison est possible durant trois ans, au terme desquels le bulbe passe en phase de dégénérescence.

Le degré d'embroussaillage joue probablement un rôle essentiel dans le taux de floraison : les années suivant les premiers chantiers de débroussaillage ont vu le nombre de pieds fleuris considérablement augmenter. L'hypothèse d'un stock de bulbes dormant dans le sol s'exprimant à la faveur d'un éclaircissement suffisant de la strate herbacée est soutenue par les retours d'expériences du gestionnaire et des experts impliqués (Hardegen M. 2024).

○ *Reproduction*

L'essentiel de la floraison s'échelonne courant avril, plus rarement jusqu'à début mai. La maturation des graines a lieu de la mi-mai à la mi-juin et s'accompagne d'un dessèchement des feuilles. Les capsules s'ouvrent par trois fentes en expulsant tout d'abord les graines de l'extrémité. En un à deux jours, les fentes s'étendent jusqu'à la base de la capsule, permettant une libération progressive des semences autour du pied mère. La production de bulbilles est exceptionnelle contrairement aux autres narcisses. La reproduction est donc essentiellement assurée par la production de graines, les divisions végétatives bulbeuses restant infimes (Hardegen M. 2024).

○ *Ecologie*

Le Narcisse des Glénan est une espèce héliophile des milieux mésophiles arrière-dunaires. Il se développe sous un climat relativement doux et humide, à rares gelées. Ces conditions favorisent le développement d'espèces végétales de la région méditerranéenne et du secteur aquitain comme *Omphalodes littoralis*.

Le substratum sur lequel se développe le Narcisse est constitué de sables humifères bruns, comportant une couche d’humus notable, mêlés à des sables coquilliers. Ce support repose sur un leucogranite homogène à deux micas renfermant de la muscovite, du plagioclase, du feldspath potassique et du quartz. Le pH du sol est de l’ordre de 6. Le Narcisse des Glénan se développe précocement au sein de végétations herbacées hautes, idéalement peu embroussaillées (Bioret F., Malengreau D. 1989).

○ *Communautés végétales*

Le Narcisse affectionne les hautes pelouses mésophiles caractéristiques des ourlets préforestiers arrière-dunaires. Ces pelouses sont caractérisées par la présence du Narcisse des Glénan et du Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*), accompagnés d’espèces prairiales comme *Dactylis glomerata*, *Ranunculus bulbosus* et d’espèces préforestières comme *Hyacinthoides non-scripta*, *Rubus spp.* et *Pteridium aquilinum*. Cette composition floristique témoigne d’affinités avec les ourlets acidiphiles herbacés armoricains. Cet ourlet se situe au contact de fourrés à *Cytisus scoparius* et *Rubia peregrina*. Les mesures de gestion tendent à maîtriser le faciès d’embroussaillage à Ronce, maceron et Fougère-aigle pour favoriser le développement de l’ourlet à Brachypode (Bioret F., Malengreau D. 1989).

○ *Evolution des populations de Narcisse des Glénan : bilan décennal*

Sur la période 2014-2024, l’état de la population de narcisses présente des dynamiques contrastées entre la Réserve intégrale et les îlots du périmètre de protection. Sur Saint-Nicolas, les effectifs ont atteint leur record historique en 2017 avec plus de 400 000 pieds inventoriés, avant d’amorcer une décroissance progressive, atteignant un niveau historiquement bas de moins de 10 000 pieds en 2023 (Le Frapper I. 2025). Sur 10 ans, les effectifs ont chuté de plus de 98% entre 2015 et 2024 en période de floraison au sein de la Réserve (Figure 17).

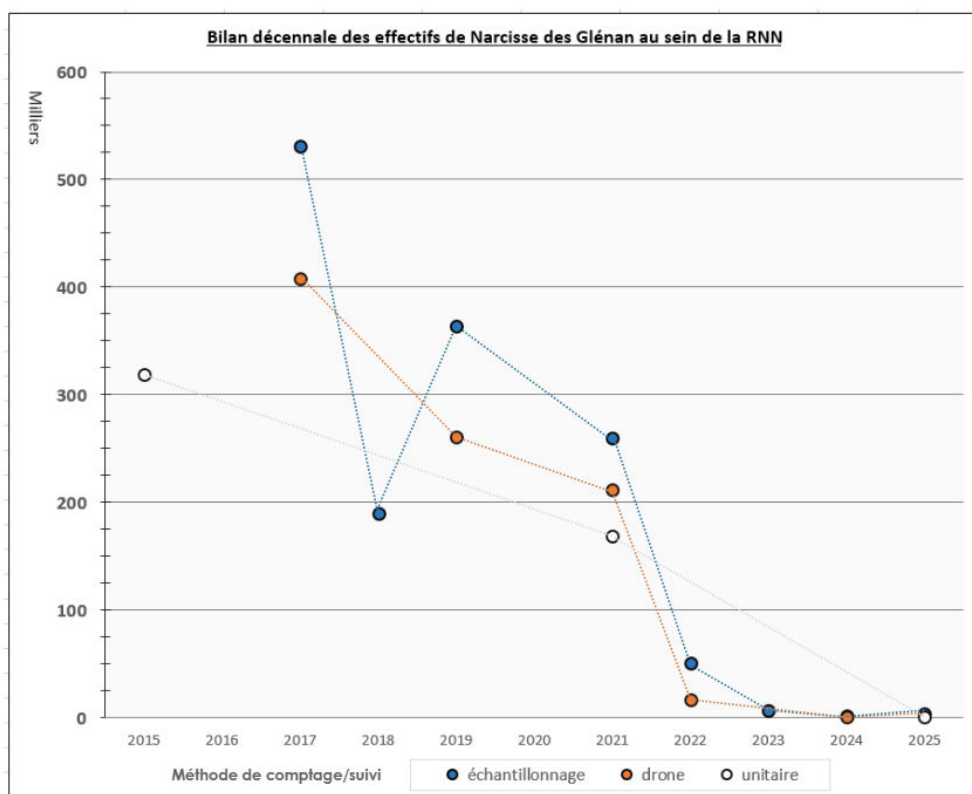


Figure 17 : Evolution décennale du nombre de pieds fleuris de Narcisse des Glénan au sein de la Réserve intégrale sur Saint-Nicolas (période 2015-2025). (Le Frapper I. 2025)

Une hypothèse multifactorielle est privilégiée pour expliquer cette chute drastique : à commencer par l’intensification de la pression d’abrutissement par les lapins de garenne, aujourd’hui essentiellement regroupés au sein de la Réserve et des jardins privés des résidences secondaires sur l’île.

Par ailleurs, un épisode de sécheresse exceptionnel en 2022 a probablement provoqué un stress hydrique majeur sur le cortège floristique (Hardegen M. 2024). Enfin, les suivis sur l'évolution du trait de côte soulignent un probable ensablement de la cuvette au sein de la Réserve intégrale. A l'heure actuelle, l'incidence à long terme de cet ensablement progressif du substrat sur la banque de graine est inconnue, mais ce phénomène pourrait réduire le taux d'humidité présent dans cette dépression topologique, facteur pourtant favorable au développement du Narcisse (Le Frapper I. 2025).

En dehors de la Réserve, le nombre de stations est resté stable jusqu'en 2021 sur le périmètre de protection de Saint-Nicolas, avant de chuter en 2022, probablement en raison de la prédation par le lapin. La situation s'avère plus encourageante sur les îlots du périmètre de protection. Le nombre de pieds de narcisses y est passé d'environ 2 500 en 2014 à plus de 3 500 au cumul des 3 îlots en 2022. Contrairement à Saint-Nicolas, aucune présence ni pression de prédation par les lapins n'est à signaler sur ces sites.

- *Perspectives de gestion et enjeux de conservation*

La chute drastique des effectifs de narcisses sur Saint-Nicolas étant probablement multifactorielle, plusieurs axes d'amélioration de la stratégie de gestion doivent être repensés. Contrairement aux aléas climatiques et météorologiques, la gestion de la prédation par le lapin de garenne est un levier d'action sur lequel il est possible d'intervenir. Planifier des sessions régulières de suivi et de capture, tout en intégrant des indicateurs spécifiques – notamment le nombre de lapins retirés et le temps de travail consacré à cet objectif – semble essentiel.

Une refonte complète du jeu de métriques est également à prévoir. Les indicateurs actuels, tels que « nombre de stations sur le périmètre de protection » et « nombre de pieds sur le périmètre de protection », manquent de clarté. Ils ne distinguent pas précisément la répartition des pieds de narcisses entre les îlots et les zones situées hors de la Réserve Naturelle de Saint-Nicolas.

Par ailleurs, il apparaît nécessaire d'améliorer le suivi de l'évolution du milieu au sein de la Réserve, afin de mieux comprendre l'impact des transformations de l'habitat du narcisse sur l'état de sa population. Enfin, l'évolution des ronciers constitue un autre facteur à surveiller. L'habitat optimal du narcisse se situe dans un ourlet (Hardegen M. 2024) – une bande végétale à l'interface entre la pelouse et la lisière arbustive – où la présence modérée de ronces n'est pas préjudiciable à la préservation du Narcisse des Glénan.

En revanche, une expansion excessive pourrait favoriser un embroussaillage progressif de la Réserve Naturelle, au détriment du narcisse et au profit des espèces arbustives. En résumé, une stratégie de gestion efficace doit être mise en place pour enrayer le déclin actuel de la population de narcisses sur Saint-Nicolas.

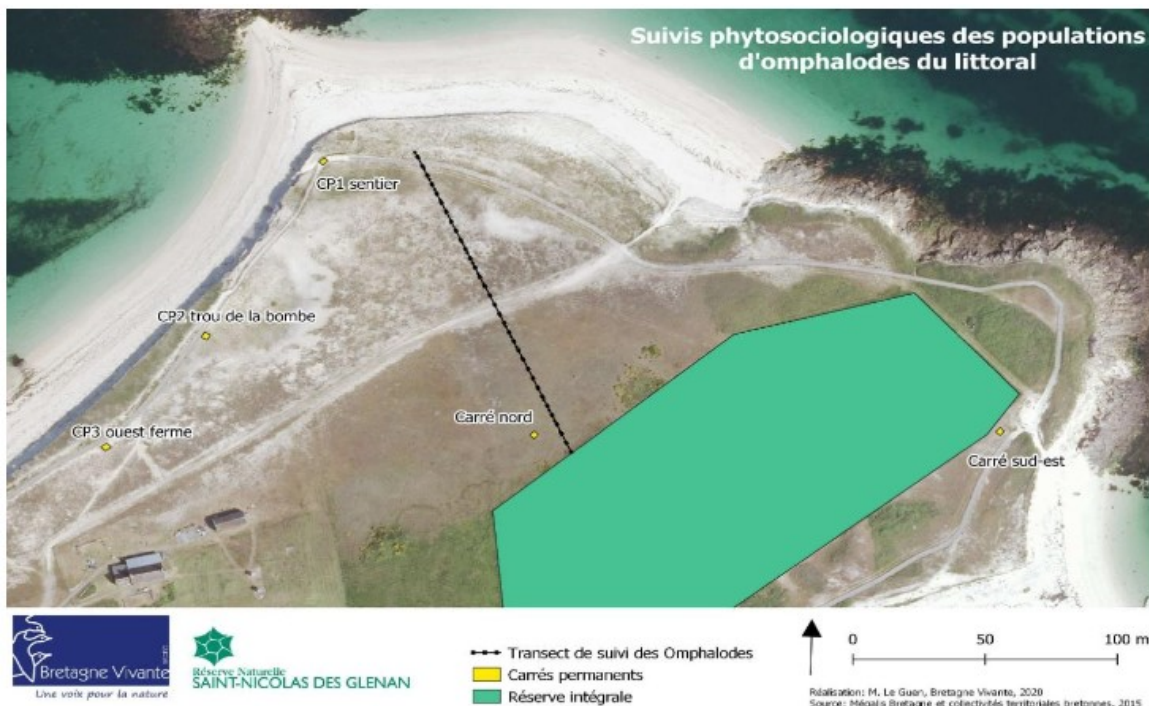
Suivi de l'évolution des populations d'espèces végétales à forte valeur patrimoniales

- *Omphalode du littoral (Iberodes littoralis)*

L'Omphalodes du littoral (*Iberodes littoralis*) est une espèce de la famille des *Boraginaceae*, endémique du littoral atlantique français et du nord de l'Espagne. Protégée au niveau national et inscrite à l'annexe II de la DHFF. Actuellement en déclin à l'échelle européenne, l'espèce présente d'importantes populations sur l'archipel, qui constitue sa limite nord de répartition après le site Natura 2000 « Marais de Moustierlin ». Cette singularité confère à ces stations insulaires une valeur patrimoniale et biogéographique particulière (Burguin E. et al. 2024a).

Le suivi de l'espèce est réalisé chaque année selon deux protocoles complémentaires (Carte 21) :

- Le suivi de l'évolution de la population et des espèces compagnes par des relevés floristiques d'abondance-dominance au sein de carrés permanents ;
- Le suivi de l'évolution de la densité d'individus le long d'un gradient écologique, à l'aide de transects.



Carte 21 : Localisation des dispositifs de suivi de l'Omphalode du littoral sur le périmètre de protection

Depuis 2004, deux carrés permanents au nord et au sud-est de la RNN sont suivis annuellement. Trois carrés ont été ajoutés en 2020 (CP1, CP2, CP3), mais ils ont disparu suite au recul du trait de côte. Le graphique ci-après retrace l'évolution démographique de cette espèce sur Saint-Nicolas de 2004 à 2025 au sein des carrés permanents (Figure 18).

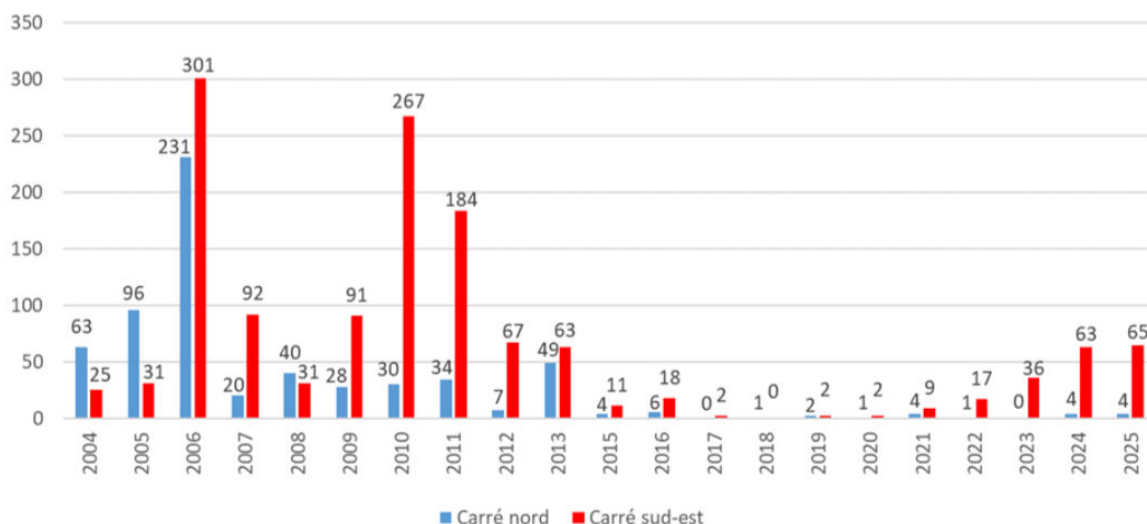


Figure 18 : Bilan sur deux décennies population d'Omphalode du littoral au sein des carrés permanent sur Saint-Nicolas. Source : (Diard M. 2024)

La dynamique observée met en évidence le caractère fortement fluctuant de la présence de l’Omphalode du littoral au sein des carrés permanents. Ces variations interannuelles semblent étroitement liées à la disponibilité du stock de graines, aux conditions météorologiques, et à la compétition interspécifique.

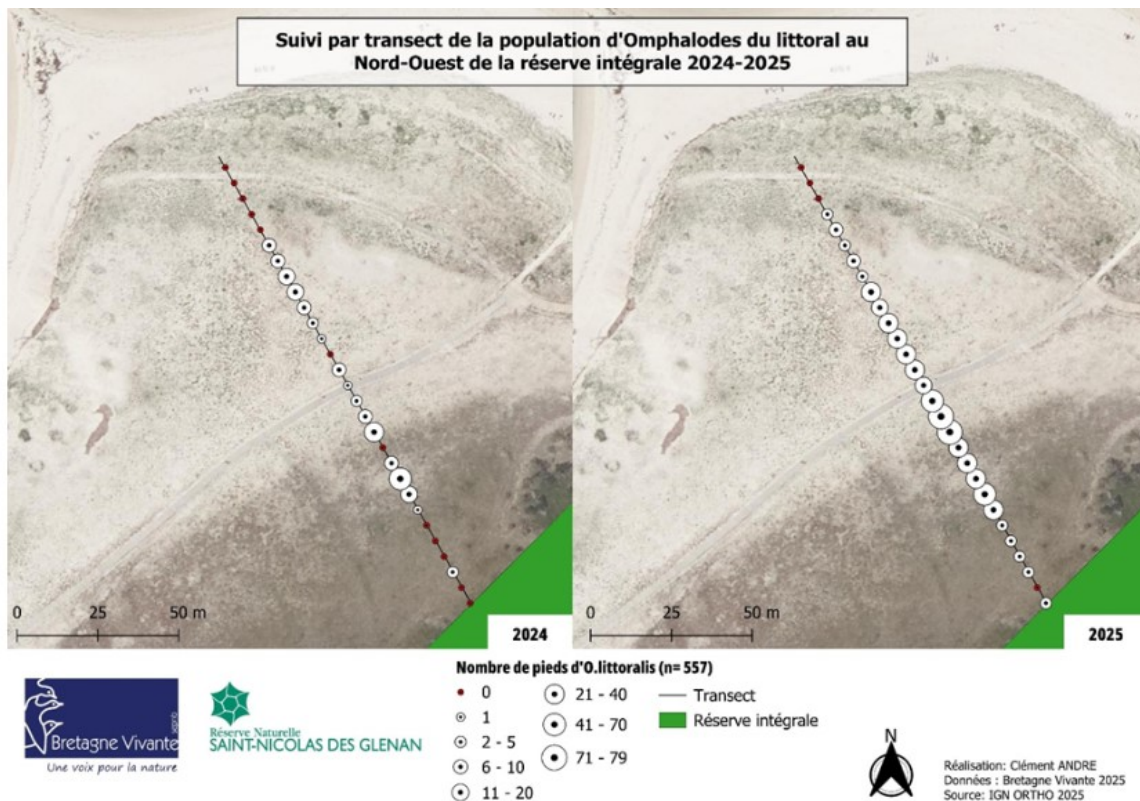
L’absence prolongée d’individus dans le carré « nord » entre 2017 et 2023 pourrait traduire une évolution du milieu défavorable à l’expression de l’espèce, sans pour autant exclure la persistance d’un stock semencier. À l’inverse, la reprise des effectifs observée en 2024 et 2025 constitue un signal positif, tout en suscitant des interrogations sur le rôle des conditions environnementales et le cycle biologique de l’espèce dans ces phases de réapparition.

Ces fluctuations marquées compliquent l’identification de tendances démographiques à long terme à partir des seuls effectifs observés. Dans ce contexte, la mise en place d’une approche non mono-spécifique, centrée sur le suivi de l’habitat au sein des carrés permanents, permettrait de mieux comprendre l’influence des paramètres abiotiques sur la dynamique de la végétation dunaire et son état de conservation.

Les résultats issus du suivi par transect mettent en évidence l’intérêt d’une approche globale, centrée sur le fonctionnement de l’habitat. Mis en œuvre depuis 2017, ce protocole permet de mieux appréhender la dynamique interannuelle d’*Iberodes littoralis* et d’analyser, le long d’un gradient écologique, les relations entre :

- Les effectifs de l’espèce ;
- La structure de la pelouse dunaire.

Le transect, long de 140 m, s’étend du front de mer vers l’arrière-dune, jusqu’à l’intersection entre le périmètre de protection et la Réserve intégrale. Les individus sont recensés dans des carrés de 50 × 50 cm disposés tous les 5 m (Carte 22). En parallèle, plusieurs paramètres décrivant l’état de fermeture de la pelouse dunaire sont relevés, notamment le recouvrement végétal total, ainsi que la part relative de la végétation phanérogame par rapport aux bryophytes et lichens.



Carte 22 : Comparaison des effectifs 2024-2025 d’*Iberodes littoralis* le long du transect

Les données acquises depuis 2017 montrent une forte variabilité interannuelle des effectifs. Ce constat est courant chez les espèces annuelles sensibles aux conditions environnementales, en particulier météorologiques. Toutefois, un signal spatial constant se dégage : l’*Omphalode* du littoral est systématiquement observée dans les mêmes secteurs, correspondant à des pelouses de dune fixée présentant des ouvertures du tapis végétal. À l’inverse, l’espèce apparaît nettement plus rare, voire absente, dans les pelouses très fermées et dans les secteurs de dune mobile (Diard M. 2024).

▪ **Conservation de l’*Omphalode* du littoral : conclusion**

Malgré une forte variabilité interannuelle des effectif, l’état de conservation d’*Iberodes littoralis* peut être considéré comme globalement bon à l’échelle de Saint-Nicolas. Les suivis à long terme montrent que l’espèce se maintient durablement sur le site, en lien étroit avec la présence de pelouses dunaires présentant un tapis végétal partiellement ouvert (Figure 19).

Les effectifs observés fluctuent fortement selon les années, en réponse aux conditions environnementales. Cependant, la stabilité spatiale des stations d’abondance et la capacité de réapparition après plusieurs années d’absence apparente témoignent d’une résilience et d’un fonctionnement écologique favorable à la conservation de l’espèce sur site. Le maintien de ces conditions fonctionnelles apparaît comme essentiel au maintien des populations d’*Omphalodes* du littoral sur le périmètre de la Réserve.



Figure 19 : *Omphalode* du littoral en période de floraison. © Marion Diard

○ Chou marin (*Crambe maritima*)

Le Chou marin (*Crambe maritima*) est une plante vivace caractéristique des littoraux nord-européens, protégée au niveau national. Il s’agit d’une espèce subatlantique, dont la représentativité en Bretagne représente près de 45% des effectifs nationaux (Burguin E. et al. 2024a). Les populations les plus importantes se concentrent principalement sur le littoral du Finistère et des Côtes-d’Armor.

Exclusivement maritime, le Chou marin est inféodé aux cordons de galets, plages de graviers et sables grossiers des hauts d’estran et des laisses de mer. Ces milieux sont soumis à de fortes contraintes physiques (mobilité du substrat, salinité et action mécanique du vent et de la houle). Nitrophile, l’espèce se développe sur des substrats enrichis en matières organiques et composés azotés, issus de la décomposition des amas d’algues (Lacroix P., Le Bail J. 2006).

Le Chou se développe habituellement de façon isolée ou en petits groupes, à la limite supérieure des marées de vives eaux, dans des secteurs régulièrement remaniés. Il est caractéristique de l’alliance végétale *Crithmo maritimi–Crambetum maritimae*, considérée comme peu commune et en régression à l’échelle régionale. Cette alliance présente une vulnérabilité jugée moyenne à modérée sur le littoral Manche–Atlantique (COLASSE V. 2015). Un inventaire des stations de Chou marin a été réalisé sur l’ensemble de l’archipel des Glénan en août 2016, complété en 2017 sur l’île du Loc’h (Tableau 15).

La méthodologie retenue considérait deux pieds comme distincts lorsqu'ils étaient distants d'au moins un mètre. Une station étant définie comme un linéaire continu de plants sans interruption supérieure à deux mètres. Sur Saint-Nicolas, 55 pieds répartis au sein de 11 stations ont été recensés, l'intégralité des effectifs étant localisé à la pointe ouest de l'île, face à l'îlot de la Croix. À proximité immédiate du périmètre de la Réserve, 26 pieds supplémentaires ont été recensés sur l'île de Bananec (Ferre B., Guyot G. 2017).

Tableau 15 : Inventaire général du nombre de stations et de pieds de chou marin recensé sur l'archipel des Glénan en 2016-2017 (Ferre B., Guyot G. 2017).

Île ou îlot	Nombre de stations	Nombre de pieds	Ratio (nb pied moy./station)
Le Loc'h	91	429	4,7
Krugen	20	159	7,9
Penfret	16	116	7,25
Quignéneq	8	105	13,1
Drenec	10	70	7
Saint-Nicolas	11	55	5
Bananec	14	26	1,9
Guiriden	3	6	2

À l'échelle de l'archipel, les inventaires réalisés en 2016–2017 mettent en évidence une forte variabilité du nombre de stations et de densité de pieds d'une île à l'autre, avec des ratios allant de moins de 2 (Bananec) à plus de 13 pieds par station (Quignéneq).

▪ Conservation du Chou marin : conclusion

Compte tenu de la lente évolution des cordons de galets et du caractère naturellement instable des habitats occupés par l'espèce, aucun inventaire spécifique n'a été reconduit depuis 2016–2017. Lors de l'évaluation à mi-parcours du précédent plan de gestion (2020), l'état de conservation des populations de Chou marin sur l'archipel a été jugé globalement bon par le CBNB, au regard de la densité relativement élevée de pieds par station rapportée à la faible surface terrestre disponible.

Dans le cadre du renouvellement de la stratégie de gestion, les experts du CBNB impliqués dans le suivi de la flore patrimoniale de l'archipel recommandent un pointage des stations de Chou marin tous les trois à cinq ans, afin de suivre l'évolution de l'état de conservation des populations au sein du périmètre de protection de la Réserve (Figure 20).



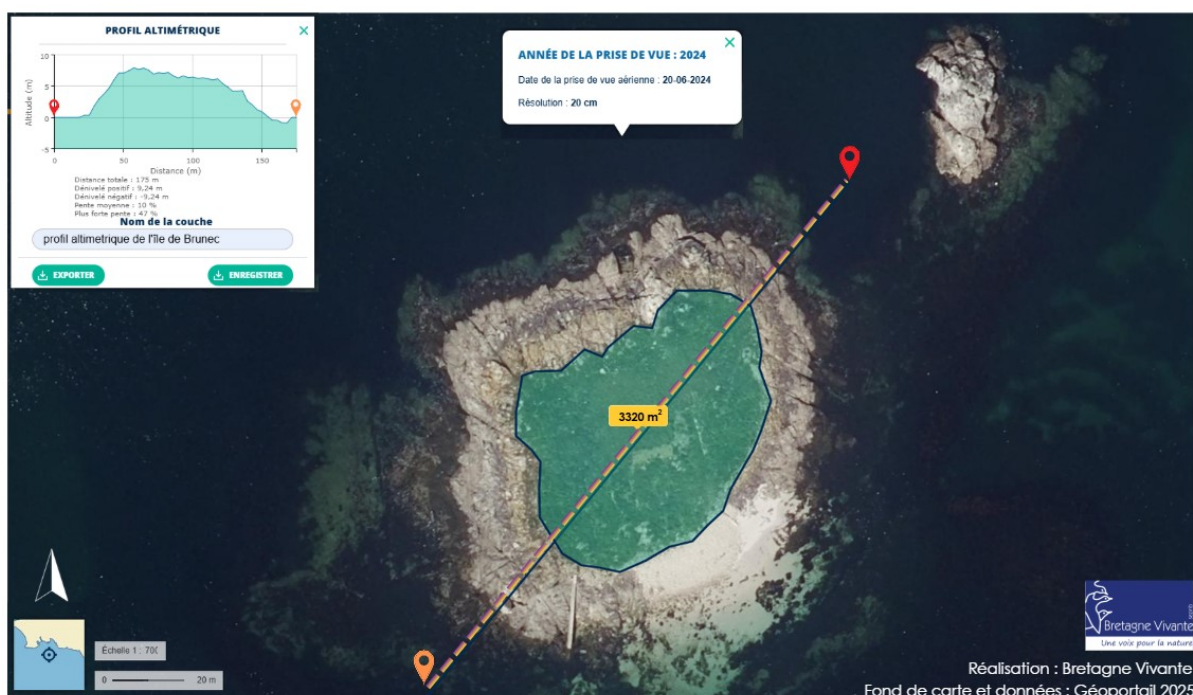
Figure 20 : Chou marin sur cordon de galet en période de floraison © Bretagne Vivante

3.1.C. Brunec

3.1.C.a. Diagnostic écologique

L'île de Brunec se situe à environ 300 mètres au nord de Saint-Nicolas. C'est la plus petite des quatre îles du périmètre de protection (1,17 ha). À l'instar du Veau et de La tombe, le débarquement est interdit au-delà du domaine public maritime (DPM). En matière de dérangement anthropique, il s'agit de l'îlot le plus préservé du périmètre de la Réserve. Sa localisation en dehors de « La Chambre » au cœur de l'archipel limite l'exposition du patrimoine naturel aux usages nautiques pratiqués en haute saison.

D'après l'analyse par photographie aérienne, le tapis végétal homogène de l'île s'étale sur un peu moins de 3 500 m² en 2024. Le profil topographique de Brunec témoigne d'un relief plus accidenté que les autres îles et s'avère propice au développement d'une végétation chasmophytique (Carte 23).



Carte 23 : Profil topographique de l'île de Brunec et estimation de la superficie du couvert végétal

En 2024, le tapis végétal de l'île est dominé par deux types de groupements végétaux (Carte 23) :

- Un ourlet aérohalin nitrophile à Dactyle aggloméré et Jacinthe des bois
- Une végétation vivace caractéristique des falaises littorales colonisées par les oiseaux marins, dominée par la Betterave maritime, la Pariétaire de Judée et la Mauve royale.

Ces groupements végétaux recouvrent plus des deux-tiers de la surface terrestre de l'île et attestent de l'influence de la colonie d'oiseaux marins nicheurs sur la composition floristique du couvert végétal (Tableau 16). Au regard de sa faible superficie, une forte densité d'oiseaux marins niche sur l'île. Chaque année, une centaine de goélands et une dizaine de cormorans s'y reproduisent et participent à l'augmentation du niveau trophique de la végétation par leurs déjections (Hardegen M. 2024).

Cette eutrophisation du milieu est globalement conditionnée par le relief des falaises et se centralise autour de la colonie nicheuse. La périphérie de l'île est moins impactée par ces fortes teneurs en azote, au profit du développement d'une végétation vivace chasmophytique mixte, dominée par la Spergulaire des rochers, le Plantain corne-de-cerf, la Puccinellie maritime et l'Armérie maritime. Une végétation caractéristique des hauts de plages et cordons de galets est recensée au sud de l'île, en amont de la plage permettant l'accès à l'île. Au total, 8 groupements végétaux ont été identifiés par le CBNB lors de la campagne d'inventaires réalisée en 2023-2024 (Carte 24).



Cartographie de la végétation de l'île de Brunec, archipel des Glénan
Carte des groupements végétaux

Réalisation : Service de l'information géographique (CBN) - 2025

Sources des données géographiques : BD ORTHO[®] IGN - 2021 ; Relevés phytosociologiques réalisés par le CBN de Brest 2023-2024

Ce projet est financé par la Communauté de communes du Pays Fouesnantais, la DREAL Bretagne, le Fonds vert

0 25 50 m
Unité simple
Unité composite

<p>BP-m Végétation vivace à Betterave maritime et Pariétaire de Judée des falaises littorales à colonies d'oiseaux marins, faciès à Mauve royale <i>Beto maritimae-Parietarium judaicae</i> Bioret & Géhu 2011</p>	<p>AF Pelouse vivace aérohalophile des sols peu profonds à Armérie maritime et Fétuque pruinéuse des falaises littorales basses. <i>Armerio maritimae-Festucetum pruinosa</i> Géhu 2008</p>	<p>PS Pelouse vivace rase à Plantain corne-de-cerf et Spergulaire des rochers des falaises littorales basses. <i>Plantagini coronopidis-Spergularietum rupicolae</i> Bioret & Géhu 2011</p>
<p>BP Végétation vivace à Betterave maritime et Pariétaire de Judée des falaises littorales à colonies d'oiseaux marins. <i>Beto maritimae-Parietarium judaicae</i> Bioret & Géhu 2011</p>	<p>SA Végétation vivace chasmophytique à Spergulaire des rochers et Armérie maritime des replats rocheux des falaises littorales basses <i>Spergulario rupicolae-Armerietum maritimae</i> Géhu 2008</p>	<p>SP Végétation vivace à Spergulaire des rochers et Puccinellie maritime des cuvettes des falaises littorales basses <i>Spergulario rupicolae-Puccinellietum maritimae</i> Gallet & Bioret 2014</p>
<p>ED Ourlet aérohalin nitrophile à Dactyle aggloméré et Jacinthe des bois des falaises littorales. <i>Endymio-Dactylidetum glomeratae</i> (Géhu & Géhu-Franck 1961) Bioret & Géhu 1996</p>	<p>CC Végétation vivace des hauts de plage à Criste marine et Chou marin <i>Crithmo maritimi-Crambetum maritimae</i> (Géhu 1960) Géhu & Géhu-Franck 1969</p>	

Carte 24 : Présentation des groupements végétaux identifiés sur l'île de Brunec en 2023-2024 d'après les relevés phytosociologiques réalisés par le CBNB (Burguin E. et al. 2024b)

Tableau 16 : Liste des 4 principaux groupements végétaux terrestres identifiés sur Brunec par le CBNB en 2023-2024 (Burquin E. et al. 2024a ; COLASSE V. 2015)

Groupement végétal	Sigle associé	Description générale	Espèces caractéristiques	Intérêt patrimonial	Surface occupée (carto 2024)	Pressions et menaces
Végétation vivace à Betterave maritime et pariétaire de Judée des falaises littorales à colonies d'oiseaux marins	BP	Friche nitrophile rudérale des bas de falaises littorales, associée à la présence de colonies d'oiseaux marins.	<ul style="list-style-type: none"> · <i>Beta vulgaris subsp. maritima</i> · <i>Parietaria judaica</i> 	-	<ul style="list-style-type: none"> • 190 m² ; 4,1% de la surface inventoriée (Brunec). • 1,00 ha ; 1,0% du site (archipel des Glénan) 	-
Végétation vivace des falaises littorales à colonies d'oiseaux marins, faciès à Mauve royale	BP-m	Friche nitrophile rudérale des bas de falaises littorales, associée à la présence de colonies d'oiseaux marins. Faciès dominé par la Matricaire maritime (<i>Tripleurospermum maritimum</i>).	<ul style="list-style-type: none"> · <i>Beta vulgaris subsp. maritima</i> · <i>Parietaria judaica</i> · <i>Tripleurospermum maritimum</i> 	-	<ul style="list-style-type: none"> • 1940 m² ; 42% de la surface inventoriée (Brunec). • 0,22 ha ; 0,2% du site (archipel des Glénan) 	-
Ourlet aérohalin nitrophile à Dactyle aggloméré et Jacinthe des bois des falaises littorales	ED	Ourlet d'environ 40 cm de hauteur se développant dans des conditions moins aérohalines que les autres pelouses des falaises, ou sur des sols mésophiles sablo-organiques relativement profonds (30- 50 cm), sur des banquettes et replats ou des pentes drainées. Des spécimens de Narcisse des Glénan ont été recensés au sein de ce type d'ourlet.	<ul style="list-style-type: none"> · <i>Dactylis glomerata</i> · <i>Hyacinthoides non-scripta</i> · <i>Pteridium aquilinum</i> · <i>Silene latifolia</i> · <i>Holcus lanatus</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Végétation rare mais stable • Vulnérabilité faible à très faible 	<ul style="list-style-type: none"> • 1080 m² ; 23% de la surface inventoriée (Brunec). • 3,87 ha ; 3,8% du site (archipel des Glénan) 	<ul style="list-style-type: none"> • Nitrophilisation • Rudéralisation • Embroussailement
Végétation vivace des hauts de plage à Christe marine et Chou marin	CC	Végétations nitrophiles très ouvertes se développant de manière discontinue et linéaire sur substrat sableux très grossier, (hauts d'estrans de galets). Ces végétations sont adaptées à l'action mécanique du vent et profitent des apports en matière organique des amas de laisses de mer, qui constituent leur principale source de nitrates.	<ul style="list-style-type: none"> · <i>Crambe maritima</i> · <i>Crithmum maritimum</i> · <i>Atriplex prostrata</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Végétation peu commune en régression • Vulnérabilité moyenne à modérée 	<ul style="list-style-type: none"> • 128 m² ; 2,8% de la surface inventoriée (Brunec). • 1,07 ha ; 1,0% du site (archipel des Glénan) 	<ul style="list-style-type: none"> • Erosion • Submersion • Tempêtes

3.1.C.b. Flore patrimoniale

Trois taxons à enjeu de conservation ont été identifiés sur l'île lors de la mission 2023-2024 du CBN sur l'archipel : le Narcisse des Glénan, le Crépis bulbeux et l'Arroche du littoral (Tableau 17). Un groupement végétal caractéristique du Chou marin (*Crambe maritima* L.) est recensé au sud de l'île, mais l'espèce n'a pas été observée sur le terrain.

Tableau 17 : Liste des taxons à enjeu de conservation identifiés sur Brunec par le CBNB en 2023-2024 (Burguin E. et al. 2024a)

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TaxRef 17)	LR nationale/régionale	Niveau de protection réglementaire	Dernière observation	Représentativité (% Fr. en Bretagne)	Niveau d'enjeu (CBNB 2025)
Narcisse des Glénan	<i>Narcissus triandrus</i> var. <i>loiseleurii</i> (Rouy) A.Fern	NT/NT	National 1	2025	100 %	Très fort
Crépis bulbeux	<i>Sonchus bulbosus</i> subsp. <i>bulbosus</i> (L.) N.Kilian & Greuter	LC/LC	Régional	2023	3,39 %	Règlementaire
Arroche du littoral	<i>Atriplex littoralis</i> L	LC/LC	aucun	2024	43,3%	Autre taxon intéressant

Les stations de Narcisse de l'île font l'objet d'un suivi annuel : le nombre de pieds fleuris est évalué chaque année par comptage unitaire par l'équipe de la Réserve au mois d'avril. En 10 ans, les effectifs ont légèrement augmenté (Figure 21 ; Le Frapper I. 2025) malgré deux années présentant des effectifs particulièrement faibles en période de floraison (2016 et 2022).

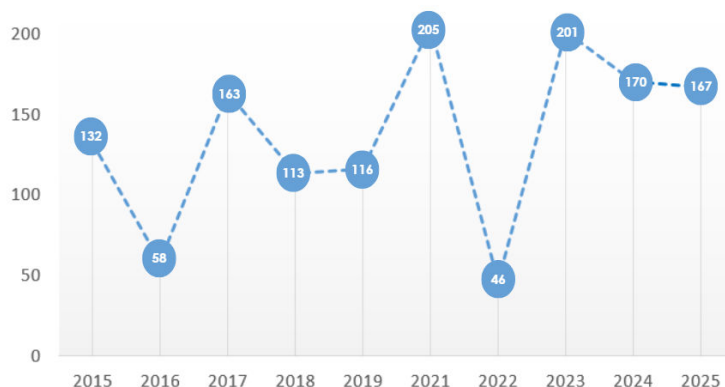


Figure 21 : Bilan décennal du nombre de pieds fleuris de Narcisse des Glénan sur Brunec

Les stations de Narcisse des Glénan sont protégées de la prédation par le Lapin de garenne sur Brunec : l'îlot est inaccessible depuis Saint-Nicolas même à marée basse, ce qui prévient toute colonisation. La forte teneur en nitrate du milieu encourage toutefois une végétation nitrophile et favorise le développement des espèces concurrentielles. À long terme et en l'absence de mesure de gestion ciblée, le narcissé risque une compétition interspécifique défavorable à sa conservation sur l'île. Les autres espèces à enjeux identifiés sur l'île ne font l'objet d'aucune mesure de suivi en particulier.

Enjeux de gestion

L'île de Brunec se caractérise par un milieu insulaire très contraint, à la fois par sa superficie réduite, son relief plus accidenté que les autres îles du périmètre de protection et la forte influence trophique exercée par les oiseaux marins nicheurs sur le cortège floristique. Ces facteurs conditionnent le développement des groupements végétaux existants et limitent le champ d'action du gestionnaire. Dans ce contexte, la libre évolution du couvert végétal demeure la stratégie la plus adéquate. Tant pour préserver la naturalité de l'îlot que pour éviter des interventions probablement inefficaces sur le long terme, d'autant plus compte tenu des difficultés de débarquement sur l'île.

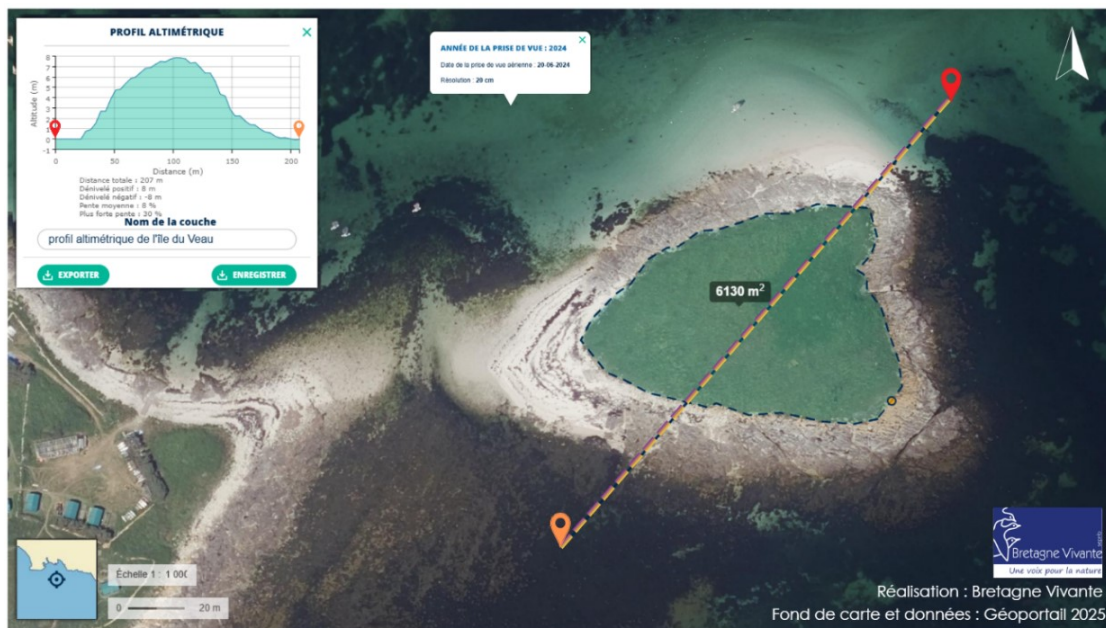
La présence du Narcisse justifie toutefois une attention particulière à son encounter. Maintenir un suivi annuel par comptage unitaire en période de floraison s'avère judicieux, notamment pour apprécier le nombre total de pieds fleurissant au cumul des îlots du périmètre de protection, d'autant plus que l'état de conservation de la population de Narcisse de Saint-Nicolas, historiquement la plus importante, s'avère aujourd'hui préoccupante.

3.1.D. Le Veau

3.1.D.a. Diagnostic écologique

L'île du Veau est localisée à environ 500 mètres au sud de l'embarcadère de Saint-Nicolas. Propriété du Conservatoire du Littoral, il s'agit du plus grand des 3 îlots du périmètre de protection (1,63 ha). À marée basse, l'île est accessible à pied sec depuis Drevec par l'intermédiaire d'un cordon rocheux. L'autorisation d'accès se limite au domaine public maritime (DPM) de l'île, ce qui limite grandement les atteintes au patrimoine naturel, notamment au regard des nombreuses pratiques et usages de loisirs en vigueur à proximité en haute saison (nautisme, pêche et tourisme).

Le profil topographique de l'île témoigne d'un relief globalement homogène et relativement peu accidenté, favorable au développement d'une végétation herbacée tolérante à la salinité (Carte 25). En 2024, le couvert végétal recouvre une superficie d'environ 6 000 m², d'après l'interprétation par photographie aérienne (Tableau 18).



Carte 25 : Profil topographique de l'île du Veau et estimation de la superficie du couvert végétal.

En 2024, le tapis végétal de l'île est dominé par deux type de groupements végétaux :

- Une prairie dunaire sur placage sableux, dont l'île du Veau représente la seule occurrence en contexte de falaises de tout l'archipel
- Un ourlet mésophile à Fougère aigle, caractéristique des hauts de falaises littorales.

Ces groupements végétaux recouvrent plus de 80% de la surface terrestre de l'île. Le faciès à *Pteridium aquilinum* témoigne d'une dynamique d'embroussaillage, suite à une probable perturbation du milieu. Celle-ci est probablement attribuable au guano libéré par les oiseaux marins et limicoles côtiers occupant l'île en nombre lors de la période de reproduction . Cet apport trophique est conditionné par la faible surface de l'île et favorise la compétition interspécifique au sein du cortège floristique.

A la lisière de l'estran, une ceinture de végétation vivace, caractéristique des hauts de plages et des cordons de galets occupe la périphérie de l'île (Tableau 19). 13 groupements végétaux distincts ont été relevés par le CBNB lors de la mission d'inventaire menée sur l'archipel en 2023-2024 (Carte 26).

RNN de Saint-Nicolas des Glénan – Plan de gestion 2025-2034 – Tome 1 : État des lieux



Cartographie de la végétation de l'île du Veau, archipel des Glénan
Carte des groupements végétaux

Réalisation : Service de l'information géographique (CBN) - 2025

Sources des données géographiques : BD ORTHO IGN - 2021 ; Relevés phytosociologiques réalisés par le CBN de Brest 2023-2024

Ce projet est financé par la Communauté de communes du Pays Fouesnantais, la DREAL Bretagne, le Fonds vert



Unité simple
Unité composite

<p>CA-f Prairie sur placages sableux <i>Carici arenariae-Arrhenatherion elatioris</i> B. Foucault 2016</p>	<p>AP Pelouse vivace écorchée à Armérie maritime et Plantain corne-de-cerf des falaises littorales basses. <i>Armerio maritimae-Plantaginietum coronopodis</i> (Vanden Berghen 1965) Bioret & Géhu 2008</p>	<p>AB Végétation annuelle halonitrophile à Betterave maritime et Arroche prostrée des falaises littorales <i>Atriplici hastatae-Betetum maritimae</i> (Arènes 1933) Géhu 1968</p>
<p>HA Ourlet nitrophile des falaises littorales à colonies d'oiseaux marins à Houlique laineuse et Agrostide stolonifère Pas de rattachement phytosociologique</p>	<p>Cja Végétation vivace chasmophytique à Criste marine et Jonc piquant des bas de falaises littorales basses <i>Crithmo maritimae-Juncetum acuti</i> Bioret 2008</p>	<p>CF Pelouse vivace aérohalophile des placages sableux à Laïche des sables et Fétuque pruneuse des falaises littorales basses <i>Carici arenariae-Festucetum pruinosae</i> Bioret & Géhu 2008</p>
<p>HP-f Ourlet à Fougère-aigle des hauts de falaises littorales <i>Holco mollis-Pteridion aquilini</i> H. Passarge (1994) 2002</p>	<p>Cjm Végétation vivace chasmophytique à Criste marine et Jonc maritime des bas de falaises littorales basses <i>Crithmo maritimi-Juncetum maritimi</i> Géhu & Duquet 2009</p>	<p>DB Pelouse annuelle à Catapode maritime et Bromes mou des hauts de falaises littorales <i>Desmazerio marinae-Brometum ferronii</i> Bioret 1994</p>
<p>ABm Végétation annuelle des laisses de mer sur cordons de galets à Betterave maritime et Arroche prostrée <i>Atriplici hastatae-Betetum maritimae</i> (Arènes 1933) Géhu 1968</p>	<p>PS Pelouse vivace rase à Plantain corne-de-cerf et Spergulaire des rochers des falaises littorales basses <i>Plantagini coronopodis-Spergularietum rupicola</i> Bioret & Géhu 2011</p>	<p>SA Végétation vivace chasmophytique à Spergulaire des rochers et Armérie maritime des replats rocheux des falaises littorales basses <i>Spergulario rupicola-Armerietum maritimae</i> Géhu 2008</p>
<p>CE Végétation vivace des hauts de plages à Criste marine et Chien dent des sables. <i>Crithmo maritimi-Elytrigietum boreoatlanticae</i> (Géhu & Géhu-Franck 1969) Bioret, Glemarec, Demartini & Géhu 2015</p>		

Carte 26 : Présentation des groupements végétaux identifiés sur l'île du Veau en 2023-2024 d'après les relevés phytosociologiques réalisés par le CBNB (Burguin E. et al. 2024a)

Tableau 18 : Liste des 5 groupements végétaux terrestres (unités simples) identifiés sur Le Veau par le CBNB en 2023-2024 (Burguin E. et al. 2024a ; COLASSE V. 2015)

Groupement végétal	Sigle associé	Description générale	Espèces caractéristiques	Intérêt patrimonial	Surface occupée (carto 2024)	Pressions et menaces
Prairie sur placages sableux	CA-f	Prairie mésophile dunaire naturelle se développant ici sur placage sableux. Végétation caractérisée par ses espèces de pelouses dunaires relictuelles : <i>Leontodon saxatilis</i> , <i>Carex arenaria</i> .	<ul style="list-style-type: none"> · <i>Anthoxanthum odoratum</i> · <i>Agrostis stolonifera</i> · <i>Allium sphaerocephalon</i> · <i>Lagurus ovatus</i> 	<ul style="list-style-type: none"> · Végétation méconnue, rareté non-évaluée mais associée à un HIC prioritaire 	<ul style="list-style-type: none"> • 4060 m² ; 57% de la surface inventoriée (Le Veau). • 0,410 ha ; 0,4% du site (archipel des Glénan) 	<ul style="list-style-type: none"> • Nitrophilisation • Rudéralisation • Embroussaillage
Ourlet à Fougère-aigle des hauts de falaises littorales	HP-f	Ourlet dense, haut de 1 à 2 mètres, à fort potentiel de colonisation et largement dominé par la Fougère-aigle. La strate sous-jacente abrite généralement d'autres espèces d'ourlets et un cortège des pelouses ou prairies d'origine. Cette végétation s'inscrit dans une dynamique d'embroussaillage faisant suite à une perturbation du milieu qui peut se maintenir relativement longtemps.	<ul style="list-style-type: none"> · <i>Pteridium aquilinum</i> · <i>Holcus lanatus</i> · <i>Molinia caerulea</i> 	<ul style="list-style-type: none"> Groupement assez commun en Bretagne, intérêt patrimonial faible. Participe toutefois à la diversité paysagère et constitue un écotone appréciée par l'avifaune 	<ul style="list-style-type: none"> • 1100 m² ; 15% de la surface inventoriée (Le Veau). • 4,47 ha ; 4,4% du site (archipel des Glénan) 	<ul style="list-style-type: none"> • Embroussaillage (espèces successives)
Pelouse vivace aérohaline des placages sableux à Laîche des sables et Fétuque prulineuse des falaises littorales basses	CF	Pelouses paucispécifiques aérohalines, denses, couvrant en épais tapis les bas de falaises littorales. Végétations fortement exposée aux embruns se développant sur placages sableux éoliens.	<ul style="list-style-type: none"> · <i>Carex arenaria</i> · <i>Festuca rubra subsp. juncea</i> · <i>Plantago coronopus</i> · <i>Spergularia rupicola</i> 	<ul style="list-style-type: none"> · Végétation peu commune mais stable · Vulnérabilité moyenne à modérée 	<ul style="list-style-type: none"> • 790 m² ; 11% de la surface inventoriée (Le Veau). • 0,26 ha ; 0,3% du site (archipel des Glénan). 	<ul style="list-style-type: none"> • Nitrophilisation
Végétation annuelle halonitrophile à Betterave maritime et Arroche prostrée des falaises littorales	AB	Communauté associée aux sites de nidification d'oiseaux marins sur falaises littorales. Végétations halonitrophiles, fortement exposées aux embruns.	<ul style="list-style-type: none"> · <i>Beta vulgaris subsp. maritima</i> · <i>Atriplex littoralis</i> · <i>Atriplex prostrata</i> 	<ul style="list-style-type: none"> · Végétation peu commune, en régression · Vulnérabilité moyenne à modérée 	<ul style="list-style-type: none"> • 51 m² ; 0,01% de la surface inventoriée (Le Veau). • 0,20 ha ; 0,2% du site (archipel des Glénan) 	<ul style="list-style-type: none"> • Piétinement

Végétation vivace chasmophytique à Spergulaire des rochers et Armérie maritime des replats rocheux des falaises littorales basses	SA	Variation pionnière des pelouses paucispécifiques aérohalines denses couvrant les falaises littorales. Végétation aérohalophile occupant de faibles surfaces, se développant en coussins dominés par l'Armérie maritime et la Spergulaire des rochers	· <i>Armeria maritima</i> · <i>Spergularia rupicola</i>	· Végétation rare et stable · Vulnérabilité faible à très faible	· 25 m ² ; 0,003% de la surface inventoriée (Le Veau). · 1,94 ha ; 1,9% du site (archipel des Glénan)	· Nitrophilisation · Piétinement
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------

Tableau 19 : Description des communautés végétales (unités composites) associées aux laisses de mer et rivages de galets inventoriées sur Le Veau par le CBNB (Burquin E. et al. 2024a ; COLASSE V. 2015)

Groupement végétal	Sigle associé	Description générale	Espèces caractéristiques	Intérêt patrimonial	Surface occupée (carto 2024)	Pressions et menaces
Végétation annuelle des laisses de mer sur cordons de galets à Betterave maritime et Arroche prostrée	ABm	Communautés halonitrophiles caractéristiques des sites colonisés par les oiseaux marins nicheurs que l'on retrouve généralement plutôt en près salés. Cortège floristique dominé par la Betterave maritime et l'Arroche prostrée.	· <i>Tripleurospermum maritimum</i> · <i>Beta vulgaris subsp. maritima</i> · <i>Atriplex prostrata</i>	· Végétation peu commune, en régression · Vulnérabilité moyenne à modérée	· 390 m ² ; 5 % de la surface inventoriée (Le Veau). · 0,2 ha ; 0,2% du site (archipel des Glénan).	· Nitrophilisation
Végétation vivace des hauts de plages à Criste marine et Chiendent des sables	CE	Végétations vivaces très ouvertes inféodées aux cordons de galets en lisière des hauts de plage, sur lesquelles elles se développent de manière linéaire et discontinues. Ce groupement est spécifiquement dominé par la Criste marine et le Chiendent à feuilles de Joncs. Ce cortège est adapté à l'action mécanique du vent et profite des apports en matière organique des amas de laisses de mer.	· <i>Elytrigia juncea subsp. Boreoatlantica</i> · <i>Crithmum maritimum</i>	· Végétation rare et en régression en Bretagne	· < 390 m ² : unité composite, associée au groupement précédent (ABm), sur le Veau. · 0,4 ha ; 0,4 % du site (archipel des Glénan).	· Erosion · Submersion · Tempêtes

3.1.D.b. Flore patrimoniale

Quatre taxons à enjeu de conservation ont été identifiés sur l'île par le CBNB sur Le Veau lors de l'atlas cartographique de la végétation réalisé en 2023-2024. Parmi eux, le Narcisse des Glénan fait état d'enjeu de conservation majeur. Le Crépis bulbeux, la Morelle douce-amère maritime et l'Asperge prostrée sont les 3 autres espèces à enjeu secondaire identifiées (Tableau 20). La Laîche des sables n'a pas été recensée sur l'île, bien que la prairie dunaire couvrant près de 75% de la surface de l'île constitue un milieu favorable à son développement (Burguin E. et al. 2024a).

Tableau 20 : Liste des taxons à enjeu de conservation identifiés sur Le Veau par le CBNB en 2023-2024

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TaxRef 17)	LR nationale/régionale	Niveau de protection réglementaire	Dernière observation	Représentativité (% Fr. en Bretagne)	Niveau d'enjeu (CBNB 2025)
Narcisse des Glénan	<i>Narcissus triandrus</i> var. <i>loiseleurii</i> (Rouy) A.Fern	NT/NT	National 1	2025	100 %	Très fort
Crépis bulbeux	<i>Sonchus bulbosus</i> subsp. <i>bulbosus</i> (L.) N.Kilian & Greuter	LC/LC	Régional	2023	3,39 %	Règlementaire
Morelle douce-amère maritime	<i>Solanum dulcamara</i> var. <i>marinum</i> Bab	-/LC	aucun	2024	73,58%	Autre taxon intéressant
Asperge prostrée	<i>Asparagus officinalis</i> subsp. <i>prostratus</i> (Dumort.) Corb.	LC/LC	aucun	2003	50 %	

A l'instar des autres stations du périmètre de protection, la population de Narcisse des Glénan de l'île du Veau fait l'objet d'un suivi annuel. Le suivi du nombre de pieds fleuris a été réalisé chaque année par l'équipe de la Réserve en période de floraison. À l'inverse de la population de la Réserve intégrale sur Saint-Nicolas, les effectifs ont significativement augmenté en 10 ans sur Le Veau (Figure 22).

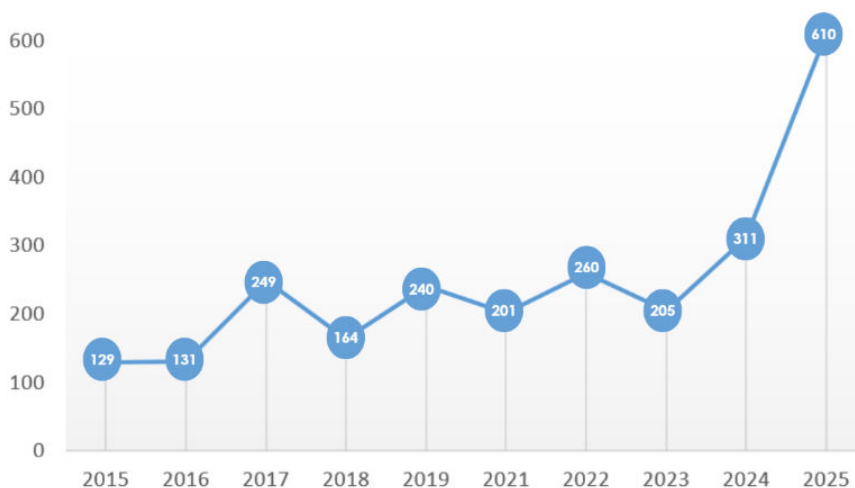


Figure 22 : Bilan décennal du nombre de pieds fleuris de Narcisse des Glénan sur Le Veau (Le Frapper I. 2025)

Aucune observation de Lapin de garenne n'a été communiquée sur l'île de Drevec ces dernières années (Faune France ; GéoNature). Même par grands coefficients de marées, l'île demeure quasiment inaccessible à pied à basse mer. Le risque de colonisation par l'espèce est donc extrêmement faible. Partant de ce constat, la station de Narcisse de l'île du Veau est préservée du broutage. Elle s'avère toutefois vulnérable à la pression induite par l'enrichissement trophique du sol étroitement lié à l'avifaune nicheuse.

Une surveillance de l'évolution du couvert végétal est assurée chaque année par l'équipe de la Réserve, avec le soutien du CBNB. En cas d'amplification des pressions, des interventions ponctuelles en faveur du Narcisse sont susceptibles d'être appliquées (réduction localisée de la végétation concurrentielle, aménagement d'un dispositif favorisant le report des oiseaux nicheurs en périphérie de l'île).

Enjeux de gestion

L'île du Veau présente un fort intérêt écologique à l'échelle du périmètre de protection. Elle est dominée par une prairie dunaire mésophile naturelle, caractérisée par une population de Narcisse des Glénan en expansion ces dernières années. La station de Narcisse du Veau trouve sur l'île un refuge sécurisé en l'absence de pression de broutage par le Lapin de garenne. La végétation témoigne néanmoins d'une tendance nette à l'embroussaillage, soulignée par la progression de la Fougère aigle, liée à l'enrichissement trophique induit par l'avifaune nicheuse (Hardegen M. 2024).

Si la présence du public sur Le Veau reste marginale et cantonnée au domaine public maritime, la faible superficie de l'île, conjuguée à sa sensibilité à l'élévation du niveau trophique du sol aux apports nutritifs en fait un milieu fragile, où les dynamiques végétales sont susceptibles d'évoluer rapidement. Le diagnostic montre par ailleurs que plusieurs habitats d'intérêt (prairie dunaire, végétations des hauts de plage) nécessitent une vigilance accrue pour éviter une altération progressive du milieu. Dans cette perspective, plusieurs orientations de gestion sont considérées

- Maintenir une dynamique de libre évolution encadrée (suivi de la réponse du cortège floristique aux apports en nutriments, conservation de la valeur fonctionnelle du site pour la nidification des oiseaux)
- Renforcer le suivi de l'embroussaillage (mise en place de quadrats permanents pour surveiller une éventuelle accélération de la fermeture du milieu, afin de calibrer les éventuelles mesures de gestion nécessaire sur cette dynamique).
- Maintenir le suivi du nombre de pieds de narcisse des Glénan en période floraison (1 comptage unitaire par an)

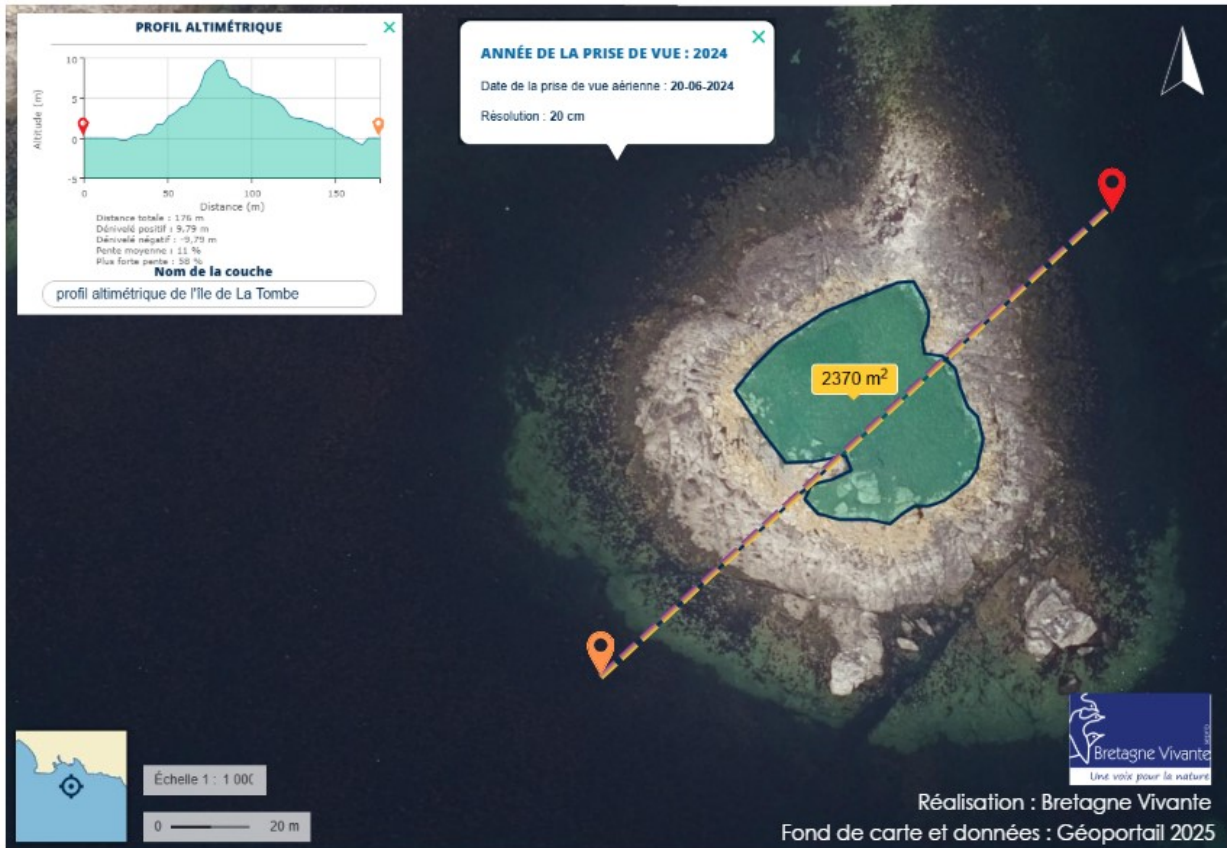
Cette stratégie, fondée sur la libre évolution accompagnée de suivis réguliers, permet au gestionnaire de rester réactif en cas de pression excessive sur l'enjeu patrimonial majeur de la Réserve : la conservation du Narcisse des Glénan.

3.1.E. La Tombe

3.1.E.a. Diagnostic écologique

L'île de La Tombe est la plus excentrée des 3 îlots du périmètre de protection. Elle est rattachée au Veau à marée basse par un cordon rocheux d'environ 100 mètres de long. Comme pour Brunec et Le Veau, l'accès au public se restreint au DPM de l'île. Cette restriction des usages est favorable aux enjeux de conservation du patrimoine naturel : une colonie nicheuse plurispécifique de Goélands profite de cette quiétude et occupe l'île depuis plusieurs décennies. Le suivi annuel du nombre de couples nicheurs est assuré par l'équipe de la Réserve, afin d'avoir une estimation de l'impact de la reproduction de l'avifaune sur le cortège floristique d'une année à l'autre.

L'île présente un topographie plus accidentée que l'île du Veau situé à proximité. Ce relief marqué favorise le développement de plusieurs micro-habitats diversifiés, abrités des pressions induites par le vent et la salinité. Le tapis végétal de l'île couvre une surface homogène d'un peu plus de 2300 m² d'après l'analyse par photographie aérienne (Carte 27).



Carte 27 : Profil topographique de La Tombe et estimation de la superficie du couvert végétal.

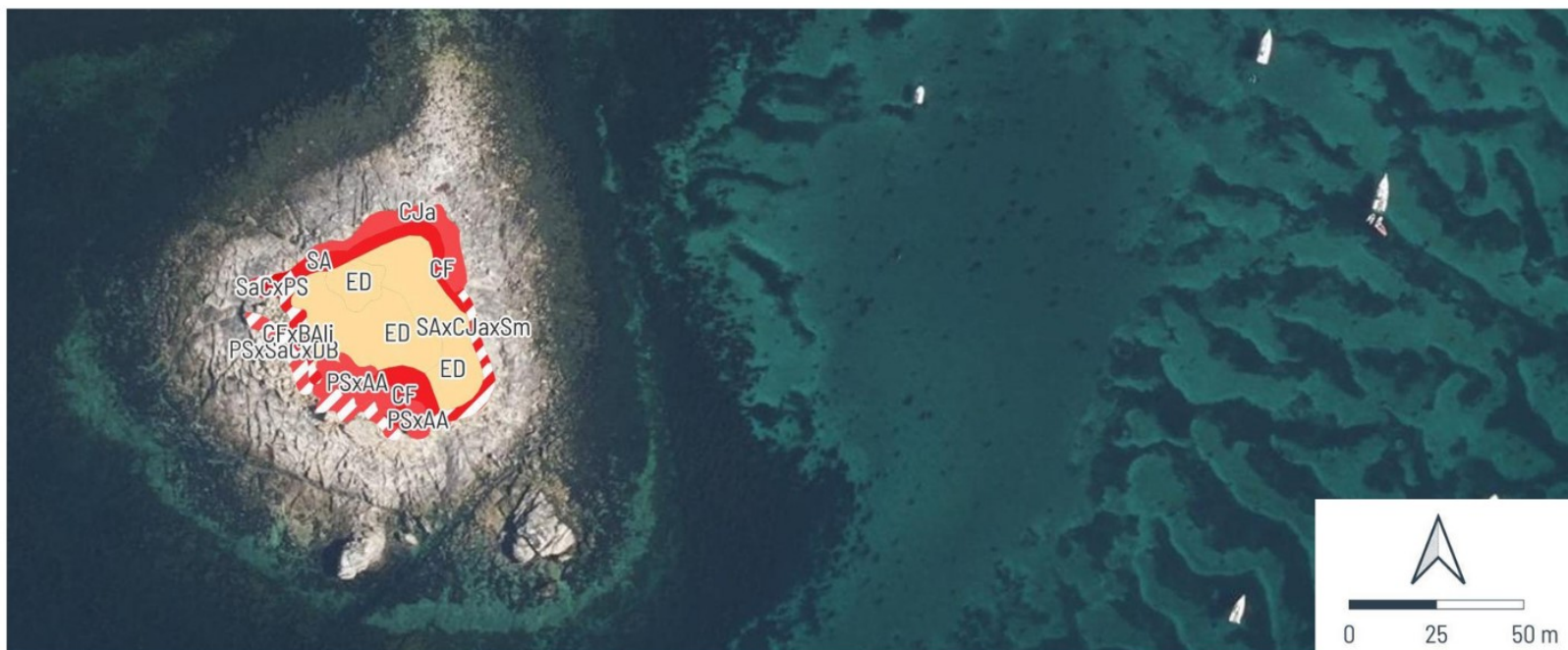
Le cortège floristique de l'île témoigne d'une abondance de 2 grands types de végétations (Burguin E. et al. 2024a) :

- Un ourlet nitrophile caractéristique des falaises littorales dominé par le Dactyle aggloméré et la Jacinthe des bois
- Un cortège mixte de végétations vivaces chasmophytiques et de pelouse annuelles aérohalines

Le premier couvre la quasi-intégralité du cortège floristique homogène mesuré sur la carte précédente, le second recouvre la périphérie du centre de l'île, jusqu'en limite haute de l'estran (Carte 28).

Le caractère nitrophile de l'ourlet à Dactyle et Jacinthe témoigne de l'impact de la nidification des oiseaux marins sur la végétation de l'île. La nitrification du milieu associé au guano rejeté par l'avifaune favorise la compétition interspécifique et par extension la fermeture progressive du milieu. Le contexte insulaire de La Tombe et la forte exposition de son cortège floristique aux aléas associés (salinité, vent, sécheresse) restreint toutefois cette dynamique d'embroussaillage.

L'île de la Tombe a fait l'objet de plusieurs relevés phytosociologiques par le CBNB en 2023-2024. 10 groupements végétaux distincts ont été inventoriés à cette occasion. Les 4 principaux groupements homogènes sont décrits ci-après (Tableau 21).



Cartographie de la végétation de l'île de la Tombe, archipel des Glénan
Carte des groupements végétaux

Réalisation : Service de l'information géographique (CBN) - 2025

Sources des données géographiques : BD ORTHO[®] IGN - 2021 ; Relevés phytosociologiques réalisés par le CBN de Brest 2023-2024

Ce projet est financé par la Communauté de communes du Pays Fouesnantais, la DREAL Bretagne, le Fonds vert

0 25 50 m

Unité simple
Unité composite

- AA** Végétation vivace à Doradille marine des fissures fraîches et ombragées des falaises littorales. *Armerio maritimae-Asplenietum marini* Géhu & Géhu-Franck 1984
- PS** Pelouse vivace rase à Plantain corne-de-cerf et Spergulaire des rochers des falaises littorales basses
Plantagini coronopoidis-Spergularietum rupicolae Bioret & Géhu 2011
- CJa** Végétation vivace chasmophytique à Criste marine et Jonc piquant des bas de falaises littorales basses
Crithmo maritimae-Juncetum acuti Bioret 2008

- ED** Ourlet aérohalin nitrophile à Dactyle aggloméré et Jacinthe des bois des falaises littorales. *Endymio-Dactylidetum glomeratae* (Géhu & Géhu-Franck 1961) Bioret & Géhu 1996
- CF** Pelouse vivace aérohalophile des placages sableux à Laïche des sables et Fétuque pruinuse des falaises littorales basses
Carici arenariae-Festucetum pruinosae Bioret & Géhu 2008
- SA** Végétation vivace chasmophytique à Spergulaire des rochers et Armérie maritime des replats rocheux des falaises littorales basses
Spergulario rupicolae-Armerietum maritimae Géhu 2008

- DB** Pelouse annuelle à Catapode maritime et Brome mou des hauts de falaises littorales
Desmazerio marinae-Brometum ferronii Bioret 1994
- SaC** Pelouse annuelle à Sagine maritime et Catapode maritime des hauts falaises littorales. *Sagino maritimae-Catapodietum marini* Tüxen in Tüxen & V. Westhoff 1963
- Sm** Pelouse annuelle des hauts de falaises littorales. *Saginon maritimae* V. Westhoff, C. Leeuwen & Adriani 1962
- BAII** Végétation annuelle halonitrophile à Betterave maritime et Arroche du littoral des falaises littorales
Beto maritimae-Atriplicetum littoralis Géhu 1976

Carte 28 : Présentation des groupements végétaux identifiés sur l'île du Veau en 2023-2024 d'après les relevés phytosociologiques réalisés par le CBN (Burguin E. et al. 2024b)

Tableau 21 : Liste des 4 groupements végétaux terrestres (unités simples) identifiés sur La Tombe par le CBNB en 2023-2024

Groupement végétal	Sigle associé	Description générale	Espèces caractéristiques	Intérêt patrimonial	Surface occupée (carto 2024)	Pressions et menaces
Ourlet aérohalin nitrophile à Dactyle aggloméré et Jacinthe des bois des falaises littorales	ED	Ourlet d'environ 40 cm de hauteur se développant dans des conditions moins aérohalines que les autres pelouses des falaises, ou sur des sols mésophiles sablo-organiques relativement profonds (30- 50 cm), sur des banquettes et replats ou des pentes drainées. Des spécimens de Narcisse des Glénan ont été recensés au sein de ce type d'ourlet.	<ul style="list-style-type: none"> · <i>Dactylis glomerata</i> · <i>Hyacinthoides non-scripta</i> · <i>Pteridium aquilinum</i> · <i>Silene latifolia</i> · <i>Holcus lanatus</i> 	<ul style="list-style-type: none"> · Végétation rare mais stable · Vulnérabilité faible à très faible 	<ul style="list-style-type: none"> • 1550 m² ; 50% de la surface inventoriée (La Tombe). • 3,87 ha ; 3,8% du site (archipel des Glénan) 	<ul style="list-style-type: none"> • Nitrophilisation • Rudéralisation • Embroussaillage
Pelouse vivace aérohaline des placages sableux à Laïche des sables et Fétuque pruneuse des falaises littorales basses	CF	Pelouses paucispécifiques aérohalines, denses, couvrant en épais tapis les bas de falaises littorales. Végétations fortement exposées aux embruns se développant sur placages sableux éoliens.	<ul style="list-style-type: none"> · <i>Carex arenaria</i> · <i>Festuca rubra subsp. juncea</i> · <i>Plantago coronopus</i> · <i>Spergularia rupicola</i> 	<ul style="list-style-type: none"> · Végétation peu commune mais stable · Vulnérabilité moyenne à modérée 	<ul style="list-style-type: none"> • 380 m² ; 12% de la surface inventoriée (La Tombe). • 0,26 ha ; 0,3% du site (archipel des Glénan). 	<ul style="list-style-type: none"> • Nitrophilisation • Piétinement
Végétation vivace chasmophytique à Spergulaire des rochers et Armérie maritime des replats rocheux des falaises littorales basses	SA	Variation pionnière des pelouses paucispécifiques aérohalines denses couvrant les falaises littorales. Végétation aérohalophile occupant de faibles surfaces, se développant en coussins dominés par l'Armérie maritime et la Spergulaire des rochers	<ul style="list-style-type: none"> · <i>Armeria maritima</i> · <i>Spergularia rupicola</i> 	<ul style="list-style-type: none"> · Végétation rare et stable · Vulnérabilité faible à très faible 	<ul style="list-style-type: none"> • 47 m² ; 0,2% de la surface inventoriée (La Tombe). • 1,94 ha ; 1,9% du site (archipel des Glénan) 	<ul style="list-style-type: none"> • Nitrophilisation • Piétinement
Végétation vivace chasmophytique à Criste marine et Jonc piquant des bas de falaises littorales basses	CJa	Cortège hygrophile chasmophytique se développant sur la partie inférieure des falaises rocheuses, caractérisée par la présence régulière de suintements d'eau douce dans les fissures rocheuses. L'écoulement d'eau douce y favorise l'accumulation d'éléments minéraux.	<ul style="list-style-type: none"> · <i>Cristhum maritimum</i> · <i>Juncus maritimus</i> · <i>Juncus acutus</i> · <i>Spergularia rupicola</i> 	<ul style="list-style-type: none"> · Végétation méconnue, rareté non-évaluée en Bretagne · Vulnérabilité très faible à faible 	<ul style="list-style-type: none"> • 275 m² ; 8% de la surface inventoriée (La Tombe). • 0,33 ha ; 0,3% du site (archipel des Glénan) 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune menace identifiée sur le site

3.1.E.b. Flore patrimoniale

Selon la méthodologie d'identification des espèces à enjeux définis par le Conservatoire Botanique, 4 taxons ont été identifiés sur La Tombe (Tableau 22). Ici plus qu'ailleurs, le Narcisse des Glénan figure comme l'enjeu de conservation majeur. Ces 3 dernières années, les effectifs sur l'île en période de floraison sont supérieurs à ceux de la Réserve intégrale (Burguin E. et al. 2024a; Le Frapper I. 2025).

Le Narcisse fleuri au sein de l'ourlet dominé par le Dactyle aggloméré et la Jacinthe des bois, favorable à son développement. Ce type de végétation couvre près de la moitié de la surface terrestre de l'île. Le second taxon prioritaire selon la classification du CBN (*Sonchus bulbosus subsp. bulbosus*), n'a pas été recensée sur l'île depuis 2013.

Tableau 22 : Liste des taxons à enjeu de conservation identifiés sur La Tombe par le CBNB

Nom vernaculaire	Nom scientifique (TaxRef 17)	LR nationale/régionale	Niveau de protection règlementaire	Dernière observation	Représentativité (% Fr. en Bretagne)	Niveau d'enjeu (CBNB 2025)
Narcisse des Glénan	<i>Narcissus triandrus var. loiseleurii</i> (Rouy) A.Fern	NT/NT	National 1	2025	100 %	Très fort
Crépis bulbeux	<i>Sonchus bulbosus subsp. bulbosus</i> (L.) N.Kilian & Greuter	LC/LC	Régional	2013	3,39 %	Règlementaire
Morelle douce-amère maritime	<i>Solanum dulcamara var. marinum</i> Bab	-/LC	aucun	2024	73,58%	Autre taxon intéressant
Arroche du littoral	<i>Atriplex littoralis</i> L	LC/LC	aucun	2024	43,3%	

A l'heure actuelle, la station de Narcisse des Glénan sur l'île de La Tombe constitue la plus importante population de l'archipel : le nombre de pieds comptabilisé en période de floraison se stabilise au dessus de 3000 pieds depuis 2017 (Figure 23). Compte tenu de son isolement géographique de Saint-Nicolas, l'île est préservée du broutage par le Lapin de Garenne.

Le Narcisse est toutefois vulnérable à la fermeture progressive du milieu, soutenue par la nitrification du cortège floristique liée à la présence d'oiseaux marins nicheurs. Cet enrichissement trophique du sol constitue un facteur de pression identifié de longue date sur l'île : entre 2014 et 2019, une mesure de gestion visant à limiter l'installation des goélands nicheurs au cœur de l'île a été mise en œuvre à l'aide de fils tendus.

Cette action a permis de contenir le nombre de couples nicheurs dans les secteurs les plus sensibles et d'induire un report des nids en périphérie du couvert végétal. En 2020, à la suite de la suspension des actions de gestion dans le contexte de la crise sanitaire liée au Covid-19, ces dispositifs n'ont pas été réinstallés.

Depuis 2022, une augmentation du nombre de goélands nicheurs est observée sur l'île (Figure 23). Néanmoins, la répartition spatiale des nids reste majoritairement cantonnée à la lisière du couvert végétal, limitant à court terme la nitrification au cœur de l'ourlet où fleurissent les narcisses. Cette situation fera l'objet d'un suivi régulier de la part du gestionnaire de la Réserve et des experts impliqués.

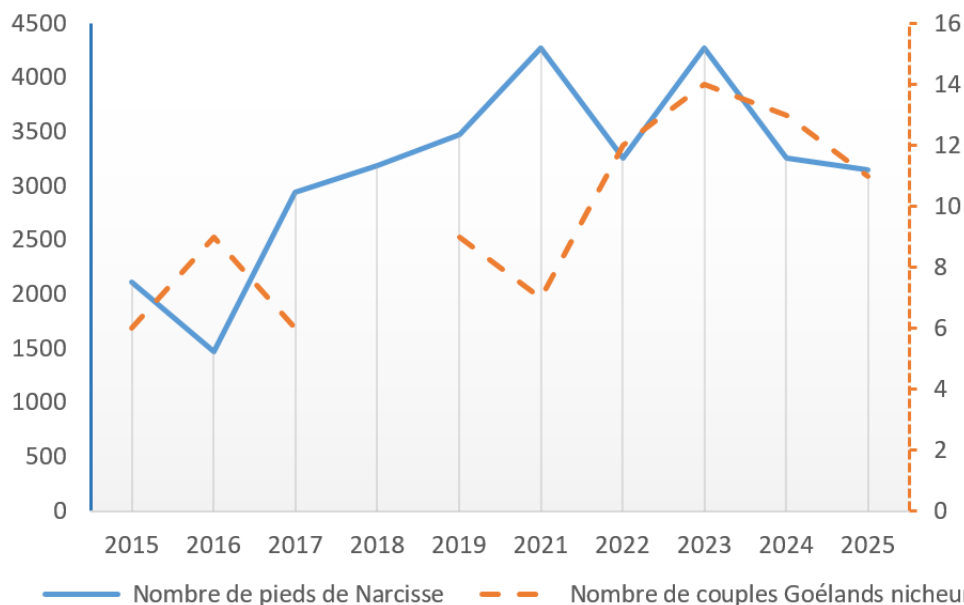


Figure 23 : Bilan décennal du nombre de pieds fleuris de Narcisse des Glénan et évolution du nombre de couples de goélands nicheurs sur La Tombe (Le Frapper I. 2025).

Cette augmentation locale du nombre de couples nicheurs sur La Tombe s’inscrit dans un un contexte plus large de déclin significatif des effectifs nicheurs à l’échelle de l’archipel. Cette analyse croisée souligne l’intérêt d’une gestion adaptative, favorable au Narcisse, mais qui doit tenir compte du déclin avéré des 3 espèces nicheuses de Goéland à plus large échelle.

Enjeux de gestion

Parmi les trois îles du périmètre de protection, La Tombe présente aujourd’hui la plus forte valeur patrimoniale. Cet intérêt s’est renforcé au cours de la dernière décennie avec l’augmentation continue des effectifs de Narcisse des Glénan en période de floraison, au sein de l’ourlet herbacé qui couvre près de la moitié de la surface de l’île. Dans un contexte de déclin de plus de 98 % des effectifs observés sur Saint-Nicolas au cours des trois dernières années, l’île de La Tombe abrite depuis 2023 la plus importante population nationale de ce taxon endémique.

Le principal enjeu de conservation de l’île concerne le maintien à long terme de cette population endémique, dont le bon état repose sur l’équilibre entre le maintien d’un ourlet herbacé favorable à son développement et le risque de fermeture progressive de ce milieu, lié aux apports trophiques de l’avifaune nicheuse. La nitrification induite par la colonie d’oiseaux marins constitue un facteur de pression identifié de longue date, sur lequel le gestionnaire est intervenu durant 5 ans.

Les mesures de gestion mises en œuvre entre 2014 et 2019 ont en effet démontré leur efficacité pour contenir cette pression, en induisant un déplacement des couples nicheurs vers la périphérie du couvert végétal. L’augmentation récente du nombre de couples nicheurs oblige cependant à une vigilance renforcée, dans un contexte délicat de déclin global des populations de goélands à l’échelle régionale et nationale.

Dans ce contexte, les enjeux de gestion de l’île de La Tombe s’orientent prioritairement vers le maintien d’une gestion adaptative, fondée sur la libre évolution des habitats, accompagnée de suivis réguliers de la flore patrimoniale et de l’avifaune nicheuse. Cette approche permet de préserver les dynamiques naturelles du site tout en garantissant une capacité d’intervention ciblée et proportionnée en cas de déséquilibre avéré, au bénéfice de l’enjeu emblématique que constitue le Narcisse des Glénan.

3.1.F. Conclusion du volet flore-habitats

Le diagnostic écologique de la flore et des habitats met en évidence un patrimoine naturel d'une grande singularité. Les dynamiques naturelles, fortement conditionnées par les contraintes marines et climatiques, façonnent des milieux originaux, souvent peu productifs mais riches d'une flore spécialisée et adaptée, abritant plusieurs espèces patrimoniales.

Les habitats dunaires, qui structurent l'essentiel de la surface terrestre de Saint-Nicolas, présentent globalement un bon état de conservation, avec des communautés végétales caractéristiques des dunes mobiles et fixées (HIC 2110, 2120 et 2130) incluant plusieurs espèces en limite d'aire de répartition tel que l'omphalode du littoral. Ces milieux, naturellement instables et sensibles aux perturbations, sont exposés à des pressions multiples, liées au recul global du trait de côte, à l'intensification des événements météorologiques extrêmes et à la fréquentation humaine. Leur maintien repose sur une gestion fine, conciliant libre évolution des dynamiques naturelles et maîtrise des pratiques et usages en vigueur sur l'archipel. Les habitats littoraux associés aux hauts d'estran, cordons de galets et laisses de mer, bien que spatialement restreints, jouent un rôle écologique majeur. Ils constituent des milieux d'intérêt, essentiels au bon déroulement cycle biologique de plusieurs espèces végétales et animales remarquables tel que la Grande nébrie ou le Chou marin. Leur fonctionnalité dépend étroitement des apports naturels de matière organique et de la mobilité du substrat, rendant toute artificialisation ou perturbation durable particulièrement préjudiciable.

Fort de son caractère endémique, le Narcisse des Glénan demeure un marqueur identitaire et un indicateur sensible de l'état de conservation du cortège floristique de la Réserve intégrale. Les effectifs en période de floraison ont atteint des niveaux historiquement élevés dans la Réserve avec plus de 319 000 pieds dénombrés par comptage unitaire en 2015, avant de connaître un déclin drastique atteignant moins de 2000 pieds en 2024. Les populations fleurissant sur les îlots du périmètre de protection présentent à l'inverse une dynamique encourageante, avec des effectifs stables, voir en augmentation, au cours des cinq dernières années.

La complexité des facteurs écologiques influant sur la conservation du Narcisse des Glénan nécessite la mise en œuvre de suivis ciblés, pluriannuels et adapté au contexte insulaire. La conservation durable de ce taxon endémique repose sur la capacité du gestionnaire à accompagner l'évolution naturelle des milieux favorables à son développement, tout en en limitant les facteurs de dégradation évitables, notamment la pression de broutage exercée par le Lapin de garenne sur Saint-Nicolas. Enfin, la mise à jour de l'atlas floristique de la végétation de l'archipel des Glénan en 2023-2024 par le CBNB constitue un socle de connaissances robuste pour le renouvellement de la stratégie de gestion. Les cartographies des groupements végétaux réalisées serviront d'états de référence, pour orienter et évaluer les actions de conservation en faveur des habitats dunaires et des milieux littoraux.



Figure 24 : Suivi de la population de Narcisse des Glénan de la Réserve par comptage unitaire © Bretagne Vivante

3.2 Faune terrestre

En raison de son isolement géographique, l'archipel présente une richesse spécifique terrestre plus limitée qu'en milieu continental, mais abrite plusieurs espèces patrimoniales et une forte représentativité de certains groupes, notamment l'avifaune (Le Guen M. 2025a). A ce jour, aucun inventaire faunistique exhaustif n'a été mené à l'échelle de l'archipel selon des protocoles homogènes, appliqués simultanément sur chaque île ou îlot. Le niveau de connaissance naturaliste est très variable selon les groupes taxonomiques et reste assez faible chez les arthropodes terrestres. Les données actuelles permettent toutefois d'appréhender une vision d'ensemble concernant la majorité des espèces patrimoniales présentes et des principaux enjeux de conservation qui s'imposent au gestionnaire.

Bien que le périmètre de la Réserve et de son aire de protection se limite à Saint-Nicolas, Brunec, Le Veau et La Tombe, l'analyse est élargie à l'ensemble de l'archipel lorsque cela s'avère pertinent, notamment pour les espèces mobiles comme les oiseaux. Cette approche élargie permet de mieux rendre compte des dynamiques écologiques (alimentation, repos, reproduction...) à l'échelle du territoire insulaire. La faune de l'archipel est présentée ici selon une distinction fonctionnelle entre invertébrés et vertébrés, sans prétention taxonomique. Cette approche vise à faciliter l'organisation des données disponibles.

3.2.A Mise à jour des inventaires faunistiques

Depuis la création de la Réserve, les inventaires faunistiques se sont nettement diversifiés et enrichis afin de compléter les données existantes. Ces efforts ont permis une amélioration significative des connaissances naturalistes au cours de la dernière décennie : une centaine de nouvelles espèces d'arthropodes terrestres et 45 espèces d'oiseaux ont été recensées sur Saint-Nicolas depuis le lancement du précédent plan de gestion (Tableau 23 ; Le Guen M. 2025b). Cette progression s'explique par la mise en œuvre de plusieurs études intégrant des suivis naturalistes (prospections faunistiques associées aux opérations de dératissage, amélioration des connaissances sur l'arthropodofaune, suivis ONCB...). Dans le cadre du projet d'extension initié en 2022, ces prospections se sont élargies à l'ensemble de l'archipel.

Tableau 23 : Nombre d'espèces animales observées aux Glénan par groupe taxonomique

Groupe taxonomique	Nombre d'espèces	
	Archipel des Glénan	Bretagne (OEB 2025)
Coléoptères	75	835
Arachnides	75	612
Lépidoptères	62	NE
Hyménoptères	57	NE
Hémiptères	23	NE
Stylommatophores	22	NE
Diptères	17	NE
Orthoptères	15	65
Odonates	12	59
Autres invertébrés terrestres	26	-
Amphibiens	0	18
Reptiles	3	14
Mammifères terrestres	6	68
Oiseaux	227	443

En 2025, la compilation des différents inventaires spécifiques aboutit à une synthèse relativement complète concernant les vertébrés terrestres (reptiles, mammifères et oiseaux). Chaque grand groupe taxonomique fait aujourd’hui l’objet d’au moins un inventaire dédié. La complétion des inventaires reste en revanche bien plus lacunaires chez les arthropodes et gastéropodes terrestres, pour lesquels la marge d’amélioration demeure importante (Tableau 24).

Tableau 24 : Mise à jour des inventaires faunistiques réalisés sur l’archipel (Le Guen M. 2025b)

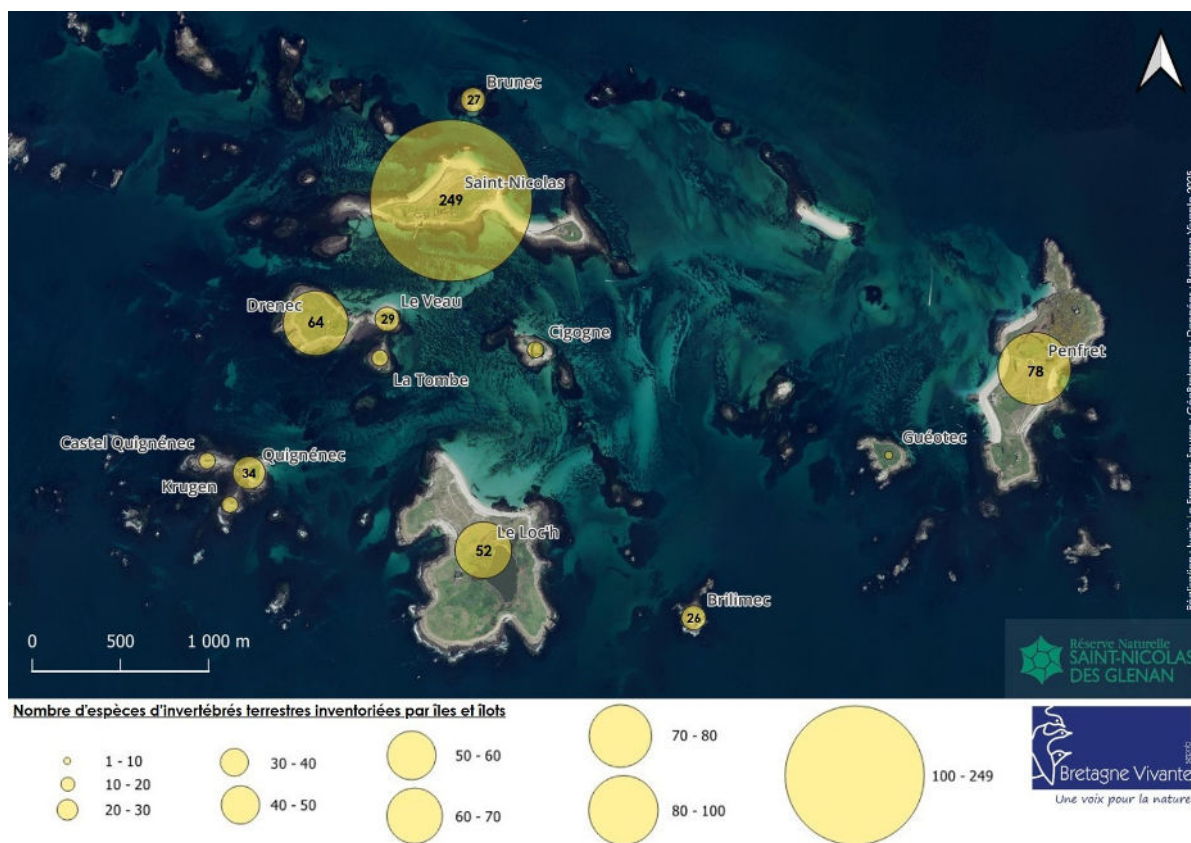
Groupe taxonomique	Année	Source	Remarque
Arachnides	1987	Le Floc'h	Niveau de connaissance partiel
	1995	Bénéat	
	2014	Picard	
	2017	GRETIA	
	2018-2019	Ramage	
Coléoptères	2006	Fouillet, Buord, Trebern	Niveau de connaissance partiel
	2012	Dutouque	
	20017	GRETIA	
	2017-2025	Ramage	
Diptères	2012	Dutouquet	Niveau de connaissance partiel
	2017-2018	Ramage	
	2021	Wiza	
Hyménoptères	2006	Fouillet	Niveau de connaissance partiel
	2014	Picard	
	2017	Herbrecht	
	2018-2020	Ramage	
Lépidoptères	2003	Bargain, Delliou, Le Floc'h	Niveau de connaissance partiel
	2006	Fouillet	
	2013	Buord	
	2014	Picard	
	2000-2024	GeoNature	
Odonates	2003-2024	GeoNature	Niveau de connaissance partiel
	2020	Biotope	
Orthoptères	1981	Guéguen	Niveau de connaissance partiel
	2017	GRETIA, Ramage	
Stylommatophores	1994	Kerbiriou	Niveau de connaissance partiel
	1995	Blond, Bénéat	
Invertébrés marins	2011	Grall, Le Roux, Monnat, Delliou, Gélinaud	Niveau de connaissance partiel
Vertébrés			
Mammifères	2002-2003	Bargain, Delliou	Niveau de connaissance complet
	2014-2025	Equipe RNN Glénan	
Reptiles	2002	Bargain, Delliou	Niveau de connaissance partiel
	2014-2025	Equipe RNN Glénan	
Oiseaux	2002	Bargain, Delliou, David	Niveau de connaissance complet
	2014-2025	Equipe RNN Glénan	
Tout taxons	2004	Bargain, Delliou	DOCOB 2004
	2020	Biotope	Etude Biotope 2020
	2022-2025	Equipe RNN Glénan	Dossier scientifique extension RNN

En parallèle de ces inventaires réalisés dans un cadre professionnel plusieurs espèces ont été découvertes et répertoriées sur l'archipel grâce à une importante implication naturaliste bénévole, contribuant à la découverte de nouvelles espèces et à l'amélioration des connaissances sur l'entomofaune de l'archipel via le partage des données saisies (Faune Bretagne ; GéoNature).

L'existence de la Réserve Naturelle a favorisé le financement et la mise en place de nombreux inventaires faunistiques professionnels comme bénévoles ces 30 dernières années sur Saint-Nicolas. Cet effort d'échantillonnage centré sur la Réserve explique le nombre d'observations nettement plus importants que sur les autres îles (Tableau 25). Ce constat souligne aussi la probable sous-prospection de Penfret, Le Loc'h et Drevec, qui présentent également une diversité d'habitat favorable à un cortège entomologique diversifié (Carte 29). Les contraintes logistiques imposées par le contexte insulaire ne permettent pas un effort de prospection homogène sur l'ensemble de l'archipel, en particulier pour les invertébrés.

Tableau 25 : Nombre d'espèce d'invertébrés identifiés par île sur l'archipel en 2025

Nombre d'espèces par île (invertébrés terrestres)					
Saint-Nicolas	249	Quignévec	34	Castel Quignévec	12
Moutons	87	Le Veau	29	Cigogne	11
Penfret	78	Brunec	27	Krugen	11
Drevec	64	Brilimec	26	Castel Braz	6
Le Loc'h	52	La Tombe	18	Guéotec	2



Carte 29 : Répartition de la richesse spécifique des invertébrés terrestres à travers l'archipel (2025).

3.2.B. Invertébrés terrestres

L'entomofaune terrestre joue un rôle central dans le fonctionnement écologique des milieux insulaires. Elle assure des fonctions clés telles que la pollinisation, le recyclage de la matière organique, la régulation naturelle de certains taxons par la prédation et le maintien de la structure des sols. Certains taxons présentent une sensibilité à l'évolution des habitats et aux pressions anthropiques, faisant d'eux des indicateurs pertinents de l'état de conservation des milieux.

Aux Glénan, la compilation des inventaires récents a permis de recenser 384 espèces d'invertébrés terrestres. Parmi elles, la Grande nébrie (*Nebria complanata*) retient particulièrement l'attention : ce carabe inféodé aux estrans sableux est en déclin à l'échelle nationale et sa population aux Glénan serait probablement la plus importante du pays (Ramage T. 2019).

D'autres espèces d'intérêt ont été mises en évidence au sein des hyménoptères, diptères, hémiptères et orthoptères, en raison de leurs affinités étroites avec les habitats naturels de la Réserve. Ces éléments soulignent l'importance d'intégrer l'entomofaune dans la gestion des milieux naturels, même en contexte insulaire.

3.2.B.a. Arachnides

Malgré de nettes améliorations des connaissances sur les araignées ces dernières décennies, ce groupe taxonomique demeure difficile à appréhender, notamment en contexte insulaire. Il comprend de nombreuses espèces cryptiques (indiscernables à l'œil nu, ou nécessitant une dissection pour une identification certaine). Cette complexité limite leur usage direct sur le terrain en tant qu'indicateur d'état de conservation. D'après les inventaires portés par le GRECIA (2017), T. Ramage (2017-2018) et Picard (2014), 75 espèces d'araignées ont été recensées sur l'archipel, dont 52 sur le périmètre de la Réserve. Cette richesse spécifique, notable pour un milieu insulaire, témoigne d'une diversité fonctionnelle intéressante. Aucune des espèces recensées ne bénéficie actuellement d'un statut de protection. Certains taxons méritent toutefois d'être mentionnés (Figure 25), pour leur intérêt écologique notable ou pour l'originalité de leur présence en milieu insulaire :

- *Atypus affinis* : représentante d'une des rares mygalomorphes de France métropolitaine, observée sur plusieurs îles et îlots de l'archipel (notamment Saint-Nicolas et La Tombe). Espèce discrète et exigeante dont la présence en milieu dunaire est documentée (Livory. 2006).
- *Alopecosa cursor* et *A. pulverulenta* : lycosidés prédateurs actifs au sol, indicateurs de milieux herbacés xérophiles (araneae.nmbe.ch). L'identification de ces espèces est délicate sur le terrain (espèces cryptiques).
- *Arctosa fulvolineata* : lycosidé halophile côtier typique des habitats côtiers, (araneae.nmbe.ch). Espèce aisément reconnaissable à ses colorations et motifs caractéristiques (présence d'une tache dorsale médiane jaune apparente).



Atypus affinis



Alopecosa cursor



Arctosa fulvolineata

Figure 25 : Aperçu de quelques espèces d'arachnides inventoriées au sein de la Réserve

En somme, même si aucun enjeu patrimonial fort n'est mis en évidence, la diversité arachnologique des Glénan reflète la bonne représentativité des habitats littoraux (dunes, lasses de mer, pelouses pionnières). Une veille taxonomique ponctuelle, intégrée à des inventaires multi-groupe peut être maintenue, sans nécessité apparente de suivis spécifiques d'après les connaissances actuelles.

3.2.B.b. *Stylommatophores*

22 espèces ont été recensées sur les Glénan, dont 16 sur Saint-Nicolas. Les habitats ouverts et secs de l'archipel sont favorables au développement des gastéropodes terrestres. Si la majorité des taxons recensés sont communs à l'échelle régionale, quelques espèces présentent néanmoins un intérêt écologique particulier.

Parmi elles, *Cochlicella acuta* (espèce déterminante ZNIEFF sur plusieurs sites littoraux), *Theba pisana* et *Xeroplexa intersecta* sont des espèces strictement xérophiles, caractéristiques des pelouses littorales ouvertes, exposées et peu eutrophisées (Figure 26). Leur présence témoigne d'un bon état de conservation des milieux, tandis que leur déclin potentiel, lié à l'embroussaillage progressif des secteurs dunaires, en fait des indicateurs intéressants.

À l'inverse, l'abondance d'espèces généralistes (*Cepaea nemoralis*, *Cornu aspersum* et *Deroceras reticulatum*) est souvent corrélée à des habitats plus banalisés ou rudéralisés, en lien avec les activités humaines. Ce constat concorde avec les observations de dégradation des milieux en périphérie des zones urbanisées de Saint-Nicolas.

À défaut de suivis naturalistes ciblés, une veille écologique occasionnelle sur l'évolution apparente des espèces généralistes pourrait s'avérer pertinente en complément des suivis floristiques pour mieux appréhender l'éventuel fermeture des habitats ouverts.



Figure 26 : Photographies de trois espèces de stylommatophore de la Réserve

3.2.B.c. Coléoptères

Un total de **75 espèces de coléoptères** a été recensé sur l'archipel, dont **39** sur la Réserve et son périmètre de protection. L'une d'entre elles (*Nebria brevicollis*) a été observée spécifiquement sur l'îlot de La Tombe. La liste exhaustive des taxons observés figure en annexe du document.

La majorité des espèces recensées sont communes et caractéristiques d'habitats ordinaires, sans enjeu patrimonial identifié. Deux espèces font toutefois exception (Figure 27) :

- La Grande nébrie des sables (*Nebria complanata*), espèce inféodée aux hauts de plage sableux et cordons dunaires. Elle constitue un bon indicateur de l'état de conservation de ces milieux littoraux, qui représentent une large part des habitats d'intérêt de la Réserve. Le cycle biologique de cette espèce est encore peu connu, mais sa forte représentativité sur l'archipel en fait un lieu d'étude de premier choix (Ramage T., 2019), qu'il serait judicieux d'exploiter pour améliorer les connaissances actuelles.

- Le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*), espèce protégée au titre de l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore, signalée historiquement sur l'archipel par une donnée anecdotique d'un individu égaré sur l'île aux Moutons (Ragot P. 2014).

Les caractéristiques écologiques de Saint-Nicolas (surface restreinte, très faible boisement, isolement géographique) apparaissent peu compatibles avec le cycle de vie du Lucane cerf-volant, ce qui ne justifie pas la mise en œuvre de mesures de suivis spécifiques.

En résumé, la Grande nébrie constitue le principal enjeu de conservation identifié pour ce groupe taxonomique. Deux campagnes de capture-marquage-recapture (CMR) de l'espèce ont été conduites à l'automne 2025 sur Saint-Nicolas. Le taux de recapture au second passage est de l'ordre de 2%, ce qui suggère une population bien plus importante qu'initialement supposée sur l'île (T. Ramage, *comm. pers.*).

Des suivis ciblés pourraient être envisagés afin d'approfondir les connaissances relatives aux caractéristiques écologiques de l'espèce, encore peu documentées dans la littérature scientifique. Ces éléments de connaissances faciliteraient l'évaluation du rôle potentiel de la Grande nébrie en tant qu'indicateur de la qualité écologique des hauts de plage et des milieux dunaires.



Nebria complanata



Lucanus cervus

Figure 27 : Photographies des deux espèces patrimoniales de coléoptères recensées sur la Réserve

Outre les espèces patrimoniales, plusieurs taxons inféodés aux hauts de plages et aux laisses de mer sont recensés sur Saint Nicolas (*Cafius xantholoma*, *Hypocaccus dimidiatus maritimus*, *Phaleria cadaverina*, *Cercyon sp.*). Ils constituent une ressource alimentaire importante pour l'avifaune côtière et participent activement à la régulation des larves de diptères se développant dans la laisse de mer.

3.2.B.d. Diptères

Ce groupe taxonomique occupe, aux côtés des hyménoptères, une place centrale dans le fonctionnement des écosystèmes terrestres. La spécialisation de certaines espèces en tant que pollinisateurs, parasitoïdes ou recycleurs de matière organique conditionne l'équilibre des réseaux trophiques à différents niveaux, y compris en milieu insulaire comme aux Glénan.

Au total, 17 espèces ont été recensées sur l'archipel, dont 15 sur Saint-Nicolas. Parmi elles, les espèces associées aux genres *Coelopa* et *Orygma*, inféodées aux laisses de mer, présentent un intérêt particulier. Leur cycle de reproduction, inférieur à quatre semaines, est étroitement calé sur le rythme des marées.

Les pontes déposées en haut de plage après les vives-eaux éclosent avant la submersion des amas d'algues, assurant ainsi une ressource alimentaire abondante et régulière pour l'avifaune littorale. L'abondance du genre *Coelopa* traduit localement une bonne dynamique de la laisse de mer et l'absence de nettoyages excessifs de l'estran (Cyril Courtial et al. 2012).

Sur le plan fonctionnel, quatre espèces de syrphes pollinisateurs généralistes ont été recensées sur la Réserve — *Chloromyia formosa*, *Episyrphus balteatus*, *Sphaerophoria scripta* et *Syrphus ribesii*. Ces espèces, également prédatrices de pucerons et autres invertébrés phytophages, jouent un rôle écologique multiple dans les pelouses et friches littorales.

Les récentes prospections entomologiques ont permises d’inventorier *Cyrtosia marginata* sur Saint-Nicolas. Il s’agit de la première mention de cette espèce en Bretagne, par ailleurs très rarement observée en France. Les observations de terrains indiquent que cette espèce semble être pollinisatrice de l’omphalode du littoral (*Iberodes littoralis*).

D’autres diptères, inféodés aux milieux ouverts et dunaires comme *Philonicus albiceps*, ont également été observés. Cette diversité fonctionnelle illustre la contribution majeure des diptères au maintien des équilibres écologiques en contexte insulaire (Figure 28).



Figure 28 : Photographies de 3 espèces de diptères identifiées sur la Réserve

3.2.B.e. Hémiptères

23 espèces sont recensées sur l’ensemble de l’archipel. Parmi elles, trois présentent une forte affinité pour les milieux sableux littoraux et sont présentes sur Saint-Nicolas (Figure 29) : *Aelia acuminata*, *Cydnus aterrimus* et *Ischnodemus sabuleti*. Sur le plan fonctionnel, *Rhynocoris erythropus* se distingue par son rôle de prédateur actif, contribuant à la régulation naturelle des populations d’insectes des zones ouvertes et friches littorales (Cyril Courtial et al. 2012). La majorité des autres espèces recensées, comme *Pyrhcoris apterus*, *Notostira erratica* ou *Nysius thymi*, sont plus communes et généralistes.



Figure 29 : Aperçu de 3 espèces d'Hémiptères identifiées sur la Réserve

3.2.B.f. Hyménoptères

Ce groupe taxonomique joue un rôle central dans le fonctionnement des écosystèmes insulaires, en tant que pollinisateur, prédateur et ingénieur d’habitats. La diversité spécifique de l’archipel illustre la complémentarité fonctionnelle entre les espèces observées et les habitats littoraux associés.

Sur les 57 espèces recensées sur l’archipel, 14 ont été observées sur le périmètre de la Réserve (Figure 30). De nombreuses abeilles solitaires (*Eucera nigrescens*, *Megachile leachella*, *Andrena argentata*, *A. flavipes*, *A. humilis*, *A. nigroaenea*...) sont étroitement liées aux pelouses dunaires riches en fleurs présentes sur Saint-Nicolas. La présence d’espèces cleptoparasites comme *Nomada goodeniana* témoigne d’un réseau trophique complet au sein des communautés d’abeilles inventoriées.

Sur le plan fonctionnel, plusieurs espèces de bourdons (*Bombus terrestris*, *B. lucorum*, *B. lapidarius*...) assurent un service de pollinisation essentiel au maintien de la diversité floristique. Les fourmis (*Formica cunicularia*, *Tetramorium caespitum*, *Lasius niger*) participent quant à elles à la régulation des petits arthropodes, à l’aération des sols et à la dispersion des graines par myrmécochorie.

Certaines guêpes sociales (*Polistes dominula*) et solitaires participent activement au contrôle des populations d'insectes phytophages, jouant ainsi un rôle de régulation (Cyril Courtial et al. 2012).

Cette diversité fonctionnelle, associée à la présence d'espèces spécialisées confère aux hyménoptères un intérêt écologique certain. Leur contribution au fonctionnement des écosystèmes terrestres sur l'archipel est probablement sous-estimée, tant le degré de connaissance global sur ce groupe taxonomique reste faible et n'offre qu'une vision incomplète de l'ampleur de leur rôle écologique (Cyril Courtial et al. 2012).

Cette diversité fonctionnelle, associée à la présence d'espèces spécialisées, confère aux hyménoptères un intérêt écologique certain sur l'archipel. Leur contribution au fonctionnement des écosystèmes est probablement sous-estimée, tant le niveau de connaissance demeure faible et n'offre qu'une vision partielle de l'ampleur de leur rôle écologique.



Figure 30 : Photographies de 3 espèces d'hyménoptères identifiées sur la Réserve

3.2.B.g. Lépidoptères

62 espèces de lépidoptères ont été recensées sur l'ensemble de l'archipel. La liste exhaustive, précisant les occurrences île par île, est présentée en annexe du document. Aucun de ces taxons ne fait l'objet d'un statut de menace sur les listes rouges nationale et régionale.

Deux espèces observées sur le périmètre de la RNN sont toutefois reconnues comme déterminantes ZNIEFF : *Polyommatus icarus* et *Agrotis ripae* (Figure 31). La première constitue un bon indicateur des milieux ouverts littoraux. La seconde est une espèce psammophile strictement inféodée aux estrans sableux des hauts de plage et aux cordons dunaires.

D'après les connaissances actuelles, la lépidofaune de l'archipel est essentiellement composée d'espèces communes, sans enjeux de conservation majeur. Il est toutefois probable que plusieurs espèces restent à découvrir, tant ce groupe taxonomique est sous-prospecté. La contrainte de la courte période de présence de certaines espèces et aux difficultés logistiques inhérentes au contexte insulaire expliquent le niveau de connaissance encore très partiel. L'évaluation fine des enjeux de conservation pour ce groupe reste donc à approfondir.



Figure 31 : Photographie des espèces déterminantes ZNIEFF recensées sur le périmètre de la Réserve

3.2.B.h. Orthoptères

La compilation des données naturalistes a permis d'identifier 16 espèces d'orthoptères sur l'archipel, dont 9 au sein du périmètre de la Réserve. La majorité d'entre elles sont communes à l'échelle régionale. Parmi les espèces abondantes, certaines sont caractéristiques des substrats sableux secs et des pelouses pionnières (ex : *Myrmeleotettix maculatus*).

Deux espèces inventoriées sur la Réserve suscitent l'attention (Figure 32) :

- *Euchorthippus elegantulus* : espèce peu fréquente en Bretagne, inféodée aux pelouses littorales mésophiles. Les effectifs aux Glénan constituent l'une si ce n'est la plus grande population du Finistère (espèce en limite d'aire de répartition).
- *Locusta migratoria* : criquet d'affinité méridionale, lié aux substrats sablonneux. Espèce très mobile, en expansion progressive vers le nord du pays, à l'instar de plusieurs espèces thermophiles. Cette tendance observée à l'échelle nationale est probablement favorisée par le changement global.

Une attention particulière peut également être portée au Grillon manchois (*Pseudomogoplistes vincentae septentrionalis*), espèce discrète souvent sous-détectée lors des inventaires généraux. Lié aux cordons de galets des hauts d'estrans, l'espèce est connue sur plusieurs sites littoraux et insulaires proches de l'archipel des Glénan (Groix, Belle-Île, Baie d'Audierne, etc.). Bien qu'aucune observation n'ait été confirmée sur les Glénan, les conditions écologiques de Saint-Nicolas semblent favorables à sa présence potentielle. L'espèce, non protégée au plan réglementaire, est néanmoins déterminante ZNIEFF du fait de ses exigences écologiques très spécifiques. Une première prospection ciblée, menée de nuit en septembre 2025, n'a pas permis de la détecter.



Figure 32 : Espèces d'orthoptères pouvant susciter l'attention du gestionnaire sur la RNN

En résumé, le cortège identifié témoigne d'une bonne représentativité des habitats ouverts littoraux. Le niveau d'inventaire taxonomique reste toutefois lacunaire : d'autres espèces pourraient être présentes, mais non-détectées. L'évaluation des enjeux de conservation pour ce groupe est difficile compte tenu du faible niveau de connaissance, qui nécessite d'être approfondi.

3.1.B.i. Odonates

12 espèces ont été recensées sur l'archipel, dont 3 ont été observées au moins une fois sur Saint Nicolas (Biotope 2022). La Réserve et son périmètre de protection ne présentent pas d'habitats aquatiques favorables au développement de ces espèces. Les observations ponctuelles s'expliquent par la forte capacité de dispersion et de colonisation de certains taxons, pouvant coloniser des milieux très éloignés de leur lieu d'émergence. Certains taxons inventoriés (*Sympetrum*) sont d'ailleurs reconnus pour leur caractère migrateur, ce qui explique les données recensées sur l'archipel malgré l'isolement géographique.

Aux Glénan, seule l'île du Loc'h offre un potentiel écologique favorable à ce cortège du fait de la présence d'un plan d'eau saumâtre mais aucun inventaire ciblé n'a été réalisé sur l'île à ce jour. Les connaissances sur la diversité réelle des odonates aux Glénan restent donc très lacunaires.

3.1.B.i. Autres arthropodes

Outre les groupes taxonomiques détaillés précédemment, 26 autres espèces d'invertébrés terrestres ont été recensées sur l'archipel des Glénan. Bien qu'ils contribuent à la diversité fonctionnelle des habitats insulaires, les connaissances actuellement disponibles ne permettent pas de leur attribuer un rôle précis dans la gestion des habitats de la Réserve.

La réalisation d'inventaires complémentaires permettrait d'affiner les connaissances entomologiques de l'archipel et d'évaluer plus finement leur contribution écologique. Ces suivis contribueraient également à documenter les dynamiques de répartition d'espèces potentiellement influencées par le changement climatique.

La progression vers le nord de plusieurs taxons à affinité méridionale est observée à l'échelle nationale. Parmi eux, certaines espèces à forte capacité de dispersion, comme le criquet migrateur (*Locusta migratoria*), sont observées depuis plusieurs années sur Saint-Nicolas. Ce constat illustre que les milieux insulaires ne semblent pas échapper à cette tendance générale.

L'observation d'une oothèque de mante religieuse (*Mantis religiosa*) sur l'île de Penfret (Faune Bretagne : Guillebot de Nerville T., 2019) renforce cette hypothèse, bien qu'aucun autre élément ne permette pour l'instant de confirmer une installation durable de l'espèce sur l'archipel.

3.1.B.f. Conclusion

Le dernier cycle de gestion a nettement contribué à l'amélioration des connaissances sur la richesse entomologique de l'archipel : une centaine d'espèces ont été découverte grâce aux inventaires portés par les experts sollicités (Gretia, T. Ramage). Plusieurs inventaires demeurent toutefois lacunaires (lépidoptères, orthoptères et feront l'objet de prospections ciblées, à définir dans le cadre du nouveau cycle de gestion (Tableau 26).

Tableau 26 : Synthèse des connaissances sur l'entomofaune et autres invertébrés de l'archipel

Groupe taxonomique	Niveau d'inventaire naturaliste (périmètre RNN)	Remarque, perspectives et points d'attentions
Arachnides	Partiel	Compléter les inventaires existants. Inventaire par piégeage évoqué mais risque d'impact fort sur les population au regard de la très faible surface des milieux prospectés
Styломmatophores	Partiel	
Coléoptères	Partiel	Présence d'une des plus grandes populations de Grande nébrie sur l'archipel. Poursuite des opérations de capture-marquage-recapture pour estimer la taille de la population.
Diptères	Partiel	D'après les retours d'expérience des experts impliqués sur le terrain (Ramage T., Dusoulier F.), plusieurs dizaines d'espèces restent à recenser sur l'archipel (com. pers. Ramage T. 2025)
Hémiptères	Partiel	
Hyménoptères	Partiel	
Lépidoptères	Faible	Prospections de nuit à envisager pour améliorer les connaissances naturalistes sur les espèces nocturnes fréquentant l'archipel.
Odonates	Faible	Encourager l'implication ponctuelle qualifié aux mission de terrain du personnel qualifié pour compléter les inventaires existants (GRETIA, entomologistes indépendants, bénévoles Bretagne Vivante).
Orthoptères	Faible	

3.2.C. Vertébrés terrestres

Les données disponibles font état de 6 espèces de mammifères et 3 espèces de reptiles recensés sur l’archipel. Aucun amphibien n’y est recensé compte tenu du contexte insulaire et du manque d’habitats aquatiques. Le constat est similaire à l’échelle de la RNN, à l’exception de l’Orvet fragile (*Anguis fragilis*) uniquement observé sur Penfret (Le Guen M. 2025b). L’avifaune se distingue par une richesse spécifique sans commune mesure avec les autres groupes de vertébrés terrestres. Ce constat justifie de lui consacrer une section dédiée dans la suite du document.

3.2.C.a. Reptiles

L’isolement géographique de l’archipel explique le peu de diversité recensé et renforce l’hypothèse que les espèces actuelles ont été introduites. Le Lézard vert, par exemple, n’était pas connu aux Glénan avant 1986, date à laquelle il aurait été introduit accidentellement lors de travaux de restauration écologique de la Réserve sur Saint-Nicolas, seule île de l’archipel où il est observé.

Aujourd’hui naturalisées, les trois espèces recensées disposent de conditions favorables : végétation basse, abondance de zones rocheuses thermophiles, ressource alimentaire abondante, et absence de prédateurs domestiques (chats et chiens) ou exotique (rat surmulot), grâce aux opérations de dératisation.

Malgré une richesse spécifique limitée, les enjeux de conservation sont réels. Les suivis POP Reptiles menés ces dernières années sur Saint-Nicolas montrent que les populations locales de Lézard à deux raies et de Lézard des murailles atteignent des densités particulièrement élevées par rapport aux sites continentaux.

Le suivi annuel sur la Réserve est complété à plus large échelle sur la période 2024-2026 par un programme POPReptiles sur Bananec, Penfret et Drevec dans le cadre du projet de dératisation de l’archipel. Ce suivi inclut aussi l’Orvet fragile, présent uniquement sur Penfret. Les premiers résultats confirment un bon état de conservation des trois espèces.

Un point de vigilance concerne la possible observation de Lézard sicilien sur Drevec en 2024. Si sa présence est confirmée, cette espèce méridionale pourrait entrer en compétition avec le Lézard des murailles, justifiant alors une surveillance renforcée.

En conclusion, bien que ces reptiles ne soient pas globalement menacés et que la responsabilité régionale pour leur conservation soit jugée faible, leurs effectifs remarquables aux Glénan et la qualité des habitats qu’ils occupent en font de bons indicateurs de l’état de conservation des milieux littoraux (végétations basses, substrats sableux et zones rocheuses thermophiles). Leur suivi doit donc rester une priorité pour le gestionnaire (Tableau 27).

Tableau 27 : Description des espèces de reptiles recensés aux Glénan

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DHFF	Protection réglementaire	Liste Rouge Natio/Regio	RBR (OEB)	Localisation aux Glénan
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	-	Protection nationale	LC/LC	Mineure	Penfret, SN, Drevec, BN
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard à deux raies	Annexe IV	Protection nationale	LC/ -	Mineure	Saint-Nicolas
<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile	Annexe IV	Protection nationale	LC/DD	Mineure	Penfret

3.2.C.b. Mammifères

À l’instar des reptiles, la mammalofaune de l’archipel est peu diversifiée, avec six espèces recensées à ce jour. Ce faible effectif s’explique par l’isolement géographique, la superficie réduite des îles et l’absence d’habitats favorables à certaines guildes comme les chiroptères. Les données sur ce groupe restent lacunaires : quelques espèces anthropophiles comme la Pipistrelle commune pourraient fréquenter certains bâtiments (anciennes fermes, locaux de l’école de voile), mais leur présence n’a pas été confirmée, faute d’inventaires ciblés.

Parmi les espèces présentes, deux posent un problème de gestion à échelle de l’archipel :

- Le Rat surmulot (*Rattus norvegicus*), prédateur d’œufs et de poussins
- Le Ragondin (*Myocastor coypus*), responsable de dégradations d’habitats et vecteur de zoonoses.

Des campagnes de dératisation à échelle de l’archipel en 2003 et 2024-2026 et de piégeage de Ragondin sur le Loc’h et Penfret ont été engagées, mais des individus subsistent. La régulation efficace du Ragondin nécessitera l’implication de tous les propriétaires et gestionnaires des îles concernées.

Concernant les micromammifères, la Crocidure musette est recensée sur Saint-Nicolas, le Loc’h et Penfret. La capture d’un individu ressemblant à une crocidure des jardins sur l’île du Loc’h en 2003 pourrait soulever un éventuel enjeu de conservation : l’espèce est essentiellement insulaire en Bretagne. Aucune nouvelle détection n’a cependant été rapportée sur l’archipel depuis plus de 20 ans. De plus, l’absence de données sur Saint-Nicolas conduit à ne pas la considérer dans ce plan de gestion.

Deux espèces locales sur le continent ont été volontairement introduites :

- Le hérisson d’Europe (*Erinaceus europaeus*) présent sur Penfret uniquement
- Le Lapin de Garenne (*Oryctolagus cuniculus*) présent sur Penfret, Le Loc’h et Saint-Nicolas, est en déclin à l’échelle régionale et nationale.

Le cas du Lapin de garenne est particulier : bien implanté sur Saint-Nicolas et la Réserve, il entre en conflit de gestion avec le Narcisse des Glénan en raison du broutage qu’il exerce sur les stations de l’espèce. Suite aux épizooties de myxomatose et de VHD ayant décimé les populations continentales, l’espèce est aujourd’hui en déclin à l’échelle régionale et nationale et son état de conservation est jugé défavorable en Bretagne (Lucas R. et al. 2025).

Bien qu’il participe au maintien d’une végétation ouverte, la pression qu’il exerce sur le Narcisse des Glénan en fait aujourd’hui l’un des principaux facteurs limitant la conservation à long terme de ce taxon emblématique de l’archipel.

En 2021, le comptage unitaire révélait de nombreuses fleurs de narcisse étêtées. L’année suivante, l’installation de pièges photographiques dans la Réserve a confirmé que le lapin était à l’origine de cette pression. En 2022, un effondrement marqué des populations de narcisse a été constaté : près de 80 % des pieds observés étaient broutés avant maturité, compromettant fortement la reproduction sexuée de l’espèce. Face à cette situation critique, une campagne d’éradication du Lapin de garenne a été engagée en 2023, celle-ci est toujours en cours en 2025. Les actions de capture et de transfert vers le continent visent l’élimination complète de l’espèce sur Saint-Nicolas et Bananec, afin d’assurer la pérennité du Narcisse des Glénan, espèce emblématique à l’origine de la création de la Réserve en 1974.

En résumé, la mammalofaune de la Réserve ne présente pas d’enjeu de conservation particulier (Tableau 28). Sa diversité est essentiellement composée d’espèces introduites (volontaires ou accidentelles) et ne présente pas d’habitats particulièrement favorables aux chiroptères. Bien que le déclin du Lapin de garenne soit avéré sur le continent, son enjeu de conservation est jugé « faible » au regard de son impact négatif sur le narcisse, qui justifie de prioriser sa régulation.

Tableau 28 : Description des espèces de mammifères recensées aux Glénan (Le Guen M. 2025b)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DHFF	Protection réglementaire	Liste Rouge Natio/Regio	RBR (OEB)	Localisation aux Glénan
<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	-	Protection nationale	LC/LC	Mineure	Penfret
<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de garenne	-	-	NT/NT	Modérée	SN, BN, Penfret
<i>Crossidura russula</i>	Crocidure musette	-	-	LC/LC	Mineure	SN, BN, LV, LT, Dre nec
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	Annexe IV	Protection nationale	NT/LC	Mineure	Archipel
<i>Myocastor coypus</i>	Ragondin	-	ESOD	NA	Non évalué	Archipel
<i>Rattus norvegicus</i>	Rat surmulot	-	ESOD	NA	Non évalué	Archipel

3.2.D. Conclusion du volet faune terrestre

Les trois espèces de reptiles recensées sur l'archipel sont protégées et trouvent localement des conditions favorables à leur conservation. Les populations de Lézard vert et de Lézard des murailles bénéficient à la fois du cadre réglementaire de protection de la Réserve et des actions de gestion mises en œuvre sur Saint-Nicolas. Les opérations de dératisation conduites entre 2023 et 2025 semblent en particulier avoir contribué à réduire la pression de prédation exercée par le rat, comme en témoignent les effectifs élevés observés lors des suivis PoPreptile.

Chez les mammifères, la Pipistrelle commune et le Lapin de garenne sont considérés comme « quasi menacés » à l'échelle nationale (UICN France 2017), mais ne bénéficient pas de conditions écologiques propices aux Glénan. La première ne dispose pas d'habitats adaptés à ses besoins, tandis que le second entre en conflit avec les priorités de gestion, centrées sur la sauvegarde du Narcisse des Glénan, dont il contribue au déclin. Le tableau suivant hiérarchise la valeur patrimoniale des mammifères et reptiles de la Réserve, sur la base de leur abondance régionale et des niveaux d'enjeux définis par les documents de référence (Biotope 2022; Le Guen M. 2025b; Ragot P. 2014) utilisés par le gestionnaire (Tableau 29).

Tableau 29 : Synthèse des éléments déterminant le niveau d'enjeu des vertébrés terrestres

Espèce	Abondance relative* (OEB)	Enjeu DOCOB N2000 (2014)	Enjeu étude Biotope (2020)	Enjeu projet extension RNN (2022-2025)	Pressions et menaces	Niveau d'enjeu PDG 2025-2035
Lézard à deux raies	< 5%	Moyen	Moyen	Moyen	Perte d'habitat Dérangement Prédation	Moyen
Lézard des murailles	< 5%	Faible	Moyen	Moyen		Moyen
Orvet fragile	< 5%	NE	Moyen	Moyen	Perte d'habitat	Faible**
Lapin de garenne	< 5%	NE	NE	Faible	Epizootie	Faible
Pipistrelle commune	< 5%	NE	NE	NE	Perte d'habitat Pollution lumineuse	Faible

* Abondance relative de l'espèce en Bretagne par rapport au reste du territoire métropolitain (OEB).

** L'orvet est localisé sur l'archipel uniquement en dehors du périmètre de la Réserve. Il constitue donc un niveau d'enjeu faible dans le plan de gestion 2025-2035, centré sur Saint-Nicolas et les îlots du PP.

3.3 Avifaune

3.1.A. Contexte

Avec sa position privilégiée sur l'axe de migration Est-Atlantique, la Bretagne occupe une place très favorable à l'accueil des oiseaux migrateurs et hivernants (Figure 33). Le Finistère suit cette tendance et accueille la 5^e plus grande population d'oiseaux d'eau hivernants du pays (Ragot P. 2014).

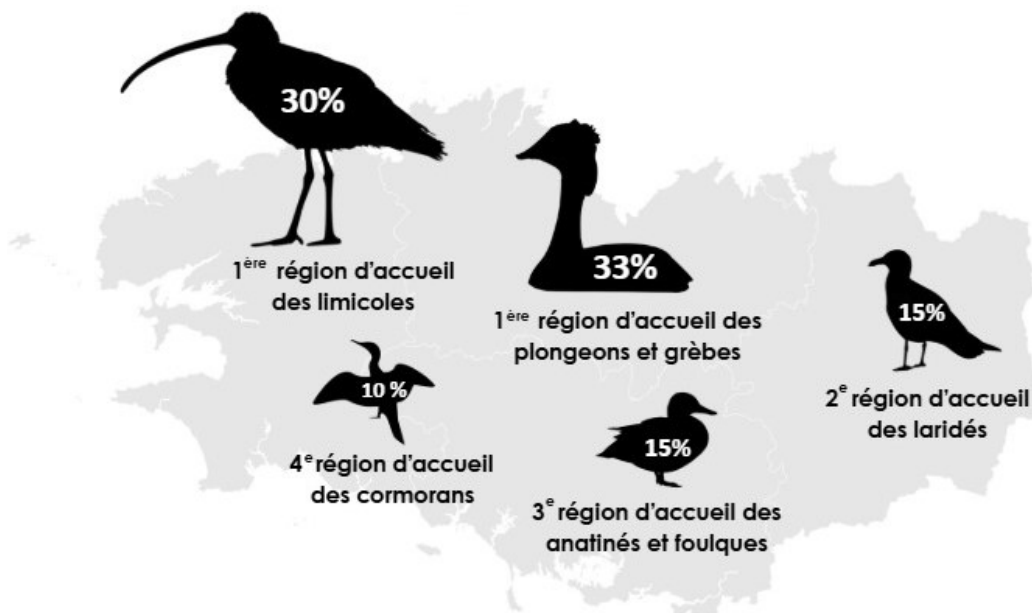


Figure 33 : Importance de la Bretagne pour l'accueil des oiseaux d'eaux hivernants. Réalisation : Bretagne Vivante

L'avifaune constitue le groupe faunistique le plus étudié de l'archipel des Glénan. Bien que la capacité d'accueil soit limitée compte tenu de la surface réduite des îles, la diversité spécifique observée est remarquable : les Glénan accueillent de manière régulière environ 140 espèces d'oiseaux, notamment des oiseaux marins et côtiers, mais également quelques migrateurs terrestres.

C'est durant la période de nidification que l'archipel montre son potentiel : à peine un quart des espèces nicheuses caractéristiques des milieux insulaires s'y reproduisent mais toutes sont d'intérêt communautaire (Ragot P. 2014).

En intégrant l'île aux Moutons, les Glénan présentent la plus importante colonie nicheuse plurispécifique de sternes (Sterne caugek, Sterne pierregarin et Sterne de Dougall) de la Région, et la 2^e colonie française pour la Sterne caugek. Suivant les années, le site représente la plus importante colonie française continentale de Sterne de Dougall. Les effectifs nicheurs de goélands (Goéland marin, Goéland brun et Goéland argenté) répartis sur l'ensemble des îles et îlots de l'archipel, présentent également un intérêt significatif, parmi les plus importantes de la région. Ceux-ci déclinent toutefois de façon préoccupante ces dernières années (Ragot P. 2014).

L'archipel abrite aussi l'une des plus grandes colonies nicheuses de Cormoran huppé du département. Deux limicoles côtiers nichent également chaque année en proportions significatives : le Gravelot à collier interrompu (GCI) et l'Huîtrier pie. A l'exception des goélands, chacune de ces espèces fait l'objet d'un suivi annuel par l'équipe de la Réserve.

L'importante diversité d'habitats profite également à la nidification de plusieurs espèces de passereaux. La Linotte mélodieuse, le Verdier d'Europe et l'Hirondelle rustique présentent des effectifs remarquables en période de reproduction, et méritent une attention particulière de la part du gestionnaire, compte tenu du déclin de ces espèces à l'échelle nationale.

Depuis 2023, la Réserve associative de l'île aux Moutons dispose de son propre plan de gestion. Sauf mention contraire, l'ensemble des chiffres évoqués ci-après exclura les effectifs nicheurs recensés aux Moutons, et n'intégrera que les effectifs comptabilisés sur le reste de l'archipel (Tableau 30).

Tableau 30 : Synthèse des espèces suivies sur l'archipel hors île aux Moutons (Le Guen M. 2025b)

ESPECE	TENDANCE 2014-2024 DES EFFECTIFS NICHEURS SUR L'ARCHIPEL	TENDANCE DEMOGRAPHIQUE 2008-2016 EN FRANCE METRO. (UICN)	SUIVIS ET OPERATIONS	PARTENAIRE/ FINANCEUR
GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU	Nombre moyen de couples nicheurs en hausse et de jeunes volants en forte hausse	Stable (VU)	Repérage et protection des nids (pose de cage), suivi du succès de reproduction (nb couples nicheurs et jeunes volants) suivis postnuptiaux et comportementaux, sensibilisation grand public	CCPF
HUITRIER PIE	Nombre moyen de couples nicheurs en hausse (+ 30%)	En augmentation (LC)	Repérage des nids, suivi du succès de reproduction (nb couples nicheurs et jeunes volants, sensibilisation grand public)	CCPF*
CORMORAN HUPPE	Nombre moyen de couples nicheurs globalement en hausse (fluctuations)	En augmentation (LC)	1 suivi annuel de la reproduction (nombre de couples nicheurs, nombre d'œufs par nid, nombre de poussins/jeunes volants, suivi macro déchets)	OFB
GOELAND MARIN	Chute de 36% des couples nicheurs entre les deux comptages en 2009 et 2021	En augmentation (LC)	Suivi décennal du nombre de couples nicheurs sur l'ensemble de l'archipel (îles et îlots)	OFB
GOELAND ARGENTE	Chute de 46% des couples nicheurs entre les deux comptages en 2009 et 2021	En diminution (NT)	Suivi décennal du nombre de couples nicheurs sur l'ensemble de l'archipel (îles et îlots)	OFB
GOELAND BRUN	Chute de 78% des couples nicheurs entre les deux comptages en 2009 et 2021	Stable (LC)	Suivi décennal du nombre de couples nicheurs sur l'ensemble de l'archipel (îles et îlots)	OFB
PASSEREAUX NICHEURS	-	-	Suivi ONCB quinquennal sur RNN Saint-Nicolas) et annuel sur Penfret, Drevec et Bananec en 2024-2026 (projet dératissage archipel)	CCPF-OFB

*Le suivi de la reproduction de l'Huitrier pie sur l'archipel est financé sur la période 2024-2026 par la CCPF dans le cadre du projet dératissage de l'archipel établi sur 3 ans.

3.2.B. Espèces nicheuses

Cette section décrit les espèces nichant régulièrement sur l’archipel, en dehors de l’île aux Moutons. Les espèces nicheuses rares et /ou occasionnelles telles que le Grand gravelot, l’Aigrette garzette, le Tadorne de Belon et la Sterne naine ne sont pas considérées dans cette section. La priorité est donnée aux mesures de gestion et de suivis en faveur des espèces nicheuses annuelles et quasi-annuelles.

3.1.B.a. Passereaux

Saint-Nicolas présente une mosaïque d’habitats favorables à la reproduction de plusieurs espèces de passereaux. La végétation de certains secteurs arrières-dunaires est volontairement laissée en libre évolution, l’enrichissement participant en effet au développement d’habitats favorables aux nicheurs et migrateurs. Concrètement, les fourrés font office de zones fonctionnelles offrant ressources alimentaires, abri et possibilité de nidification.

Les bâtis sont également utilisés comme zone de nidification pour certaines espèces (Etourneau sansonnet, Pipit maritime, Hirondelle rustique). Les pelouses dunaires, les végétations des cordons de galets et les laisses de mer profitent également à l’alimentation des passereaux inféodés (Pipit maritime) ou accommodés (Pipit farlouse, Linotte mélodieuse) aux milieux littoraux.

Un suivi des oiseaux nicheurs communs de Bretagne (ONCB) reproduit tous les 5 ans a été lancé par l’équipe de la Réserve en 2017 sur le périmètre de la RNN et l’île de Bananec. Ce suivi a été déployé sur d’autres îles de l’archipel (Drénec, Penfret, Quignéec, Castel Quignenec et Krugen en 2024, dans le cadre du projet de dératisation mené par la CCPF). Ces suivis, associés aux données naturalistes et aux retours d’expériences de l’équipe de la Réserve confirment une forte activité en période de reproduction chez plusieurs espèces : Linotte mélodieuse, Verdier d’Europe, Accenteur mouchet, Hirondelle rustique, Pipit farlouse et Pipit maritime (Figure 34).

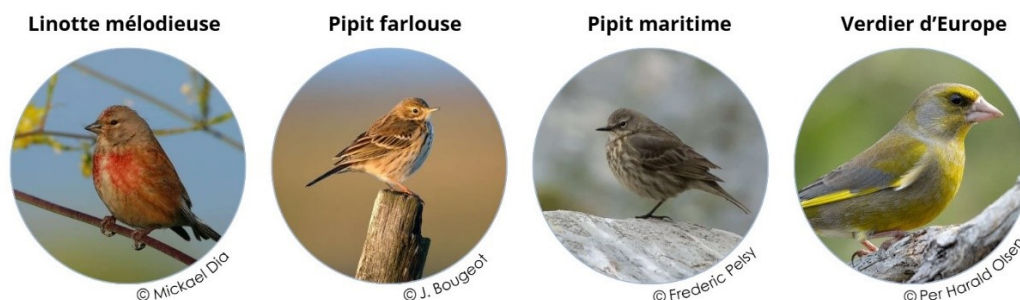


Figure 34 : Aperçu de quelques passereaux nicheurs annuels sur Saint-Nicolas des Glénan

Les deux campagnes de suivis ONCB réalisées en 2017 et 2022 ont permis d’inventorier 14 espèces nicheuses sur Saint-Nicolas. Parmi elles, cinq présentent un statut de conservation nationale et/ou régionale défavorables et constituent un enjeu de conservation régional à préserver (Tableau 31 ; espèces surlignées). La Linotte mélodieuse, le Pipit farlouse et le Verdier d’Europe présentent un déclin significatif à l’échelle nationale comme régionale (Gélinaud G. et al. 2021). Leur suivi fera l’objet d’une attention particulière de la part du gestionnaire.

Tableau 31 : Liste des espèces nicheuses sur le périmètre de la RNN (Le Guen M. 2025b)

Espèce	Liste Rouge Régio/Natio*	Responsabilité régionale**	Statut nicheur sur Saint-Nicolas	EC en Bretagne	Tendance nationale des populations nicheuses***
Accenteur mouchet	LC / LC	Modérée	Nicheur annuel		Stable
Canard colvert	LC / LC	Modérée	Nicheur occasionnel		Inconnue
Corneille noire	LC / LC	Modérée	Nicheur annuel		Stable
Etourneau sansonnet	LC / LC	Modérée	Nicheur annuel		En diminution
Hirondelle des rivages****	LC / LC	Elevée	Nicheur occasionnel	oui	Stable
Hirondelle rustique	LC / NT	Modérée	Nicheur annuel	oui	En diminution
Linotte mélodieuse	LC / VU	Modérée	Nicheur annuel	oui	En diminution
Merle noir	LC / LC	Modérée	Nicheur annuel		Stable
Pigeon ramier	LC / LC	Modérée	Nicheur annuel		En augmentation
Pinson des arbres	LC / LC	Mineure	Nicheur probable		En augmentation
Pipit farlouse	EN / VU	Elevée	Nicheur annuel	oui	En diminution
Pipit maritime	LC / NT	Très élevée	Nicheur annuel	oui	Stable
Pouillot véloce	LC / LC	Modérée	Nicheur annuel		En diminution
Verdier d'Europe	VU / VU	Elevée	Nicheur annuel	oui	En diminution

* Source : liste rouge régionale 2021 (BV ; GEOCA ; UICN) et nationale 2016 (UICN).

** Responsabilité de la région Bretagne vis-à-vis de la conservation de l'espèce sur le territoire (Observatoire de l'environnement en Bretagne – OEB).

*** Tendances des effectifs nicheurs à l'échelle nationale métropolitaine sur la période 2008-2016 (UICN)

**** Détection de nidification en 2023 et 2024 hors protocole ONCB, suite à l'érosion de la dune nord (Faune Bretagne).

3.1.B.b. Limicoles côtiers

Deux espèces de limicoles nichent sur le périmètre de protection de la Réserve : le Gravelot à collier interrompu (GCI) et l'Huitrier pie (HP). Des données ponctuelles de nidification de Grand gravelot sont occasionnellement rapportées. Ces espèces présentent la particularité de pondre leurs œufs à même le sol, au creux d'une cuvette sur substrat sableux ou rocheux. Cette singularité les rend particulièrement vulnérables au dérangement en période d'incubation (voir au piétinement), au regard de la faible surface de l'île propice à la nidification et de la forte affluence touristique en journée.

À plus large échelle, l'archipel dans sa globalité représente un site favorable à la nidification de ces 2 espèces. D'un point de vue fonctionnel et cohérent, le gestionnaire ne se cantonne pas aux limites administratives de la Réserve et assure le suivi de leur reproduction à l'échelle de l'archipel.

En France métropolitaine, l'enquête LIMAT 2021-2022 estime les effectifs nicheurs à 1 274–1 432 couples de GCI et à 1 420–1 780 couples d'HP. Les populations nicheuses de ces deux espèces aux Glénan constituent une part significative des effectifs nationaux. L'archipel abrite notamment la plus importante population **insulaire** régionale de GCI, et la deuxième population insulaire à l'échelle nationale, derrière celle du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis (Daviaud *et al.*, 2022).

Avec 80 couples d'HP recensés en 2024, les Glénan abritent environ 5% des populations nicheuses françaises métropolitaines (Couzi L., et Guillemain M 2022). Environ 50% des effectifs nationaux nichent en Bretagne, ce qui confirme la forte responsabilité biologique régionale associée à cette espèce (Lucas R. *et al.* 2025).

- Gravelot à collier interrompu

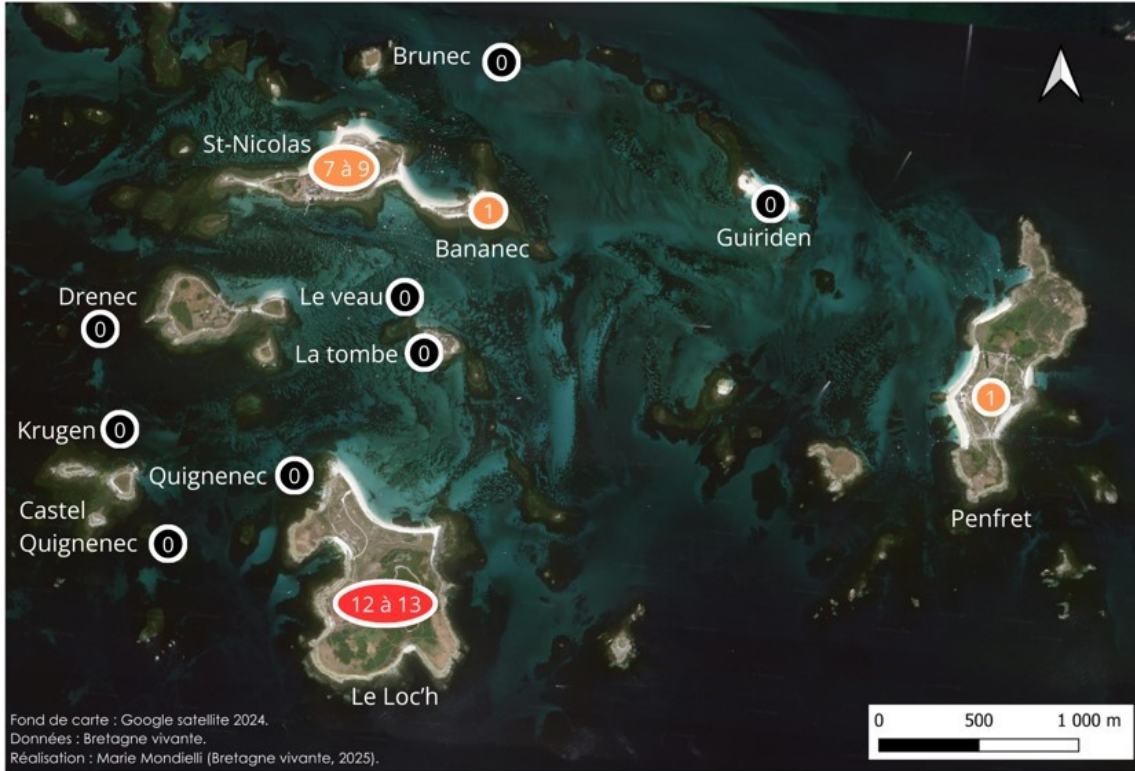
Chaque année, une dizaine de nids de GCI sont recensés aux Glénan (île aux Moutons exclue) depuis 2014. Il peut s'avérer difficile de parler de « couples nicheurs » chez cette espèce, car une femelle peut se lier à plusieurs mâles au cours d'une même saison de reproduction. De plus, des cas fréquents de pontes de remplacements sont avérés en cas d'échec de reproduction, ce qui complique l'appréciation du nombre réel de couples nicheurs annuel.

La saison 2025 marque un record pour l'ensemble de l'archipel avec 27 couples recensés au total en juin : 20 couples pour les Glénan et 7 couples pour l'île aux Moutons. Aux Glénan, les couples sont répartis sur trois îles : le Loch avec 12 couples, Saint Nicolas des Glénan six couples et Bananec un couple. Un couple avec un nid a été observé sur Penfret hors période du comptage de juin. La nidification de l'espèce n'y avait plus été observée depuis 2015 (Hemery D. 2025).

Depuis 2014, une dizaine de nids de GCI sont recensés chaque année sur l'archipel des Glénan (île aux Moutons exclue). L'estimation du nombre de couples nicheurs est délicate chez cette espèce : une femelle peut s'accoupler avec plusieurs mâles au cours d'une même saison et des pontes de remplacement sont fréquemment observées après des échecs de reproduction. Ces éléments compliquent l'interprétation du nombre réel de couples nicheurs annuels.

La saison 2025 constitue un record à l'échelle de l'archipel, avec 20 couples recensés en juin (hors île aux Moutons). La reproduction est répartie sur trois îles : le Loc'h (12 couples), Saint-Nicolas (6 couples) et Bananec (1 couple). En dehors de la période de comptage réalisée en juin, un couple nicheur en échec de reproduction a été observé sur Penfret, marquant la première nidification connue sur cette île depuis 2015 (Hemery D. 2025).

En 2025, l'archipel des Glénan abrite 7% des effectifs nicheurs régionaux (Hemery D. 2025). Un constat loin d'être négligeable au regard de la superficie des habitats favorables et des présaisons anthropiques présentes. La répartition des nids inventoriés au cours de la saison de reproduction 2025 offre un aperçu de l'occupation de l'archipel par l'espèce en période de nidification (Carte 30). À l'instar des années précédentes, l'enjeu pour la reproduction de l'espèce repose principalement sur les îles de Saint-Nicolas et du Loc'h.



Carte 30 : Répartition des couples nicheurs de GCI recensés au cours de la saison 2025 sur l'archipel

Les mesures de gestions établies par l'équipe de la Réserve ont permis de nettement améliorer le succès de reproduction du GCI sur l'archipel : le nombre de couple a globalement augmenté au fil des ans et la production à l'envol a été pour la première fois supérieure à 1 jeune volant par couple en 2022 (Figure 35). Ce constat souligne l'efficacité des mesures entreprises par l'équipe de la Réserve et l'intérêt de poursuivre les efforts de conservation.

Bilan 2015-2024 de la reproduction du GCI sur l'archipel des Glénan

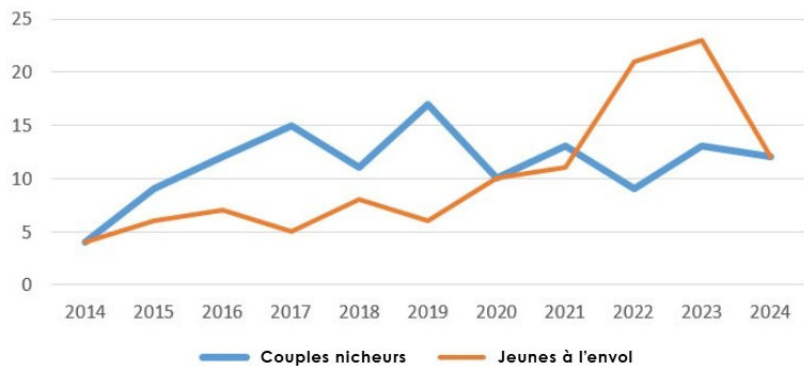


Figure 35 : Résultats du suivi de la reproduction du GCI aux Glénan sur 10 ans (hors Moutons). Source : (Le Frapper I. 2025)

- Huîtrier Pie

Le suivi de l’Huîtrier pie a été entrepris plus récemment, et n’offre pas encore de données concrètes sur la production en jeunes à l’envol. Le caractère nidifuge des poussins et la difficulté d’accès à certains îlots compliquent la production de cette donnée (Figure 36).



Figure 36 : Evolution du nombre de couples nicheurs d’Huîtrier pie sur l’archipel (hors Moutons). Source : (Le Frapper I. 2025)

Au total, 20 sites de nidifications distincts (dont Saint-Nicolas et les îlots du périmètre de protection) ont été recensés sur l’archipel, ce qui complique la réalisation régulière du suivi dans son intégralité. Les suivis les plus complets ont été réalisés en 2017, 2020, 2021 et 2024 avec respectivement 11, 14, 19 et 13 sites suivis. La Carte 31 présente la disparité des effectifs nicheurs à travers les différents sites de reproduction identifiés dans l’archipel en 2025. Le Loc’h, Penfret et Bananec sont les 3 îles présentant la concentration de couples nicheurs la plus importante.



Carte 31 : Dénombrement et répartition des couples nicheurs d’Huîtrier pie inventoriés en 2025

- **Limicoles côtiers nicheurs : Bilan**

Les mesures de gestion et suivis entreprises (repérage des nids, pose de cage, sensibilisation du public) ont permis une nette amélioration du succès de reproduction du GCI et une amélioration des connaissances vis-à-vis des effectifs nicheurs d’Huîtrier pie, en augmentation sur l’archipel ces 8 dernières années. La Bretagne abrite une part importante des effectifs nicheurs pour ces deux espèces et présente un réseau de sites favorables à leur reproduction. En ce sens, la responsabilité biologique régionale pour ces deux espèces est une évidence, et justifie de poursuivre les efforts de gestion entrepris (Tableau 32).

Tableau 32 : Synthèse des éléments déterminants le niveau d'enjeu des limicoles côtiers nicheurs

Espèce	Responsabilité biologique régionale (OEB)	Enjeu DOCOB N2000 (2014)	Enjeu étude Biotope (2020)	Enjeu projet extension RNN (2022)	Pressions et menaces	Niveau d'enjeu PDG 2025-2035
GCI	Très élevée	Majeur	Très fort	Fort	Dérangement, chiens, prédation des œufs et des jeunes	Fort
HP	Très élevée	Majeur	Très fort	Fort	Dérangement, chiens, prédation des œufs et des jeunes	Fort

3.1.B.c. Oiseaux marins

En excluant la colonie plurispécifique de sternes sur l’île aux Moutons, l’archipel abrite aujourd’hui 4 espèces d’oiseaux marins nicheurs : 3 espèces de goélands (brun, marin et argenté) et une espèce de cormoran (Cormoran huppé). Ces espèces, coloniales, exploitent l’ensemble des îles et îlots de l’archipel en période de nidification (Saint-Nicolas et îlots du périmètre de protection compris). Les effectifs nicheurs de laridés aux Glénan représentent une part significative de la population nicheuse française. Un déclin important à l’échelle locale comme nationale est constaté ces dernières années pour les goélands bruns et argentés.

Enfin, une part remarquable de la population nationale de Cormoran huppé niche aux Glénan. L’archipel abrite près de 5% des effectifs reproducteurs nationaux d’après le comptage record de 2022 (Chabrolle A. et al. 2023). À l’instar des limicoles côtiers, le comptage et le suivi de ces espèces n’a de sens qu’à l’échelle fonctionnelle de l’archipel (comptage exhaustif). Les résultats ci-après ne se cloisonnent donc pas aux limites administratives de la RNN et des îlots du périmètre de protection.

- **Goéland argenté**

Avec 741 couples nicheur comptabilisés en 2021 l’archipel abrite environ 1,5 % des effectifs nicheurs nationaux, colonies urbaines incluses (Chabrolle A. et al. 2023). Au cours des années 60, les effectifs étaient bien plus importants qu’aujourd’hui. Au premier recensement décennal en 1969, 2 733 couples étaient recensés sur l’archipel. Ce chiffre avait plus que doublé (+110%) dix ans après, atteignant 5759 couples nicheurs dans l’archipel.

Après 20 ans de stabilité, les effectifs se sont effondrés au cours des années 2000. Le déclin se poursuit aujourd’hui, avec moins de 750 couples nicheurs recensés en 2021, ce qui représente une perte de 46,6% des effectifs entre 2009 et 2021 et 72,9 % entre 1969 et 2021 (Figure 37). L’état de conservation préoccupant de l’espèce et son rapide déclin à l’échelle régionale comme nationale classe le Goéland argenté comme un élément prioritaire de conservation du patrimoine naturel de l’archipel.



© Bretagne Vivante

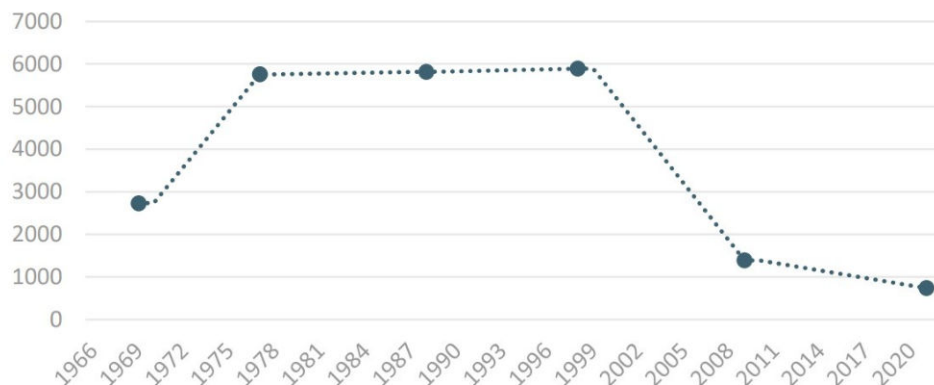


Figure 37 : Evolution sur 50 ans des effectifs nicheurs de goélands argentés dans l'archipel des Glénan. Source : (Le Guen M. 2025b)

- **Goéland brun**

Avec 1012 couples recensés sur l'archipel en 2021, les Glénan abritent environ 7,3 % des effectifs nicheurs nationaux de Goéland brun, colonies urbaines incluses et hors DROM-COM (Chabrolle A. et al. 2023). L'évolution démographique des effectifs nicheurs de cette espèce présente une dynamique singulière : la population nicheuse sur l'archipel s'est accrue sans interruption du premier comptage décennal en 1969 à celui de 2009, passant de 261 à 4 644 couples nicheurs (**multiplication des effectifs par 17 en 40 ans**).

Depuis, la population a fortement décliné jusqu'à chuter à 1 012 couples en 2021 (chute de 78% des effectifs en 13 ans ; Figure 38). À l'image du Goéland argenté et compte tenu du statut de conservation défavorable de l'espèce et de son déclin, elle constitue un élément de conservation à prioriser.



© Bretagne Vivante

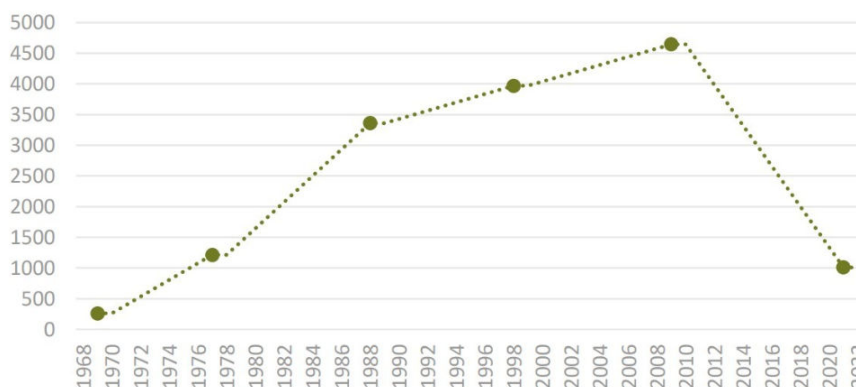


Figure 38 : Evolution sur 50 ans des effectifs nicheurs de goéland brun dans l'archipel des Glénan Source : (Le Guen M. 2025b)

- **Goéland marin**

La tendance pour cette espèce est similaire à celle du Goéland brun : les effectifs augmentent fortement jusqu'en 2009 et déclinent par la suite. Avec 448 couples recensés en 2021 contre 23 en 1966, **la population nicheuse de Goéland marin de l'archipel a quasiment été multipliée par 20 en 50 ans** (Figure 39).

A l'échelle nationale, l'archipel des Glénan représente environ 7,5 % de l'effectif nicheur en France métropolitaine, colonies urbaines incluses. Compte tenu de son statut de conservation et de la dynamique démographique positive de la population nicheuse, le Goéland marin ressort comme un enjeu « moyen » à l'échelle de l'archipel.

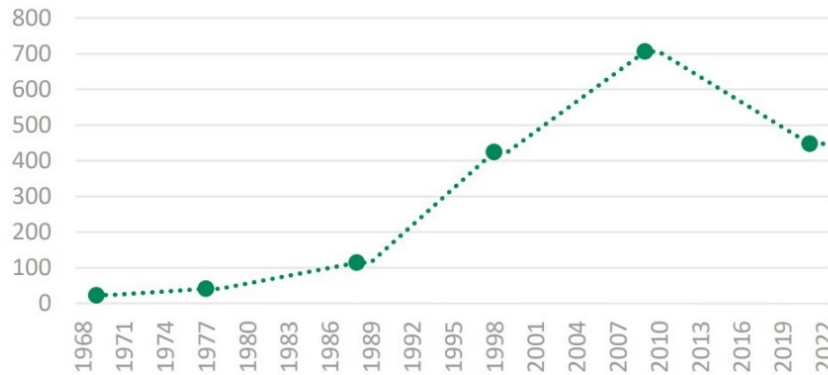
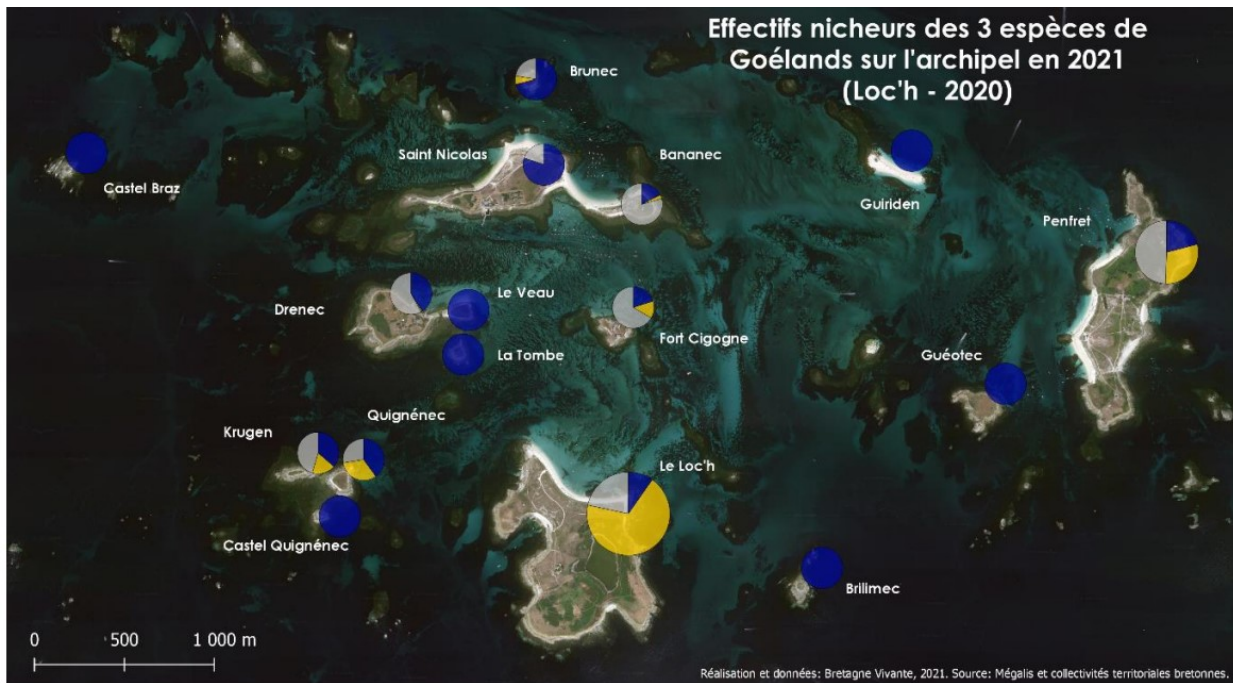


Figure 39 : Evolution sur 50 ans des effectifs nicheurs de goélands marins aux Glénan (Le Guen M. 2025b)

• **Goélands nicheurs : bilan global**

La Carte 32 présente la répartition des effectifs nicheurs en 2021 à travers l’archipel. Les goélands argenté et marin colonisent la quasi-totalité des îles et îlots de l’archipel en période de reproduction, tandis que la majorité des effectifs nicheurs de Goéland brun se concentrent essentiellement au Loc’h, et, dans une moindre mesure, à Penfret. **Moins de 5% de ces effectifs nichent au sein du périmètre de protection de la Réserve**, d’où la nécessité pour le gestionnaire d’assurer ce suivi à l’échelle de l’archipel tous les 10 ans, pour présenter une approche fonctionnelle et exhaustive des effectifs nicheurs.



Iles	Effectif	Nids de Goélands			Iles	Effectif	Nids de Goélands			Iles	Effectif	Nids de Goélands		
		Ga	Gb	Gm			Ga	Gb	Gm			Ga	Gb	Gm
Brillmec	18	0	0	18	Géotec	18	0	0	18	La Tombe	7	0	0	7
Penfret	668	330	198	140	Guiriden	3	0	0	3	Krugen	11	5	2	4
Bananec	68	54	2	12	Castel Quignéec	6	0	0	6	Le Loc'h	1152	250	790	112
Brunec	62	14	4	44	Quignéec	40	11	13	16	Cigogne	15	10	2	3
Castel Braz	10	0	0	10	Saint-Nicolas	5	1	0	4					
Drenec	112	65	1	46	Le veau	3	0	0	3					

Carte 32 : Dénombrement et répartition des nids de goélands sur les îles et îlots de l’Archipel en 2021 (Diard M. 2021)

- **Cormoran huppé**

La population nicheuse de Cormoran huppé se répartit sur l'ensemble des îles et îlots de l'archipel. Les principaux sites de nidification se trouvent sur les îlots de Brilimec, Castel Braz, Krugen et Guéotec. Les effectifs nicheurs sont en augmentation, passant de 15 couples en 1966 à 236 en 2024 avec un pic à 338 couples en 2022 (Figure 40 ; Le Guen M. 2025b).

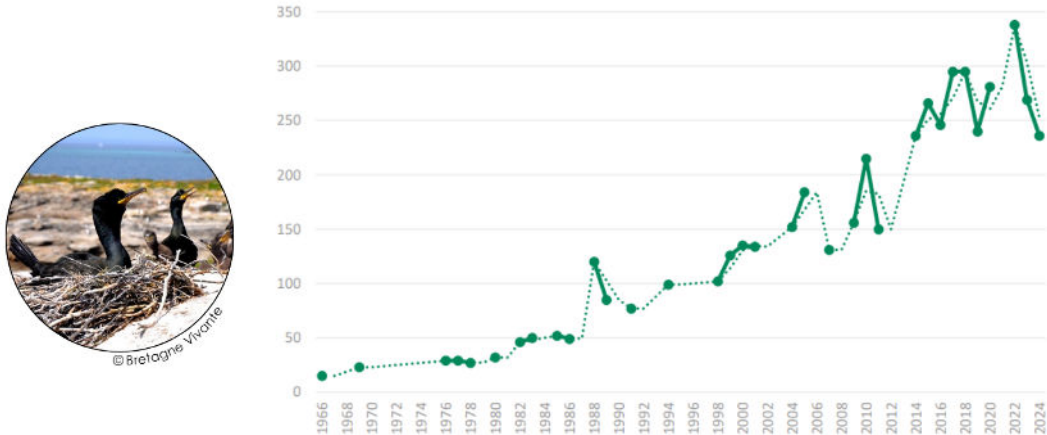
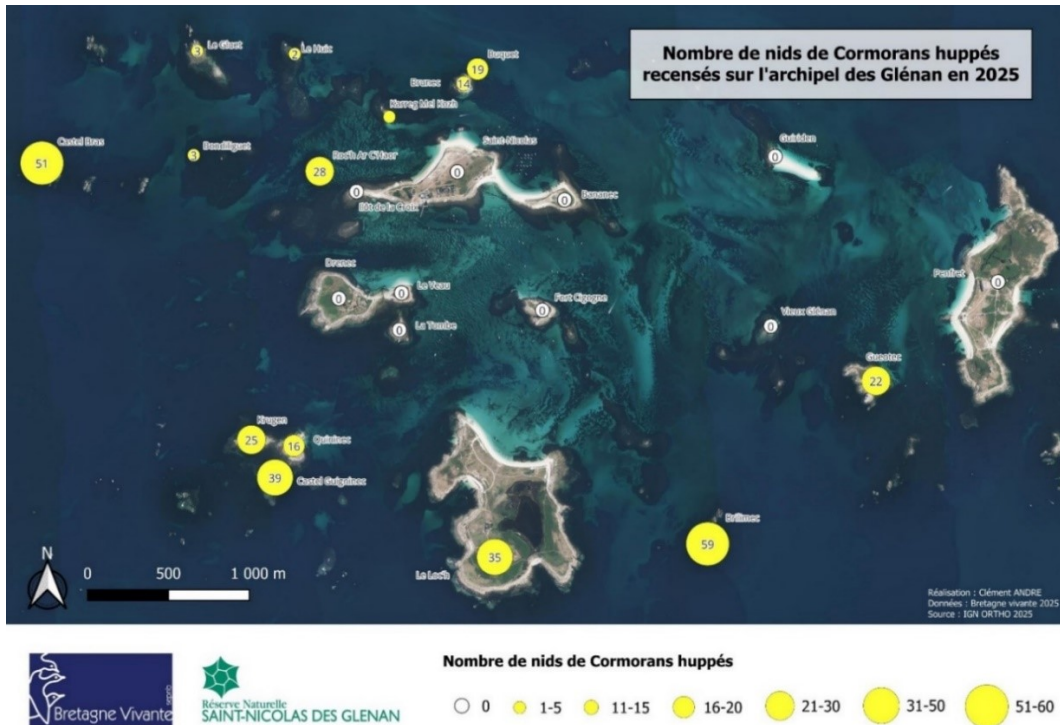


Figure 40 : Effectifs nicheurs des cormorans huppés dans l'archipel entre 1956 et 2024 (en pointillés, la courbe de tendance correspond à la moyenne théorique sur 2 ans).

D'après le dernier suivi réalisé, la proportion des effectifs nichant au sein des limites administratives de la Réserve représente moins de 10% des effectifs nichant sur la totalité de l'archipel (Carte 33), d'où la nécessité pour le gestionnaire de réaliser ce suivi à l'échelle de l'archipel pour garder une approche fonctionnelle et un suivi démographique cohérent.



Carte 33 : Dénombrement et répartition des nids recensés lors de la saison de reproduction 2025

Récemment, les effectifs nicheurs ont légèrement diminué après le pic observé en 2022. L’archipel conserve néanmoins un effectif remarquable, représentant 3,3 % de la population nationale de Cormoran huppé en 2024 (Le Guen M. 2025b).

En parallèle de son statut nicheur, il s’agit de l’espèce dont l’abondance hivernale est la plus importante aux Glénan, au regard des effectifs nationaux. D’un point de vue démographique, il existe des variations interannuelles parfois prononcées, caractéristiques de l’espèce, et généralement liées à des épisodes de non-reproduction d’une partie des adultes (Cadiou B. et al. 2023).

Le bon état de conservation de l’espèce, son niveau d’enjeu défini par le projet d’extension de la RNN et son importante représentativité sur l’archipel lui attribuent un niveau d’enjeu de conservation fort.

- **Valeur patrimoniale de l’avifaune nicheuse : évaluation**

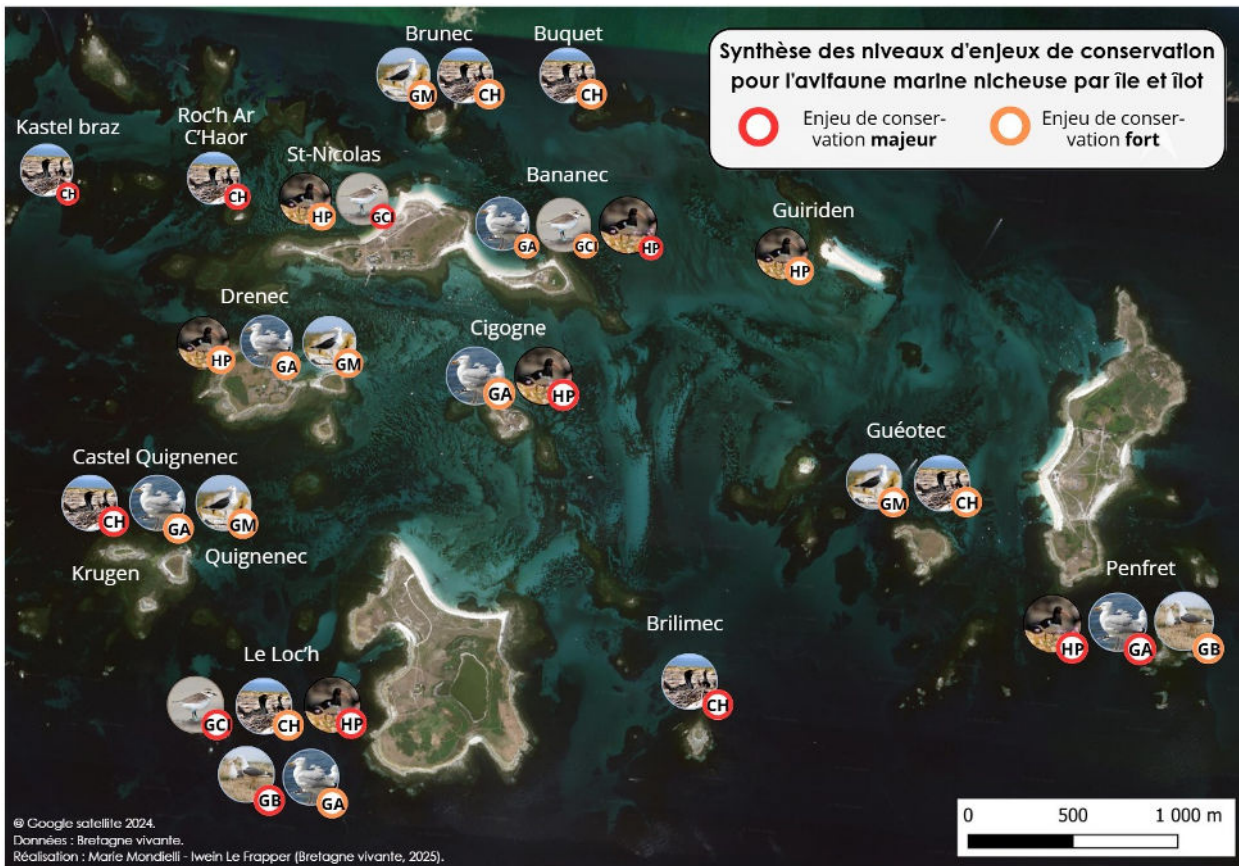
En conclusion, le déclin récent des 3 goélands nicheurs et le statut de conservation préoccupant de deux d’entre eux (Goéland argenté et Goéland brun) justifient l’attribution d’un enjeu de conservation prioritaire.

Le bon état de conservation des populations de goélands marins et de cormorans huppés ne dispense pas le gestionnaire de poursuivre les efforts de conservation : la forte proportion des effectifs nicheurs nationaux qu’abrite l’archipel justifie de maintenir un suivi et une vigilance active sur le suivi de ces espèces (Tableau 33).

Tableau 33 : Synthèse des éléments déterminants le niveau d’enjeu des oiseaux marins nicheurs (Biotope 2022 ; Le Guen M. 2025b ; Ragot P. 2014)

Espèce	Responsabilité biologique régionale (OEB)	Enjeu DOCOB N2000 (2014)	Enjeu étude Biotope (2020)	Enjeu projet extension RNN (2022)	Pressions et menaces	Niveau d’enjeu PDG 2025-2035
Goéland argenté	Très élevée	Majeur	Très fort	Fort	Dérangement, chiens, rats, prédation des œufs et des jeunes, compétition interspécifique, pêche embarquée, épizootie	Fort
Goéland brun	Très élevée	Majeur	Très fort	Fort		Fort
Goéland marin	Très élevée	Majeur	Très fort	Moyen		Moyen
Cormoran huppé	Très élevée	Majeur	-	Moyen	Dérangement, pollution, quantité de ressource alimentaire, pêche embarquée, épizootie	Fort

Pour conclure, la cartographie page suivante, définit le niveau d’enjeu de conservation par île et îlot en période de nidification, au regard des effectifs nicheurs recensés au cours de la dernière décennie (Carte 34). Elle met en évidence que, malgré leur faible superficie, même les plus petits îlots (Kastel Braz, Brilimec, Roc’h ar C’Haor...) de l’archipel jouent un rôle déterminant pour la reproduction de l’avifaune marine.



Carte 34 : Niveau d'enjeu de conservation de la reproduction de l'avifaune marine et côtière par île et îlot au regard des effectifs nicheurs recensés au cours des 10 dernières années sur l'archipel
CH : Cormoran huppé ; GA/GB/GM : Goéland argenté / brun / marin ; GCI : Gravelot à collier interrompu ; HP : Huîtrier pie

3.2.C. Espèces hivernantes

Les espèces fréquentant les Glénan en période hivernale sont recensées chaque année en janvier (sauf en 2017) dans le cadre du comptage Wetlands. Depuis 2021, l'ensemble de l'archipel est couvert par le suivi, île aux Moutons incluse. Au total, plus de 2 900 oiseaux sont comptabilisés en moyenne chaque année. Cinq espèces (Cormoran huppé, Bécasseau violet, Tournepierre à collier, Goéland marin et Goéland argenté ; Figure 41) présentent régulièrement des effectifs supérieurs au seuil d'importance nationale, fixé à au moins 1% de la population hivernante nationale (Tableau 34).



Figure 41 : Espèces présentant des effectif importants sur l'archipel en période d'hivernage

Le Plongeon imbrin ressort également comme une espèce à enjeu, au regard de son statut de conservation défavorable sur la liste rouge (LR) et de la responsabilité biologique régionale pour l'espèce (Gélinaud G. et al. 2021), bien que ses effectifs sur le site n'aient dépassé le seuil d'importance national qu'à 2 reprises (2022 ; 4,4% et 2021 1,4%).

Tableau 34 : Importance de l'archipel pour les populations hivernantes d'après les Wetlands 2015-2024. (Le Guen M. 2025b)

	2015	2016	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Bécasseau violet	2,6%	0,8%	2,8%	0,6%	1,4%	8,2%	1,3%	0,4%	1,5%
Cormoran huppé	15,5%	2,8%	16,5%	7,8%	8,8%	9,6%	7,6%	11,7%	5,8%
Goéland argenté	0,0%	0,0%	0,8%	0,6%	2,5%	1,1%	1,0%	1,8%	0,4%
Goéland marin	0,0%	0,0%	5,4%	3,9%	4,6%	3,3%	7,8%	5,4%	6,7%
Tournepierré à collier	1,2%	1,0%	1,5%	0,7%	1,5%	1,8%	1,7%	0,7%	1,0%

3.2.D. Espèces migratrices

De par sa localisation sur l'axe migratoire est-atlantique et son importante mosaïque d'habitats, l'archipel présente un potentiel d'accueil intéressant pour les espèces en halte migratoire, malgré la surface terrestre limitée à disposition. À Saint-Nicolas, Drevec, au Loc'h et sur Penfret, les migrateurs trouvent une diversité de milieux favorables à leur quiétude et à l'accès en ressource alimentaire.

La limitation de l'embroussaillage sur Saint-Nicolas constitue l'une des principales missions du gestionnaire, en faveur du maintien d'habitats favorables à la conservation du Narcisse des Glénan. Toutefois, certains secteurs sont volontairement laissés en libre-évolution en faveur de l'avifaune (migratrice et/ou nicheuse) afin qu'elle puisse trouver refuge, abri et source d'alimentation au sein des fourrés parsemant Saint-Nicolas et les autres îles de l'archipel.

L'équipe de la Réserve, épaulée par les bénévoles de Bretagne Vivante, réalise chaque année des prospections d'oiseaux migrateurs sur Saint Nicolas et d'autres îles de l'Archipel (Penfret, Le Loc'h et Drevec). Ces observations sont archivées et mises à disposition sur la base de données Faune Bretagne.

Plusieurs espèces catégorisées « rares à très rares en Bretagne » ont été observées à l'occasion de ces suivis. Les observations les plus remarquables sur la période 2015-2024 sont présentées ci-après (Tableau 35).

Tableau 35 : Synthèse des espèces remarquables observées en période de migration sur les îles de l'archipel au cours des 10 dernières années. Source : Faune-Bretagne

Espèce	Effectifs, lieu et date	Observateur.ice(s)	Remarque
Alouette calandrelle	1, Penfret, mai et octobre 2019 (1) 1, Saint-Nicolas, avril 2024 (2)	(1) : A. Chabrolle (2) : T. Guillebot, A. Chabrolle	1 ^{ère} mention sur l'archipel en 2019, 1 ^{ère} mention sur la Réserve en 2024.
Bécasseau rousset	1, Penfret, septembre 2023	S. Normant, V. Jourdain	1 ^{ère} mention de l'espèce sur l'archipel
Bécasseau tacheté	1, Le Loc'h, avril 2024	A. Chabrolle, M. Thibault	1 ^{ère} mention de l'espèce sur l'archipel
Bernache nonnette	1, Le Loc'h, octobre 2023	A. Chabrolle	1 ^{ère} mention de l'espèce sur l'archipel
Bruant lapon	1, Saint-Nicolas, octobre 2022	A. Chabrolle	
Bruant rustique	1, Penfret, octobre 2017	A. Desnos, G. Guyot, V. Tanneau	30 ^e mention française de l'espèce
Étourneau roselin	1, Saint-Nicolas, septembre 2021	G. Guyot, M. Diard	1 ^{ère} mention de l'espèce sur l'archipel
Fauvette des Balkans	1, Saint-Nicolas, avril 2021	A.Chabrolle, T. Zgirski, A. Stoquert	2 ^e mention de l'espèce dans le Finistère
Fuligule milouinan	1, Le Loc'h, janvier 2022	A. Chabrolle	1 ^{ère} mention de l'espèce sur l'archipel
Gobemouche nain	1, Saint-Nicolas, octobre 2017 1, Saint-Nicolas, sept-oct 2021	A. Chabrolle	1 ^{ère} mention de l'espèce sur l'archipel et la Réserve en 2017
Grimpereau des bois	1, Penfret, octobre 2022	S Reyt, P. Rigalleau	Seule mention documentée pour le Finistère
Hirondelle Rousseline	1, Le Loc'h, mai 2021 1, Saint-Nicolas, mai 2024	A. Chabrolle	1 ^{ère} et 2 ^e mentions de l'espèce sur l'archipel
Pie grièche isabelle	1, Penfret, septembre 2022	S. Reyt	1 ^{ère} mention de l'espèce sur l'archipel
Pie grièche à tête rousse	1, Saint-Nicolas, septembre 2021 (1) 1, Saint-Nicolas, avril 2024 (2)	(1) G. Guyot (2) K. Turc	1 individu sur Saint-Nicolas observé à plusieurs reprises en 2025 également
Pipit à gorge rousse	1, Saint-Nicolas, novembre 2017	G. Guyot, G. Kervarec, P. Rigalleau	
Pipit de Richard	1, Penfret, avril 2017 1, Saint-Nicolas, octobre 2022	(1) G. Guyot, P. Rigalleau (2) A. Chabrolle	
Pluvier guignard	1, Saint-Nicolas, septembre 2017	G. Guyot	
Pouillot à grands sourcils	1, Saint-Nicolas, octobre 2024	Auteur inconnu	1 ^{ère} mention de l'espèce sur l'archipel
Pouillot ibérique	1, Saint-Nicolas, avril 2017	G. Guyot	
Rousserolle des Buissons	1, Penfret, octobre 2019	A. Chabrolle	
Torcol fourmilier	1, Saint-Nicolas, octobre 2022 (1) 1, Saint-Nicolas, septembre 2023 (2)	(1) Chabrolle (2) B.Bargain, M. Grienberger	

3.2.E. Conclusion du volet avifaune

Le diagnostic écologique de l'avifaune met en évidence le rôle majeur de l'archipel des Glénan en matière d'accueil des populations d'oiseaux. Malgré une superficie terrestre limitée, l'archipel abrite des effectifs significatifs, notamment chez les espèces marines, liés à sa position stratégique sur l'axe de migration est-atlantique et à la complémentarité fonctionnelle de ses habitats insulaires. En période de nidification, les Glénan constituent un site de reproduction de premier plan pour plusieurs espèces marines et côtières à forte valeur patrimoniale ainsi que pour plusieurs espèces de passereaux au statut de conservation défavorables.

Les limicoles côtiers, notamment le Gravelot à collier interrompu et l'Huîtrier pie, y trouvent des conditions favorables à leur reproduction, faisant de l'archipel l'un des sites de reproduction insulaires les plus importants de France métropolitaine. Les suivis menés depuis une décennie sur le Gravelot à collier interrompu attestent d'une amélioration du succès reproducteur, soulignant l'efficacité des mesures de gestion mises en œuvre, tout en confirmant la forte responsabilité biologique régionale associée à l'espèce.

L'avifaune marine nicheuse confère aussi à l'archipel une valeur patrimoniale élevée. Les effectifs de Cormoran huppé demeurent remarquables et constituent une part significative des populations nationales. À l'inverse, le déclin marqué des populations de goélands argenté et brun constitue un signal d'alerte à surveiller, d'autant plus que ces tendances s'avèrent similaires à l'échelle nationale. Ces dynamiques contrastées soulignent la nécessité de maintenir un suivi rigoureux et une vigilance accrue, notamment face aux pressions cumulées induites par le dérangement, la compétition interspécifique (spatiale et alimentaire) et les risques sanitaires (épizooties).

En dehors de la période de reproduction, l'archipel joue un rôle essentiel pour l'hivernage de plusieurs espèces d'oiseaux d'eau, dont certaines dépassent régulièrement les seuils d'importance nationale. La fréquentation hivernale, combinée à l'accueil d'espèces migratrices rares ou exceptionnelles, confirme l'intérêt fonctionnel des Glénan comme site de halte, de repos et d'alimentation.

L'ensemble de ces éléments justifie une approche de conservation basée sur une échelle fonctionnelle archipélagique, dépassant les limites administratives strictes de la Réserve. La préservation durable de l'avifaune des Glénan repose sur la poursuite de suivis pluriannuels cohérents, le maintien d'un équilibre entre libre évolution des dynamiques naturelles et maîtrise des pressions anthropiques. Dans ce contexte, même les îlots de faible superficie apparaissent comme des maillons essentiels du réseau écologique de l'archipel et participent pleinement à la conservation de l'avifaune nicheuse et hivernante de l'archipel.

4. Patrimoine archéologique, culturel et paysager de la Réserve

Le patrimoine historique de l'archipel est remarquable au regard de la faible surface des îles. Une forte occupation de l'archipel du néolithique (10 000 avant J.-C.) jusqu'à la fin de l'Âge de fer (550 avant J.-C.) est supposée, compte tenu du nombre d'éléments lithiques et céramiques retrouvés (Hamon G. et al. 2015 ; Figure 42). Très peu d'éléments témoignant d'une occupation humaine sur les Glénan durant l'Antiquité et le Moyen Âge ont été mis à jour. Une avancée majeure a cependant été réalisée en 2024 avec la découverte d'un squelette daté entre 774 et 993 sur l'île de Saint-Nicolas. Ce dernier pourrait correspondre aux premières installations chrétiennes sur l'île, au cours du Haut Moyen Âge (de 476 à 1000 ans après J.C ; G. Hamon ; *comm. pers.*).

Les vestiges de l'époque contemporaines sont plus nombreux sur Saint-Nicolas : à l'ouest de Saint-Nicolas, deux fours à goémon datant probablement de la fin du XVIII^e siècle rappellent l'activité de récolte et de calcination des algues destinées à la production de « pains de soude » pour l'industrie verrière. Le calvaire situé à la pointe ouest de l'île marque un repère symbolique important, notamment lors du Pardon des Glénan, cérémonie religieuse toujours célébrée chaque mois de septembre. L'ancienne ferme aujourd'hui occupée par le CIP témoigne de l'activité agricole qui s'est maintenue sur l'île aux XIX^e et XX^e siècles, à l'époque où la pêche constituait le principal moteur économique des Glénan. Depuis le classement de l'ensemble de l'archipel en tant que site classé en 1973, toute nouvelle construction est désormais interdite (Delliou N., Chebahi C., Evangelista J. 2016).

L'érosion dunaire, amplifiée par les tempêtes hivernales, menace aujourd'hui ces repères historiques. Afin d'améliorer la connaissance de ce patrimoine ancestral, des inventaires, relevés GPS et cartographiques sont régulièrement conduits pour documenter l'évolution des vestiges historiques de l'archipel.

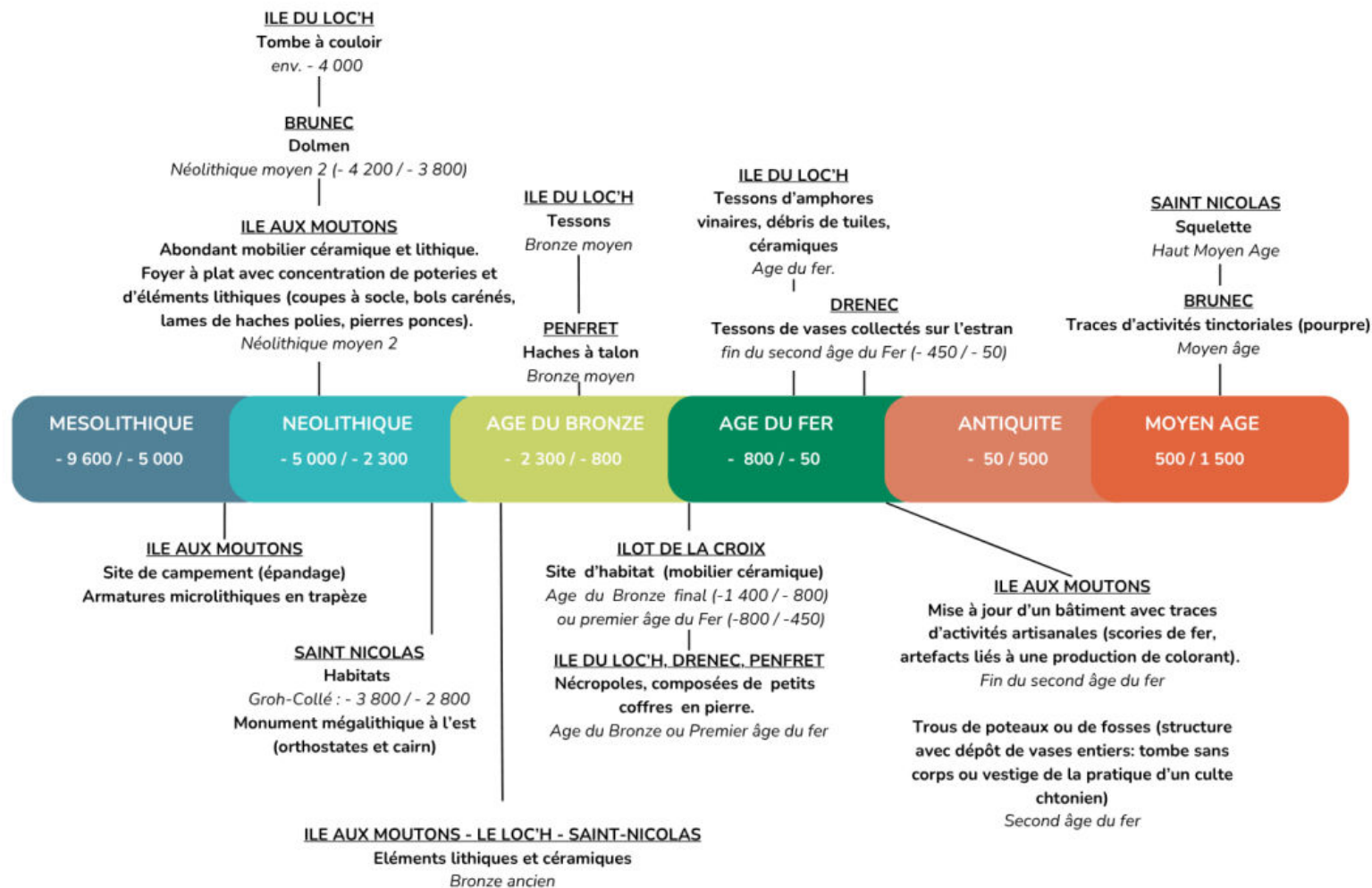


Figure 42 : Synthèse illustrée des principaux éléments archéologiques découverts sur l'archipel (île aux Moutons incluse), du Mésolithique au Moyen Âge (Hamon G. et al. 2015; Le Guen M. 2025a).

5. Contexte socio-économique de la Réserve

5.1. Activités socio-économiques

Les principales activités humaines sur les Glénan sont liées au tourisme, au nautisme, à la pêche professionnelle et de plaisance, auxquelles s’ajoutaient jusqu’en 2011, les extractions de maërl. Le transport de passagers à vocation touristique commence en avril et se termine aux vacances de la Toussaint. Hormis la pêche professionnelle, l’ensemble des activités économiques de l’archipel sont conditionnées par l’affluence en haute saison, compte tenu de la forte attractivité touristique de l’archipel et de l’absence de résidents annuels.

5.1.A. Transport de passagers

D’avril à octobre plusieurs compagnies de transports maritime assurent liaison entre le continent et l’archipel. Le pic d’activité se situe en Juillet-Août. Pendant la période d’été, huit vedettes de la compagnie maritime des vedettes de l’Odet réalisent quotidiennement jusqu’à 13 rotations entre les îles et le continent selon l’affluence. Les plus gros navires de la flotte embarquent 250 à 300 passagers par traversée.

7 types de prestations d’embarquements distincts vers les îles Glénan sont proposés par la compagnie. Le bilan de la saison 2024, qualifié de « correcte » par la compagnie dans la presse locale, fait état d’environ 120 000 passagers transportés, tous type de prestation confondus (Ouest France, novembre 2024). Plusieurs points d’embarquements distincts sont affrétés par la compagnie sur le territoire (Figure 43).

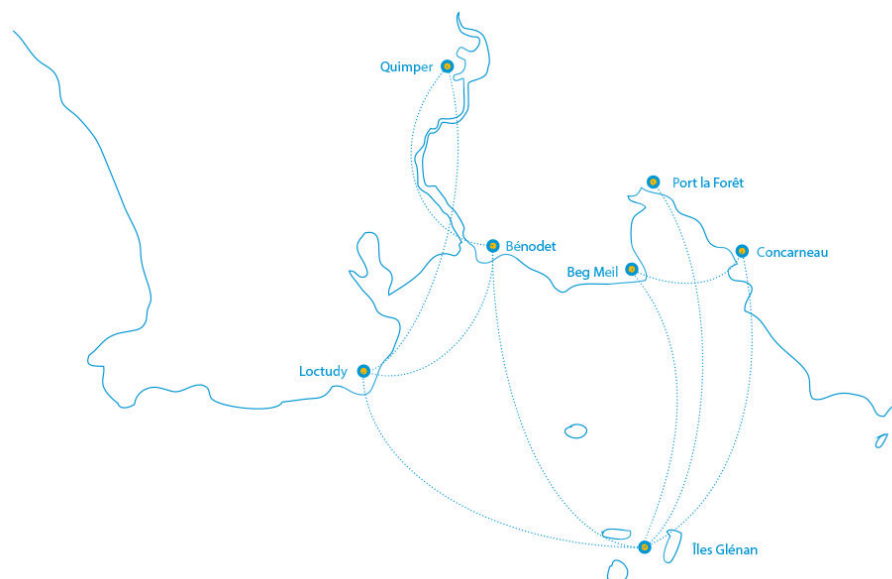


Figure 43 : Infographie des différentes liaisons maritimes assurées par les vedettes de l’Odet entre l’archipel et le continent. Source : Site internet des Vedettes de l’Odet

D’autres prestataires assurent régulièrement des liaisons maritimes entre le continent et l’archipel en saison, chacun avec sa spécificité (Tableau 36; Figure 44). La coopérative Sailcoop et Caseneuve Maxi Catamaran proposent une liaison à la voile entre l’archipel et la côte, aux départs de Concarneau et Port-La-Forêt. Des excursions à la journée et/ou demi-journée vers les îles à bord d’un semi-rigide sont proposés au départ de Trégunc (Glénan Découverte ; H’ Cap Ouest).

Des services de locations de voilier à la journée accompagné d'un-e professionnel-le sont proposés au départ de Concarneau et La Forêt-Fouesnant (Voile Escapade, Croisière Enez, Aora Exploration). Au départ de Bénodet, des locations de jet-ski permettent également aux usagers de joindre l'archipel depuis la côte en autonomie.



Figure 44 : Logos des principaux services de transports assurant une liaison maritime entre l'archipel des Glénan et le littoral.

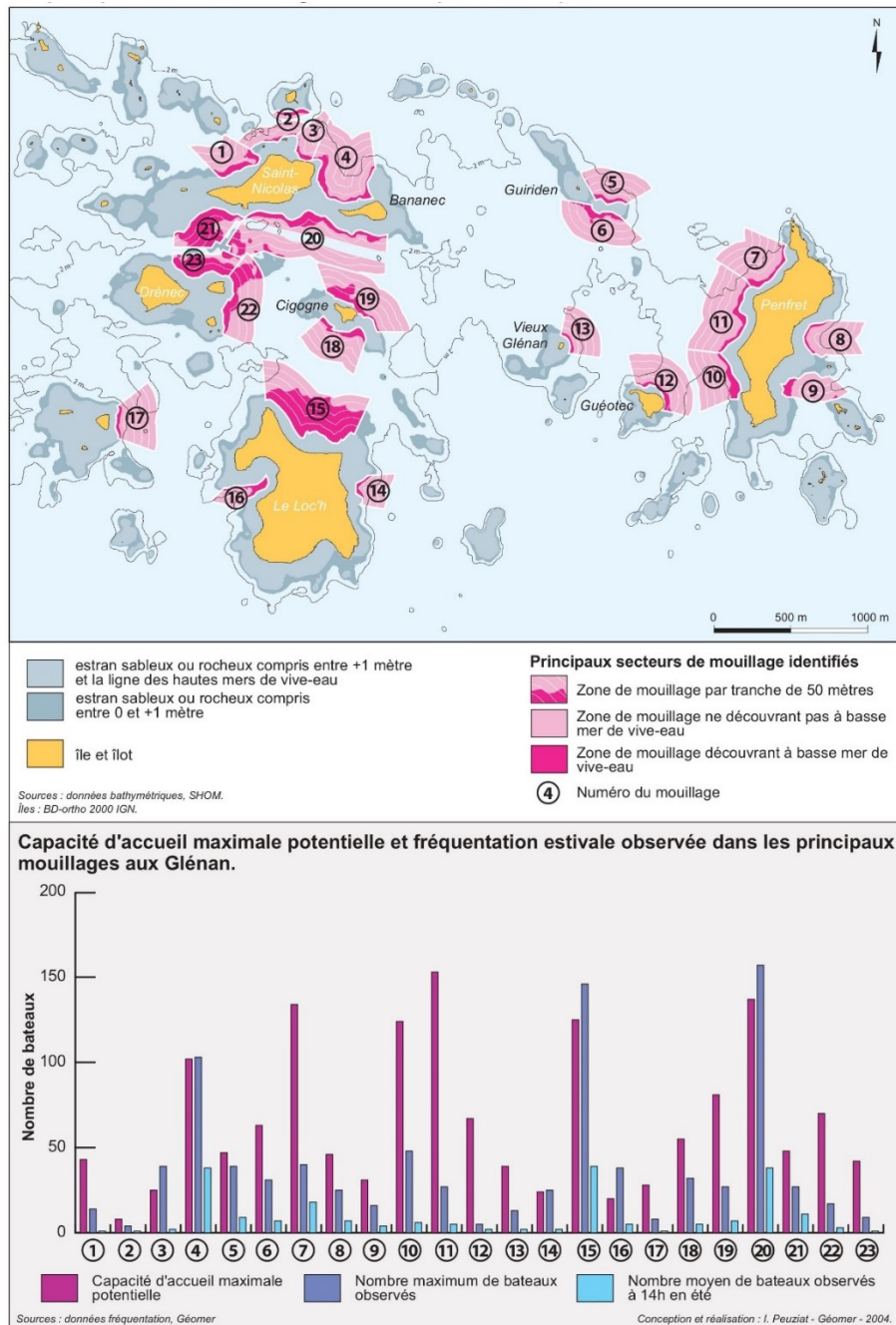
Tableau 36 : Synthèse des principaux services de transport maritime entre le continent et l'archipel des Glénan en 2025.

Nom du prestataire	Embarcadère	Type de transport
Les Vedettes de l'Odet	Loctudy, Bénodet, Fouesnant, Concarneau, La Forêt-Fouesnant	Vedettes jusqu'à 300 passagers
Sailcoop	Concarneau	Trimaran
Corentin, Lougre de l'Odet	Concarneau	Trois mâts 25 passagers
Glénan Découverte	Trégunc	Semi-rigide 12 passagers
Caseneuve maxi catamaran	La Forêt-Fouesnant, Concarneau	Location de catamaran 20 mètres avec ou sans skipper
Voile Escapade	La Forêt-Fouesnant	Voilier de 11 mètres, 9 passagers
Une Autre Histoire	La Forêt-Fouesnant	Yacht de 17 mètres
Croisière Enez	Concarneau	Trimaran 6 passagers
Sana Maria – Pêche en Mer	Concarneau	Sardinier 48 passagers
H' Cap Ouest	Trégunc, Névez	Semi-rigide 6 personnes
KYSS – Kerné Yachting Services	Concarneau	Évènementiel, Transport, Médias, Presse...
Aora Exploration	Concarneau	Voilier 11 passagers
Aquatiko	Loctudy	Location de Jet-Ski

5.1.B. Plaisance

L'archipel des Glénan constitue un haut lieu de la navigation de plaisance, environ la moitié des visiteurs s'y rendant par leurs propres moyens nautiques. La fréquentation nautique y est particulièrement élevée en période estivale, comme l'ont montré 112 comptages journaliers réalisés entre 1999 et 2003 dans le cadre d'une thèse dédiée à l'impact de cette fréquentation sur le patrimoine naturel insulaire (Peuziat I. 2005).

Sur la période étudiée, 19 127 embarcations ont été recensées, dont 96 % relevaient de la plaisance (vedettes, pneumatiques, voiliers, kayaks). Parmi celles-ci, les voiliers représentaient 71,5 % des usages, une singularité marquée par rapport aux tendances nationales dominées par les embarcations motorisées. Certains pics estivaux ont dépassé 600 bateaux par jour, avec un maximum de 689 unités comptabilisées le 12 août 2001, plaçant les Glénan parmi les sites de mouillage les plus fréquentés de la façade atlantique. A partir de ces résultats, une cartographie illustrant la capacité d'accueil théorique des principaux sites de mouillages de l'archipel a été réalisée (Carte 35). Aujourd'hui encore, la fréquentation au mouillage est fortement concentrée autour de Saint-Nicolas.



Carte 35 : Cartographie des sites de mouillage de l'archipel et de leur capacité d'accueil (Peuziat I. 2005)

La forte sollicitation des zones de mouillage, en particulier dans le lagon, peut entraîner des dégradations localisées des herbiers de zostères. Ces constats ont motivé le déploiement progressif de mouillages écologiques. Aujourd’hui largement généralisés, ces dispositifs permettent de réduire l’impact du mouillage sur les habitats marins, notamment les herbiers.

5.1.C. Activités sportives

- **Le Centre Nautique des Glénan (CNG)**

Secteur emblématique pour la pratique de la navigation, l’archipel des Glénan constitue le bastion de l’école de voile « Les Glénans ». L’association a largement contribué à la démocratisation de la pratique de la voile en France et à la sécurisation de la plaisance.

L’école de voile a été créée en 1947, par d’anciens résistants, Hélène et Philippe Viannay. Le projet visait initialement à favoriser le retour à la vie civile d’après-guerre, par l’intermédiaire de la voile, de l’entraide et de la vie collective. Si l’archipel des Glénan reste son site fondateur et emblématique, l’association s’est développée sur plusieurs autres bases en France. Elle est aujourd’hui considérée comme la plus grande école de voile d’Europe.

Par son ancrage historique et sa forte activité en saison, le centre nautique « Les Glénans » est profondément ancré dans le paysage culturel et social de l’archipel et a fait des îles Glénan un haut lieu de la formation nautique en Europe : près de 15 000 stagiaires sont formés par le CNG chaque saison sur l’archipel (Béquignon J.-Y. et al. 2024).

- **Le Centre International de Plongée (CIP)**

Le Centre International de Plongée (CIP) implanté sur l’île de Saint-Nicolas propose une offre particulièrement riche : 59 sites de plongée, dont 15 épaves, sont recensés au sein du site Natura 2000 « archipel des Glénan » (Ragot P. 2014). En 2025, l’activité du centre fait état de 4450 plongées sur site et de 1221 adhérents impliqués (Diard M., 2025 – non publié).

- **Kayak**

Depuis 2010, une activité de location de kayak proposée par les vedettes de l’Odet s’est développée au départ de Saint-Nicolas sur l’ensemble de l’archipel pendant la période estivale. Cette activité permet aux personnes de débarquer sur les îlots, ce qui peut susciter des problématiques de dérangement en période de nidification.

5.1.D. Accueil du public sur Saint-Nicolas

Les Glénan figurent parmi les sites touristiques les plus reconnus de la région. Les îles de l’archipel et tout particulièrement Saint-Nicolas subissent fortement les pressions induites par la surfréquentation. Afin de quantifier ce facteur d’influence, un éco-compteur installé au sud-ouest de Saint-Nicolas mesure quotidiennement l’affluence sur l’île.

L’analyse des données collectées sur la dernière décennie fournit des indications sur la répartition temporelle de la fréquentation. D’après l’éco-compteur installé sur Saint-Nicolas, la fréquentation sur l’île montre une hausse d’environ 11 % entre les périodes 2014-2017 et 2021- 2024 (Figure 45).

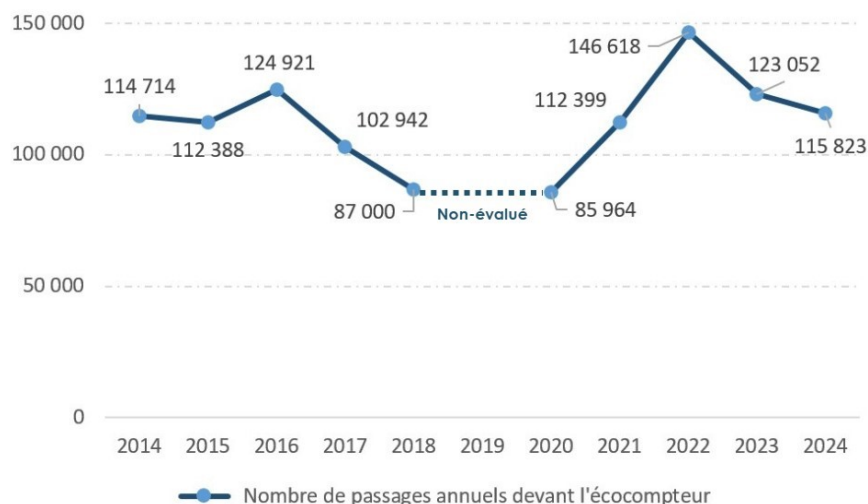


Figure 45 : Bilan décennal de la fréquentation humaine sur Saint-Nicolas entre 2014 et 2024 (Le Frapper I. 2025)

L'absence de données issues de l'écompteur sur la période 2018-2021 est due à une panne du dispositif et aux restrictions de libre-circulation associées à la pandémie de COVID-19. Les données fournies sur cette période correspondent aux chiffres communiqués par la principale compagnie de transport maritime : Les Vedettes de l'Odet. Concernant les usages, l'observatoire de la fréquentation lancé en 2023 doit permettre de caractériser et de quantifier les pratiques en vigueur sur l'archipel, afin d'adapter les mesures de gestion en conséquence.

Sur Saint-Nicolas, comme sur le reste de l'archipel, les activités humaines sont très saisonnières, du fait de leur forte dépendance au tourisme estival. Les conditions hivernales restreignent grandement l'accès à l'archipel entre octobre/novembre et février/mars. La saison débute aux environs des vacances de Pâques et s'achève à la fin septembre-début octobre. Les deux commerces présents sur l'île (le café-restaurant « La Boucane » et le restaurant « Castric ») ouvrent leurs portes d'avril à fin septembre. Sur l'île, les principales difficultés pour la municipalité concernent l'approvisionnement en eau potable, en énergie et la gestion des déchets.

Dans le cadre d'un programme LIFE européen, la municipalité de Fouesnant fait l'acquisition en 1998 d'une barge qui ravitaille les îles en eau et participe au transport de marchandise. La barge municipale est mise à disposition des plaisanciers, nombreux dans l'archipel en juillet-août, et contribue également au rapatriement des déchets à terre. L'eau en provenance des citernes et puits n'est pas potable et nécessite une importation régulière par bateau. La production électrique assurée par l'éolienne et les panneaux solaires est insuffisante pour couvrir l'intégralité des besoins en énergie, elle est complétée par un générateur via combustible.

Deux des structures d'accueil du public de l'archipel se trouvent sur Saint-Nicolas : le CIP et le gîte Sextant, qui ouvrent d'avril (vacances de Pâques) à octobre (vacances de la Toussaint). Le Centre International de Plongée (CIP) peut accueillir 60 personnes dans ses locaux en incluant l'ancienne ferme et les bâtiments annexes. À charge pleine, le gîte sextant peut également accueillir jusqu'à 60 personnes.

D'après le DOCOB réalisé en 2014, les 13 propriétaires des habitations sur Saint-Nicolas accueillent environ une quarantaine de personnes à la belle saison. Au cumul des capacités d'hébergement du CIP, du Sextant et des résidences secondaires, moins de 200 personnes passent la nuitée sur l'île en simultanément, même en haute saison. L'essentiel de la fréquentation de l'île est donc attribué aux visiteurs, amenés par les compagnies de transport de passagers et aux plaisanciers.

Sur la période 2014-2023, l'entretien et la rénovation du platelage permettant de fréquenter les abords de la Réserve ont été réalisés annuellement. L'usure du matériel est cependant variable d'une année à l'autre, selon les conditions météorologiques et la fréquentation humaine sur l'île. De ce fait, le linéaire de platelage rénové annuellement varie significativement d'une année à l'autre. D'importantes réflexions sur le réaménagement du platelage en raison du recul du trait de côte ont eu lieu de 2016 à 2018. Ces réflexions ont conduit à la suppression de 200 mètres de linéaire de platelage au secteur nord de l'île et à la création d'un linéaire central de 280 mètres en aval de la dune, longeant la Réserve.

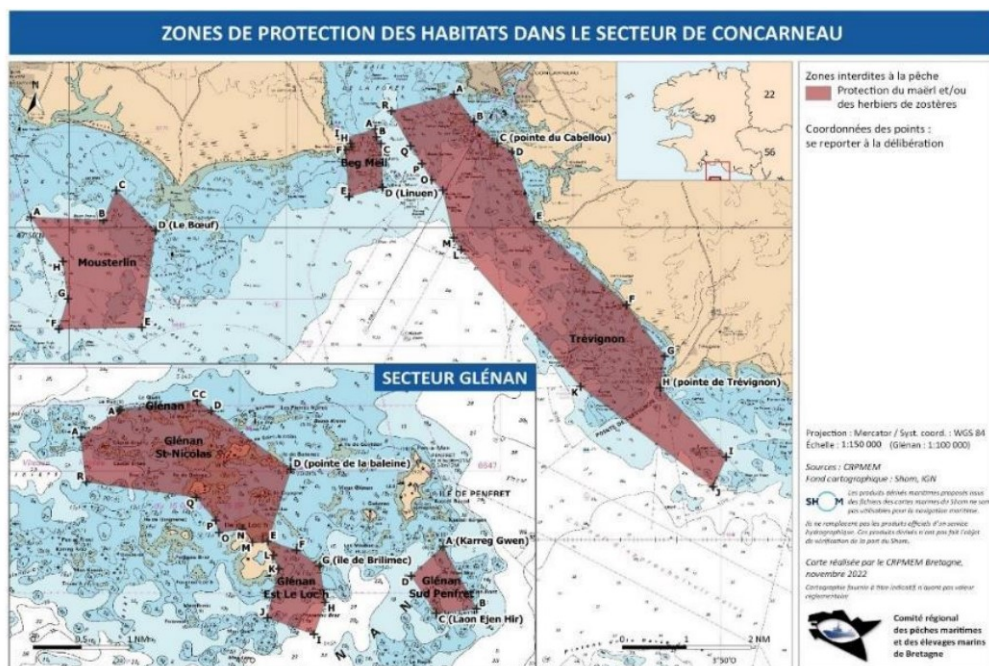
En 2021, les travaux se sont recentrés sur l'entretien des descentes et des accès aux plages, sans ajout notable de nouvelles infrastructures. Environ 50 mètres de platelage sont rénovés chaque année sur la période 2021-2024. Ces entretiens annuels sont assurés par la commune de Fouesnant et financés par le CD29. Une réunion en amont de ces travaux de rénovation est réalisée chaque année. Ce platelage permet la circulation sur une grande partie de l'île, de canaliser les flux de visiteurs et préserver les habitats fragiles de Saint-Nicolas du piétinement.

5.1.E. Activités de prélèvement et d'exploitation des ressources

L'archipel ne compte plus d'activité agricole, industrielle ou de fret maritime, et la très faible activité de construction passé pour l'aménagement des quelques maisons à Saint-Nicolas et au Loc'h n'existe plus. Une partie de l'archipel était concernée par l'activité d'extraction de maerl jusqu'en 2011, mais cette activité a définitivement depuis, suite au non-renouvellement des concessions par l'Etat. Les effets induits par cette extraction auraient potentiellement contribué à l'érosion du trait de côte, en altérant la dynamique du relief sous-marin (Ragot P. 2014).

Les Glénan constituent historiquement une zone de pêche professionnelle, mais ces activités sont aujourd'hui plus importantes à l'extérieur de l'archipel. La pêche professionnelle reste active autour de l'archipel (ligneurs, fileyeurs, dragueurs et caseyeurs), bien que son importance économique soit en déclin depuis plusieurs décennies (Ragot P. 2014). Aucune activité de conchyliculture ou d'élevage piscicole n'est à signaler sur l'archipel.

En 2021, l'Analyse Risque Pêche (ARP) abouti à la prise de mesures réglementaires d'interdiction visant à protéger les habitats d'herbiers et de maërl. Ces mesures ont été validées avec le comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM) et ont aboutis à la mise en place d'arrêtés préfectoraux (Le Guen M. 2025c). 5 zonages distincts du secteur maritime de Concarneau-Les Glénan sont identifiés en tant que zones spéciales de Conservation des Bivalves. La cartographie suivante, réalisée par le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne délimite les différents secteurs protégés (Carte 36).



Carte 36 : Cartographie des zones spéciales pour la préservation des habitats pour la pêche aux bivalves et aux Coquilles Saint Jacques dans le secteur de Concarneau-archipel des Glénan

La pêche de loisir constitue un usage significatif de l’archipel des Glénan. Elle s’exerce à pied sur l’estran lors des périodes de vives eaux, et depuis les navires de plaisance (voiliers, embarcations de pêche-promenade et semi-rigides) tout au long de l’année.

Ces pratiques, incluant la chasse sous-marine, peuvent générer des pressions ponctuelles sur les habitats littoraux et sur la faune sensible, notamment en période estivale. Une vigilance particulière est donc requise sur les secteurs à forts enjeux écologiques, en lien avec la reproduction des oiseaux marins et la fréquentation des mammifères marins (Le Guen M. 2025a).

5.2. Influence du contexte socio-économique sur la gestion de la Réserve

L’archipel des Glénan accueille chaque année environ 100 000 visiteurs via les compagnies de transport maritimes, auxquels s’ajoutent environ 100 000 plaisanciers annuels (Peuziat I. 2005). La majorité transitent par Saint-Nicolas, seule île dotée d’infrastructures d’accueil du grand public. L’activité socio-économique du territoire repose aujourd’hui principalement sur le tourisme et la plaisance et, de manière plus marginale, sur la pêche professionnelle. Ces usages s’exercent dans un contexte insulaire contraint, où la sensibilité écologique des habitats sensibles et des espèces protégées impose une gestion attentive de la fréquentation et des usages en vigueur.

L’ensemble de ces activités, concentrées dans un espace restreint et écologiquement sensible, génère plusieurs enjeux prioritaires :

- Maîtrise de la fréquentation estivale,
- Préservation des habitats dunaires,
- Protection de l’avifaune nicheuse,
- Prévention des dérangements et
- Coordination des acteurs de la surveillance.

La forte attractivité du site impose une gestion adaptative et une collaboration étroite entre les acteurs impliqués dans la protection du patrimoine naturel de l’archipel.

6. Place de la Réserve dans le contexte socio-économique de l'archipel

6.1. Intérêt pédagogique de la Réserve

La Réserve offre un cadre opportun en matière d'éducation à l'environnement. Son contexte insulaire, combiné à une surface très réduite, permet d'illustrer la vulnérabilité des milieux naturels face aux activités humaines. Le caractère dunaire de l'île rend visibles les fragilités du milieu littoral : dynamique du sable, érosion accélérée, montée du niveau marin et répercussions directes sur l'évolution du trait de côte. La taille modeste de l'île favorise également une proximité rare avec la faune locale : limicoles nicheurs, oiseaux marins, phoques gris. Cette accessibilité permet de capter l'attention du public et facilite sa sensibilisation lors des sorties nature.

La Réserve constitue par ailleurs un support privilégié pour aborder la notion d'endémisme, à travers la présentation du Narcisse des Glénan, espèce emblématique et strictement limitée à l'archipel. Sa rareté, ses exigences écologiques et les menaces qui pèsent sur sa conservation permettent d'alerter les visiteurs à la fragilité des espèces. L'exemple du Narcisse illustre également la complexité des actions de gestion, où s'articulent contraintes logistiques, besoins de protection, usages socioculturels et cohabitation avec les activités humaines.

Ainsi, la Réserve constitue un terrain pédagogique complet, permettant de sensibiliser à la fois aux enjeux de conservation, aux impacts des pressions humaines, au fonctionnement des écosystèmes littoraux et à l'importance d'une gestion durable des milieux insulaires.

6.2. Description des actions de sensibilisation et d'éducation à la nature

Des animations pédagogiques à l'intention de tous publics sont planifiées chaque année sur Saint-Nicolas. Ces opérations permettent de sensibiliser le grand public et les scolaires au patrimoine naturel de l'archipel. Chaque année, des partenariats sont engagés avec différents acteurs socio-économiques du territoire pour diversifier les formats d'animations proposés par l'équipe de la Réserve.

Au-delà de leur valeur pédagogique, les outils conçus par l'équipe de la Réserve, en lien avec les bénévoles et membres actifs de Bretagne Vivante, constituent une source de financement complémentaire grâce à la vente de certains supports (plaquettes de présentation de la faune et de la flore, ouvrage sur l'archipel, magazines, cartes postales). Bien que modeste, cette contribution financière participe au renouvellement et à l'amélioration continue des supports de sensibilisation. L'offre existante a récemment été enrichie grâce à l'implication des volontaires en service civique, qui ont contribué à la création de nouveaux outils pédagogiques. Parmi ceux-ci figurent notamment une mallette de présentation des habitats dunaires ou encore un jeu des « sept différences » consacré à l'aide à l'identification des espèces nicheuses morphologiquement similaires.

Sur Saint-Nicolas, un stand de sensibilisation à proximité de l'embarcadère est tenu par Bretagne Vivante tous les jeudis de début juillet à fin août. En parallèle, un poste d'observation de l'avifaune est également installé à la pointe ouest de l'île face à l'îlot de la Croix. L'association met à disposition du grand public jumelles et longues-vues afin de faciliter l'observation de l'avifaune marine et côtière.

Des traversées commentées sont dispensées 1 fois par semaine en juillet-août auprès des passagers de la compagnie Sailcoop par un salarié ou volontaire de l'association. Cette traversée permet d'élargir l'attention du public à d'autres thématiques que celles évoquées sur Saint-Nicolas (ex : faune et habitats marins, portrait des îles et îlots de l'archipel et description de la colonie d'oiseaux marins nicheurs de l'île aux Moutons).

Chaque année, des prestations d’animations auprès des scolaires sont dispensées par une éducatrice à la nature de l’association. Aussi, des sorties nature commentées auprès de petits groupes sont organisées au départ du port de Trévignon plusieurs fois par mois entre avril et juin, en partenariat avec un prestataire de transport de passagers du réseau ambassadeur : Glénan découverte.

Le cumul des différentes actions de sensibilisation dispensées par l’équipe de la Réserve, les bénévoles, saisonniers et animateur-ices de Bretagne Vivante permet de sensibiliser plus d’un millier de personne par an sur l’archipel (Diard M. 2021, 2023).

6.3. Bilan décennale des actions de sensibilisation

A l’occasion des 50 ans de la Réserve Naturelle en 2024, un bilan des actions de sensibilisation auprès du grand public a été réalisé. Jusqu’en 2017, les sorties nature à destination du grand public rencontrent un certain succès, notamment grâce au partenariat établi avec la compagnie maritime des Vedettes de l’Odet. La prise en charge partielle du coût du transport maritime par les collectivités locales jusqu’en 2018 a facilité l’organisation des animations sur le terrain.

Faute de moyens financiers, une baisse des actions de sensibilisation est observée entre 2017 et 2020. Depuis 2021, la DREAL soutient le volet animation et éducation sur la Réserve à hauteur de 0,3 ETP. Ce soutien a positivement relancé les actions de sensibilisation auprès du grand public et des scolaires. Un record d’effectifs a été atteint en 2024 grâce à cette aide financière : 375 scolaires ont été accueillis et sensibilisés sur site (Figure 46).

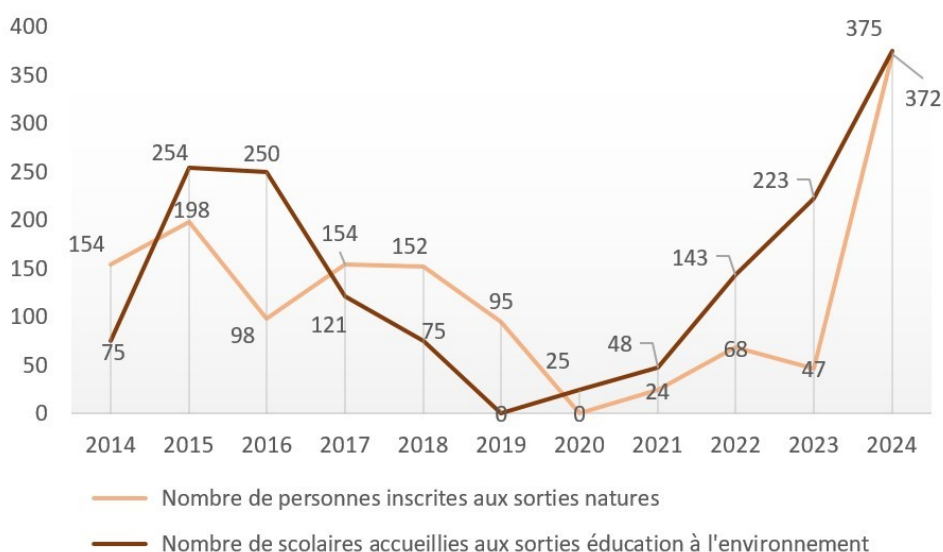


Figure 46 : Bilan décennal des actions conduites auprès des scolaires et des visites guidées grand public en matière d’éducation à l’environnement sur Saint-Nicolas (Le Frapper I. 2025).

En 2023, la création du réseau des ambassadeurs de la Réserve Naturelle a renforcé l’ancrage territorial en fédérant plusieurs acteurs socio-économiques. Depuis lors, plusieurs prestataires (Glénan découverte, Sailcoop) contribuent activement au transport du public participant aux sorties nature organisées auprès des scolaires et du grand public.

Enfin, tous les dix ans, l’anniversaire de la RNN constitue un moment clé, rythmé par divers événements (concours photo, conférences, animations...), offrant une visibilité accrue aux actions de gestion et de sensibilisation menées par l’équipe de la Réserve.

6.4. Communication à travers les médias

Les actions de la Réserve bénéficient d'une valorisation médiatique à travers différents supports (médias locaux et nationaux, réseaux sociaux...). Le site internet de Bretagne Vivante et les réseaux sociaux dédiés à la Réserve permettent un partage concret des actions de gestion auprès du public et une meilleure compréhension des actions menées en faveur du patrimoine naturel de Saint-Nicolas (gestion, animations, inventaires). Par ailleurs, ces outils numériques facilitent l'accès aux informations pratiques (dates et contenu des animations, évènements particuliers, etc.).

La valorisation des connaissances et des outils pédagogiques de la Réserve a bénéficié d'une couverture médiatique régulière sur la période 2014-2023. En moyenne, 3 à 5 émissions de radio et/ou télévision par an sont consacrées aux missions de l'équipe de la Réserve. Sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et LinkedIn), la création de vidéos et d'infographies diverses permet de renforcer le lien avec le public, notamment auprès des jeunes générations.

Concernant la presse, le nombre d'articles publiés a varié au fil des années, un premier record est atteint en 2016 avec 35 articles dédiés à la Réserve, avant de diminuer progressivement pour se stabiliser autour de six publications par an entre 2018 et 2020. Une hausse notable a ensuite été observée en 2024, avec 36 articles publiés suite à la célébration des 50 ans de la Réserve Naturelle (Figure 47).

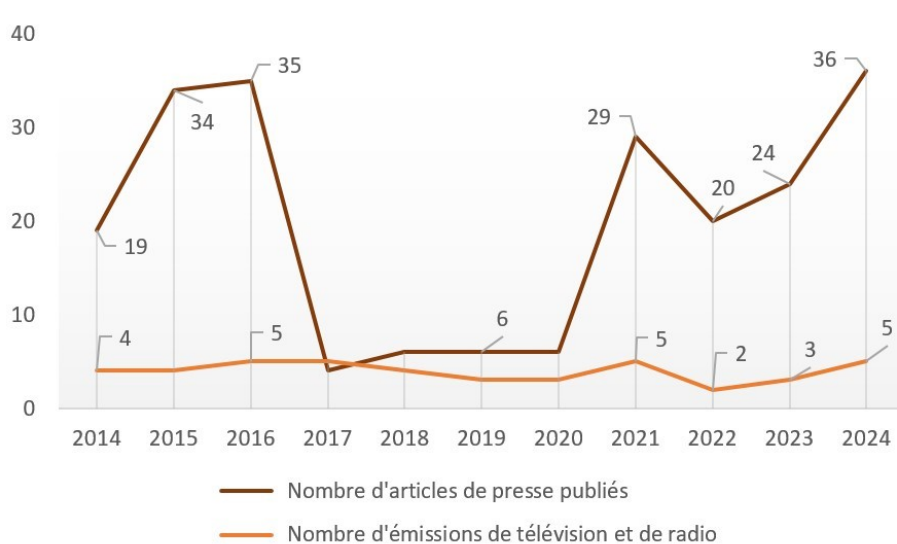


Figure 47 : Bilan décennal de la valorisation de la RNN de Saint-Nicolas des Glénan à travers les médias (Le Frapper I. 2025).

6.5. Diagnostic d'ancrage territorial de la RNN de Saint-Nicolas des Glénan

Un diagnostic d'ancrage territorial de la Réserve (DAT) a été réalisé en 2021. Son objectif était d'évaluer la connaissance et l'appropriation de la Réserve par les citoyens et acteurs locaux. Ce travail a contribué à mieux comprendre les freins et les leviers sociaux pouvant influencer sur sa protection. Le DAT repose sur des échanges et entretiens auprès des acteurs locaux, afin de mieux comprendre leurs perceptions et leurs attentes vis-à-vis de la Réserve. Ce diagnostic constitue ainsi une base précieuse pour définir les actions prioritaires (partenariats, communication...) à mettre en place dans ce nouveau plan de gestion, afin de renforcer l'ancrage territorial de la Réserve (Diard M. 2021).

Pour caractériser l’image dégagée par la Réserve auprès du public, 33 entretiens semi-directifs ont été menés auprès d’une diversité d’usagers et d’acteurs locaux interagissant avec la RNN des Glénan (Figure 48).

Ces entretiens visaient à définir :

- Le niveau de connaissance des actions menées sur la Réserve.
- L’intérêt ou non porté à son existence et à sa mission
- Le degré d’implication ressenti par les interlocuteurs sur les sujets les concernant ou concernant la Réserve.

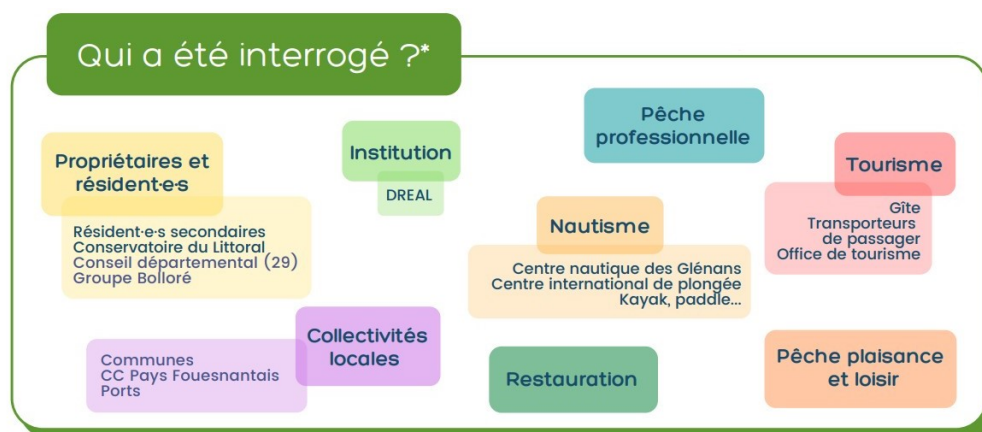


Figure 48 : Liste des différents profils d’usagers contactés (Diard M. 2021).

À partir des réponses recueillies, différents profils cognitifs ont été identifiés (Figure 49). Ils traduisent la manière dont chaque personne ou groupe perçoit, comprend et interprète la Réserve, à partir de leurs connaissances objectives (ce qu’elles savent), et subjectives (ce qu’elles pensent et croient).

Globalement, plus de la moitié des personnes interrogées (59 %) se disent favorables à l’existence de la Réserve et soutiennent ses missions. Elles en reconnaissent les avantages pour la conservation de la biodiversité, tout en acceptant les contraintes associées (réglementation, restrictions d’usages).

Les 41 % restants expriment un ressenti plus neutre : ils reconnaissent certains bénéfices de la Réserve, mais en pointent aussi les inconvénients (restrictions, pressions touristiques). Aucun entretien n’a révélé de perception franchement négative ou de rejet de la Réserve ; aucune situation de conflit ou de tension n’est à signaler (Diard M. 2021).

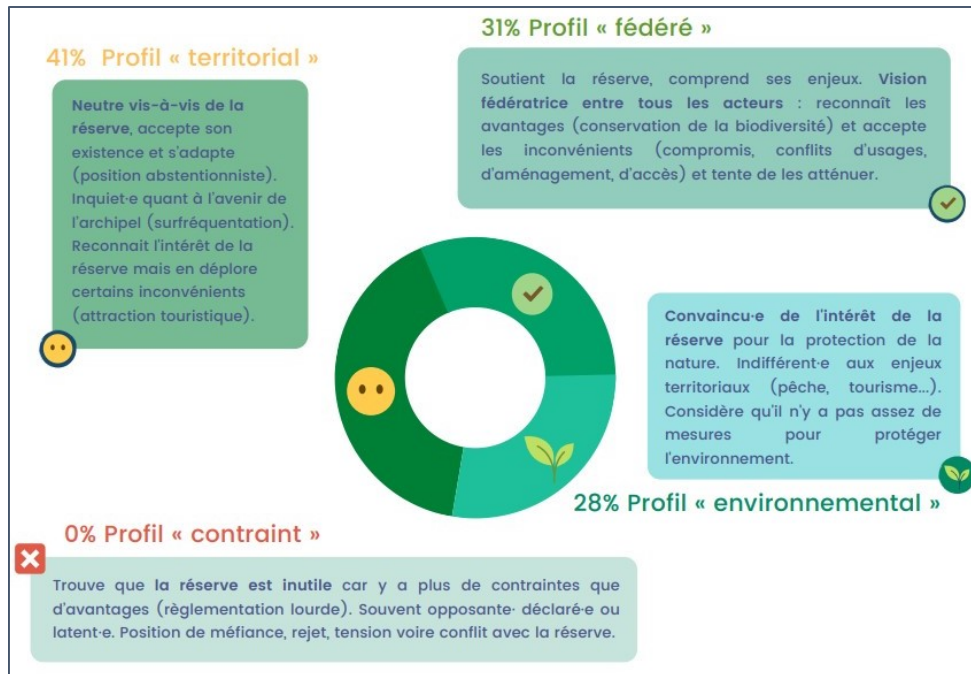


Figure 49 : Synthèse des différents profils cognitifs identifiés (Diard M. 2021).

En résumé, la Réserve renvoie une **image globalement positive** auprès des acteurs interrogés. Près d'un quart des personnes interrogées estiment même qu'il faudrait aller plus loin dans les mesures de protection (Figure 49). Le reste du public interrogé adopte une position plus neutre, sans opposition marquée. Ces résultats soulignent un **ancrage territorial globalement bon** de la Réserve (Diard M. 2021).

D'une manière générale, un manque de connaissance de « qui fait quoi » sur la Réserve se dégage des entretiens. Aussi, les connaissances de l'étendue du périmètre de protection et de la réglementation en vigueur sont floues. Un manque de rencontres entre acteurs et d'outils de communication sur la Réserve est déploré, une amélioration de ces deux points permettrait une meilleure collaboration entre acteurs d'après les retours des personnes enquêtées.

Enfin, la grande majorité des entretiens fait état d'inquiétudes face au devenir de l'archipel à plus ou moins long terme, vis-à-vis de la surfréquentation, de l'évolution de la réglementation et du recul du trait de côte (Figure 50).

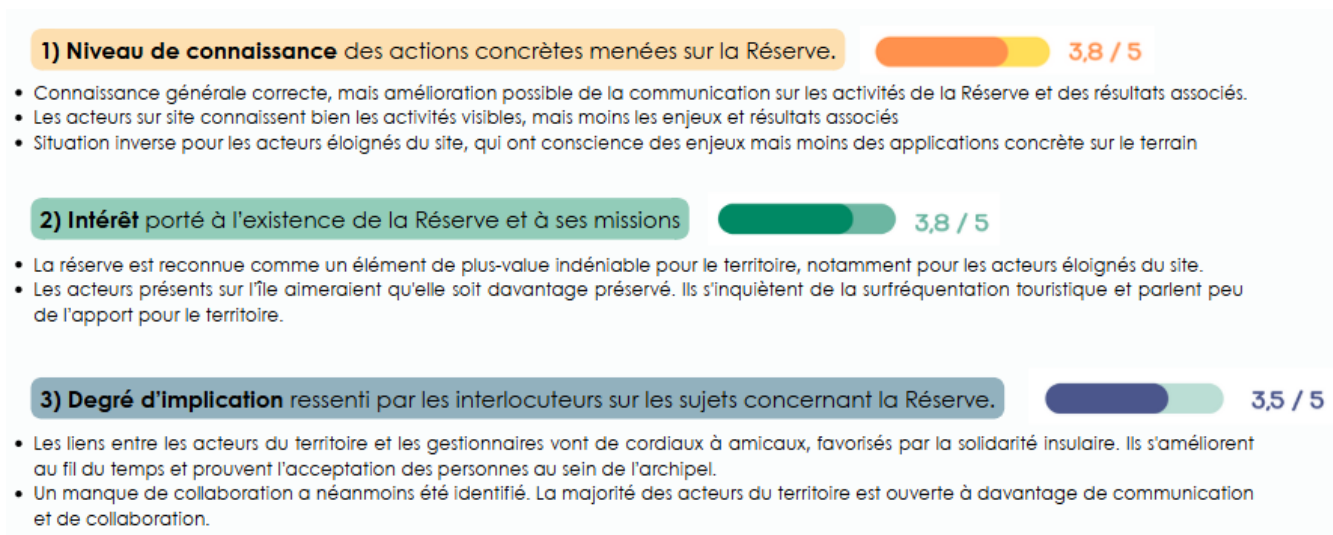


Figure 50 : Détail des résultats de l'enquête par thématique (Diard M. 2021).

Au-delà des tendances globales, l'étude révèle des différences de perceptions notables selon les catégories d'acteurs interrogés (Figure 51).

Par type d'acteurs interrogés

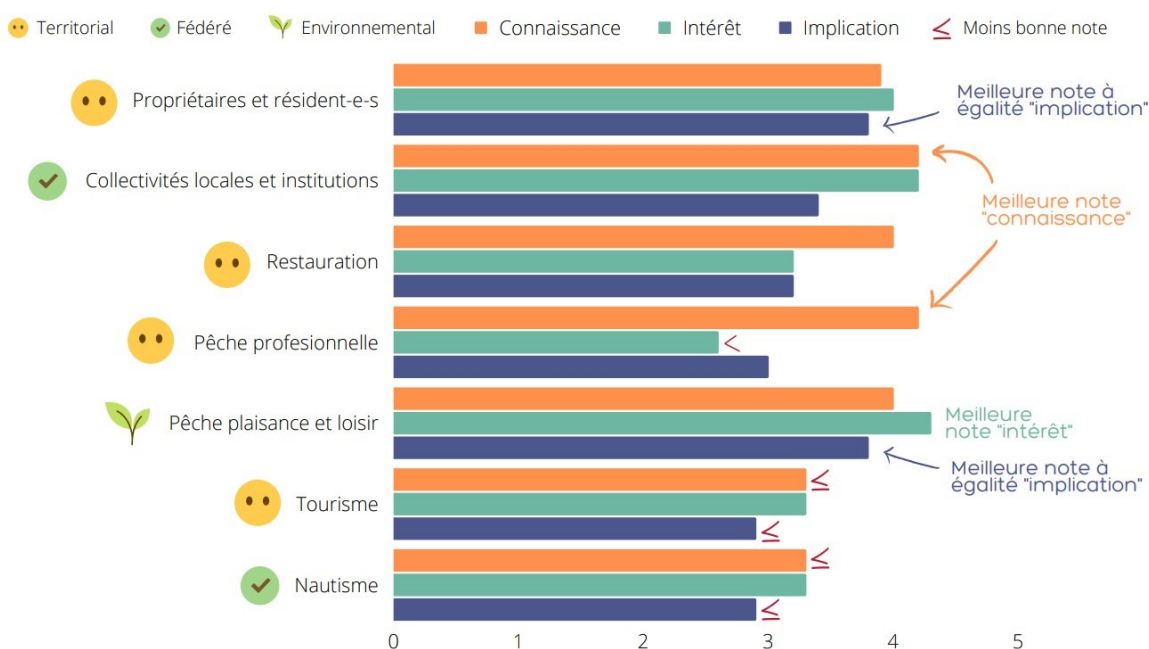


Figure 51 : Détail des résultats de l'enquête selon le secteur d'activité (Diard M. 2021).

Les institutions et collectivités locales et institutions présentent le meilleur score en matière de connaissance de la Réserve, traduisant leur rôle central dans la gouvernance et la mise en œuvre des politiques de conservation. Les propriétaires et résidents, quant à eux, affichent un niveau élevé d'implication, démontrant un fort attachement au territoire malgré certaines contraintes d'usage.

Les pêcheurs professionnels se distinguent par un intérêt plus modéré et une implication moindre que les autres acteurs malgré de bonnes connaissances globale de la Réserve et de ses actions. Cette position reflète probablement les enjeux complexes liés à la gestion des ressources halieutiques et aux contraintes réglementaires spécifiques à leur activité. Le secteur de la pêche de loisir et de plaisance témoigne à l'inverse d'un vif intérêt pour la Réserve.

Enfin, les secteurs du tourisme et du nautisme présentent des résultats intermédiaires, marqués par une connaissance variable et un engagement parfois plus limité, signe d'une relation plus indirecte à la Réserve.

6.6. Observatoire de la fréquentation sur l'archipel des Glénan

À la suite de ce diagnostic, et afin de mieux caractériser les profils de visiteurs fréquentant l'archipel, la nature des activités pratiquées et la satisfaction de l'expérience sur site, l'équipe de la Réserve a participé à la création d'un observatoire de la fréquentation en 2023 (Diard M. 2023). Cet outil vise à assurer un suivi annuel, à la fois quantitatif et qualitatif, de l'évolution de la fréquentation de l'archipel (Masini-Condon L. 2023).

La même année, Le « réseau ambassadeurs » de la Réserve a été lancé, afin d'associer les acteurs socio-économiques locaux à la reconnaissance et valorisation du patrimoine naturel de l'archipel (Diard M. 2023).

Dès sa première année de mise en œuvre, l'observatoire a fourni des résultats particulièrement instructifs. Pour se faire, un tableau de bord pourvu d'indicateurs renseigné chaque année a été construit. Pour chacun de ces indicateurs, un plan d'action précise les protocoles de suivi à mettre en œuvre : comptages in situ, questionnaires auprès des visiteurs (en ligne et sur le terrain) et mobilisation de données existantes auprès des acteurs du territoire.

Le projet repose sur une forte dynamique partenariale, associant les collectivités (Ville de Fouesnant et Communauté de communes du Pays Fouesnantais), le Centre nautique des Glénan pour les comptages, les acteurs locaux pour le partage de données, ainsi que les services de l'État pour le financement et le suivi du dispositif.

Aujourd'hui, l'observatoire de la fréquentation est piloté par la CCPF et l'Office français de la biodiversité dans le cadre de Natura 2000. À l'issue de chaque saison estivale, une synthèse des résultats est produite et partagée. Elle présente notamment le nombre moyen de personnes et de bateaux par jour dans différents secteurs de l'archipel sur la période de juillet à août (Carte 37).



Carte 37 : Bilan de la fréquentation sur l'archipel en juillet-août 2023 (Diard M. 2023).

Des analyses détaillées sont également proposées site par site. À titre indicatif, les résultats obtenus pour l'île de Saint-Nicolas lors de la haute saison 2023 (juillet-août) sont présentés ci-après (Figure 52).

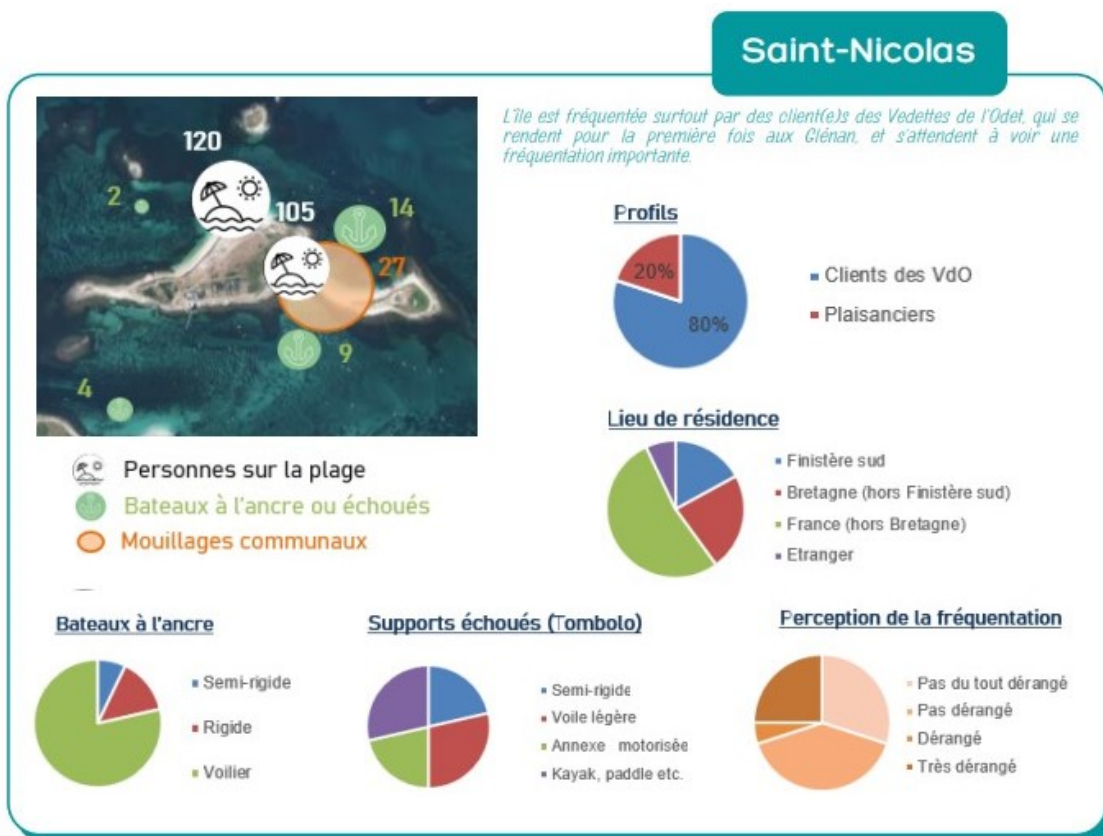


Figure 52 : Bilan de la fréquentation et caractérisation des profils et usages sur Saint-Nicolas en juillet-août 2023 (Diard M. 2023)

7. Enjeux et facteurs clés de la Réserve

7.1. Enjeux de conservation

7.1.A. Synthèse des responsabilités

À partir de l'état des lieux produit sur la faune, la flore et les habitats naturels de la Réserve, 33 éléments de conservation du patrimoine naturels ont été identifiés. Compte tenu du caractère exclusivement terrestre de la RNN de Saint-Nicolas, aucun taxon ou habitat strictement marin n'a été intégré à cette évaluation. 19 espèces animales, 16 taxons végétaux et 6 habitats ont été identifiés comme éléments à responsabilité pour la Réserve (Tableau 37).

Tableau 37 : Détail des responsabilités de la Réserve concernant le patrimoine naturel

Éléments de conservation identifiés	Détails
Habitats naturels	6 habitats d'intérêts communautaires
Flore terrestre	16 espèces patrimoniales identifiées
Avifaune	11 espèces nicheuses et 5 espèces hivernantes
Entomofaune	1 espèce (Grande nébrie des sables)
Herpétofaune	2 espèces

Pour chacun des éléments de conservation du patrimoine naturel, un degré de responsabilité de conservation de la Réserve a été établi, à partir de l'analyse de 3 critères de responsabilité (sensibilité, représentativité, rôle fonctionnel), définis sur une échelle de 1 (+) à 3 (+++). La synthèse de ces 3 critères (définis ci-après), permet la hiérarchisation du patrimoine naturel, et conditionne l'arborescence de la stratégie de gestion (Douard A. et al. 2021).

- **Sensibilité** : Capacité d'un habitat ou d'une espèce à supporter les perturbations (tempête, dérangement, invasion biologique). En cas d'impact, l'état de conservation des éléments sensibles se dégrade rapidement et se rétablit difficilement.
- **Représentativité** : Poids du site (part importante des effectifs, population remarquable, habitat rare ou fortement représenté) dans la conservation de l'élément à plus large échelle : locale, régionale ou nationale.
- **Fonctionnalité** : Capacité du site à remplir un rôle écologique complet vis-à-vis de l'élément considéré : reproduction, alimentation, dispersion, connexion.

Cette hiérarchisation est définie en additionnant les valeurs obtenues pour chacun de ces 3 critères : ([3-5] = enjeu secondaire ; [6-7] = enjeu fort ; [8-9] = enjeu prioritaire). A partir de cette démarche, 8 des 33 éléments de conservation identifiés ont été classés comme enjeux prioritaire (Tableau 39, page suivante). Les différents rapports et sources de données utilisées pour réaliser cette hiérarchisation du patrimoine naturel sont compilés dans le Tableau 38. Cette synthèse référentielle s’est voulu la plus exhaustive possible.

Tableau 38 : Sources utilisées afin de réaliser la synthèse des données naturalistes terrestres.

TAXONS	SOURCES
Invertébrés terrestres	Dossier scientifique extension RNN 2025 ; Ramage 2021 ; Fiches ZNIEFF « ARCHIPEL DES GLENAN » et « ÎLE ST-NICOLAS » ; Biotope 2020 ; Rapports d’activités 2014-2024 RNN Saint-Nicolas ; Faune Bretagne ; Dutouquet et al., 2012 ;
Mammifères	Dossier scientifique extension RNN 2025 ; Phoenix effarouchement, 2024 ; Biotope 2020 ; Faune Bretagne ; Dutouquet et al., 2012
Avifaune	Dossier scientifique extension RNN 2025 ; Ramage 2021 ; Fiches ZNIEFF « ARCHIPEL DES GLENAN » et « ÎLE ST-NICOLAS » ; Biotope 2020 ; Rapports d’activités 2014-2024 RNN Saint-Nicolas ; Faune Bretagne ; Géonature ; Dutouquet et al., 2012 ;
Herpétofaune	Dossier scientifique extension RNN 2025 ; Biotope 2020 ; Faune Bretagne
Flore	Dossier scientifique extension RNN 2025 ; CBNB 2024-2025 ; Biotope 2020 ; Rapports d’activités 2014-2024 RNN Saint-Nicolas ; DOCOB 2014
Habitats	Dossier scientifique extension RNN 2025 ; CBNB 2025 ; Biotope 2020 ; DOCOB 2014

Tableau 39 : Niveau de responsabilité, enjeux de conservation et priorité d'action par élément du patrimoine naturel pour lequel la RNN de Saint-Nicolas des Glénan joue un rôle en terme de conservation (Douard A. et al. 2021).

Type d'élément	Patrimoine naturel à responsabilité associé	Sensibilité	Représentativité	Rôle fonctionnel	Priorité de l'enjeu	Niveau de menace à court terme sur le site	Possibilité de remédiation aux pressions
Habitats d'intérêts communautaires terrestres et côtiers	Dunes grises	+++	+++	+++	Majeure	Moyen	Moyennes
	Dunes mobiles embryonnaires	+++	+++	+++	Prioritaire	Élevé	Faibles
	Dunes mobiles et semi-fixées	+++	+++	+++	Prioritaire	Moyen	Faibles
	Falaises avec végétations des côtes atlantiques et baltiques	+	++	+++	Secondaire	Faible	Faibles
	Végétations vivaces des rivages de galets	+++	+	++	Fort	Fort	Faibles
	Végétations vivaces des lisses de mer	++	+	+++	Fort	Moyen	Moyennes
Flore patrimoniale terrestre	Narcisse des Glénan	+++	+++	+++	Majeur	Élevé	Moyennes
	Isoète épineux	+++	++	++	Fort	Faible	Moyennes
	Renouée maritime	+++	++	++	Fort	Moyen	Moyennes
	Chou marin	++	++	++	Fort	Elevé	Moyennes
	Panicaut des dunes	++	++	+++	Fort	Moyen	Faibles
	Omphalodes du littoral	++	+++	+++	Fort	Moyen	Moyennes
	Linaire des sables	+	+	++	Secondaire	Faible	Moyennes
	Crépis bulbeux	++	++	+	Secondaire	Faible	Moyennes
	Asperge prostrée	+	+	++	Secondaire	Faible	Moyennes
	Cynoglosse officinal	+	++	++	Secondaire	Faible	Moyennes
	Astéroline en étoile	+	+++	+	Secondaire	Faible	Moyennes

RNN de Saint-Nicolas des Glénan – Plan de gestion 2025-2034 – Tome 1 : État des lieux

Type d'élément	Patrimoine naturel à responsabilité associé	Sensibilité	Représentativité	Rôle fonctionnel	Priorité de l'enjeu	Niveau de menace à court terme sur le site	Possibilité de remédiation aux pressions
Flore patrimoniale terrestre	Morelle douce-amère maritime	+	++	++	Secondaire	Faible	Moyennes
	Ophioglosse du Portugal	++	+	+	Secondaire	Moyen	Faibles
	Arroche des grèves	+	+	++	Secondaire	Moyen	Faibles
Avifaune nicheuse	Cormoran huppé	++	+++	+++	Fort	Faible	Moyennes
	Goéland argenté	+++	+++	+++	Prioritaire	Élevé	Moyennes
	Goéland brun	+++	+++	+++	Prioritaire	Élevé	Moyennes
	Goéland marin	+	+++	+++	Fort	Faible	Moyennes
	Gravelot à collier interrompu	+++	+++	+++	Prioritaire	Moyen	Élevés
	Huïtrier pie	+++	+++	+++	Prioritaire	Moyen	Moyennes
	Hirondelle rustique	++	++	++	Secondaire	Faible	Moyennes
	Linotte mélodieuse	++	+++	++	Fort	Faible	Moyennes
	Pipit farlouse	+++	++	+++	Fort	Moyen	Moyennes
	Pipit maritime	++	+++	+++	Fort	Faible	Moyennes
	Verdier d'Europe	+++	++	++	Fort	Moyen	Faibles
Avifaune hivernante	Bécasseau violet	++	++	++	Fort	Faible	Faibles
	Cormoran huppé	++	+++	+++	Fort	Faible	Faibles
	Goéland argenté	+++	+	++	Fort	Faible	Faibles
	Goéland marin	+	+++	+++	Fort	Faible	Faibles
	Plongeon imbrin	+++	+	++	Fort	Moyen	Faibles
	Tourneperrière à collier	+	++	++	Secondaire	Faible	Faibles

Type d'élément	Patrimoine naturel à responsabilité associé	Sensibilité	Représentativité	Rôle fonctionnel	Priorité de l'enjeu	Niveau de menace à court terme sur le site	Possibilité de remédiation aux pressions
Herpétofaune	Lézard à deux raies		+++	++	Secondaire	Faible	Moyennes
	Lézard des murailles		+++	++	Secondaire	Faible	Moyennes
Entomofaune	Grande nébrie	+++	+++	+++	Prioritaire	Moyen	Faible

7.1.B. Enjeux écologiques retenus

Trois enjeux de conservation prioritaires ont été identifiés à partir de l'évaluation des responsabilités de la Réserve (Tableau 39).

- Le Narcisse des Glénan et son habitat.
- Les habitats dunaires et les milieux littoraux.
- L'avifaune nicheuse et hivernante.

Le Narcisse des Glénan et son habitat. Le Narcisse des Glénan constitue un enjeu majeur de conservation du patrimoine naturel, au regard de son déclin préoccupant et de son caractère emblématique, à l'origine de la création de la Réserve naturelle nationale en 1974. La préservation de son habitat est indissociable de cet enjeu, dans la mesure où le bon état de conservation des milieux qui l'accueillent conditionne directement le maintien et l'augmentation du nombre de pieds fleuris observés chaque saison.

Le terme « habitat » est ici volontairement subjectif, pour intégrer à la fois les stations de floraison de Saint-Nicolas et celles des îlots du périmètre de protection, bien que ces milieux présentent des caractéristiques écologiques distinctes. Cette approche permet de définir et de mettre en œuvre des mesures de suivi et de gestion cohérentes à l'échelle de l'ensemble du complexe écologique favorable au Narcisse des Glénan.

Les habitats dunaires et milieux littoraux. Ils constituent un enjeu central de la Réserve, puisqu'ils représentent plus de 80 % de la surface terrestre de Saint-Nicolas. Ces milieux abritent plusieurs communautés végétales en bon état de conservation et/ou en limite d'aire de répartition, telles que les pelouses dunaires à Linaires des sables et à Omphalodes du littoral, ce qui confère au site une forte singularité biogéographique. La préservation de ces habitats repose sur la prise en compte de leur dynamique naturelle (évolution du trait de côte et mobilité des systèmes dunaires), notamment dans ce contexte insulaire marqué par la hausse du niveau marin, l'intensification des événements météorologiques extrêmes et la pression de fréquentation.

Cet enjeu intègre également les milieux littoraux situés en limite du périmètre de protection — cordons de galets et lasses de mer — qui relèvent pour partie d'habitats d'intérêt communautaire abritant plusieurs espèces patrimoniales, telles que les limicoles côtiers, la Grande nébrie et le Chou marin. La gestion de ces espaces vise ainsi à maintenir leur fonctionnalité écologique, à accompagner leur évolution naturelle et à concilier leur conservation avec les usages, afin de garantir la pérennité des cortèges floristiques et faunistiques associés.

L’avifaune nicheuse et hivernante. Le cortège d’espèces d’oiseaux nicheurs et hivernants a été identifié comme un enjeu de conservation à part entière, dans la mesure où les espèces concernées mobilisent plusieurs habitats complémentaires pour assurer leur cycle biologique : zones de nidification, d’alimentation et de repos). Ce fonctionnement multi-habitat limite la pertinence d’une approche strictement centrée sur les milieux. L’enjeu avifaune a donc été défini selon une approche fonctionnelle, s’appliquant à l’échelle de l’archipel dans son ensemble, et non au seul périmètre de la Réserve naturelle, pour assurer un suivi démographique annuel cohérent.

Les enjeux de conservation associés à l’avifaune nicheuse sont particulièrement marqués. L’archipel des Glénan accueille plus de 5 % des effectifs nicheurs de France métropolitaine de Goéland brun et de Goéland marin. Il abrite également une part significative des effectifs nicheurs nationaux de Cormoran huppé. Enfin, l’archipel constitue la plus importante population nicheuse insulaire régionale de Grand Gravelot, et la deuxième à l’échelle nationale.

En période hivernale, plusieurs espèces trouvant refuge au sein de l’archipel présentent des effectifs supérieurs aux seuils d’importance nationale, notamment le Bécasseau violet, le Cormoran huppé, le Goéland argenté, et le Goéland marin. Ces éléments confirment le rôle majeur de l’archipel des Glénan pour l’accueil et la conservation de nombreuses espèces d’oiseaux marins et littoraux à forts enjeux patrimoniaux

7.1.C. Facteurs d’influences et pressions identifiés

Les facteurs d’influence constituent les paramètres naturels et anthropiques agissant de manière directe ou indirecte sur l’existence, l’état et l’évolution des enjeux, en exerçant une influence positive sur le patrimoine naturel de la Réserve. Pour chaque enjeu, les facteurs d’influences identifiés et les pressions associées sont définis ci-après (Tableau 40 ; Tableau 41 ; Tableau 42)

Tableau 40 : Synthèse des facteurs influant sur la conservation du Narcisse des Glénan et de son habitat

Enjeu	Etat de conservation actuel	Facteurs d’influence	Pressions
Le Narcisse des Glénan et son habitat	Sur la période 2014-2024, l’état de la population de narcisse présente des dynamiques contrastées entre Saint-Nicolas et les îlots du périmètre de protection. Sur Saint-Nicolas, les effectifs ont atteint leur maximum en 2017 (plus de 400 000 pieds sur la Réserve) avant d’amorcer une décroissance progressive, atteignant un niveau historiquement bas de moins de 10 000 pieds en 2023 Sur le périmètre de protection de Saint-Nicolas, le nombre de stations est resté stable jusqu’en 2021, avant de chuter en 2022, probablement en raison de la prédation par le lapin.	Population de lapin de garenne	Broutage des pieds de narcisse
			Modification de la végétation
		Oiseaux marins nichant sur les îlots	Nitrification du milieu
			Changement de la végétation
		Embroussaillage	Fermeture du milieu : perte de la surface d’habitat favorable à la floraison du narcisse
		Rudéralisation	Compétition interspécifique
Evolution vers un cortège exclusivement nitrophile			

<p>La situation s'avère plus encourageante sur les îlots du périmètre de protection : les effectifs de pieds de narcisses y sont passés d'environ 2 500 en 2014 à plus de 3 500 en 2022. Contrairement à Saint-Nicolas, aucune pression de prédation par les lapins n'est observée sur ces îlots.</p>	Invasion biologique végétales	Compétition interspécifique, évolution vers un cortège floristique dépourvue d'espèces indigènes
	Changement climatique	Changement des conditions abiotiques en période de floraison
	Fréquentation	Piétinement et/ou cueillette des pieds de narcisses en période de floraison
	Gestion	Dosage de l'intervention humaine
	Eutrophisation du milieu	Accélération de l'embroussaillage et de la fermeture du milieu, disparition des espèces pionnières
	Règlementation	Interdiction d'accès au sein de la Réserve, de prélèvements et de destruction de l'espèce

Tableau 41 : Synthèse des facteurs influant sur la conservation des habitats dunaires et des milieux littoraux

Enjeu	Etat de conservation actuel	Facteurs d'influence	Pressions
<p>Habitats dunaires et milieux littoraux</p>	<p>Enjeu central de la Réserve, représentant plus de 80 % de la surface terrestre de Saint-Nicolas. Ces milieux abritent plusieurs communautés végétales singulières, en bon état de conservation ou en limite d'aire de répartition, notamment les pelouses dunaires à Linaires des sables et à Omphalode du littoral.</p> <p>Cet enjeu intègre également les milieux littoraux situés en périphérie du périmètre de protection, tels que les cordons de galets et les laisses de mer, abritant plusieurs espèces patrimoniales.</p>	Population de lapin de garenne	Modification du cortège floristique par action de broutage et de grattis
		Oiseaux marins nichant sur les îlots	Nitrification du cortège floristique
		Embroussaillage	Fermeture progressive du milieu
		Rudéralisation	Compétition interspécifique, banalisation du milieu
		Invasion biologique végétales	Élimination progressive des espèces indigènes
		Changement climatique	Dérèglements des paramètres environnementaux propices à la maturation des graines et à la floraison (Sécheresse, précipitation, nébulosité, gel)
		Fréquentation	Piétinement et dégradation des habitats naturels

Le maintien de ces milieux naturel est indispensable au bon déroulement du cycle biologique de la quasi-totalité des espèces patrimoniales inventoriées sur la Réserve.	Gestion	Adaptation des mesures annuelles établies
	Règlementation	Préserver l'intégrité des habitats et espèces protégés
	Dynamique du trait de côte	Perte de surface des milieux naturels
	Tempêtes	Submersion, dégradation des habitats littoraux

Tableau 42 : Synthèse des facteurs influant sur la conservation de l'avifaune nicheuse et hivernante de l'archipel des Glénan

Enjeu	Etat de conservation actuel	Facteurs d'influence	Pressions
Avifaune nicheuse et hivernante	<p>Nicheurs : amélioration globale de la reproduction du GCI sur l'archipel sur la période 2014-2024 : hausse du nombre moyen de couples nicheurs et du nombre de jeunes à l'envol par an, dont la moyenne est passé à plus d'un jeune à l'envol par couple depuis 2022.</p> <p>Amélioration probable de la situation pour l'Huitrier pie également, avec une hausse d'environ 30% des effectifs nicheurs entre 2017 et 2024.</p> <p>Situation préoccupante pour les laridés nicheurs : fort déclin du goéland argenté et du goéland brun. Perte d'environ 46% des effectifs nicheurs de goéland argenté en 20 ans (2009-2021) et de 78% goélands brun en 13 ans (2009-2021). La tendance est similaire mais moins marqué pour le goéland marin, passant de 700 couples nicheurs en 2009 à 448 en 2021.</p> <p>Nette amélioration de l'état de conservation de la colonie nicheuse de cormorans huppé dans l'archipel, passée d'une vingtaine de couples au premier comptage en 1966 à quelques 250 couples nicheurs en moyenne entre 2016 et 2024.</p> <p>Hivernants : seuil d'importance nationale franchis régulièrement pour 5 espèces.</p>	Tenu des chien en laisse	Dérangement, fuite, blessures
		Fréquentation	Dérangement, échec de reproduction
		Drone	Dérangement, stress important
		Activités nautiques	Dérangement, échec de reproduction
		Aviation civile et militaire	Dérangement
		Règlementation	Préserver l'intégrité des espèces protégées
		Rat	Prédation des œufs
		Ragondin	Prédation des œufs
		Autres espèces invasives	Prédation des œufs et des individus
		Epizootie	Epidémie de grippe aviaire
		Gestion	Disponibilités des zones de refuge et de reproduction
		Changement global	Disponibilité de la ressource alimentaire, modification de la phénologie, impact sur le succès de reproduction
		Grandes marées	Destruction des pontes (limicoles côtiers)
Avifaune prédatrice	Prédation des œufs et des individus		
Compétition spécifique	Disponibilité des ressources et de l'espace		

7.2. Facteurs clés de la Réussite

Trois facteurs transversaux à tous les enjeux (Douard A. et al. 2021), conditionnant l'efficacité de la stratégie de conservation et de gestion du patrimoine naturel ont été identifiés.

L'amélioration de l'ancrage territorial de la Réserve.

Le diagnostic d'ancrage territorial est l'outil permettant d'évaluer l'implication des acteurs locaux dans la gestion de la réserve et l'appropriation de ses enjeux. L'amélioration du « score » de ce diagnostic est un facteur clé, facilitant la mise en œuvre des actions.

L'appropriation de la Réserve par les acteurs du territoire apparaît ainsi comme un levier majeur de réussite du plan de gestion, plaçant les dynamiques collectives et participatives au cœur de sa mise en œuvre.

L'acquisition de connaissances scientifiques. L'état des connaissances demeure lacunaire pour plusieurs groupes taxonomiques, notamment les invertébrés, les champignons et les lichens, notamment en raison du contexte insulaire qui complique la mise en œuvre des campagnes d'inventaire. Ces taxons, encore peu connus, sont donc insuffisamment pris en compte dans les actions de gestion.

Un approfondissement des connaissances sur le patrimoine naturel apparaît ainsi nécessaire afin de mettre en place une gestion plus efficace et adaptée au site. Le développement de projets ciblés de conservation ou d'amélioration des connaissances sur certaines espèces ou groupes taxonomiques permettrait d'affiner les mesures de gestion existantes et d'en renforcer l'efficacité.

Le bon fonctionnement de la Réserve. Ce paramètre désigne la capacité du gestionnaire à s'approprier le plan de gestion et à en appliquer la stratégie. Il repose sur un cadre administratif efficace, des moyens humains, matériels et financiers adaptés, ainsi que sur une organisation interne optimisée.

L'ensemble de ces éléments conditionne la capacité opérationnelle de la Réserve et constitue, à ce titre, un facteur clé de réussite du plan de gestion.

8. Bibliographie

- Bensettiti F. et al. 2004. Bensettiti F., Bioret F., Roland J. & Lacoste J.-P. 2004. - Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 2., 399p. - Habitats côtiers., Fiche espèce issue des Cahiers Natura 2000 / Cahiers d'habitats - *Narcissus triandrus* subsp. *capax* (Salisb.) – Le Narcisse de Glénan.
- Béquignon J.-Y. et al. 2024. « Béquignon J.-Y. et al., 2024 - Les Glénans...QUELLE HISTOIRE ! Olivaux M., pour Association Les Glénans, ouvrage collectif., 19p ». 19.
- Bernier G. 1989. « Bernier G., 1983., Découverte d'un chopper préhistorique dans l'île Saint-Nicolas de Glénan, Bulletin de la Société Archéologique du Finistère, t. CXII, p 17-19. »
- Bioret F. 1989. « Bioret F., 1989 - Contribution à l'étude de la flore et de la végétation de quelques îles et archipels ouest et sud armoricains - Thèse de Doctorat, Université de Nantes v.1, p. 480. »
- Bioret F., Malengreau D. 1989. « Bioret F., Malengreau D., 1989 - Gestion de flore menacée en réserve naturelle : l'exemple de Saint-Nicolas de Glénan. In : Chauvet M. (éds), 1989 - Plantes sauvages menacées de France. Bilan et protection : actes de colloque (Brest, 8-10 octobre 1987). Paris : Bureau des ressources génétiques, 297-311 ».
- Biotope. 2022. « Biotope, Atemia, Natura Legis 2022. Etude globale Archipel des Glénan : diagnostic. Préfecture du Finistère – DREAL Bretagne, 490 pages ». T1:490.
- Briard J., Gueguen M., Le Roux T. 1989. « Briard J., Gueguen M., Le Roux T. - 1989 - L'ÂGE DU BRONZE AUX ILES GLÉNAN, FOUESNANT, FINISTÈRE. 8p ».
- Burguin E. 2024. Burguin E., 2024 - Liste des plantes vasculaires exotiques envahissantes en Bretagne. Mise à jour 2024. DREAL de Bretagne / Région Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 33 p. + 4 annexes. CBNB.
- Burguin E. et al. 2024a. « Burguin E., Colasse V., Hardegen M., Laurent E., Sellin V., 2024 - Inventaire et cartographie de la végétation de l'archipel des Glénan (Finistère). Communauté de communes du Pays Fouesnantais/Fonds vert. Brest : Conservatoire botanique national de Brest. 2 vol. »
- Burguin E. et al. 2024b. « CBNB, 2024, Inventaire et cartographies de la végétation de l'archipel des Glénan, Tome 2 (Atlas cartographique) ».
- Cadiou B. et al. 2023. Cadiou B., Jacob Y., Provost P., Quénot F. & Février Y. 2023 – Bilan de la saison de reproduction des oiseaux marins en Bretagne en 2022. Rapport de l'Observatoire régional de l'avifaune de Bretagne, Brest, 47 p.
- Chabrolle A. et al. 2023. Chabrolle A. et al., Groupement d'intérêt scientifique oiseaux marins (GISOM), 2023 - Recensement national des oiseaux marins nicheurs en France métropolitaine, enquête 2020-2022, 61p. GISOM.
- COLASSE V. 2015. « Évaluation des indicateurs de rareté, de tendance et de responsabilité patrimoniale ».

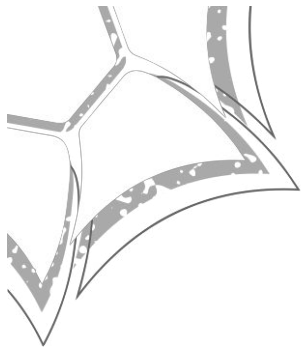
- Couzi L., et Guillemain M. 2022. Couzi L., et Guillemain M., 2022 - Enquête nationale Limicoles & Anatiés nicheurs (LIMAT) 2021-2022., LPO France & OFB., 36p. LPO France.
- Cyril Courtial et al. 2012. Cyril Courtial, Jean-François Elder, Serge Risser, Lili Robert, Gérard Tiberghien, Philippe Zorgati, Céline Lecoq et Claire MOUQUET., Gretia., 2012 - Plages vivantes de Bretagne, insectes et autres petites bêtes des côtes de la Manche ou atlantiques. Outil de sensibilisation - poster.
- Delanoë Y., Pinot J.-P. 1977. « Delanoë Yann, Pinot Jean Pierre. Littoraux et vallées holocènes submergés en Baie de Concarneau (Bretagne méridionale). In: Bulletin de l'Association française pour l'étude du quaternaire, vol. 14, n°3, 1977. pp. 27-38; » 12.
- Deliou N., Bioret F., Loussouarn A., Diard M. 2014. « Deliou N., Bioret F., Loussouarn A., Diard M., 2014., Plan de Gestion 2014-2024 de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Nicolas des Glénan ».
- Delliou N., Chebahi C., Evangelista J. 2016. Delliou N., Chebahi C., Evangelista J., 2016 - Les Glénan. Histoire, mémoire et paysages. Bretagne Vivante-SEPNB., 76p.
- Diard M. 2021. Diard M., 2021., Rapport d'activité 2021 - RNN Saint-Nicolas des Glénan. Bretagne Vivante, Préfecture du Finistère, DREAL, OFB. 138p. Bretagne Vivante.
- Diard M. 2023. « Diard M., 2023., Rapport d'activité 2023 - RNN Saint-Nicolas des Glénan. Bretagne Vivante, Préfecture du Finistère, DREAL, OFB. 188p. »
- Diard M. 2024. « Diard M., 2024., Rapport d'activité 2024 - RNN Saint-Nicolas des Glénan. Bretagne Vivante, Préfecture du Finistère, DREAL, OFB. 174p. »
- Diard M., et al. 2020. Diard M., Baron J., Brisson L., 2020., Rapport d'activité 2020 - RNN Saint-Nicolas des Glénan. Bretagne Vivante, Préfecture du Finistère, DREAL, OFB. 186p. Bretagne Vivante.
- Diard M., Ferré B. 2019. Diard M., Ferré B., 2019., Rapport d'activité 2019 - RNN Saint-Nicolas des Glénan. Bretagne Vivante, Préfecture du Finistère, DREAL, OFB. 167p. Bretagne Vivante.
- Douard A. et al. 2021. « Douard A., et al., 2021 - Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels., OFB., RNF., Cahiers techniques de l'ATEN, n°88., Atelier technique des espaces naturels, Montpellier ».
- Ehrhold A. et al. 2006. Ehrhold, A., Blanchet, A., Hamon, D., Chevalier C., Gaffet J.D. et Alix A.S., 2006. Réseau de surveillance benthique (REBENT) – Région Bretagne. Approche sectorielle subtidale : Identification et caractérisation des habitats benthiques du secteur Glénan. RST/IFREMER/DYNECO/Ecologie benthique/06-03/REBENT, 60 p. + 8 annexes. ReBent.
- Ferre B., Guyot G. 2017. « Bruno Ferré., Gaétan Guyot., 2017., Rapport d'activité 2022 - RNN Saint-Nicolas des Glénan. Bretagne Vivante, Préfecture du Finistère, DREAL., 224p. »
- Fourcy D. 2025. Fourcy D., 2025 - Projet Aeronarcisse : estimation et cartographie de la population de narcisse des Glénan par télédétection aérienne., Bilan annuel 2025., INRAE., 6p.
- Gehres B. 2021. « Benjamin Gehres. Archéologie des économies insulaires : le cas du complexe archipel des Glénan / île aux Moutons, une approche diachronique et paléoéconomique par

- l'apport des analyses céramiques. *Archeosciences, revue d'Archéométrie*, 2021, 45 (2), pp.31-41 ». 13.
- Gélinaud G. et al. 2021. Gélinaud, G., Beaufile, M., Créau, Y., David, J., Durier, M., Février, Y., Maout, J. 2023. Liste rouge 2021 des oiseaux nicheurs menacés en Bretagne et responsabilité biologique régionale. Rapport Observatoire Régional de l'Avifaune, Bretagne Vivante, GEOCA.
- Gueguen M., Le Maître L.-P. 1981. Gueguen M., Le Maître L.-P. 1981 - Le cercle de mer : histoire des îles de Glénan., Edité par M. Gueguen, 1981., 287p.
- Hamon G. et al. 2015. « Gwenaëlle Hamon, Marie-Yvane Daire, Patrice Méniel, Anna Baudry, Yvon Dréano, et al.. L'île aux Moutons et l'archipel des Glénan (Fouesnant, Finistère), de la Préhistoire à la fin de l'indépendance gauloise. Audouard Lorena, Gehres Benjamin. "Somewhere Beyond The Sea » Les îles bretonnes (France) : perspectives archéologiques, géographiques et historiques : actes du Séminaire Archéologique de l'Ouest, 1er avril 2014, Rennes, S2705, Archaeopress, pp.55-69, 2015, ».
- Hardegen M. 2024. « Hardegen M., 2024 – Préservation du Narcisse des Glénan (*Narcissus triandrus* var. *loiseleurii* (Rouy) A. Fern., 1949). Evolution de la population sur la Réserve naturelle nationale de Saint-Nicolas des Glénan. DREAL Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 6 p. (Note). » 6.
- Hemery D. 2025. Hemery D., 2025 - Suivi de la reproduction du Gravelot à collier interrompu sur les hauts de plage en Bretagne. Bilan régional 2025. Rapport d'activités Bretagne Vivante, 68 p. Bretagne Vivante.
- Hénaff A. 2018. « Alain Hénaff. Suivi géomorphologique des accumulations littorales de Saint-Nicolas-des Glénan. Bilan annuel (septembre 2017-septembre 2018). [Rapport de recherche] LETG - Brest Géomer; Bretagne Vivante, Réserve Naturelle de Saint-Nicolas-des-Glenan. 2018. »
- Hénaff A. et al. 2015. « Alain Hénaff, Yannick Lageat, Bernard Hallégouët, Marie Jabbar, Nathalie Delliou et Marion Diard, « Évolutions des accumulations littorales et relations avec les dynamiques d'avant-plage dans l'archipel des Glénan (Sud-Finistère, France) », *Géomorphologie : relief, processus, environnement*, vol. 21 – n° 4 | 2015 ». 27.
- Hijma M-P., Sarah L. Bradley, Kim M. Cohen, Wouter Van Der Wal, Natasha L. M. Barlow, Bas Blank, Manfred Frechen, Rick Hennekam, Sytze Van Heteren, Patrick Kiden, Antonis Mavritsakis, Bart M. L. Meijninger, Gert-Jan Reichart, Lutz Reinhardt, Kenneth F. Rijdsdijk, Annemiek Vink, et Freek S. Busschers. 2025. « Global Sea-Level Rise in the Early Holocene Revealed from North Sea Peats ». *Nature* 639(8055):652-57. doi:10.1038/s41586-025-08769-7.
- INSEE. 2022. « INSEE-Dossier complet – Bassin de vie 2022 de Fouesnant (29058)., 28p ».
- Lacroix P., Le Bail J. 2006. « Lacroix P., Le Bail J., 2006 - Plan de conservation en faveur du Chou marin (*Crambe maritima* L.) en région Pays de la Loire., CBNB., 64p. »
- Langouet L., Mercier A., Hamon G. 2014. « Langouet E., Mercier A., Hamon G., 2014 - Les barrages de pêcheries des îles Glénan (Fouesnant, Finistère) dans leur contexte archéologique. *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.* n°27, 19p ». 19.

- Le Frapper I. 2025. « Le Frapper I., Bretagne Vivante., 2025 - Plan de Gestion 2014-2024 RNN Saint-Nicolas des Glénan : Evaluation., 56p. »
- Le Guen M. 2025a. « Bretagne Vivante, 2025. Dossier scientifique – Archipel des Glénan – Tome 1 : contexte. Préfecture du Finistère, DREAL, OFB. 50 p. » T1:50.
- Le Guen M. 2025b. « Bretagne Vivante, 2025. Dossier scientifique – Archipel des Glénan – Tome 2 : milieu terrestre. Préfecture du Finistère, DREAL, OFB. 106 p. » T2:106.
- Le Guen M. 2025c. « Bretagne Vivante, 2025. Dossier scientifique – Archipel des Glénan – Tome 3 : milieu marin. Préfecture du Finistère, DREAL, OFB. 88p. » T3:88.
- Livory. 2006. « Livory., 2006 - Coup d’œil sur la seule mygale normande. Revue l’argiope n°52., printemps 2006., 11p ».
- Lucas R. et al. 2025. Lucas R., et al., 2025. Chiffres clés de l’évolution du climat en Bretagne. Observatoire de l’environnement en Bretagne. 60p. OEB.
- Magnanon S. 1993. Magnanon S., 1993., - Liste rouge des espèces végétales rares et menacées du Massif armoricain. revue E.R.I.C.A, numero 4 octobre 1993., 22p. CBNB.
- Masini-Condon L. 2023. Masini-Condon L., 2023 - Création d’un observatoire de la fréquentation autour de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Nicolas des Glénan., Fds Montpellier., Bretagne Vivante-SEPNB., 63p.
- Ollivier P., Solsona N., Sturbois A. 2025. « Ollivier P., Solsona N., Sturbois A., 2025. Diagnostic de vulnérabilité et d’opportunité aux changements climatiques de la Réserve naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc. Projet Breizh Natur’Adapt. 78p. »
- Peuziat I. 2005. « Ingrid Peuziat. Plaisance et environnement. Pratiques, représentations et impacts de la fréquentation nautique de loisir dans les espaces insulaires. Le cas de l’archipel de Glénan (France).. Géographie. Université de Bretagne occidentale - Brest, 2005. Français. »
- Pinot J.-P. 1974. « Pinot J.-P., 1974., Le Precontinent Breton – Entre Penmarc’h, Belle-ile et l’escarpement continental., Etude géomorphologique., Université de Bretagne Occidentale, 130p ».
- Queré E. 2024. Queré E., 2024 -Inventaire ZNIEFF en Bretagne : actualisation de la liste des espèces déterminantes pour la Flore vasculaire. DREAL Bretagne. Brest : Conservatoire botanique national de Brest. 32 p. CBNB.
- Ragot P. 2014. « Ragot P., 2014 : Document d’objectifs Natura 2000 – Archipel des Glénan, tome I : Etat des lieux du site, DREAL Bretagne / Commune de Fouesnant-les-Glénan, 422 p. + annexes. »
- Ramage T. 2019. « Ramage T., 2019 -Les îles, derniers bastions de la grande nébrie sur la côte atlantique française. Revue Pen ar bed ». (233).
- UICN France. 2017. UICN France, MNHN, SFPEM & ONCFS (2017). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. ISBN : 978-2-918105-66-4. Dépôt légal : Novembre 2017., Conception : Caroline Rampon.,16p. UICN.

9. Annexes

- Annexe 1 : Liste de la Flore de l'archipel des Glénan
- Annexe 2 : Liste des invertébrés terrestres de l'archipel des Glénan
- Annexe 3 : Liste des mammifères terrestres de l'archipel des Glénan
- Annexe 4 : Liste des reptiles de l'archipel des Glénan
- Annexe 5 : Liste des oiseaux de l'archipel des Glénan



Annexe 1: Liste de la flore de l'archipel des Glénan

Type	Espèce	SN	Ban	Loc'h	Penf	Cig	Dre	LV	LT	Bru	Gué	CQ	Qui	Kru	CB	Guiri	Bril	Sources	
Bryophytes	<i>Cheilothela chloropus</i> (Brid.) Lindb., 1878				X													Calluna	
	<i>Hypnum cupressiforme</i> var. <i>lacunosum</i> Brid., 1801				X													Calluna	
	<i>Syntrichia ruraliformis</i> (Besch.) Mans., 1904				X													Calluna	
Charophytes	<i>Chara aspera</i> Willd., 1809			X														Calluna	
	<i>Tolypella glomerata</i> (Desv.) Leonh., 1863			X														Calluna	
Lichens	<i>Caloplaca microthallina</i> (Wedd.) Zahlbr.		X															Calluna	
	<i>Candelariella vitellina</i> (Hoffm.) Müll. Arg. chénotype <i>vitellina</i>	X																Calluna	
	<i>Cladonia rangiformis</i> Hoffm. morphotype <i>rangiformis</i>		X															Calluna	
	<i>Lepra amara</i> var. <i>flotowiana</i> (Flörke) Nimis comb. prov.	X	X																Calluna
	<i>Myriolecis actophila</i> (Wedd.) M. Bertrand et C. Roux	X	X																Calluna
	<i>Myriolecis dispersa</i> (Pers.) Šliwa, Zhao Xin et Lumbsch f. <i>dispersa</i>	X	X																Calluna
	<i>Myriolecis zosteræ</i> (Ach.) Šliwa, Zhao Xin et Lumbsch subsp. <i>Zosteræ</i>	X	X																Calluna
	<i>Ochrolechia parella</i> (L.) Ach. s. l. écotype <i>corticole</i>	X	X																Calluna
	<i>Ochrolechia parella</i> (L.) Ach. s. l. écotype <i>parella</i>		X																Calluna
	<i>Pachnolepia pruinata</i> (Pers.) Frisch et G. Thor		X																Calluna
	<i>Pertusaria pseudocorallina</i> (Lij.) Arnold morphotype <i>pseudocorallina</i>		X																Calluna
	<i>Ramalina cuspidata</i> (Ach.) Nyl. chénotype <i>atlantica</i>	X	X																Calluna
	<i>Ramalina siliquosa</i> (Huds.) A. L. Sm. chénotype <i>druidarum</i>	X	X																Calluna
	<i>Verrucaria macrostoma</i> Dufour ex DC. f. <i>macrostoma</i>		X																Calluna
	<i>Wahlenbergiella striatula</i> (Wahlenb.) Gueidan et Thüs	X	X																Calluna
	<i>Amandinea punctata</i> (Hoffm.) Coppins & Scheid., 1993	X	X																Calluna
	<i>Anaptychia runcinata</i> (With.) J.R.Laundon, 1984	X	X																Calluna
	<i>Arthonia atra</i> (Pers.) A.Schneid., 1898	X	X																Calluna
	<i>Arthonia calcarea</i> (Turner ex Sm.) Ertz & Diederich, 2009	X	X																Calluna
	<i>Arthonia pruinata</i> (Pers.) Steud. ex A.L.Sm., 1911	X	X																Calluna
	<i>Arthonia varians</i> (Davies) Nyl., 1861	X	X																Calluna
	<i>Aspicilia intermutans</i> (Nyl.) Arnold, 1887	X	X																Calluna
	<i>Aspicilia leproscens</i> (Sandst.) Hue, 1910	X	X																Calluna
	<i>Buellia stellulata</i> (Taylor) Mudd, 1861	X	X																Calluna
	<i>Caloplaca britannica</i> R.Sant., 1992 [<i>Caloplaca limonia</i> Nimis et Poelt]	X	X																Calluna
	<i>Caloplaca ceracea</i> J.R.Laundon, 1992	X	X																Calluna
	<i>Caloplaca crenularia</i> var. <i>crenularia</i> (With.) J.R.Laundon, 1984	X	X																Calluna
	<i>Caloplaca flavescens</i> var. <i>flavescens</i> (Huds.) J. R. Laundon	X	X																Calluna
	<i>Caloplaca littorea</i> Tav., 1956	X	X																Calluna
	<i>Caloplaca marina</i> (Wedd.) Zahlbr., 1921	X	X																Calluna
	<i>Caloplaca maritima</i> (B.de Lesd.) B.de Lesd., 1953	X	X																Calluna
	<i>Caloplaca phlogina</i> (Ach.) Flagey, 1886	X	X																Calluna

Type	Espèce	SN	Ban	Loc'h	Penf	Cig	Dre	LV	LT	Bru	Gué	CQ	Qui	Kru	CB	Guir	Bril	Sources	
Lichens	<i>Caloplaca thallicola</i> (Wedd.) Du Rietz, 1925	X	X															Calluna	
	<i>Caloplaca verruculifera</i> (Vain.) Zahlbr., 1931	X	X															Calluna	
	<i>Candelariella vitellina</i> (Hoffm.) Müll. Arg. chénotype vitellina]			X														Calluna	
	<i>Catillaria chalybeia</i> (Borrer) A.Massal., 1852	X	X																Calluna
	<i>Cladonia foliacea</i> subsp. <i>foliacea</i> (Huds.) Willd., 1787	X	X																Calluna
	<i>Cladonia furcata</i> subsp. <i>furcata</i> (Huds.) Schrad., 1794	X	X																Calluna
	<i>Cladonia rangiformis</i> Hoffm., 1796	X	X																Calluna
	<i>Collemopsidium foveolatum</i> (A.L.Sm.) F.Mohr, 2004	X	X																Calluna
	<i>Collemopsidium sublitorale</i> (Leight.) Grube & B.D.Ryan, 2002	X	X																Calluna
	<i>Diploicia canescens</i> (Dicks.) A.Massal., 1852	X	X																Calluna
	<i>Diploschistes caesioplumbeus</i> (Nyl.) Vain., 1921	X	X																Calluna
	<i>Diplotomma chlorophaeum</i> (Hepp ex Leight.) Kr.P.Singh & S.R.Singh, 1985	X	X																Calluna
	<i>Flavoparmelia soledians</i> (Nyl.) Hale, 1986	X	X																Calluna
	<i>Flavoplaca microthallina</i> (Wedd.) Arup, Frödén & Søchting, 2013	X	X																Calluna
	<i>Hydropunctaria amphibia</i> (Clemente) Cl.Roux, 2011	X	X																Calluna
	<i>Hydropunctaria maura</i> (Wahlenb.) C.Keller, Gueidan & Thüs, 2009	X	X																Calluna
	<i>Lecanora campestris</i> subsp. <i>campestris</i> (Schaer.) Hue, 1888	X	X																Calluna
	<i>Lecanora chlorotera</i> Nyl., 1872	X	X																Calluna
	<i>Lecanora confusa</i> Almb., 1955	X	X																Calluna
	<i>Lecanora gangaleoides</i> Nyl., 1872	X	X																Calluna
	<i>Lecanora helicopsis</i> (Wahlenb.) Ach., 1814	X	X																Calluna
	<i>Lecanora rupicola</i> subsp. <i>rupicola</i> (L.) Zahlbr., 1928	X	X																Calluna
	<i>Lecanora sulphurea</i> (Hoffm.) Ach., 1810	X	X																Calluna
	<i>Lecidella asema</i> var. <i>asema</i> (Nyl.) Knoph & Hertel, 1990	X	X																Calluna
	<i>Lecidella elaeochroma</i> (Ach.) M.Choisy, 1950	X	X																Calluna
	<i>Lecidella scabra</i> (Taylor) Hertel & Leuckert, 1969	X	X																Calluna
	<i>Lichina confinis</i> (O.F.Müll.) C.Agardh, 1821	X	X																Calluna
	<i>Lichina pygmaea</i> (Lighf.) C.Agardh, 1817	X	X																Calluna
	<i>Melanelixia fuliginosa</i> (Fr. ex Duby) O.Blanco, A.Crespo, Divakar, Essl., D.Hawksw. & Lumbsch, 2004	X	X																Calluna
	<i>Myriolecis albescens</i> (Hoffm.) Šliwa, Zhao Xin & Lumbsch, 2015	X	X																Calluna
	<i>Ochrolechia pallescens</i> subsp. <i>parella</i> (L.)	X	X																Calluna
	<i>Opegrapha conferta</i> Anzi, 1862	X	X																Calluna
	<i>Parmelia sulcata</i> Taylor, 1836	X	X																Calluna
<i>Parmotrema perlatum</i> (Huds.) M.Choisy, 1952	X	X																Calluna	
<i>Parmotrema reticulatum</i> (Taylor) M.Choisy, 1952	X	X																Calluna	
<i>Peltigera canina</i> (L.) Willd., 1787	X	X																Calluna	
<i>Peltigera rufescens</i> (Weiss) Humb., 1793	X	X																Calluna	

Type	Espèce	SN	Ban	Loc'h	Penf	Cig	Dre	LV	LT	Bru	Gué	CQ	Qui	Kru	CB	Guirí	Bril	Sources	
Lichens	<i>Pertusaria pluripuncta</i> Nyl., 1883	X	X															Calluna	
	<i>Pertusaria pseudocorallina</i> (Sw.) Arnold, 1887	X	X															Calluna	
	<i>Phaeophyscia orbicularis</i> (Neck.) Moberg, 1977	X	X															Calluna	
	<i>Physcia adscendens</i> H.Olivier, 1882	X	X															Calluna	
	<i>Physcia aipolia</i> (Ehrh. ex Humb.) Fűrnr., 1839	X	X															Calluna	
	<i>Ramalina fastigiata</i> (Pers.) Ach., 1810	X	X																Calluna
	<i>Ramalina lacera</i> (With.) J.R.Laundon, 1984	X	X																Calluna
	<i>Rhizocarpon richardii</i> subsp. <i>constrictum</i> (Malme) Cl.Roux, 1987	X	X																Calluna
	<i>Rinodina gennarii</i> Bagl., 1861	X	X																Calluna
	<i>Sarcogyne clavus</i> (DC.) Kremp., 1861	X	X																Calluna
	<i>Scytinium pulvinatum</i> (Hoffm.) P.M.Jørg. & Wedin, 2014	X	X																Calluna
	<i>Solenopsora vulturienis</i> A.Massal., 1856	X	X																Calluna
	<i>Tephromela atra</i> var. <i>atra</i> (Huds.) Hafellner, 1983	X	X																Calluna
	<i>Verrucaria macrostoma</i> DC., 1805	X	X																Calluna
	<i>Xanthoparmelia pulla</i> (Ach.) O.Blanco, A.Crespo, Elix, D.Hawksw. & Lumbsch, 2004	X	X																Calluna
<i>Xanthoria aureola</i> (Ach.) Erichsen, 1930	X	X																Calluna	
<i>Xanthoria parietina</i> (L.) Th.Fr., 1860	X	X																Calluna	
Plantes vasculaires	[<i>Aira Groupe caryophyllea/armoricana/multiculmis</i>]	X				X												Calluna	
	[<i>Anisantha Groupe diandra/rigida</i>]					X	X	X	X		X						X	Calluna	
	[<i>Aphanes Groupe arvensis/australis</i>]				X													Calluna	
	[<i>Arenaria Groupe serpyllifolia/leptocladus</i>]	X	X	X														Calluna	
	[<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl subsp. <i>bulbosum</i> (Willd.) Schübl. & G.Martens x <i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl subsp. <i>elatius</i>]								X										Calluna
	[<i>Bolboschoenus Groupe maritimus/laticarpus/planiculmis</i>]				X														Calluna
	[<i>Brachypodium Groupe pinnatum/rupestre</i>]	X		X	X			X										Calluna	
	<i>Bromus hordeaceus</i> L. subsp. <i>hordeaceus</i> sub. <i>ferronii</i> auct.						X				X								Calluna
	[<i>Carpobrotus Groupe acinaciformis/edulis</i>]	X				X													Calluna
	<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Hér. subsp. <i>bipinnatum</i> (Cav.) Tourlet	X		X	X				X										Calluna
	[<i>Erodium Groupe cicutarium/lebelii</i>]	X	X	X	X	X			X										Calluna
	[<i>Festuca Groupe rubra</i>]	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X								Calluna
	[<i>Galium Groupe mollugo/album/neglectum</i>]					X		X	X										Calluna
	[<i>Hedera Groupe helix/hibernica</i>]					X	X												Calluna
	[<i>Limonium Groupe binervosum/dodartii</i>]				X														Calluna
	[<i>Lotus Groupe corniculatus/glaber</i>]	X																	Calluna
	[<i>Luzula Groupe multiflora/congesta</i>]					X													Calluna
	<i>Lysimachia arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb. subsp. <i>arvensis</i>								X										Calluna
	[<i>Myosotis Groupe discolor/dubia</i>]					X		X											Calluna
[<i>Narcissus pseudonarcissus</i> L. Groupe <i>pseudonarcissus/major</i>]	X																	Calluna	

Type	Espèce	SN	Ban	Loc'h	Penf	Cig	Dre	LV	LT	Bru	Gué	CQ	Qui	Kru	CB	Guiri	Bril	Sources
Plantes vasculaires	<i>Porpidia macrocarpa</i> (DC.) Hertel et A. J. Schwab chémotype macrocarpa				X													Calluna
	[<i>Portulaca</i> Groupe oleracea/sativa/trituberculata]	X																Calluna
	<i>Raphanus raphanistrum</i> L. subsp. <i>landra</i> (Moretti ex DC.) Bonnier & Layens sub. <i>landra</i> auct.			X	X													Calluna
	[<i>Rubus</i> Groupe fruticosus]	X		X	X		X											Calluna
	<i>Rumex acetosa</i> L. subsp. <i>acetosa</i> sub. <i>acetosa</i> auct.	X																Calluna
	<i>Salicornia europaea</i> L. subsp. <i>europaea</i> sub. <i>ramosissima</i> auct.			X														Calluna
	[<i>Taraxacum</i> sect. <i>Taraxacum</i>]	X		X		X												Calluna
	<i>Ulex europaeus</i> L. subsp. <i>europaeus</i> écomorphose maritime					X		X										Calluna
	[<i>Vicia</i> Groupe sativa]					X	X	X	X									Calluna
	[<i>Vulpia</i> Groupe fasciculata/membranacea]	X			X													Calluna
	<i>Acanthus mollis</i> L., 1753						X											Calluna
	<i>Agrostis capillaris</i> L., 1753			X	X													Calluna
	<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X				Calluna
	<i>Agrostis stolonifera</i> var. <i>arenaria</i> (Gouan) Dobignard & Portal, 2009						X											Calluna
	<i>Agrostis stolonifera</i> var. <i>stolonifera</i> L., 1753	X		X	X				X	X								Calluna
	<i>Agrostis x murbeckii</i> Fouill., 1933					X												Calluna
	<i>Aira caryophyllea</i> L., 1753	X																Calluna
	<i>Aira multiculmis</i> Dumort., 1824	X				X												Calluna
	<i>Aira praecox</i> L., 1753	X		X	X	X												Calluna
	<i>Allium sphaerocephalon</i> subsp. <i>sphaerocephalon</i> L., 1753	X	X	X	X	X			X									Calluna
	<i>Allium triquetrum</i> L., 1753							X										Calluna
	<i>Ammophila arenaria</i> subsp. <i>arenaria</i> (L.) Link, 1827	X		X	X													Calluna
	<i>Anisantha diandra</i> (Roth) Tutin ex Tzvelev, 1963					X	X		X		X			X				Calluna
	<i>Anisantha rigida</i> (Roth) Hyl., 1945	X		X	X	X	X											Calluna
	<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	X				X												Calluna
	<i>Anthoxanthum aristatum</i> Boiss., 1842			X														Calluna
	<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	X				X												Calluna
	<i>Anthriscus caucalis</i> M.Bieb., 1808	X	X	X	X	X	X	X	X	X				X				Calluna
	<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814	X	X			X	X	X	X	X	X			X				Calluna
	<i>Anthriscus sylvestris</i> subsp. <i>sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814			X		X	X	X	X	X				X				Calluna
	<i>Anthriscus sylvestris</i> var. <i>sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814					X												Calluna
	<i>Aphanes australis</i> Rydb., 1908	X		X	X	X												Calluna
	<i>Arctium minus</i> (Hill) Bernh., 1800	X		X	X			X										Calluna
<i>Arenaria leptoclados</i> (Rchb.) Guss., 1844					X												Calluna	
<i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753	X		X														Calluna	
<i>Arenaria serpyllifolia</i> var. <i>macrocarpa</i> J.Lloyd, 1844	X		X	X													Calluna	
<i>Aristolochia clematitidis</i> L., 1753					X												Calluna	

Type	Espèce	SN	Ban	Loc'h	Penf	Cig	Dre	LV	LT	Bru	Gué	CQ	Qui	Kru	CB	Guir	Bril	Sources	
Plantes vasculaires	<i>Armeria maritima</i> (Mill.) Willd., 1809	X	X	X	X	X	X		X	X	X							Calluna	
	<i>Arum italicum</i> Mill., 1768	X	X	X	X		X	X										Calluna	
	<i>Arum italicum</i> var. <i>italicum</i> Mill., 1768			X	X		X											Calluna	
	<i>Arum italicum</i> var. <i>neglectum</i> F.Towns., 1883	X		X	X		X											Calluna	
	<i>Asparagus officinalis</i> L., 1753			X				X									X	Calluna	
	<i>Asparagus officinalis</i> subsp. <i>officinalis</i> L., 1753	X		X	X		X											Calluna	
	<i>Asparagus officinalis</i> subsp. <i>prostratus</i> (Dumort.) Corb., 1894	X	X	X	X	X		X						X				Calluna	
	<i>Asphodelus macrocarpus</i> subsp. <i>arrondeaui</i> (J.Lloyd) Rivas Mart., 2002					X													Calluna
	<i>Asplenium adiantum-nigrum</i> L., 1753					X													Calluna
	<i>Asplenium marinum</i> L., 1753					X				X									Calluna
	<i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753					X													Calluna
	<i>Atriplex glabriuscula</i> Edmondston, 1845				X	X													Calluna
	<i>Atriplex halimus</i> L., 1753							X											Calluna
	<i>Atriplex laciniata</i> L., 1753		X	X	X	X													Calluna
	<i>Atriplex littoralis</i> L.		X	X	X	X	X		X	X	X			X		X	X		Calluna
	<i>Atriplex patula</i> L., 1753						X				X								Calluna
	<i>Atriplex prostrata</i> Boucher ex DC., 1805	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			X			X		Calluna
	<i>Atriplex x taschereaui</i> Stace, 1991		X																Calluna
	<i>Avena barbata</i> subsp. <i>barbata</i> Pott ex Link, 1799						X	X											Calluna
	<i>Baccharis halimifolia</i> L., 1753				X														Calluna
	<i>Bellis perennis</i> L., 1753	X		X	X	X	X	X											Calluna
	<i>Beta vulgaris</i> L. subsp. <i>maritima</i> (L.) Arcang.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X			X	X	Calluna
	<i>Bolboschoenus maritimus</i> subsp. <i>maritimus</i> (L.) Palla, 1905				X														Calluna
	<i>Borago officinalis</i> L., 1753	X																	Calluna
	<i>Brachypodium rupestre</i> (Host) Roem. & Schult., 1817	X		X	X														Calluna
	<i>Brachypodium rupestre</i> subsp. <i>rupestre</i> (Host) Roem. & Schult., 1817	X		X	X														Calluna
	<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812			X	X														Calluna
	<i>Brassica nigra</i> (L.) W.D.J.Koch, 1833					X													Calluna
	<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753			X	X	X	X												Calluna
	<i>Bromus hordeaceus</i> subsp. <i>feronii</i> (Mabille) P.Sm., 1968						X			X	X	X		X					Calluna
	<i>Bromus hordeaceus</i> subsp. <i>feronii</i> (Mabille) P.Sm., 1968 [<i>Bromus hordeaceus</i> L. subsp. <i>hordeaceus</i> sub. <i>feronii</i> auct.]					X													Calluna
	<i>Bromus hordeaceus</i> subsp. <i>hordeaceus</i> L., 1753	X			X			X		X	X								Calluna
	<i>Bromus hordeaceus</i> subsp. <i>hordeaceus</i> L., 1753 [<i>Bromus hordeaceus</i> L. subsp. <i>hordeaceus</i> sub. <i>hordeaceus</i> auct.]					X													Calluna
	<i>Bromus hordeaceus</i> subsp. <i>molliformis</i> (J.Lloyd ex Godr.) Maire & Weiller, 1955							X			X								Calluna
<i>Bromus hordeaceus</i> subsp. <i>Thominei</i> (Hardouin) Braun-Blanq., 1929	X		X	X														Calluna	
<i>Bupleurum baldense</i> Turra, 1764					X													Calluna	
<i>Cakile maritima</i> subsp. <i>integrifolia</i> (Hornem.) Greuter & Burdet, 1986	X	X	X	X	X											X		Calluna	

Type	Espèce	SN	Ban	Loc'h	Penf	Cig	Dre	LV	LT	Bru	Gué	CQ	Qui	Kru	CB	Guiri	Bril	Sources	
Plantes vasculaires	<i>Calendula officinalis</i> L., 1753	X					X											Calluna	
	<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik., 1792					X												Calluna	
	<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753			X	X													Calluna	
	<i>Carduus nutans</i> subsp. <i>nutans</i> L., 1753	X	X	X	X		X												Calluna
	<i>Carduus tenuiflorus</i> Curtis, 1793	X		X	X	X	X	X	X			X		X					Calluna
	<i>Carex arenaria</i> L., 1753	X	X	X	X			X	X					X					Calluna
	<i>Carex pairae</i> F.W.Schultz, 1868 i	X			X														Calluna
	<i>Carpobrotus edulis</i> (L.) N.E.Br., 1926	X																	Calluna
	<i>Catapodium marinum</i> (L.) C.E.Hubb.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X				X	Calluna
	<i>Catapodium rigidum</i> (L.) C.E.Hubb., 1953	X		X	X														Calluna
	<i>Centaurium erythraea</i> subsp. <i>erythraea</i> Rafn, 1800				X	X													Calluna
	<i>Centaurium erythraea</i> var. <i>erythraea</i> Rafn, 1800					X													Calluna
	<i>Centaurium maritimum</i> (L.) Fritsch, 1907					X													Calluna
	<i>Cerastium diffusum</i> Pers., 1805	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X								Calluna
	<i>Cerastium fontanum</i> Baumg., 1816	X	X	X	X			X	X		X								Calluna
	<i>Cerastium fontanum</i> subsp. <i>vulgare</i> (Hartm.) Greuter & Burdet, 1982					X													Calluna
	<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill., 1799	X		X	X	X	X												Calluna
	<i>Cerastium pumilum</i> Curtis			X		X													Calluna
	<i>Cerastium semidecandrum</i> L., 1753	X	X			X													Calluna
	<i>Chaerophyllum temulum</i> L., 1753							X											Calluna
	<i>Chenopodium murale</i> (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012	X		X															Calluna
	<i>Chenopodium album</i> L., 1753	X																	Calluna
	<i>Chenopodium album</i> subsp. <i>album</i> L., 1753		X	X			X										X		Calluna
	<i>Cicendia filiformis</i> (L.) Delarbre, 1800					X													Calluna
	<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772				X	X		X											Calluna
	<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop., 1772					X													Calluna
	<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	X		X	X														Calluna
	<i>Cirsium vulgare</i> subsp. <i>vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	X		X	X														Calluna
	<i>Cochlearia danica</i> L., 1753	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X		X	X	X	Calluna
	<i>Conium maculatum</i> L., 1753				X														Calluna
	<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	X		X	X			X											Calluna
	<i>Convolvulus roseatus</i> (Brummitt) J.-M.Tison, 2021 [Convolvulus sepium L. subsp. <i>Roseata</i> Brummitt]					X													Calluna
	<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	X		X	X			X											Calluna
	<i>Convolvulus soldanella</i> L., 1753	X	X	X	X	X													Calluna
	<i>Crambe maritima</i> L., 1753	X	X	X	X			X						X			X		Calluna
	<i>Crassula filla</i> Lest.-Garl., 1903	X		X	X	X			X										Calluna
<i>Crepis capillaris</i> (L.) Wallr., 1840	X		X															Calluna	

Type	Espèce	SN	Ban	Loc'h	Penf	Cig	Dre	LV	LT	Bru	Gué	CQ	Qui	Kru	CB	Guiri	Bril	Sources
Plantes vasculaires	<i>Crepis vesicaria</i> subsp. <i>faraxacifolia</i> (Thuill.) Thell., 1914	X																Calluna
	<i>Crithmum maritimum</i> L., 1753	X	X	X	X	X	X	X	X	X			X			X		Calluna
	<i>Cynodon dactylon</i> (L.) Pers., 1805	X	X		X						X							Calluna
	<i>Cynoglossum officinale</i> L., 1753 i	X		X	X													Calluna
	<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link, 1822	X					X	X	X									Calluna
	<i>Cytisus scoparius</i> subsp. <i>scoparius</i> (L.) Link, 1822	X					X	X	X	X								Calluna
	<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	X	X	X	X	X	X	X	X	X				X				Calluna
	<i>Dactylis glomerata</i> subsp. <i>glomerata</i> L., 1753	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X				Calluna
	<i>Dactylis glomerata</i> subsp. <i>oceanica</i> G.Guignard, 1986						X											Calluna
	<i>Daucus carota</i> L., 1753	X	X	X	X				X		X							Calluna
	<i>Daucus carota</i> subsp. <i>carota</i> L., 1753	X				X	X											Calluna
	<i>Daucus carota</i> subsp. <i>gummifer</i> (Syme) Hook.f., 1884						X				X			X				Calluna
	<i>Daucus carota</i> var. <i>carota</i> L., 1753								X									Calluna
	<i>Daucus carota</i> var. <i>gummifer</i> (Syme) Hook.f., 1884								X		X							Calluna
	<i>Digitalis purpurea</i> L., 1753			X														Calluna
	<i>Draba verna</i> L., 1753					X												Calluna
	<i>Elytrigia acuta</i> (DC.) Tzvelev, 1973			X				X										Calluna
	<i>Elytrigia juncea</i> (L.) Nevski, 1936	X	X	X	X	X	X		X		X			X			X	Calluna
	<i>Elytrigia juncea</i> subsp. <i>boreoatlantica</i> (Simonet & Guin.) Hyl., 1953	X	X			X	X		X					X				Calluna
	<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753					X												Calluna
	<i>Epilobium parviflorum</i> Schreb., 1771			X														Calluna
	<i>Epilobium tetragonum</i> L., 1753			X														Calluna
	<i>Erigeron floribundus</i> (Kunth) Sch.Bip., 1865			X			X											Calluna
	<i>Erigeron sumatrensis</i> Retz., 1810			X		X												Calluna
	<i>Erodium cicutarium</i> subsp. <i>cicutarium</i> (L.) L'Hér., 1789					X	X											Calluna
	<i>Erodium cicutarium</i> subsp. <i>dunense</i> Andreas, 1947	X																Calluna
	<i>Erodium lebelii</i> Jord., 1852	X		X			X											Calluna
	<i>Erodium maritimum</i> (L.) L'Hér., 1789			X		X	X											Calluna
	<i>Erodium moschatum</i> (L.) L'Hér., 1789	X				X		X										Calluna
	<i>Ervilia hirsuta</i> (L.) Opiz, 1852	X				X		X										Calluna
	<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	X	X	X	X	X												Calluna
	<i>Eryngium maritimum</i> L., 1753	X	X			X											X	Calluna
	<i>Euonymus japonicus</i> L.f., 1780					X												Calluna
<i>Eupatorium cannabinum</i> subsp. <i>Cannabinum</i> L., 1753					X												Calluna	
<i>Euphorbia amygdaloides</i> subsp. <i>amygdaloides</i> L., 1753					X												Calluna	
<i>Euphorbia paralias</i> L., 1753	X		X	X	X												Calluna	
<i>Euphorbia segetalis</i> subsp. <i>portlandica</i> (L.) Litard., 1936	X	X	X	X	X	X		X									Calluna	

Type	Espèce	SN	Ban	Loc'h	Penf	Cig	Dre	LV	LT	Bru	Gué	CQ	Qui	Kru	CB	Guiri	Bril	Sources	
Plantes vasculaires	<i>Euphrasia</i> L., 1753			X														Calluna	
	<i>Festuca juncifolia</i> Chaub. ex St.-Amans, 1821	X		X														Calluna	
	<i>Festuca rubra</i> subsp. <i>junceae</i> (Hack.) K.Richt., 1890			X	X	X	X	X	X	X	X		X					Calluna	
	<i>Festuca</i> sp.								X									Calluna	
	<i>Ficaria verna</i> Huds., 1762	X	X	X	X		X		X										Calluna
	<i>Ficaria verna</i> subsp. <i>fertilis</i> (A.R.Clapham ex Laegaard) Stace, 2009					X													Calluna
	<i>Frankenia laevis</i> L., 1753					X													Calluna
	<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753					X													Calluna
	<i>Fumaria capreolata</i> L., 1753					X	X	X	X	X				X					Calluna
	<i>Fumaria muralis</i> subsp. <i>boraei</i> (Jord.) Pugsley, 1902	X		X	X	X	X	X	X	X									Calluna
	<i>Galium aparine</i> L., 1753	X	X	X	X	X		X	X										Calluna
	<i>Galium arenarium</i> Loisel., 1806	X		X	X														Calluna
	<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	X				X		X											Calluna
	<i>Geranium molle</i> L., 1753	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			X					Calluna
	<i>Glaucium flavum</i> Crantz, 1763	X	X	X	X	X		X	X										Calluna
	<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753				X														Calluna
	<i>Halimione portulacoides</i> (L.) Aellen, 1938	X									X								Calluna
	<i>Helminthotheca echioides</i> (L.) Holub, 1973							X											Calluna
	<i>Heracleum sphondylium</i> L., 1753					X													Calluna
	<i>Heracleum sphondylium</i> subsp. <i>sphondylium</i> L., 1753					X		X											Calluna
	<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X							Calluna
	<i>Honckenya peploides</i> (L.) Ehrh., 1788	X	X	X	X	X	X							X					Calluna
	<i>Honckenya peploides</i> subsp. <i>peploides</i> (L.) Ehrh., 1788	X	X			X	X												Calluna
	<i>Hordeum murinum</i> L., 1753			X			X	X						X					Calluna
	<i>Hordeum murinum</i> subsp. <i>leporinum</i> (Link) Arcang., 1882							X											Calluna
	<i>Hordeum murinum</i> subsp. <i>murinum</i> L., 1753	X				X													Calluna
	<i>Hyacinthoides non-scripta</i> (L.) Chouard ex Rothm., 1944	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X							Calluna
	<i>Hypericum humifusum</i> L., 1753	X				X													Calluna
	<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753			X	X														Calluna
	<i>Hypericum tetrapterum</i> Fr., 1823					X													Calluna
	<i>Hypochaeris glabra</i> L., 1753					X													Calluna
	<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	X					X	X											Calluna
<i>Iberodes littoralis</i> (Lehm.) M.Serrano, R.Carbajal & S.Ortiz, 2016 [<i>Omphalodes littoralis</i> Lehm.]	X	X	X	X														Calluna	
<i>Iberodes littoralis</i> subsp. <i>littoralis</i> (Lehm.) M.Serrano, R.Carbajal & S.Ortiz, 2016	X		X	X														Calluna	
<i>Iris foetidissima</i> L., 1753	X	X	X	X	X	X				X								Calluna	
<i>Isoetes histrix</i> Bory, 1844	X				X		X											Calluna	
<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn., 1791	X	X	X	X	X													Calluna	

Type	Espèce	SN	Ban	Loc'h	Penf	Cig	Dre	LV	LT	Bru	Gué	CQ	Qui	Kru	CB	Guiri	Bril	Sources	
Plantes vasculaires	<i>Jacobaea vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> Gaertn., 1791			X	X													Calluna	
	<i>Juncus acutus</i> subsp. <i>acutus</i> L., 1753	X		X			X	X	X									Calluna	
	<i>Juncus bufonius</i> L., 1753	X		X	X	X	X	X					X					Calluna	
	<i>Juncus bufonius</i> var. <i>congestus</i> Wahlenb., 1820				X													Calluna	
	<i>Juncus capitatus</i> Weigel, 1772	X			X		X	X											Calluna
	<i>Juncus maritimus</i> Lam., 1794	X		X			X	X											Calluna
	<i>Juncus pygmaeus</i> Rich. ex Thuill., 1799				X														Calluna
	<i>Juncus ranarius</i> Songeon & E.P.Perrier, 1860	X																	Calluna
	<i>Lagurus ovatus</i> L., 1753	X	X	X	X	X	X	X	X										Calluna
	<i>Lagurus ovatus</i> subsp. <i>ovatus</i> L., 1753	X	X	X	X	X			X		X								Calluna
	<i>Lamium amplexicaule</i> L., 1753				X														Calluna
	<i>Lamium purpureum</i> L., 1753	X			X														Calluna
	<i>Leontodon saxatilis</i> Lam., 1779	X	X	X	X	X			X										Calluna
	<i>Lepidium didymum</i> L., 1767				X														Calluna
	<i>Leymus arenarius</i> (L.) Hochst., 1848					X													Calluna
	<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753				X														Calluna
	<i>Limonium binervosum</i> (G.E.Sm.) C.E.Salmon, 1907				X														Calluna
	<i>Limonium dodartii</i> (Girard) Kuntze, 1891				X														Calluna
	<i>Linaria arenaria</i> DC., 1808	X	X	X	X	X													Calluna
	<i>Lipandra polysperma</i> (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012			X															Calluna
	<i>Lolium multiflorum</i> Lam., 1779								X										Calluna
	<i>Lolium perenne</i> L., 1753	X				X	X	X											Calluna
	<i>Lolium x boucheanum</i> Kunth, 1830						X												Calluna
	<i>Lotus angustissimus</i> L., 1753						X												Calluna
	<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	X	X	X	X	X	X	X			X								Calluna
	<i>Lotus corniculatus</i> subsp. <i>corniculatus</i> L., 1753	X		X	X														Calluna
	<i>Lotus hispidus</i> Desf. ex DC., 1805	X				X		X	X										Calluna
	<i>Lotus parviflorus</i> Desf., 1799					X													Calluna
	<i>Lotus pedunculatus</i> Cav., 1793	X		X	X														Calluna
	<i>Luzula campestris</i> (L.) DC., 1805	X																	Calluna
	<i>Luzula campestris</i> subsp. <i>campestris</i> (L.) DC., 1805	X				X													Calluna
	<i>Lycopsis arvensis</i> L., 1753	X		X	X														Calluna
	<i>Lysimachia arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	X	X	X	X	X	X	X	X					X					Calluna
	<i>Lysimachia linum-stellatum</i> L., 1753	X		X	X														Calluna
<i>Lysimachia maritima</i> (L.) Galasso, Banfi & Soldano, 2005			X															Calluna	
<i>Lysimachia talaverae</i> L.Sáez & Aymerich, 2015					X													Calluna	
<i>Malva arborea</i> (L.) Webb & Berthel., 1837	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X		X		X			Calluna	

Type	Espèce	SN	Ban	Loc'h	Penf	Cig	Dre	LV	LT	Bru	Gué	CQ	Qui	Kru	CB	Guiri	Bril	Sources	
Plantes vasculaires	Malva multiflora (Cav.) Soldano & Banfi & Galasso, 2005	X	X	X	X	X	X	X					X					Calluna	
	Malva sylvestris L., 1753	X	X	X	X	X	X	X					X					Calluna	
	Matthiola sinuata (L.) W.T.Aiton, 1812	X	X	X	X													Calluna	
	Medicago arabica (L.) Huds., 1762	X		X	X	X	X											Calluna	
	Medicago italica x Medicago littoralis				X													Calluna	
	Medicago littoralis var. inermis Rouy, 1899				X													Calluna	
	Medicago lupulina L., 1753							X										Calluna	
	Medicago polymorpha L., 1753				X	X												Calluna	
	Mentha aquatica L., 1753			X															Calluna
	Mercurialis annua L., 1753	X		X				X											Calluna
	Mibora minima (L.) Desv., 1818	X	X	X	X	X													Calluna
	Moenchia erecta (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1799 i	X			X			X											Calluna
	Montia fontana L., 1753	X																	Calluna
	Montia fontana L., 1753 [Montia Groupe fontana/arvensis/hallii]				X	X													Calluna
	Montia fontana subsp. minor (C.C.Gmel.) Schübl. & G.Martens, 1834					X													Calluna
	Myosotis discolor Pers., 1797	X			X														Calluna
	Myosotis dubia Arrond., 1869			X	X														Calluna
	Myosotis ramosissima Rochel, 1814	X		X	X														Calluna
	Myosotis ramosissima subsp. ramosissima Rochel, 1814	X																	Calluna
	Narcissus triandrus var. loiseleurii (Rouy) A.Fern., 1949	X		X				X	X	X	X								Calluna
	Oenanthe crocata L., 1753			X				X											Calluna
	Oenanthe lachenalii C.C.Gmel., 1805			X															Calluna
	Ophioglossum lusitanicum L., 1753	X			X														Calluna
	Ornithopus perpusillus L., 1753	X			X			X											Calluna
	Ornithopus pinnatus (Mill.) Druce, 1907	X			X														Calluna
	Orobanche minor Sm., 1797				X														Calluna
	Oxybasis chenopodioides (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012 i			X				X											Calluna
	Oxybasis rubra (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012			X															Calluna
	Pancreatium maritimum L., 1753				X														Calluna
	Papaver dubium L., 1753			X															Calluna
	Parapholis incurva (L.) C.E.Hubb., 1946				X			X											Calluna
	Parapholis strigosa (Dumort.) C.E.Hubb., 1946							X											Calluna
	Parietaria judaica L., 1756	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			X					Calluna
Petroselinum crispum (Mill.) Fuss, 1866							X											Calluna	
Phleum arenarium L., 1753	X																	Calluna	
Pilosella officinarum F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862					X													Calluna	
Plantago coronopus subsp. coronopus L., 1753	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X					Calluna	

Type	Espèce	SN	Ban	Loc'h	Penf	Cig	Dre	LV	LT	Bru	Gué	CQ	Qui	Kru	CB	Guiri	Bril	Sources
Plantes vasculaires	<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	X		X	X	X	X			X								Calluna
	<i>Plantago lanceolata</i> var. <i>lanuginosa</i> Bluff & Fingerh., 1825	X			X													Calluna
	<i>Plantago major</i> L., 1753				X	X												Calluna
	<i>Plantago major</i> subsp. <i>intermedia</i> (Gilib.) Lange, 1856			X														Calluna
	<i>Poa annua</i> L.	X		X	X	X	X	X	X	X			X				X	Calluna
	<i>Poa bulbosa</i> subsp. <i>bulbosa</i> L., 1753	X																Calluna
	<i>Poa infirma</i> Kunth, 1816	X			X													Calluna
	<i>Poa pratensis</i> L., 1753 [nom. et typ. cons.]			X														Calluna
	<i>Poa pratensis</i> subsp. <i>irrigata</i> (Lindm.) H.Lindb., 1916			X	X													Calluna
	<i>Poa pratensis</i> subsp. <i>pratensis</i> L., 1753	X		X	X			X										Calluna
	<i>Poa trivialis</i> subsp. <i>trivialis</i> L., 1753			X	X			X										Calluna
	<i>Polycarpon tetraphyllum</i> (L.) L., 1759	X	X	X	X	X			X									Calluna
	<i>Polygala serpyllifolia</i> Hose, 1797	X																Calluna
	<i>Polygala vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> L., 1753					X												Calluna
	<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753			X			X	X						X				Calluna
	<i>Polygonum maritimum</i> L., 1753	X	X	X	X	X												Calluna
	<i>Polypodium interjectum</i> Shivas, 1961	X				X												Calluna
	<i>Portulaca oleracea</i> L., 1753	X		X	X			X			X							Calluna
	<i>Potentilla reptans</i> L., 1753			X	X													Calluna
	<i>Potentilla</i> x <i>mixta</i> Nolte ex W.D.J.Koch, 1843					X												Calluna
	<i>Prospero autumnale</i> (L.) Špeša, 1982	X				X												Calluna
	<i>Prunus spinosa</i> var. <i>spinosa</i> L., 1753			X	X													Calluna
	<i>Pseudognaphalium undulatum</i> (L.) Hilliard & Burt, 1981			X														Calluna
	<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn, 1879	X	X	X	X			X	X	X								Calluna
	<i>Puccinellia maritima</i> (Huds.) Parl., 1850										X							Calluna
	<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh., 1800			X														Calluna
	<i>Quercus ilex</i> L., 1753					X												Calluna
	<i>Ranunculus bulbosus</i> L., 1753	X		X	X			X										Calluna
	<i>Ranunculus parviflorus</i> L., 1758					X												Calluna
	<i>Ranunculus peltatus</i> subsp. <i>baudotii</i> (Godr.) Meikle ex C.D.K.Cook, 1984			X														Calluna
	<i>Ranunculus repens</i> L., 1753			X														Calluna
	<i>Raphanus raphanistrum</i> L., 1753	X	X	X	X			X	X	X	X	X		X				Calluna
	<i>Raphanus raphanistrum</i> subsp. <i>landra</i> (Moretti ex DC.) Bonnier & Layens, 1894		X	X	X	X	X	X	X		X			X				Calluna
	<i>Romulea columnae</i> subsp. <i>coronata</i> (Merino) Merino, 2000	X			X													Calluna
<i>Rubia peregrina</i> L., 1753	X		X	X						X							Calluna	
<i>Rubia peregrina</i> subsp. <i>peregrina</i> L., 1753	X			X													Calluna	
<i>Rubus</i> L., 1753	X		X	X	X	X	X										Calluna	

Type	Espèce	SN	Ban	Loc'h	Penf	Cig	Dre	LV	LT	Bru	Gué	CQ	Qui	Kru	CB	Guiri	Bril	Sources	
Plantes vasculaires	<i>Silene uniflora</i> Roth, 1794	X																Calluna	
	<i>Silene uniflora</i> var. <i>uniflora</i>	X	X	X		X	X	X		X			X					Calluna	
	<i>Silene vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> (Moench) Garcke, 1869	X																Calluna	
	<i>Smyrniolus olusatrum</i> L., 1753	X	X		X	X													Calluna
	<i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X							Calluna
	<i>Solanum dulcamara</i> var. <i>dulcamara</i> L., 1753				X		X												Calluna
	<i>Solanum dulcamara</i> var. <i>marinum</i> Bab., 1843	X		X	X	X	X	X	X					X					Calluna
	<i>Solanum lycopersicum</i> L., 1753			X															Calluna
	<i>Solanum nigrum</i> L.	X		X	X	X	X				X			X				X	Calluna
	<i>Solanum tuberosum</i> L., 1753					X													Calluna
	<i>Sonchus arvensis</i> subsp. <i>arvensis</i> L., 1753			X													X		Calluna
	<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	X		X	X	X	X			X	X	X		X					Calluna
	<i>Sonchus asper</i> subsp. <i>asper</i> (L.) Hill, 1769			X	X		X							X					Calluna
	<i>Sonchus bulbosus</i> subsp. <i>bulbosus</i> (L.) N.Kilian & Greuter, 2003	X	X	X	X		X	X	X	X									Calluna
	<i>Sonchus oleraceus</i> L.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X				X	Calluna
	<i>Spergula arvensis</i> L., 1753	X			X														Calluna
	<i>Spergularia rupicola</i> (Lebel ex Le Jol.) G.López																	X	Calluna
	<i>Spergularia marina</i> (L.) Besser, 1822			X	X														Calluna
	<i>Spergularia rubra</i> (L.) J.Presl & C.Presl, 1819				X														Calluna
	<i>Spergularia rupicola</i> Lebel ex Le Jol., 1860	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X		X			Calluna
	<i>Spiranthes spiralis</i> (L.) Chevall., 1827				X														Calluna
	<i>Stellaria media</i> (L.) Vill.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X				X	Calluna
	<i>Stellaria pallida</i> (Dumort.) Piré, 1863	X			X					X									Calluna
	<i>Stuckenia pectinata</i> (L.) Börner, 1912			X															Calluna
	<i>Suaeda maritima</i> subsp. <i>maritima</i> (L.) Dumort., 1827			X		X													Calluna
	<i>Tamarix gallica</i> L., 1753			X															Calluna
	<i>Teucrium scorodonia</i> L., 1753	X		X	X		X												Calluna
	<i>Torilis nodosa</i> (L.) Gaertn., 1788	X			X														Calluna
	<i>Trifolium arvense</i> L., 1753	X				X													Calluna
	<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	X		X	X	X													Calluna
	<i>Trifolium dubium</i> Sibth., 1794	X			X	X													Calluna
	<i>Trifolium fragiferum</i> L., 1753			X															Calluna
<i>Trifolium glomeratum</i> L., 1753				X														Calluna	
<i>Trifolium micranthum</i> Viv., 1824				X														Calluna	
<i>Trifolium occidentale</i> Coombe, 1961	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X								Calluna	
<i>Trifolium ornithopodioides</i> L., 1753	X			X	X	X												Calluna	
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	X		X	X	X	X				X								Calluna	

Type	Espèce	SN	Ban	Loc'h	Penf	Cig	Dre	LV	LT	Bru	Gué	CQ	Qui	Kru	CB	Guiri	Bril	Sources	
Plantes vasculaires	<i>Trifolium resupinatum</i> L., 1753	X				X	X											Calluna	
	<i>Trifolium scabrum</i> L., 1753	X		X	X	X												Calluna	
	<i>Trifolium striatum</i> L., 1753	X			X													Calluna	
	<i>Trifolium strictum</i> L., 1755				X													Calluna	
	<i>Trifolium subterraneum</i> L., 1753	X			X	X												Calluna	
	<i>Trifolium suffocatum</i> L., 1771	X	X	X	X	X													Calluna
	<i>Triglochin maritima</i> L., 1753						X												Calluna
	<i>Tripleurospermum inodorum</i> (L.) Sch.Bip., 1844	X																	Calluna
	<i>Tripleurospermum maritimum</i> (L.) W.D.J.Koch	X	X	X	X	X	X	X	X			X		X			X	X	Calluna
	<i>Ulex europaeus</i> L., 1753	X		X	X			X											Calluna
	<i>Ulex europaeus</i> subsp. <i>europaeus</i> L., 1753			X	X														Calluna
	<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768				X														Calluna
	<i>Umblicus rupestris</i> (Salisb.) Dandy, 1948	X		X	X	X	X	X		X		X							Calluna
	<i>Urtica dioica</i> L., 1753			X	X			X											Calluna
	<i>Urtica urens</i> L., 1753	X		X	X														Calluna
	<i>Valerianella locusta</i> f. <i>carinata</i> (Loisel.) Devesa, J.López & R.Gonzalo, 2005			X	X														Calluna
	<i>Verbascum thapsus</i> L., 1753			X	X			X											Calluna
	<i>Verbascum virgatum</i> Stokes, 1787			X	X														Calluna
	<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	X	X	X	X			X	X										Calluna
	<i>Veronica persica</i> Poir., 1808							X											Calluna
	<i>Vicia angustifolia</i> L., 1759	X			X														Calluna
	<i>Vicia cordata</i> Wulfen ex Hoppe, 1812				X														Calluna
	<i>Vicia lathyroides</i> L., 1753	X																	Calluna
	<i>Vicia lutea</i> subsp. <i>lutea</i> L., 1753	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X								Calluna
	<i>Vicia sativa</i> L., 1753	X			X														Calluna
	<i>Vicia segetalis</i> Thuill., 1799	X		X	X			X	X	X									Calluna
	<i>Vinca major</i> L., 1753	X																	Calluna
	<i>Viola kitaibeliana</i> Schult., 1819	X		X	X														Calluna
	<i>Viola riviniana</i> f. <i>riviniana</i> [<i>Viola riviniana</i> Rchb. subsp. <i>riviniana</i>]				X														Calluna
	<i>Viola riviniana</i> Rchb., 1823			X	X														Calluna
	<i>Vulpia bromoides</i> (L.) Gray, 1821	X			X	X													Calluna
	<i>Vulpia membranacea</i> (L.) Dumort., 1824			X	X														Calluna
	<i>Yucca gloriosa</i> L., 1753		X																Calluna
	<i>Zannichellia pedunculata</i> Rchb., 1829			X															Calluna
<i>Zostera marina</i> var. <i>marina</i> L., 1753	X																	Calluna	

SN : Saint-Nicolas / Ban : Bananec / Penf : Penfret / Cig : Cigogne / Dren : Drevec / LV : Le Veau / LT : La Tombe / Brun : Brunec / Gué : Guéotec / CB : Castel Braz / CQ : Castel Quignenec / Kru : Krugen / Qui : Quignenec / Guiri : Guiriden / Bril : Brilimec / Mout : Moutons

Annexe 2: Liste des invertébrés de l'archipel des Glénan

Espèce	SN	Ban	Loc'h	Penf	Cig	Dren	LV	LT	Brun	Gué	CB	CQ	Kru	Qui	Guiri	Bril	Mout	Sources et bibliographie
Araneae																		
<i>Aculepeira ceropegia</i> (Walckenaer, 1802)						X		X										PG RNN Glénan (2014) ; Picard (2014) ; Ramage (2018)
<i>Agroeca cuprea</i> Menge, 1873	X					X												Picard (2014) ; GRECIA (2017)
<i>Agroeca inopina</i> O. Pickard-Cambridge, 1886						X												GRECIA (2017)
<i>Alopecosa cursor</i> (Hahn, 1831)	X																	Picard (2014)
<i>Alopecosa pulverulenta</i> (Clerck, 1758)						X												GRECIA (2017)
<i>Amaurobius erberi</i> (Keyserling, 1863)				X														GRECIA (2017)
<i>Amaurobius ferox</i> (Walckenaer, 1830)																	X	Fouillet (2006)
<i>Araneus diadematus</i> Clerck, 1758	X																	Picard (2014) ; GRECIA (2017)
<i>Arctosa fulvilineata</i> (Lucas, 1846)	X																	Ramage (2019)
<i>Arctosa perita</i> ssp. <i>arenicola</i> (Latreille, 1799)	X		X															GRECIA (2017) ; Ramage (2018)
<i>Argenna subnigra</i> (O. Pickard-Cambridge, 1861)																	X	Fouillet (2006)
<i>Atypus affinis</i> Eichwald, 1830	X					X	X	X					X	X		X		Le Floch (1987) ; Bénéat (1995) ; Picard (2014) ; Dutouquet et al. 2012
<i>Aulonia albimana</i> (Walckenaer, 1805)						X											X	Fouillet (2006) ; GRECIA (2017)
<i>Cheiracanthium puncturium</i> (Villers, 1789)	X																	Picard (2014) ; GRECIA (2017)
<i>Clubiona comta</i> C.L. Koch, 1839	X												X					Picard (2014) ; GRECIA (2017) ; Dutouquet et al. 2012
<i>Clubiona corticalis</i> (Walckenaer, 1802)													X					Dutouquet et al. (2012)
<i>Clubiona genevensis</i> L. Koch, 1866	X																	Picard (2014) ; GRECIA (2017)
<i>Clubiona similis</i> L. Koch, 1867	X																	Picard (2014) ; GRECIA (2017)
<i>Collisia inerans</i> (O. Pickard-Cambridge, 1885)																	X	Fouillet (2006)
<i>Drassodes lapidosus</i> (Walckenaer, 1802)	X								X				X	X				Picard (2014) ; GRECIA (2017) ; Dutouquet et al. 2012
<i>Drassodes pubescens</i> (Thorell, 1856)	X																	Picard (2014)
<i>Dysdera crocata</i> C.L. Koch, 1838	X	X	X	X										X	X	X	X	Picard (2014) ; GRECIA (2017) ; Ramage (2019) ; Dutouquet et al. 2012
<i>Dysdera erythrina</i> (Walckenaer, 1802)	X			X													X	Fouillet (2006) ; GRECIA (2017) ; Ramage (2019)
<i>Eratigena atrica</i> (C.L. Koch, 1843)	X																	Picard (2014)
<i>Erigone atra</i> Blackwall, 1833	X																	GRECIA (2017)
<i>Erigone dentipalpis</i> (Wider, 1834)	X																	Picard (2014)
<i>Euophrys herbigrada</i> (Simon, 1871)	X					X		X										PG RNN Glénan (2014) ; Picard (2014) ; GRECIA (2017)
<i>Gonatium rubens</i> (Blackwall, 1833)	X																	Picard (2014)
<i>Halorates reprobis</i> (O. Pickard-Cambridge, 1879)	X																	Picard (2014) ; GRECIA (2017)
<i>Haplodrassus dalmatensis</i> (L. Koch, 1866)	X																	Picard (2014) ; GRECIA (2017)
<i>Harpactea hombergi</i> (Scopoli, 1763)	X								X								X	Fouillet (2006) ; Picard (2014)
<i>Heliophanus auratus</i> C.L. Koch, 1835						X	X	X										GRECIA (2017) ; Géonature (1987)
<i>Heliophanus cupreus</i> (Walckenaer, 1802)						X	X	X										PG RNN Glénan (2014) ; Picard (2014)
<i>Heliophanus flavipes</i> (Hahn, 1832)								X						X				Picard (2014) ; Dutouquet et al. 2012
<i>Heliophanus tribulosus</i> Simon, 1868	X					X			X									Picard (2014) ; Ramage (2019)
<i>Hybocoptus corugis</i> (O. Pickard-Cambridge, 1875)	X																	Picard (2014) ; GRECIA (2017)
<i>Larinioides comutus</i> (Clerck, 1758)	X																	Picard (2014)
<i>Mangora acalypha</i> (Walckenaer, 1802)	X																	Ramage (2019)
<i>Minicia marginella</i> (Wider, 1834)																	X	Fouillet (2006)
<i>Myrmarachne formicaria</i> (De Geer, 1778)	X					X												Picard (2014) ; GRECIA (2017)
<i>Neoscona adianta</i> (Walckenaer, 1802)	X		X			X												Picard (2014) ; GRECIA (2017) ; Ramage (2018)
<i>Neriene clathrata</i> (Sundevall, 1830)	X																	Picard (2014)
<i>Nesticus cellulanus</i> (Clerck, 1758)	X																	Picard (2014)
<i>Ostearius melanopygius</i> (O. Pickard-Cambridge, 1879)	X																	Picard (2014) ; GRECIA (2017)
<i>Ozyptila atomaria</i> (Panzer, 1801)	X					X	X											PG RNN Glénan (2014) ; Picard (2014) ; GRECIA (2017)

Espèce	SN	Ban	Loc'h	Penf	Cig	Dren	LV	LT	Brun	Gué	CB	CQ	Kru	Qui	Guiri	Bril	Mout	Sources et bibliographie
Araneae																		
<i>Ozyptila claveata</i> (Walckenaer, 1837)	x																	Picard (2014) ; GREZIA (2017)
<i>Ozyptila praticola</i> (C.L. Koch, 1837)	x																	Picard (2014) ; GREZIA (2017)
<i>Ozyptila simplex</i> (O. Pickard-Cambridge, 1862)	x					x												Picard (2014) ; GREZIA (2017)
<i>Ozyptila trux</i> (Blackwall, 1846)						x												GREZIA (2017)
<i>Pachygnatha degeeri</i> Sundevall, 1830						x												GREZIA (2017)
<i>Pardosa amentata</i> (Clerck, 1758)						x	x											PG RNN Glénan (2014) ; Picard (2014)
<i>Pardosa nigriceps</i> (Thorell, 1856)						x												GREZIA (2017)
<i>Pardosa palustris</i> (Linnaeus, 1758)	x																	Picard (2014) ; GREZIA (2017)
<i>Philodromus dispar</i> Walckenaer, 1826						x												GREZIA (2017)
<i>Pholcus phalangioides</i> (Fuessly, 1775)																	x	Fouillet (2006)
<i>Pisaura mirabilis</i> (Clerck, 1758)	x													x				Picard (2014) ; GREZIA (2017) ; Dutouquet et al. 2012
<i>Pocadicnemis juncea</i> Lockett & Millidge, 1953	x					x												Picard (2014) ; GREZIA (2017)
<i>Porrhoclubiona genevensis</i> (L. Koch, 1866)	x																	Géonature (1987)
<i>Saliticus scenicus</i> (Clerck, 1758)														x	x	x		Dutouquet et al. (2012)
<i>Segestria senoculata</i> (Linnaeus, 1758)				x														GREZIA (2017)
<i>Sintula retroversus</i> (O. Pickard-Cambridge, 1875)	x																	Picard (2014) ; GREZIA (2017)
<i>Steatoda grossa</i> (C.L. Koch, 1838)																	x	Fouillet (2006)
<i>Tapinopa longidens</i> (Wider, 1834)	x																	Picard (2014)
<i>Tenuiphantes tenuis</i> (Blackwall, 1852)	x					x												Picard (2014) ; GREZIA (2017)
<i>Tenuiphantes zimmermanni</i> (Bertkau, 1890)	x																	Picard (2014) ; GREZIA (2017)
<i>Tetragnatha extensa</i> (Linnaeus, 1758)	x																	Picard (2014) ; GREZIA (2017)
<i>Tibellus maritimus</i> (Menge, 1875)	x																	Picard (2014)
<i>Tiso vagans</i> (Blackwall, 1834)	x																	Picard (2014) ; GREZIA (2017)
<i>Trachosa terricola</i> Thorell, 1856	x																	Picard (2014) ; GREZIA (2017)
<i>Xysticus bifasciatus</i> C.L. Koch, 1837												x			x	x		Dutouquet et al. (2012)
<i>Xysticus cristatus</i> (Clerck, 1758)	x																	Picard (2014) ; GREZIA (2017)
<i>Xysticus erraticus</i> (Blackwall, 1834)	x					x	x										x	Fouillet (2006) ; PG RNN Glénan (2014) ; Picard (2014) ; GREZIA (2017)
<i>Xysticus kochi</i> Thorell, 1872	x																	Picard (2014) ; GREZIA (2017) ; Ramage (2019)
<i>Xysticus lanio</i> C.L. Koch, 1835														x				Dutouquet et al. (2012)
<i>Zodarium rubidum</i> Simon, 1914	x					x												Picard (2014) ; GREZIA (2017) ; Ramage (2019)
Arachaeognatha																		
<i>Petrobius maritimus</i> (Leach, 1809)						x	x			x					x			PG RNN Glénan (2014) ; Picard (2014) ; Géonature (1979) ; Dutouquet et al. 2012
Coleoptera																		
<i>Adalia decempunctata</i> (Linnaeus, 1758)				x														Géonature (2022)
<i>Aepus robinii</i> Laboulbène, 1849	x			x														Ramage (2021) ; Géonature (2023)
<i>Amara aenea</i> (De Geer, 1774)												x					x	Fouillet (2006) ; Dutouquet et al. (2012)
<i>Amara bifrons</i> (Gyllenhal, 1810)																	x	Fouillet (2006)
<i>Amara convexuscula</i> (Marsham, 1802)			x															Ramage (2019)
<i>Anisodactylus binotatus</i> (Fabricius, 1787)	x																	Trébern (2013)
<i>Anoxia villosa</i> (Fabricius, 1782)	x			x														Buord (2013)
<i>Anthicus antherinus</i> (Linnaeus, 1761)																	x	Fouillet (2006)
<i>Anthicus tristis</i> (W.L.E. Schmidt, 1842)																	x	Fouillet (2006) ; Trébern (2013)
<i>Athous haemorrhoidalis</i> (Fabricius, 1801)														x				Dutouquet et al. (2012)
<i>Bembidion biguttatum</i> (Fabricius, 1779)				x														Trébern (2013)
<i>Bembidion obtusum</i> Audinet-Serville, 1821				x														Ramage (2019)

Espèce	SN	Ban	Loc'h	Penf	Cig	Dren	LV	LT	Brun	Gué	CB	CQ	Kru	Qui	Guir	Bril	Mout	Sources et bibliographie
Coleoptera																		
<i>Calathus cinctus</i> Motschulsky, 1850	x	x	x	x		x												GRETIA (2017) ; Ramage (2019)
<i>Calathus fuscipes</i> (Goeze, 1777)				x													x	Fouillet (2006) ; Ramage (2019)
<i>Calathus melanocephalus</i> (Linnaeus, 1758)	x		x	x													x	Fouillet (2006) ; Ramage (2019)
<i>Calathus mollis</i> (Marsham, 1802)	x																	Trébern (2013)
<i>Cercyon depressus</i> (Stephens, 1829)	x																	GRETIA (2017)
<i>Cercyon littoralis</i> (Gyllenhal, 1808)	x																	GRETIA (2017)
<i>Cercyon marinus</i> Thomson, 1853	x																	GRETIA (2017)
<i>Chilocorus bipustulatus</i> (Linnaeus, 1758)				x														Buord (2022)
<i>Chrysanthia viridissima</i> (Linnaeus, 1758)	x																	Géonature (2021)
<i>Coccinella septempunctata</i> Linnaeus, 1758	x			x		x											x	Buord (2013) ; Ramage (2018) ; Ramage (2020) ; Géonature (1996)
<i>Coccinella undecimpunctata</i> Linnaeus, 1758	x																	Géonature (2021)
<i>Colotes maculatus</i> (Laporte de Castelnau, 1838)	x																	Ramage (2017)
<i>Creophilus maxillosus</i> (Linnaeus, 1758)	x																	Trébern (2013)
<i>Cryptocephalus fulvus</i> (Goeze, 1777)	x																	Buord (2013)
<i>Cteniopus sulphureus</i> (Linnaeus, 1758)	x																	Ramage (2017) ; Buord (2013)
<i>Dicheirotichus obsoletus</i> (Dejean, 1829)	x																	Ramage (2019)
<i>Dorcus parallelipedus</i> (Linnaeus, 1758)	x																	Ramage (2019)
<i>Glischrochilus quadripunctatus</i> (Linnaeus, 1758)				x														Trébern (2013)
<i>Halacritus punctum</i> (Aubé, 1843)	x			x														Ramage (2018)
<i>Harpalus affinis</i> (Schränk, 1781)				x													x	Fouillet (2006) ; Ramage (2019)
<i>Harpalus anxius</i> (Dufschmid, 1812)				x														Ramage (2019)
<i>Harpalus attenuatus</i> Stephens, 1828						x								x				GRETIA (2017) ; Dutouquet et al. 2012
<i>Harpalus dimidiatus</i> (P. Rossi, 1790)						x												GRETIA (2017)
<i>Harpalus fuscipalpis</i> Sturm, 1818				x													x	Ramage (2017)
<i>Harpalus neglectus</i> Audinet-Serville, 1821	x																	Ramage (2019)
<i>Harpalus rubripes</i> (Dufschmid, 1812)				x														Ramage (2019)
<i>Harpalus tardus</i> (Panzer, 1797)																	x	Fouillet (2006)
<i>Hemicrepidius hirtus</i> (Herbst, 1784)														x				Dutouquet et al. (2012)
<i>Hippodamia variegata</i> (Goeze, 1777)	x																	Wiza (2021)
<i>Hirticollis hispidus</i> (Rossi, 1792)																	x	Fouillet (2006)
<i>Hister quadrimaculatus</i> Linnaeus, 1758																	x	Géonature (2016)
<i>Hister unicolor</i> Linnaeus, 1758														x	x			Dutouquet et al. (2012)
<i>Lagria hirta</i> (Linnaeus, 1758)						x												GRETIA (2017)
<i>Leptinotarsa decemlineata</i> (Say, 1824)																	x	Buord (2013)
<i>Lixus vilis</i> (Rossi, 1790)	x																	Géonature (2021)
<i>Lucanus cervus</i> (Linnaeus, 1758)																	x	DOCOB (2014) ; Géonature (1996)
<i>Masoreus wetterhallii</i> (Gyllenhal, 1813)	x																	Ramage (2019)
<i>Myrrha octodecimguttata</i> (Linnaeus, 1758)	x																	Géonature (2013)
<i>Nebria brevicollis</i> (Fabricius, 1792)								x			x		x					Picard (2014) ; Dutouquet et al. 2012
<i>Nebria complanata</i> (Linnaeus, 1767)	x	x	x	x													x	Picard (2014) ; Ramage (2017) ; GRETIA (2017) ; Ramage (2018) ; Ramage (2019) ; Ramage (2020)
<i>Netocia morio</i> (Fabricius, 1781)	x	x				x	x											PG RNN Glénan (2014) ; Ramage (2017) ; GRETIA (2017) ; Delliou (2014) ; Buord (2013) ; Ramage (2019) ; Ramage (2020)
<i>Notiophilus substriatus</i> G.R. Waterhouse, 1833				x														Ramage (2019)
<i>Notoxus monoceros</i> (Linnaeus, 1761)															x			Dutouquet et al. (2012)
<i>Ocys harpaloides</i> (Audinet-Serville, 1821)	x																	Ramage (2019)

Espèce	SN	Ban	Loc'h	Penf	Cig	Dren	LV	LT	Brun	Gué	CB	CQ	Kru	Qui	Guiri	Bril	Mout	Sources et bibliographie
Coleoptera																		
Oedemera nobilis (Scopoli, 1763)						X							X					Ramage (2020); Dutouquet et al. 2012
Oliorhynchus atropterus (De Geer, 1775)	X																	Buord (2023)
Oxystoma pomonae (Fabricius, 1798)												X						Dutouquet et al. (2012)
Paradromius linearis (Olivier, 1795)	X								X									GRETA (2017); Géonature (2021)
Phaleria cadaverina (Fabricius, 1792)	X	X	X															Ramage (2017) ; Ramage (2018) ; Ramage (2021)
Phylan gibbus (Fabricius, 1775)	X																	Géonature (1987)
Phylan pilipes (Herbst, 1797)	X		X															Ramage (2017) ; Buord (2013) ; Ramage (2018)
Poecilus cupreus (Linnaeus, 1758)				X														Ramage (2019)
Pogonus chalceus (Marsham, 1802)			X															Ramage (2019)
Pseudoophonus rufipes (De Geer, 1774)															X		X	Fouillet (2006); Dutouquet et al. (2012)
Psilothrix viridicoerulea (Geoffroy, 1785)	X	X		X		X	X	X				X		X	X	X		Picard (2014) ; Ramage (2017) ; Ramage (2019) ; Ramage (2020) ; Géonature (1987) ; Dutouquet et al. (2012)
Rhizobius chrysomeloides (Herbst, 1792)	X			X														Trébern (2013); Géonature (2021)
Rhizobius litura (Fabricius, 1787)	X							X									X	Fouillet (2006); Géonature (2013;2021)
Scymnus auritus Westman in Thunberg, 1795	X																	Géonature (2021)
Stenus aceris Stephens, 1833	X																	Ramage (2017)
Syntomus foveatus (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	X																X	Fouillet (2006) ; Ramage (2019)
Tachyporus hypnorum (Fabricius, 1775)												X						Dutouquet et al. (2012)
Tasgius ater (Gravenhorst, 1802)																	X	Fouillet (2006)
Dermoptera																		
Forficula auricularia Linnaeus, 1758	X			X			X				X	X	X	X		X	X	Buord (2013) ; Ramage (2020) ; Géonature (2021); Dutouquet et al. (2012)
Diptera																		
Bibio marci (Linnaeus, 1758)						X	X							X				PG RNN Glénan (2014) ; Picard (2014); Dutouquet et al. 2012
Chloromyia formosa (Scopoli, 1763)	X																	Wiza (2021)
Coelopa frigida (Fabricius, 1805)	X																	Ramage (2017)
Cyrtosia marginata Perris, 1839	X																	Ramage (2017) ; Ramage (2018)
Dilophus febrilis (Linnaeus, 1758)	X																	Ramage (2018)
Dymachus trigonus (Meigen, 1804)	X																	Ramage (2017) ; Ramage (2018)
Episyrphus balteatus (De Geer, 1776)	X																	Wiza (2021)
Helcomyza ustulata Curtis, 1825	X	X																Ramage (2017) ; Ramage (2019)
Hercostomus germanus (Wiedemann, 1817)	X																	Ramage (2018) ; Ramage (2019)
Lucilia caesar (Linnaeus, 1758)														X		X		Dutouquet et al. (2012)
Nephrotoma submaculosa Edwards, 1928	X																	Ramage (2021)
Orygma luctuosum Meigen, 1830	X	X																Ramage (2017) ; Ramage (2019)
Philonicus albiceps (Meigen, 1820)	X																	Ramage (2017)
Sphaerophoria scripta (Linnaeus, 1758)	X																	Wiza (2021)
Swammerdamella brevicomis (Meigen, 1830)	X																	Ramage (2018)
Syrilla pipiens (Linnaeus, 1758)	X																	Wiza (2021)
Tipula vernalis Meigen, 1804	X																	Ramage (2021)
Geophilomorpha																		
Geophilus flavus (De Geer, 1778)															X			Dutouquet et al. (2012)
Pachymerium ferrugineum (C.L. Koch, 1835)		X		X														Ramage (2017)
Hemiptera																		
Aelia acuminata (Linnaeus, 1758)						X		X										Buord (2013)
Aepophilus bonnairei Signoret, 1879	X																	Ramage (2021)
Aphis fabae Scopoli, 1763						X	X	X										PG RNN Glénan (2014) ; Picard (2014)

Espèce	SN	Ban	Loc'h	Penf	Cig	Dren	LV	LT	Brun	Gué	CB	CQ	Kru	Qui	Guiri	Bril	Mout	Sources et bibliographie
Hemiptera																		
<i>Byrsinus flavicornis</i> (Fabricius, 1794)	x																	Buord (2023)
<i>Cydnus aterrimus</i> (Forster, 1771)	x	x																Buord (2013) ; Ramage (2018) ; Géonature (2023)
<i>Dicranocephalus agilis</i> (Scopoli, 1763)	x																	Buord (2013)
<i>Geotomus punctulatus</i> (A. Costa, 1847)																	x	Fouillet (2006)
<i>Graphosoma italicum</i> (O.F. Müller, 1766)	x	x						x										Ramage (2017) ; Ramage (2020)
<i>Himacerus mirmicoides</i> (O. Costa, 1834)	x																x	Fouillet (2006) ; Buord (2013)
<i>Ischnodemus sabuleti</i> (Fallén, 1826)	x							x	x									Buord (2013)
<i>Micrelytra fossularum</i> (Rossi, 1790)	x																	Géobretagne (2021)
<i>Notostira erratica</i> (Linnaeus, 1758)																	x	Fouillet (2006)
<i>Nysius thymi</i> (Wolff, 1804)																	x	Fouillet (2006)
<i>Orsillus depressus</i> (Mulsant & Rey, 1852)					x													Buord (2022)
<i>Philaenus spumarius</i> (Linnaeus, 1758)								x	x									PG RNN Glénan (2014) ; Picard (2014)
<i>Piezodorus lituratus</i> (Fabricius, 1794)					x													Buord (2022)
<i>Pionosomus varius</i> (Wolff, 1804)	x				x													Buord (2023)
<i>Prostemma guttula</i> (Fabricius, 1787)					x													Buord (2022)
<i>Pyrrhocoris apterus</i> (Linnaeus, 1758)	x	x			x									x			x	Dutouquet et al. 2012; Ramage (2017) ; Buord (2013;2022) ; Ramage (2019) ; Ramage (2020) ; Ramage (2021)
<i>Rhaphigaster nebulosa</i> (Poda, 1761)					x													Buord (2022)
<i>Rhynocoris erythropus</i> (Linnaeus, 1767)													x					Dutouquet et al. (2012)
<i>Tachycixius venustulus</i> (Germar, 1830)	x																	Ramage (2017)
Hymenoptera																		
<i>Tachycixius venustulus</i> (Germar, 1830)	x																	Ramage (2017)
<i>Ammophila sabulosa</i> (Linnaeus, 1758)	x																	Guillebot de Nerville (2023)
<i>Anax imperator</i> (Leach, 1815)					x													Géonature (2022)
<i>Andrena agillissima</i> (Scopoli, 1770)	x																	Ramage (2018) ; Ramage (2019)
<i>Andrena cineraria</i> (Linnaeus, 1758)	x																	Picard (2014)
<i>Andrena dorsata</i> (Kirby, 1802)	x																	Picard (2014)
<i>Andrena flavipes</i> Panzer, 1799	x																	Picard (2014)
<i>Andrena humilis</i> Imhoff, 1832	x																	Ramage (2018)
<i>Andrena nigroaenea</i> (Kirby, 1802)	x																	Picard (2014) ; Ramage (2018)
<i>Anoplius infuscatus</i> (Vander Linden, 1827)	x																	Herbrecht (2017) ; Buord (2013)
<i>Anthophora plumipes</i> (Pallas, 1772)	x																	Picard (2014) ; Ramage (2018)
<i>Anthophora retusa</i> (Linnaeus, 1758)	x																	Picard (2014)
<i>Apis mellifera</i> Linnaeus, 1758								x	x									Buord (2013) ; Ramage (2020)
<i>Athalia rosae</i> (Linnaeus, 1758)																	x	Fouillet (2006)
<i>Bembix rostrata</i> (Linnaeus, 1758)	x																	Géonature (2021)
<i>Bombus humilis</i> Illiger, 1806	x																	Ramage (2018)
<i>Bombus lapidarius</i> (Linnaeus, 1758)	x																x	Picard (2014)
<i>Bombus muscorum</i> (Linnaeus, 1758)	x																	Picard (2014) ; Ramage (2017)
<i>Bombus terrestris</i> (Linnaeus, 1758)	x														x			Picard (2014) ; Ramage (2017) ; Ramage (2018) ; Dutouquet et al. 2012
<i>Brachymeria obtusata</i> (Förster, 1859)	x																	Ramage (2020)
<i>Colletes fodiens</i> (Fourcroy, 1785)	x																	Ramage (2018)
<i>Crossocerus elongatulus</i> (Vander Linden, 1829)	x																	Ramage (2018)
<i>Cryptochelilus notatus</i> (Rossius, 1792)																	x	Herbrecht (2017)
<i>Dasygaster hirtipes</i> (Fabricius, 1793)	x																	Ramage (2018)
<i>Diodontus minutus</i> (Fabricius, 1793)	x																	Ramage (2018)

Espèce	SN	Ban	Loc'h	Penf	Cig	Dren	LV	LT	Brun	Gué	CB	CQ	Kru	Qui	Guiri	Bril	Mout	Sources et bibliographie
Hymenoptera																		
Episyron rufipes (Linnaeus, 1758)			x															Ramage (2019)
Eucera nigrescens Pérez, 1879	x																	Picard (2014) ; Ramage (2018)
Evagetes dubius (Vander Linden, 1827)										x								Herbrecht (2017)
Formica cunicularia Latreille, 1798	x																	Ramage (2017) ; Buord (2013)
Halictus scabiosae (Rossi, 1790)	x																	Ramage (2017) ; Ramage (2018)
Lasioglossum brevicorne (Schenck, 1868)	x																	Ramage (2018)
Lasioglossum leucozonium (Schrank, 1781)	x																	Ramage (2018)
Lasioglossum morio (Fabricius, 1793)	x																	Ramage (2018)
Lasioglossum smeathmanellum (Kirby, 1802)	x																	Ramage (2018)
Lasioglossum xanthopus (Kirby, 1802)	x																	Picard (2014)
Lasius alienus (Förster, 1850)																	x	Fouillet (2006)
Lasius brunneus (Latreille, 1798)	x																	Picard (2014)
Lasius emarginatus (Olivier, 1792)	x																x	Fouillet (2006) ; Buord (2013)
Lasius flavus (Fabricius, 1782)														x			x	Fouillet (2006) ; Dutouquet et al. (2012)
Lasius niger (Linnaeus, 1758)						x	x	x				x		x				PG RNN Glénan (2014) ; Picard (2014) ; Dutouquet et al. 2012
Megachile leachella Curtis, 1828	x																	Ramage (2018)
Melecta albifrons (Forster, 1771)	x																	Ramage (2018)
Myrmecina graminicola (Latreille, 1802)																	x	Fouillet (2006)
Myrmica rubra (Linnaeus, 1758)						x	x	x						x				PG RNN Glénan (2014) ; Picard (2014) ; Dutouquet et al. 2012
Myrmica scabrinodis Nylander, 1846	x																x	Fouillet (2006) ; Picard (2014)
Nomada goodeniana (Kirby, 1802)	x																	Ramage (2018)
Platymischus dilatatus Westwood, 1832	x			x			x											Ramage (2018) ; Ramage (2020)
Podalonia luffii (Saunders, 1903)	x			x														Ramage (2017) ; Ramage (2018)
Pompilus cinereus (Fabricius, 1775)	x																	Herbrecht (2017) ; Buord (2013) ; Ramage (2019)
Ponera coarctata (Latreille, 1802)																	x	Fouillet (2006)
Scolia hirta (Schrank, 1781)	x		x															Picard (2014) ; Ramage (2017) ; Ramage (2018)
Salenopsis fugax (Latreille, 1798)																	x	Fouillet (2006)
Sphecodes spinulosus Hagens, 1875	x																	Ramage (2018)
Spheg funerarius Gussakovskij, 1934	x																	Ramage (2018)
Tachysphex obscuripennis (Schenck, 1857)	x																	Ramage (2017)
Tapinoma erraticum (Latreille, 1798)	x																	Picard (2014)
Temnothorax albipennis (Curtis, 1854)	x																	Ramage (2017)
Tetramorium caespitum (Linnaeus, 1758)																	x	Fouillet (2006)
Isopoda																		
Armadillidium album Dollfus, 1887													x				x	Dutouquet et al. (2012)
Armadillidium vulgare (Latreille, 1804)	x			x		x	x		x			x	x	x			x	Fouillet (2006) ; Picard (2014) ; GRETA (2017) ; Buord (2013) ; Dutouquet et al. 2012
Ligia oceanica (Linnaeus, 1767)	x	x									x			x			x	Fouillet (2006) ; Géonature (2021) ; Dutouquet et al. (2012)
Oniscus asellus Linnaeus, 1758	x	x				x	x	x										Picard (2014) ; GRETA (2017) ; Dutouquet et al. 2012
Philoscia muscorum (Scopoli, 1763)						x	x	x						x				Fouillet (2006) ; Picard (2014) ; Dutouquet et al. 2012
Platyarthrus hoffmannseggii Brandt, 1833			x			x			x									Fouillet (2006) ; GRETA (2017)
Porcellio scaber Latreille, 1804	x			x			x	x	x		x	x	x	x	x	x	x	Fouillet (2006) ; Picard (2014) ; GRETA (2017) ; Buord (2013) ; Géonature (1987) ; Dutouquet et al. (2012)
Ixodida																		
Alectorobius maritimus (Vermeil & Marguet, 1967)																	x	Fouillet (2006)

Espèce	SN	Ban	Loc'h	Perf	Cig	Dren	LV	LT	Brun	Gué	CB	CQ	Kru	Qui	Guiri	Bril	Mout	Sources et bibliographie
Julida																		
<i>Cylindroiulus latestriatus</i> (Curtis, 1845)	x			x														Ramage (2017)
<i>Tachypodoiulus niger</i> (Leach, 1814)																	x	Dutouquet et al. (2012)
Lepidoptera																		
<i>Aglais io</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	x	x	x	x		x						x	x	x	Fouillet (2006) ; Ramage (2018) ; Ramage (2021) ; Géonature (2003;2004;2017;2020)
<i>Aglais urticae</i> (Linnaeus, 1758)	x	x		x					x								x	Buord (2013) ; Géonature (1996; 2004)
<i>Agriphila geniculea</i> (Haworth, 1811)																	x	Fouillet (2006)
<i>Agrius convolvuli</i> (Linnaeus, 1758)			x		x												x	Fouillet (2006) ; Géonature (2003)
<i>Agrotis ripae</i> Hübner, 1823	x																	Picard (2014)
<i>Anthocharis cardamines</i> (Linnaeus, 1758)																	x	Géonature (2019)
<i>Arctia villica</i> (Linnaeus, 1758)	x		x															Delliou (2014) ; Géonature (2003)
<i>Aricia agestis</i> (Denis & Schiffmüller, 1775)	x			x													x	Buord (2013) ; Géonature (2019 ; 2022)
<i>Autographa gamma</i> (Linnaeus, 1758)	x		x															Buord (2013) ; Géonature (2003)
<i>Cacoecimorpha pronubana</i> (Hübner, 1799)														x				Dutouquet et al. (2012)
<i>Camptogramma bilineata</i> (Linnaeus, 1758)	x																	Picard (2014)
<i>Chrysoeuchia culmella</i> (Linnaeus, 1758)	x																	Picard (2014)
<i>Coenonympha pamphilus</i> (Linnaeus, 1758)		x		x					x							x	x	Buord (2013) ; Géonature (2004; 2016)
<i>Colias crocea</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	x	x	x	x	x	x			x							x	x	Fouillet (2006) ; Ramage (2017) ; Buord (2013) ; Ramage (2018) ; Géonature (2003; 2004)
<i>Deilephila elpenor</i> (Linnaeus, 1758)			x															Géonature (2000)
<i>Diaphora mendica</i> (Clerck, 1759)	x																	Picard (2014)
<i>Epirrhoe galiata</i> (Denis & Schiffmüller, 1775)	x																	Picard (2014)
<i>Euproctis chrysorrhoea</i> (Linnaeus, 1758)	x																	Picard (2014) ; Ramage (2017)
<i>Gonepteryx rhamni</i> (Linnaeus, 1758)																	x	Géonature (2015)
<i>Hadena bicruris</i> (Hufnagel, 1766)								x										Géonature (2021)
<i>Hadena perplexa</i> (Denis & Schiffmüller, 1775)	x																	Picard (2014)
<i>Hipparchia semele</i> (Linnaeus, 1758)															x			Dutouquet et al. (2012)
<i>Idaea dimidiata</i> (Hufnagel, 1767)	x																	Picard (2014)
<i>Idaea fuscovenosa</i> (Goeze, 1781)	x																	Picard (2014)
<i>Idaea ochrata</i> (Scopoli, 1763)	x																	Wiza (2021)
<i>Idaea rusticata</i> (Denis & Schiffmüller, 1775)	x																	Picard (2014)
<i>Lasiocampa quercus</i> (Linnaeus, 1758)				x														Géonature (2023)
<i>Lasiocampa trifolii</i> (Denis & Schiffmüller, 1775)	x	x		x		x	x											PG RNN Glénan (2014) ; Delliou (2014) ; Buord (2013) ; Ramage (2019)
<i>Lasiommata megera</i> (Linnaeus, 1767)		x							x								x	Géonature (2004)
<i>Leucania comma</i> (Linnaeus, 1760)	x																	Picard (2014)
<i>Lycaena phlaeas</i> (Linnaeus, 1760)	x		x															Ramage (2018) ; Hamon (2003)
<i>Macroglossum stellatarum</i> (Linnaeus, 1758)	x		x	x	x	x			x								x	Picard (2014) ; Ramage (2017) ; Buord (2013) ; Géonature (2002; 2003; 2019)
<i>Malacosoma neustria</i> (Linnaeus, 1758)				x														Buord (2013)
<i>Mamestra brassicae</i> (Linnaeus, 1758)	x																	Picard (2014)
<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	x					x							x	x	Géonature (1996;2004;2017;2022)
<i>Noctua pronuba</i> (Linnaeus, 1758)	x																	Picard (2014)
<i>Opisthograptis luteolata</i> (Linnaeus, 1758)												x						Dutouquet et al. (2012)
<i>Panolis flammea</i> (Denis & Schiffmüller, 1775)							x											Géonature (2010)
<i>Papilio machaon</i> Linnaeus, 1758	x	x							x							x		Géonature (2004; 2021)
<i>Pararge aegeria</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	x					x					x		x	x	Buord (2013) ; Géonature (2003; 2005;2021) ; Dutouquet et al. 2012
<i>Peribatodes rhomboidaria</i> (Denis & Schiffmüller, 1775)	x																	Picard (2014)

Espèce	SN	Ban	Loc'h	Penf	Cig	Dren	LV	LT	Brun	Gué	CB	CQ	Kru	Qui	Guiri	Bril	Mout	Sources et bibliographie
Lepidoptera																		
Phlogophora meticulosa (Linnaeus, 1758)	x																	Delliou (2014)
Pieris brassicae (Linnaeus, 1758)	x	x	x	x		x	x		x					x	x	x	x	PG RNN Glénan (2014) ; Picard (2014) ; Buord (2013) ; Ramage (2018) ; Géonature (2004, 2020); Dufouquet et al. 2012
Pieris napi (Linnaeus, 1758)	x					x			x									x Géonature (2010; 2021; 2024)
Pieris rapae (Linnaeus, 1758)	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x			x	x	x	x	Fouillet (2006) ; Ramage (2017) ; Buord (2013) ; Ramage (2018) ; Ramage (2019) ; Ramage (2020) ; Géonature (2003; 2004); Dufouquet et al. (2012)
Polygona c-album (Linnaeus, 1758)	x		x															Géonature (2015;2022)
Polyommatus icarus (Rottemburg, 1775)	x																	Ramage (2017) ; Buord (2013)
Pterophorus pentadactylus (Linnaeus, 1758)	x																	Picard (2014)
Pyrausta despicata koenigiana (O.F. Müller, 1764)	x																	Picard (2014)
Pyronia tithonus (Linnaeus, 1771)	x	x	x	x			x		x							x	x	Picard (2014) ; Ramage (2017) ; Buord (2013); Géonature (2004; 2017); Hamon (2003)
Scopula emutaria (Hübner, 1809)	x																	Picard (2014)
Spilarcia lutea (Hufnagel, 1766)	x																	Géonature (1987)
Spilosoma lubricipeda (Linnaeus, 1758)	x																	Picard (2014)
Spiris striata (Linnaeus, 1758)	x			x														Buord (2013)
Thaumetopoea pityocampa (Denis & Schiffmüller, 1775)				x														Guillebot de Nerville (2020)
Tyria jacobaeae (Linnaeus, 1758)	x		x	x									x					Trébern (2013) ; Buord (2013); Hamon (2003); Dufouquet et al. (2012)
Udea ferrugalis (Hübner, 1796)													x					Dufouquet et al. (2012)
Vanessa atalanta (Linnaeus, 1758)	x	x	x	x	x	x	x	x	x		x			x		x	x	PG RNN Glénan (2014) ; Picard (2014) ; Ramage (2017) ; Buord (2013) ; Ramage (2018) ; Ramage (2019) ; Géonature (2003, 2004, 2023); Dufouquet et al. (2012)
Vanessa cardui (Linnaeus, 1758)	x	x	x	x	x			x	x	x						x	x	Picard (2014) ; Ramage (2017) ; Buord (2013) ; Géonature (2003;2004;2016;2024)
Xanthorhoe fluctuata (Linnaeus, 1758)	x																	Picard (2014)
Xestia xanthographa (Denis & Schiffmüller, 1775)									x									Picard (2014)
Zygaena trifolii (Esper, 1783)	x	x		x														Picard (2014) ; Ramage (2017) ; Buord (2013)
Lithobiomorpha																		
Lithobius forficatus (Linnaeus, 1758)															x			Dufouquet et al. (2012)
Mantodea																		
Mantis religiosa (Linnaeus, 1758)				x														Guillebot de Nerville (2019)
Odonata																		
Aeshna affinis (Vander Linden, 1820)			x															Biotope (2020b)
Aeshna cyanea (O.F. Müller, 1764)																		x Géonature (2003)
Aeshna mixta (Latreille, 1805)			x	x	x													x Géonature (2003; 2021; 2024)
Calopteryx virgo (Linnaeus, 1758)																		x Le Guen (2016)
Crocothemis erythraea (Brullé, 1832)																		x Géonature (2019)
Enallagma cyathigerum (Charpentier, 1840)	x																	Ramage (2018)
Ischnura elegans (Vander Linden, 1820)	x		x															Ramage (2017) ; Biotope (2020b)
Lestes barbarus (Fabricius, 1798)			x															Biotope (2020b)
Sympetrum fonscolombii (Selys, 1840)																		x Géonature (2019)
Sympetrum meridionale (Selys, 1841)	x																	Wiza (2021)
Sympetrum sanguineum (O.F. Müller, 1764)			x															x Biotope (2020b); Géonature (2019)
Sympetrum striolatum (Charpentier, 1840)			x	x														x Géonature (2003;2008; 2018)
Opliones																		
Leiobunum blackwalli Meade, 1861	x																	Picard (2014)
Phalangium opilio Linnaeus, 1758	x																	Picard (2014) ; GRETA (2017)

Espèce	SN	Ban	Loc'h	Penf	Cig	Dren	LV	LT	Brun	Gué	CB	CQ	Kru	Qui	Guiri	Bril	Mout	Sources et bibliographie
Orthoptera																		
<i>Chorthippus albomarginatus</i> (De Geer, 1773)	x	x	x	x					x						x	x		Durfort (2016b) ; Durfort (2016a) ; Picard (2014) ; Géonature (2008)
<i>Chorthippus biguttulus</i> (Linnaeus, 1758)																	x	Fouillet (2006)
<i>Chorthippus brunneus</i> (Thunberg, 1815)	x			x											x		x	Fouillet (2006) ; Géonature (2020; 2022) ; Dutouquet et al. 2012
<i>Conocephalus dorsalis</i> (Latreille, 1804)	x		x															Durfort (2016c); Durfort (2016b)
<i>Conocephalus fuscus</i> (Fabricius, 1793)	x		x	x														Picard (2014); Durfort (2016a); Géonature (2022)
<i>Euchorthippus elegantulus</i> Zeuner, 1940	x	x	x	x														Ramage (2017) ; Buord (2013) ; Ramage (2018) ; Géonature (2022; 2024)
<i>Leptophyes punctatissima</i> (Bosc, 1792)				x														Buord (2013)
<i>Locusta migratoria</i> (Linnaeus, 1758)	x																x	Ferré (2018)
<i>Myrmeleotettix maculatus</i> (Thunberg, 1815)	x		x	x														Picard (2014) ; Ramage (2017) ; Ramage (2018); Durfort (2016b); Géonature (2022)
<i>Oedipoda caerulescens</i> (Linnaeus, 1758)				x														Géonature (2021)
<i>Platycleis affinis</i> Fieber, 1853	x																	Picard (2014)
<i>Platycleis albopunctata</i> (Goeze, 1778)			x	x														Durfort (2016a); Durfort (2016b); Buord (2022)
<i>Roeseliana roeselii</i> (Hagenbach, 1822)																x		Guillebot de Nerville (2022)
<i>Ruspolia nitidula</i> (Scopoli, 1786)	x						x											Buord (2013) ; Géonature (2021)
<i>Tessellana tessellata</i> (Charpentier, 1825)	x																	Ramage (2017); Guillebot de Nerville (2022)
<i>Tettigonia viridissima</i> (Linnaeus, 1758)	x	x	x	x			x											Picard (2014) ; Buord (2013) ; Géonature (2004; 2021; 2024)
Pseudoscorpiones																		
<i>Neobisium maritimum</i> (Leach, 1817)	x																	Ramage (2021)
Siphonaptera																		
<i>Nosopsyllus fasciatus</i> (Bosc d'Antic, 1800)			x															GREIA (2017)
Stylommatophora																		
<i>Arion hortensis</i> A. Féruccac, 1819	x						x											Kerbiroü (1994) ; Bénéat (1995) ; Géonature (1994)
<i>Arion rufus</i> (Linnaeus, 1758)	x																	Kerbiroü (1994) ; Bénéat (1995)
<i>Cepaea hortensis</i> (O.F. Müller, 1774)				x		x												Géonature (1994)
<i>Cepaea nemoralis</i> (Linnaeus, 1758)			x	x														Géonature (2002;2003)
<i>Cernuella virgata</i> (Da Costa, 1778)	x	x	x	x	x													Géonature (2002 ; 2003)
<i>Cochlicella acuta</i> (O.F. Müller, 1774)	x	x	x	x	x									x			x	Kerbiroü (1994) ; Bénéat (1994; 1995) ; Géonature (2002; 2003); Dutouquet et al. 2012
<i>Cochlicella barbara</i> (Linnaeus, 1758)									x					x				PG RNN Glénan (2014); Dutouquet et al. 2012
<i>Cornu aspersum</i> (O.F. Müller, 1774)	x		x	x		x											x	Fouillet (2006) ; Kerbiroü (1994) ; Bénéat (1995) ; Géonature (1994; 2002)
<i>Deroceras invadens</i> Reise, Hutchinson, Schunack & Schlitt, 2011	x						x											Géonature (1994; 2022)
<i>Deroceras reticulatum</i> (O.F. Müller, 1774)	x						x											Géonature 1994; 2002)
<i>Discus rotundatus</i> (O.F. Müller, 1774)		x																Géonature (2003)
<i>Helicella itala</i> (Linnaeus, 1758)	x																	Géonature (2002)
<i>Lauria cylindracea</i> (Da Costa, 1778)	x		x						x								x	Kerbiroü (1994) ; Bénéat (1994; 1995); Géonature (2002)
<i>Lehmannia marginata</i> (O.F. Müller, 1774)	x																	Kerbiroü (1994) ; Bénéat (1995)
<i>Limacus flavus</i> (Linnaeus, 1758)	x																	Géonature (2002)
<i>Milax gagates</i> (Draparnaud, 1801)							x										x	Fouillet (2006); Géonature (1994)
<i>Oxychilus draparnaudi</i> (H. Beck, 1837)	x	x		x														Géonature (1994; 2003)
<i>Ponentina subvirescens</i> (Bellamy, 1839)	x																	PG RNN Glénan (2014)
<i>Pupilla muscorum</i> (Linnaeus, 1758)				x	x													Géonature (1994;2003)
<i>Tandonia rustica</i> (Millet, 1843)	x																	Kerbiroü (1994) ; Bénéat (1995)
<i>Theba pisana</i> (O.F. Müller, 1774)	x	x	x	x			x		x					x			x	Fouillet (2006) ; Kerbiroü (1994) ; Bénéat (1995) ; Géonature (2003;1994;2002); Dutouquet et al. 2012
<i>Xeroplexa intersecta</i> (Poiret, 1801)	x														x			Géonature (2002); Dutouquet et al. 2012

Espèce	SN	Ban	Loc'h	Penf	Cig	Dren	LV	LT	Brun	Gué	CB	CQ	Kru	Qui	Guiri	Bril	Mout	Sources et bibliographie
Thysanoptera																		
<i>Aeolothrips ericae</i> Bagnall, 1920	X																	Ramage (2017)
<i>Aeolothrips tenuicornis</i> Bagnall, 1926	X																	Ramage (2017)
<i>Chirothrips aculeatus</i> Bagnall, 1927	X																	Ramage (2017)
<i>Chirothrips manicatus</i> Haliday, 1836	X																	Ramage (2017)
<i>Haplothrips setiger</i> Priesner, 1921	X																	Ramage (2017)
<i>Rhipidothrips brunneus</i> Williams, 1913	X																	Ramage (2017)

SN : Saint-Nicolas / **Ban** : Bananec / **Penf** : Penfret / **Cig** : Cigogne / **Dren** : Drenec / **LV** : Le Veau / **LT** : La Tombe / **Brun** : Brunec / **Gué** : Guéotec / **CB** : Castel Braz / **CQ** : Castel Quignenec / **Kru** : Krugen / **Qui** : Quignenec / **Guiri** : Guiriden / **Bril** : Brilimec / **Mout** : Moutons

Annexe 3 : Liste des mammifères de l'archipel des Glénan

SN : Saint-Nicolas / **Ban** : Bananec / **Penf** : Penfret / **Dren** : Drenec / **LV** : Le Veau / **LT** : La Tombe / **Brun** : Brunec / **Gué** : Guéotec / **CQ** : Castel Quignenec / **Qui** : Quignenec / **Kru** : Krugen / **Bril** : Brilimec / **Mout** : Moutons. Ligne en jaune : donnée à confirmer.

Espèce	SN	Ban	Loc'h	Penf	Dren	LV	LT	Brun	Gué	CQ	Qui	Kru	Bril	Mout	Glénan	Sources et bibliographie
Lagomorpha																
Oryctolagus cuniculus (Linnaeus, 1758)	X	X	X	X										X		Bretagne Vivante
Rodentia																
Myocastor coypus (Molina, 1782)			X	X	X	X	X	X	X	X			X			Dutouquet et al. 2012; Bretagne Vivante
Rattus norvegicus (Berkenhout, 1769)	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X			Chabrolle et Pioche, 2020; Dutouquet et al. 2012; Phoenix effarouchement (2024)
Eulipotyphla																
Crocidura russula (Hermann, 1780)	X	X			X	X	X									Lorvelec, 2015; Mondielli, 2024
Erinaceus europaeus Linnaeus, 1758				X												Faune Bretagne
Chiroptera																
Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)															X	DOCOB

Annexe 4 : Liste des reptiles de l'archipel des Glénan

SN : Saint-Nicolas / **Ban** : Bananec / **Penf** : Penfret / **Dren** : Drenec / **CIG** : Cigogne / **LV** : Le Veau / **LT** : La Tombe / **Brun** : Brunec / **CQ** : Castel Quignenec / **Kru** : Krugen / **Gui** : Guiriden / **Mout** : Moutons. Ligne en jaune : donnée à confirmer.

Espèce	SN	Ban	Loc'h	Penf	Dren	Cig	LV	LT	Brun	CQ	Kru	Gui	Mout	Sources et bibliographie
Podarcis muralis (Laurenti, 1768)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Guillebot (2023); Hurtrel (2020); Hamon (2003); Delliou (2003); Dronneau (1974); Bargain (2002); Dutouquet et al. 2012;
Lacerta bilineata (Daudin, 1802)	X													Bargain (2004)
Anguis fragilis (Linnaeus, 1758)				X	X									Bargain (2002); Delliou (2003)
Podarcis siculus (Rafinesque-Schmaltz, 1810)						X ?								Guillebot (2024) à confirmer

Annexe 5 : Liste des oiseaux de l'archipel des Glénan

Espèce	Nom vernaculaire	SN	Ban	Loc'h	Penf	Cig	Dre	LV	LT	Bru	Gué	CQ	Qui	Kru	CB	Guiri	Bril	Mout	Glén	Sources et bibliographie
Accipitriformes																				
Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)	Epervier d'Europe	X		X	X		X											X		PG RNN Glénan (2014); Géonature
Buteo buteo (Linnaeus, 1758)	Buse variable	X			X													X		PG RNN Glénan (2014)
Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)	Busard des roseaux	X		X	X		X	X	X		X		X		X		X	X		Géonature
Circus pygargus (Linnaeus, 1758)	Busard cendré	X																		Géonature
Milvus migrans (Boddaert, 1783)	Milan noir	X																X		PG RNN Glénan (2014); Géonature
Milvus milvus (Linnaeus, 1758)	Milan royal	X																		PG RNN Glénan (2014)
Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	X																		Géonature
Pandion haliaetus (Linnaeus, 1758)	Balazard pêcheur	X																X		Géonature
Anseriformes																				
Anas acuta Linnaeus, 1758	Canard pilet			X																Géonature
Anas crecca Linnaeus, 1758	Sarcelle d'hiver			X																Géonature
Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758	Canard colvert	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X			X	X		PG RNN Glénan (2014); Géonature; Dutouquet et al. (2012)
Aythya ferina (Linnaeus, 1758)	Fuligule milouin			X																Géonature
Aythya fuligula (Linnaeus, 1758)	Fuligule morillon			X														X		Géonature
Aythya marila (Linnaeus, 1761)	Fuligule milouinan			X																Géonature
Branta bernicla (Linnaeus, 1758)	Bernache cravant	X	X	X	X				X		X		X				X	X		PG RNN Glénan (2014); Géonature
Branta bernicla bernicla (Linnaeus, 1758)	Bernache cravant à ventre sombre	X		X																Géonature
Branta leucopsis (Bechstein, 1803)	Bernache nonnette			X																Géonature
Bucephala clangula (Linnaeus, 1758)	Garrot œil d'or	X																		PG RNN Glénan (2014)
Cygnus atratus (Latham, 1790)	Cygne noir	X	X	X																Géonature
Cygnus olor (Gmelin, 1789)	Cygne tuberculé			X																Géonature
Dendrocygna bicolor (Vieillot, 1816)	Dendrocygne fauve			X																Géonature
Mareca penelope (Linnaeus, 1758)	Canard siffleur			X														X		Géonature
Mareca strepera (Linnaeus, 1758)	Canard chipeau			X					X											Géonature
Melanitta nigra (Linnaeus, 1758)	Macreuse noire	X																X	X	Géonature
Mergus serrator Linnaeus, 1758	Harle huppé																		X	PG RNN Glénan (2014); Géonature
Somateria mollissima (Linnaeus, 1758)	Eider à duvet																		X	Géonature
Spatula clypeata (Linnaeus, 1758)	Canard souchet			X					X											Géonature
Tadorna tadorna (Linnaeus, 1758)	Tadorne de Belon	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X		X		X	X	PG RNN Glénan (2014); Géonature
Bucerotiformes																				
Upupa epops (Linnaeus, 1758)	Huppe fasciée	X			X													X		PG RNN Glénan (2014); Géonature
Caprimulgiformes																				
Apus apus (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	X		X	X														X	PG RNN Glénan (2014)
Caprimulgus europaeus Linnaeus, 1758	Engouvent d'Europe			X																Géonature
Charadriiformes																				
Alca torda Linnaeus, 1758	Pingouin torda, Petit pingouin																	X	X	PG RNN Glénan (2014)
Cephus grylle (Linnaeus, 1758)	Guillemot à miroir																		X	Géonature
Fratercula arctica (Linnaeus, 1758)	Macareux moine																	X	X	Géonature
Uria aalge (Pontoppidan, 1763)	Guillemot de Troïl																	X	X	PG RNN Glénan (2014); Géonature
Burhinus oedichnemus (Linnaeus, 1758)	Oedichnème criard			X																Géonature
Charadrius alexandrinus Linnaeus, 1758	Gravelot à collier interrompu	X	X	X	X		X	X	X		X		X			X		X		PG RNN Glénan (2014); Géonature; Dutouquet et al. (2012); Bretagne Vivante

Espèce	Nom vernaculaire	SN	Ban	Loc'h	Penf	Cig	Dre	LV	LT	Bru	Gué	CQ	Qui	Kru	CB	Guir	Bril	Mout	Glén	Sources et bibliographie
Charadriiformes																				
Charadrius dubius Scopoli, 1786	Petit Gravelot	X																X		PG RNN Glénan (2014); Géonature
Charadrius hiaticula Linnaeus, 1758	Grand Gravelot	X	X	X	X		X	X	X	X	X						X	X		PG RNN Glénan (2014); Géonature
Eudromias marinellus (Linnaeus, 1758)	Pluvier guignard	X																		Géonature
Pluvialis apricaria (Linnaeus, 1758)	Pluvier doré	X		X	X													X		PG RNN Glénan (2014); Géonature
Pluvialis squatarola (Linnaeus, 1758)	Pluvier argenté	X		X	X		X	X	X	X								X	X	PG RNN Glénan (2014); Géonature
Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	X		X	X															PG RNN Glénan (2014)
Haematopus ostralegus Linnaeus, 1758	Huitrier pie	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	PG RNN Glénan (2014); Géonature
Chlidonias niger (Linnaeus, 1758)	Guifette noire	X		X															X	Géonature
Chroicocephalus ridibundus (Linnaeus, 1766)	Mouette rieuse	X	X	X	X	X	X	X	X		X							X		PG RNN Glénan (2014); Géonature
Hydrocoloeus minutus (Pallas, 1776)	Mouette pygmée			X			X	X										X	X	Géonature
Ichthyaetus melanocephalus (Temminck, 1820)	Mouette mélanocéphale	X			X													X	X	Géonature
Larus argentatus Pontoppidan, 1763	Goéland argenté	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	PG RNN Glénan (2014); Géonature
Larus canus Linnaeus, 1758	Goéland cendré	X		X					X							X		X	X	Géonature
Larus fuscus Linnaeus, 1758	Goéland brun	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			X	X	X	X	PG RNN Glénan (2014); Géonature
Larus hyperboreus Gunnerus, 1767	Goéland bourgmestre				X													X		Géonature
Larus marinus Linnaeus, 1758	Goéland marin	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	PG RNN Glénan (2014); Géonature
Larus michahellis Naumann, 1840	Goéland leucopnée	X											X					X		Géonature
Onychoprion anaethetus (Scopoli, 1786)	Sterne bridée																	X		Géonature
Rissa tridactyla (Linnaeus, 1758)	Mouette tridactyle																	X	X	Géonature
Sterna dougallii Montagu, 1813	Sterne de Dougall																	X	X	PG RNN Glénan (2014); Géonature
Sterna hirundo Linnaeus, 1758	Sterne pierregarin																	X	X	PG RNN Glénan (2014); Géonature
Sterna paradisaea Pontoppidan, 1763	Sterne arctique																	X		Géonature
Sternula albifrons (Pallas, 1764)	Sterne naine																	X	X	PG RNN Glénan (2014); Géonature
Thalasseus elegans (Gambel, 1849)	Sterne élégante																	X		Géonature
Thalasseus sandvicensis (Latham, 1787)	Sterne caugek																	X	X	PG RNN Glénan (2014); Géonature
Xema sabini (Sabine, 1819)	Mouette de Sabine																	X	X	Géonature
Himantopus himantopus (Linnaeus, 1758)	Echasse Blanche			X																Biotope (2020)
Recurvirostra avosetta Linnaeus, 1758	Avocette élégante			X																Géonature
Actitis hypoleucos (Linnaeus, 1758)	Chevalier guignette	X		X	X	X	X	X	X									X		Guillebot (2024); Carnot (2006); Chabrolle (2023); Géonature
Arenaria interpres (Linnaeus, 1758)	Tournepiere à collier	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	PG RNN Glénan (2014); Géonature
Calidris alba (Pallas, 1764)	Bécasseau sanderling	X	X	X	X		X	X	X		X		X				X	X		PG RNN Glénan (2014); Géonature
Calidris alpina (Linnaeus, 1758)	Bécasseau variable	X	X	X	X		X	X	X				X					X		PG RNN Glénan (2014); Géonature
Calidris canutus (Linnaeus, 1758)	Bécasseau maubèche	X		X	X		X	X										X		PG RNN Glénan (2014); Géonature
Calidris ferruginea (Pontoppidan, 1763)	Bécasseau cocorli	X		X														X		PG RNN Glénan (2014); Géonature
Calidris maritima (Brünnich, 1764)	Bécasseau violet	X		X	X	X	X	X			X		X					X		PG RNN Glénan (2014); Géonature
Calidris melanotos (Vieillot, 1819)	Bécasseau tacheté			X																Géonature
Calidris minuta (Leisler, 1812)	Bécasseau minute			X														X		Géonature
Calidris pugnax (Linnaeus, 1758)	Combattant varié	X																X		PG RNN Glénan (2014); Géonature
Calidris subruficollis (Vieillot, 1819)	Bécasseau rousset				X															Géonature
Calidris temminckii (Leisler, 1812)	Bécasseau de Temminck																	X		Géonature
Gallinago gallinago (Linnaeus, 1758)	Bécassine des marais	X		X	X	X	X	X	X	X			X					X		PG RNN Glénan (2014); Géonature
Limosa lapponica (Linnaeus, 1758)	Barge rousse	X	X	X	X		X	X								X		X		PG RNN Glénan (2014); Géonature

Espèce	Nom vernaculaire	SN	Ban	Loc'h	Penf	Cig	Dre	LV	LT	Bru	Gué	CQ	Qui	Kru	CB	Guiri	Bril	Mout	Glén	Sources et bibliographie
Charadriiformes																				
<i>Limosa limosa</i> (Linnaeus, 1758)	Barge à queue noire	X		X	X													X		PG RNN Glénan (2014); Géonature
<i>Lymnocyptes minimus</i> (Brünnich, 1764)	Bécassine sourde	X																		Géonature
<i>Numenius arquata</i> (Linnaeus, 1758)	Courlis cendré	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X		X	X	PG RNN Glénan (2014); Géonature
<i>Numenius phaeopus</i> (Linnaeus, 1758)	Courlis corlieu	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X		X			X	X	X	PG RNN Glénan (2014); Géonature; Guillebot (2024)
<i>Phalaropus fulicarius</i> (Linnaeus, 1758)	Phalarope à bec large	X		X														X		Géonature
<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	X		X	X													X		Géonature
<i>Tringa glareola</i> Linnaeus, 1758	Chevalier sylvain	X		X	X			X										X		PG RNN Glénan (2014); Géonature
<i>Tringa nebularia</i> (Gunnerus, 1767)	Chevalier aboyeur	X		X														X		PG RNN Glénan (2014); Géonature
<i>Tringa ochropus</i> Linnaeus, 1758	Chevalier culblanc	X		X																PG RNN Glénan (2014); Géonature
<i>Tringa totanus</i> (Linnaeus, 1758)	Chevalier gambette	X		X	X			X				X						X		PG RNN Glénan (2014); Géonature
<i>Stercorarius parasiticus</i> (Linnaeus, 1758)	Labbe parasite																	X	X	PG RNN Glénan (2014); Géonature
<i>Stercorarius pomarinus</i> (Temminck, 1815)	Labbe pomarin																	X	X	Géonature
<i>Stercorarius skua</i> (Brünnich, 1764)	Grand Labbe																	X	X	Géonature
Columbiformes																				
<i>Columba livia</i> Gmelin, 1789	Pigeon biset	X			X	X												X		Géonature
<i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758	Pigeon colombin				X													X		Géonature
<i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	Pigeon ramier	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			X	X	X		PG RNN Glénan (2014); Géonature
<i>Streptopelia decaocto</i> (Frisvaldszky, 1838)	Tourterelle turque	X		X	X		X											X		PG RNN Glénan (2014); Géonature
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	X		X	X		X	X										X		PG RNN Glénan (2014); Géonature
Coraciiformes																				
<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	X		X	X													X		PG RNN Glénan (2014)
Cuculiformes																				
<i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758	Coucou gris	X			X													X		PG RNN Glénan (2014); Géonature
Falconiformes																				
<i>Falco columbarius</i> Linnaeus, 1758	Faucon émerillon	X	X	X	X				X						X	X		X	X	PG RNN Glénan (2014); Géonature
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	X	X	X	X	X	X	X	X							X		X		PG RNN Glénan (2014); Géonature
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	X			X													X		PG RNN Glénan (2014)
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	X	X	X	X		X	X							X			X		PG RNN Glénan (2014); Géonature
Galliformes																				
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	X			X													X		Géonature
Gaviiformes																				
<i>Gavia arctica</i> (Linnaeus, 1758)	Plongeon arctique																	X	X	Géonature
<i>Gavia immer</i> (Brünnich, 1764)	Plongeon imbrin																	X	X	Géonature
<i>Gavia stellata</i> (Pontoppidan, 1763)	Plongeon catmarin																	X	X	Géonature
Gruiformes																				
<i>Fulica atra</i> Linnaeus, 1758	Foule macroule			X																Géonature
<i>Gallinula chloropus</i> (Linnaeus, 1758)	Gallinule poule-d'eau			X																Géonature
<i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	Râle d'eau	X		X	X						X							X		Géonature
Passeriformes																				
<i>Acrocephalus arundinaceus</i> (Linnaeus, 1758)	Rousserolle turdoïde						X													Guillebot (2024)
<i>Acrocephalus dumetorum</i> Blyth, 1849	Rousserolle des buissons				X															Chabrolle (2019)
<i>Acrocephalus schoenobaenus</i> (Linnaeus, 1758)	Phragmite des joncs	X		X	X						X							X		PG RNN Glénan (2014); Géonature

Espèce	Nom vernaculaire	SN	Ban	Loc'h	Penf	Cig	Dre	LV	LT	Bru	Gué	CQ	Qui	Kru	CB	Guir	Bril	Mout	Glén	Sources et bibliographie	
Passeriformes																					
Acrocephalus scirpaceus (Hermann, 1804)	Rousserolle effarvatte	X			X		X											X		Géonature; Chabrolle (2023, 2024)	
Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)	Hypolaïs polyglotte																	X		Géonature	
Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)	Mésange à longue queue	X			X															PG RNN Glénan (2014); Géonature	
Alauda arvensis Linnaeus, 1758	Alouette des champs	X	X	X	X		X				X							X		PG RNN Glénan (2014); Géonature	
Calandrella brachydactyla (Leisler, 1814)	Alouette calandrelle	X			X													X		Géonature	
Calcarius lapponicus (Linnaeus, 1758)	Bruant lapon	X																		Géonature	
Plectrophenax nivalis (Linnaeus, 1758)	Bruant des neiges	X					X	X												Géonature	
Certhia familiaris Linnaeus, 1758	Grimpereau des bois				X															Géonature	
Corvus corone corone Linnaeus, 1758	Corneille noire ssp. corone																	X		Géonature	
Corvus corone Linnaeus, 1758	Corneille noire	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X			X	X	X		PG RNN Glénan (2014); Géonature	
Pica pica (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde				X															Géonature	
Emberiza calandra Linnaeus, 1758	Bruant proyer	X																X		PG RNN Glénan (2014)	
Emberiza cirius Linnaeus, 1766	Bruant zizi	X																		PG RNN Glénan (2014)	
Emberiza citrinella Linnaeus, 1758	Bruant jaune	X																		PG RNN Glénan (2014)	
Emberiza hortulana Linnaeus, 1758	Bruant ortolan																	X		Géonature	
Emberiza melanocephala Scopoli, 1769	Bruant mélanocéphale																	X		Géonature	
Emberiza rustica Pallas, 1776	Bruant rustique				X															Géonature	
Emberiza schoeniclus (Linnaeus, 1758)	Bruant des roseaux				X		X													Géonature	
Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	X	X	X	X		X											X		PG RNN Glénan (2014); Géonature	
Chloris chloris (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	X	X	X	X	X	X	X	X		X							X		PG RNN Glénan (2014); Géonature	
Coccothraustes coccothraustes (Linnaeus, 1758)	Grosbec casse-noyaux	X			X															Géonature	
Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	Pinson des arbres	X			X		X				X							X		PG RNN Glénan (2014); Géonature	
Fringilla montifringilla Linnaeus, 1758	Pinson du nord	X		X	X		X											X		PG RNN Glénan (2014); Géonature	
Linaria cannabina (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X				X	X		PG RNN Glénan (2014); Géonature	
Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)	Bouvreuil pivoine				X															Géonature	
Serinus serinus (Linnaeus, 1766)	Serín cini	X		X	X															Géonature	
Spinus spinus (Linnaeus, 1758)	Tarin des aulnes	X		X	X													X		Géonature	
Cecropis daurica (Laxmann, 1769)	Hirondelle rousseline	X		X														X		Géonature	
Delichon urbicum (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	X		X	X	X	X											X		PG RNN Glénan (2014); Géonature	
Hirundo rustica Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique	X	X	X	X	X	X						X					X		PG RNN Glénan (2014); Géonature	
Riparia riparia (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de rivage	X		X	X			X										X		Géonature	
Lanius collurio Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	X																X		PG RNN Glénan (2014)	
Lanius isabellinus Hemprich & Ehrenberg, 1833	Pie-grièche isabelle				X															Géonature	
Lanius senator Linnaeus, 1758	Pie-grièche à tête rousse	X																X		Géonature	
Locustella naevia (Boddaert, 1783)	Locustelle tachetée				X															Géonature	
Anthus cervinus (Pallas, 1811)	Pipit à gorge rousse	X			X															Géonature	
Anthus petrosus (Montagu, 1798)	Pipit maritime	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		PG RNN Glénan (2014); Géonature	
Anthus pratensis (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	X	X	X	X		X	X	X				X					X		PG RNN Glénan (2014); Géonature	
Anthus richardi Vieillot, 1818	Pipit de Richard	X			X													X		Géonature	
Anthus spinoletta (Linnaeus, 1758)	Pipit spioncelle	X																		Géonature	
Anthus trivialis (Linnaeus, 1758)	Pipit des arbres	X			X						X							X		Géonature	
Motacilla alba alba Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise																	X		PG RNN Glénan (2014); Géonature	

Espèce	Nom vernaculaire	SN	Ban	Loc'h	Penf	Cig	Dre	LV	LT	Bru	Gué	CQ	Qui	Kru	CB	Guir	Bril	Mout	Glén	Sources et bibliographie	
Passeriformes																					
Motacilla alba Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise	X	X	X	X	X	X				X							X		PG RNN Glénan (2014); Géonature	
Motacilla alba yarrelli Gould, 1837	Bergeronnette de Yarrell	X		X	X													X		PG RNN Glénan (2014)	
Motacilla cinerea Tunstall, 1771	Bergeronnette des ruisseaux	X		X	X								X							Géonature	
Motacilla flava flava Linnaeus, 1758	Bergeronnette printanière spp. flava	X																X		Géonature	
Motacilla flava flavissima (Blyth, 1834)	Bergeronnette flavéole	X			X													X		Géonature	
Motacilla flava Linnaeus, 1758	Bergeronnette printanière	X	X	X	X		X											X		PG RNN Glénan (2014); Géonature	
Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier	X	X	X	X	X	X		X		X							X		PG RNN Glénan (2014); Géonature	
Ficedula hypoleuca (Pallas, 1764)	Gobemouche noir	X		X	X										X			X		PG RNN Glénan (2014); Géonature	
Ficedula parva (Bechstein, 1792)	Gobemouche nain	X																		Géonature	
Luscinia svecica (Linnaeus, 1758)	Gorgebleue à miroir																	X		Géonature; Durfort et Carnot (2015)	
Muscicapa striata (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	X			X		X											X		PG RNN Glénan (2014); Géonature	
Oenanthe oenanthe (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	X	X	X	X		X	X	X				X		X		X	X	X	PG RNN Glénan (2014); Géonature; Dutoquet et al. (2012)	
Oenanthe oenanthe leucorhoa (Gmelin, 1789)	Traquet du Groënland	X		X	X			X										X		Géonature	
Phoenicurus ochrurus (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir	X		X	X	X	X											X		PG RNN Glénan (2014); Géonature	
Phoenicurus phoenicurus (Linnaeus, 1758)	Rougequeue à front blanc	X		X	X													X		PG RNN Glénan (2014); Géonature	
Saxicola rubetra (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés, Traquet tarier	X	X	X	X													X		PG RNN Glénan (2014); Géonature	
Saxicola rubicola (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	X		X	X		X											X		PG RNN Glénan (2014); Géonature	
Oriolus oriolus (Linnaeus, 1758)	Loriot d'Europe, Loriot jaune	X			X		X											X		PG RNN Glénan (2014); Géonature	
Cyanistes caeruleus (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue	X																X		PG RNN Glénan (2014)	
Parus major Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	X			X															PG RNN Glénan (2014)	
Passer domesticus (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	X					X													PG RNN Glénan (2014); Géonature	
Phylloscopus collybita (Vieillot, 1817)	Pouillot véloce	X	X	X	X		X	X	X									X		PG RNN Glénan (2014); Géonature	
Phylloscopus ibericus Ticehurst, 1937	Pouillot ibérique	X																		Géonature	
Phylloscopus inornatus (Blyth, 1842)	Pouillot à grands sourcils	X																X		Géonature	
Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)	Pouillot fitis	X	X	X	X		X											X		PG RNN Glénan (2014); Géonature	
Prunella modularis (Linnaeus, 1758)	Accenteur mouchet	X	X	X	X	X	X	X	X		X		X					X		PG RNN Glénan (2014); Géonature	
Regulus ignicapilla (Temminck, 1820)	Roitelet à triple bandeau	X			X		X											X		PG RNN Glénan (2014); Géonature	
Regulus regulus (Linnaeus, 1758)	Roitelet huppé	X			X		X											X		Géonature	
Cettia cetti (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	X			X															Géonature	
Pastor roseus (Linnaeus, 1758)	Etourneau roselin, Martin roselin	X																		PG RNN Glénan (2014)	
Sturnus vulgaris Linnaeus, 1758	Etourneau sansonnet	X	X	X	X	X	X				X							X		PG RNN Glénan (2014); Géonature	
Curruca curruca (Linnaeus, 1758)	Fauvette babillarde																	X		Géonature	
Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire	X		X	X	X	X											X		PG RNN Glénan (2014); Géonature	
Sylvia borin (Boddaert, 1783)	Fauvette des jardins	X			X													X		Géonature	
Sylvia cantillans albistriata (Brehm, 1855)	Fauvette eds Balkans	X																		Géonature	
Sylvia communis Latham, 1787	Fauvette grisette	X		X	X	X												X		Géonature	
Sylvia undata (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou				X															Géonature	
Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)	Troglodyte mignon	X		X	X		X				X							X		PG RNN Glénan (2014); Géonature	
Turdus iliacus Linnaeus, 1766	Grive mauvis	X			X													X		PG RNN Glénan (2014); Géonature	
Turdus merula Linnaeus, 1758	Merle noir	X	X	X	X	X	X		X		X							X		PG RNN Glénan (2014); Géonature	
Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831	Grive musicienne	X	X	X	X		X											X		PG RNN Glénan (2014); Géonature	
Turdus pilaris Linnaeus, 1758	Grive litorne	X			X															PG RNN Glénan (2014)	
Turdus torquatus Linnaeus, 1758	Merle à plastron	X			X													X		PG RNN Glénan (2014); Géonature	

Espèce	Nom vernaculaire	SN	Ban	Loc'h	Penf	Cig	Dre	LV	LT	Bru	Gué	CQ	Qui	Kru	CB	Guiri	Bril	Mout	Glén	Sources et bibliographie
Passeriformes																				
Turdus torquatus torquatus Linnaeus, 1758	Merle à Plastron ssp. torquatus	X																		Géonature
Turdus viscivorus Linnaeus, 1758	Grive draine	X		X																PG RNN Glénan (2014)
Pelecaniformes																				
Ardea alba Linnaeus, 1758	Grande Aigrette	X		X	X													X		Géonature
Ardea cinerea Linnaeus, 1758	Héron cendré	X	X	X	X	X	X	X	X		X		X				X	X	X	PG RNN Glénan (2014); Géonature
Ardea purpurea Linnaeus, 1766	Héron pourpré			X																Géonature
Bubulcus ibis (Linnaeus, 1758)	Héron garde-bœufs			X	X													X		Géonature
Egretta garzetta (Linnaeus, 1766)	Aigrette garzette	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			X	X		PG RNN Glénan (2014); Géonature
Phalacrocorax aristotelis (Linnaeus, 1761)	Cormoran huppé	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	PG RNN Glénan (2014); Géonature
Phalacrocorax carbo (Linnaeus, 1758)	Grand Cormoran	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X		X	X	X	X	PG RNN Glénan (2014); Géonature
Morus bassanus (Linnaeus, 1758)	Fou de Bassan																	X	X	Géonature
Platalea leucorodia Linnaeus, 1758	Spatule blanche	X																		Géonature
Threskiornis aethiopicus (Latham, 1790)	Ibis sacré																	X		Géonature
Phoenicopteriformes																				
Podiceps auritus (Linnaeus, 1758)	Grèbe esclavon																		X	Géonature
Podiceps cristatus (Linnaeus, 1758)	Grèbe huppé																		X	PG RNN Glénan (2014); Géonature
Podiceps grisegena (Boddaert, 1783)	Grèbe jougris																	X	X	Géonature
Podiceps nigricollis Brehm, 1831	Grèbe à cou noir	X																	X	PG RNN Glénan (2014); Géonature
Tachybaptus ruficollis (Pallas, 1764)	Grèbe castagneux	X		X																PG RNN Glénan (2014); Géonature
Piciformes																				
Jynx torquilla Linnaeus, 1758	Torcol fourmilier	X		X	X													X		PG RNN Glénan (2014); Géonature
Procellariiformes																				
Hydrobates pelagicus (Linnaeus, 1758)	Océanite tempête																	X	X	Géonature
Ardenna gravis (O'Reilly, 1818)	Puffin majeur																	X	X	Géonature
Ardenna grisea (Gmelin, 1789)	Puffin fuligineux																	X	X	Géonature
Calonectris borealis (Cory, 1881)	Puffin cendré																	X	X	Géonature
Calonectris diomedea (Scopoli, 1769)	Puffin de Scopoli																		X	Biotop (2020)
Fulmarus glacialis (Linnaeus, 1761)	Fulmar boréal																	X	X	Géonature
Puffinus mauretanicus P. R. Lowe, 1921	Puffin des Baléares																	X	X	Géonature
Procellariiformes																				
Puffinus puffinus (Brünnich, 1764)	Puffin des Anglais																	X	X	Géonature
Psittaciformes																				
Agapornis fischeri Reichenow, 1887	Inséparable de Fischer																	X		Géonature
Melopsittacus undulatus (Shaw, 1805)	Perruche ondulée																	X		Géonature
Strigiformes																				
Asio flammeus (Pontoppidan, 1763)	Hibou des marais	X		X	X		X													PG RNN Glénan (2014); Géonature
Tyto alba (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers			X			X													Géonature; Chabrolle (2023, 2024); Durfort (2016b)

SN : Saint-Nicolas / Ban : Bananec / Penf : Penfret / Cig : Cigogne / Dren : Drenec / LV : Le Veau / LT : La Tombe / Bru : Brunec / Gué : Guéotec / CQ : Castel Quigneneq / Qui : Quigneneq / Kru : Krugen / CB : Castell Braz / Guiri : Guiriden / Bri : Brilimec / Mout : Moutons / Glén : Glénan